



HAL
open science

L'enclavement touristique dans les îles tropicales Polynésie française, Maldives, République dominicaine

Bénédicte Auvray

► **To cite this version:**

Bénédicte Auvray. L'enclavement touristique dans les îles tropicales Polynésie française, Maldives, République dominicaine. Géographie. Université du Havre, 2012. Français. NNT: . tel-00761209

HAL Id: tel-00761209

<https://theses.hal.science/tel-00761209>

Submitted on 5 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DU HAVRE
U.F.R. LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

U.M.R. I.D.E.E.S. 6266/CIRTAI
ECOLE DOCTORALE HOMMES, SOCIETES, RISQUES, TERRITOIRE

Thèse pour l'obtention du doctorat de géographie

L'enclavement touristique dans les îles tropicales **Polynésie française, Maldives, République dominicaine**

Thèse dirigée par
MM. les professeurs Benjamin STECK et Jean-Christophe GAY

Présentée et soutenue publiquement le 23 octobre 2012
par Bénédicte Auvray

Membres du jury

Nathalie BERNARDIE-TAHIR, professeur, Université de Limoges
Gérald BILLARD, professeur, Université du Maine (rapporteur)
Philippe DUHAMEL, professeur, Université d'Angers (rapporteur)
Jean-Christophe GAY, professeur, Université de Nice-Sophia Antipolis
Benjamin STECK, professeur, Université du Havre

« Nous sommes à l'époque du simultané, nous sommes à l'époque de la juxtaposition, à l'époque du proche et du lointain, du côte à côte, du dispersé. Nous sommes à un moment où le monde s'éprouve, je crois, moins comme une grande vie qui se développerait à travers le temps, que comme un réseau qui relie des points et qui entrecroise son écheveau »

Michel Foucault, Des espaces autres

« Un monde ne saurait être fictif par lui-même, mais seulement selon qu'on y croit ou pas ; entre une réalité et une fiction, la différence n'est pas objective, n'est pas dans la chose même, mais elle est en nous, selon que subjectivement nous y voyons ou non une fiction : l'objet n'est jamais incroyable en lui-même et son écart avec « la » réalité ne saurait nous choquer, car nous ne l'apercevons même pas, les vérités étant toutes analogiques »

Paul Veyne, Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?

Remerciements

Ce moment est enfin venu : je tourne la page du doctorat. Il m'est arrivé de penser que ce jour n'arriverait pas. Ma détermination à mener à bien cette thèse n'a pas toujours été suffisante. Si j'arrive au bout de ce chemin, je le dois également à des personnes précieuses autour de moi.

Je remercie en premier lieu Benjamin Steck de m'avoir fait confiance lorsqu'au cours de l'automne 2007 je lui ai fait part de ma décision de me lancer dans une thèse non financée. Ses remarques et ses conseils ont été d'une aide précieuse tout au long de ces années où il m'a laissée travailler en autonomie.

Je remercie Jean-Christophe Gay d'avoir accepté de diriger ce travail alors qu'il ne connaissait de moi que mon mémoire de master 2, et d'avoir eu sur ma thèse ce regard attentif malgré la distance qui sépare l'estuaire de la Seine de l'Anse Vata ou de l'université de Nice-Sophia Antipolis. Son suivi efficace et précis, ses indications et ses conseils fructueux auront tenu un rôle clé dans l'aboutissement de mon travail de recherche.

Il faut souligner l'aide précieuse et la disponibilité du personnel administratif du Cirtai. Françoise Guyot, Christine Lebodo et Sabrina Mommolin m'auront très souvent aidée dans mes démarches et mes recherches.

Tout au long de cette thèse, j'ai croisé, rencontré des personnes qui m'ont beaucoup apporté. Je remercie ici les jeunes géographes du tourisme, petite équipe qui se reconstitue colloque après colloque : Maie, Emmanuelle, Jérôme, Priscilla, TERENCE et d'autres encore, votre bonne humeur, vos remarques et vos conseils sont précieux.

Par ailleurs, je remercie vivement mes « rencontres de terrain », qu'il s'agisse des *hotel managers* qui ont accepté de répondre à mes questions, des touristes dont je venais interrompre le bain de soleil ou de rencontres fortuites mais éclairantes.

Merci à mes parents et à ma famille qui m'ont soutenue avec constance et bienveillance alors que la thèse a pu passer à leurs yeux pour un voyage vers l'inconnu ou un saut dans le vide.

Je n'oublie pas mes amis qui ont été là les jours de doute, qu'ils soient (anciens) doctorants ou suffisamment sages pour s'abstenir d'embrasser une telle carrière et particulièrement Elisa, Anaïs, Kévin, Guillaume, Marlène, Stéphane, Mathilde, Mathias. Je pense notamment aux fidèles de la salle des doctorants grâce à qui les journées auront été ponctuées de moments conviviaux riches en caféine, ou de discussions plus académiques.

Sommaire

Introduction générale / p. 8

Partie 1. L'enclave comme objet géographique : ses discontinuités et au-delà / p. 21

1. Les discontinuités à l'oeuvre / p. 24

- 1.1. Enclavement : exclusion et inclusion / p. 26
- 1.2. Le marquage de l'espace : les ruses architecturales / p. 31
- 1.3. Les temps de l'enclave / p. 39
- 1.4. Le retranchement ou la limitation des pratiques spatiales / p. 45

2. L'enclave, une figure de la mise en ordre du monde / p. 55

- 2.1. Les raisons de l'enclave / p. 56
- 2.2. L'enclave, une figure du camp / p. 64
- 2.3. L'enclave comme lieu de réclusion / p. 75

Partie 2. Altérité et entre-soi : un mariage touristique arrangé / p. 84

3. L'investissement de l'exotisme par le tourisme / p. 87

- 3.1. L'exotisme : entre relativité et altérité absolue / p. 89
- 3.2. L'essence de l'exotisme, les sens de l'exotisme / p. 96
- 3.3. La construction d'une destination / p. 102

4. L'homme et l'enclave : de l'ignorance à la coprésence / p. 110

- 4.1. L'île-hôtel maldivienne ou la tentation de l'effacement de l'autre / p. 111
- 4.2. Le resort dominicain, preuve de la nécessaire relativité de l'enclavement / p. 121
- 4.3. L'hôtel classé polynésien, figure d'une cospatialité imprévue / p.130

Partie 3. Des enclaves insularisées dans des îles désenclavées ? / p. 138

5. Jeu, rejeu et surjeu de l'insularité / p. 141

- 5.1. Du désir du rivage au désir d'île / p. 142
- 5.2. Du désir d'île au désir de confins ? / p. 152
- 5.3. L'enclavement comme parade à l'hypo-insularité / p. 166

6. Derrière l'insularité, la communauté fermée ? / p. 172

- 6.1. La communauté fermée, grille de lecture de l'enclave touristique / p. 173
- 6.2. Un nouveau mode d'habiter l'espace / p. 180

Conclusion générale / p. 190

Introduction générale

Pour reprendre le propos d'Antoine Prost [PROST, 1991] sur le travail d'historien et le temps, « *L'histoire est un travail sur le temps. Mais un temps complexe, un temps construit aux faces multiples* » [op.cit., p.102]. On peut sans nul doute, et peut-être sans grande originalité, le détourner pour évoquer la géographie et le « travail sur l'espace ». De la même manière que les régimes d'historicité sont les rapports d'une société aux temporalités, on peut parler de régimes de géographicité pour évoquer les rapports de l'homme à l'espace selon les échelles considérées. Ainsi, il sera ici question d'en investiguer un mode spécifique : les pratiques spatiales touristiques dans le champ de la micro-géographie, c'est-à-dire à un niveau d'analyse très fin.

De prime abord, le tourisme évoque sans doute davantage la découverte, l'évasion, donc le déplacement. Il s'agit d'ailleurs d'un pilier fondamental de toutes les définitions du tourisme. Qu'il s'agisse de l'approche très critiquée de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), selon laquelle un déplacement touristique dure plus de vingt-quatre heures et moins d'un an, ou des limites administratives posées par les visas de tourisme dont la plupart fixent le seuil maximal du séjour à trois ou six mois, l'activité touristique est par essence temporaire afin qu'elle garde un caractère d'exception, de moment littéralement extraordinaire.

Année après année, on ne cesse de se féliciter de l'augmentation statistique des voyageurs, des touristes internationaux. Parallèlement, on convoque généralement le tourisme à la rescousse de lieux, d'espaces en déprise, en attente d'une relance de l'activité économique. Ces deux éléments laissent à penser que la société contemporaine se fonde fortement sur les loisirs. Il s'agit d'ailleurs de la théorie au cœur de l'œuvre de J. Dumazedier, *Vers la civilisation du loisir ?*. Pourquoi voyager si ce n'est pour aller à la rencontre de l'autre ou de lieux autres ? Bien loin de cette association d'idées *a priori* facile et cohérente entre tourisme et découverte, on s'attachera ici à étudier des lieux touristiques qui ont les atours de l'altérité mais dont les logiques de fonctionnement témoignent de la recherche d'éléments familiers de la part des touristes. Le tourisme puise ses racines (au moins étymologiques) dans une pratique qui s'apparente à celle du voyage initiatique et d'apprentissage : le Grand Tour. Ce rite initiatique réservé aux jeunes gens bien nés des familles anglaises à partir du XVII^e siècle avait pour objectif de parfaire leur éducation, grâce à une meilleure connaissance des

pays d'Europe continentale notamment l'Italie. Ce voyage a sans doute une fonction plus sociale que récréative et en ce sens peut difficilement être rattaché au tourisme tel qu'on le pratique et l'entend de nos jours. Il n'en reste pas moins que le tourisme reste intuitivement attaché à la découverte, la curiosité. La diversité du marché touristique actuelle ainsi que le cas particulier des enclaves tendent à nuancer voire remettre en cause cette approche.

Plus précisément, on aura à cœur d'étudier l'expression, les manifestations de ce que nous nommons enclavement touristique dans des structures hôtelières fondées sur la fermeture et les discontinuités. Par le terme de discontinuité, nous désignons l'ensemble des processus ou des formes de différenciation entre deux milieux donnés, selon différents prismes mais de prime abord du point de vue de l'espace. D'ailleurs, la géographie apparaît comme une « *spécialité qui s'attache à penser les différenciations spatiales* » dont les discontinuités sont une forme [LEVY et LUSSAULT, 2003, 208]. C'est ainsi que dans *Le dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, l'article « Continuité » sert en fait à définir les discontinuités : « *suivant la problématique et le niveau d'analyse qu'on adopte, notre monde peut être compris comme un seul espace sans solutions de continuité ou comme un enchevêtrement de discontinuités s'exprimant dans l'existence d'autres unités spatiales distinctes et discrétisables* » [op.cit, 207]. La (dis)continuité relèverait donc du point de vue, d'un parti pris dans l'interprétation de l'analyse de l'espace ? Il est vrai que la discontinuité semble échapper partiellement aux tentatives de définition. Qu'il s'agisse du *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés* ou des *Mots de la géographie* [BRUNET, FERRAS, THERY, 1995], on retrouve une typologie similaire pour tenter d'embrasser les discontinuités dans la variété de leurs formes : l'appropriation de l'espace par l'homme comme processus créateur de discontinuités, les voies de communication en tant que lignes de ruptures, le milieu naturel (cours d'eau, marais, marches, seuils...) et les « discontinuités floues ». La mention de cette dernière catégorie montre le caractère protéiforme et complexe des discontinuités mais également qu'il est difficile de les cerner précisément en prétendant à l'exhaustivité. Comme on le développera notamment en première partie, les discontinuités spatiales ne sont qu'une des modalités repérables concourant à l'enclavement touristique. Les lieux concernés sont des hôtels-clubs, des hôtels classés et des îles-hôtels communément appelés *resorts*. Cet anglicisme désigne dans le vocabulaire du tourisme une installation hôtelière pourvue d'équipements de loisirs dont l'aménagement est le fait d'un promoteur unique. Malgré une très grande diversité de forme (superficie, capacité d'accueil, gamme, clientèle), ces lieux d'hébergement reposent sur les mêmes principes de fonctionnement. On remarquera également que l'aspiration au retranchement apparaît, au même titre que

l'aspiration pour la pratique touristique, comme une tendance contemporaine dans la société : les *gated communities* en sont une autre manifestation, dans le champ de la résidentialité et de l'habitat urbain.

De manière préalable, cette thèse montrera en quoi il est bien fondé d'utiliser le terme d'enclave ou d'enclavement pour traiter de lieux touristiques pleinement choisis par des individus alors que l'usage voudrait que le terme d'enclavement soit associé à la contrainte, l'empêchement. La géopolitique ou la géographie des transports traitent ainsi souvent l'enclavement par le biais du désenclavement. Le mouvement de repli semble être mal considéré à quelques exceptions près comme l'érémisme ou la vie religieuse en retrait de la société (clergé régulier). Bien au contraire, nous formulons l'hypothèse selon laquelle l'enclave touristique est un lieu emblématique des aspirations contemporaines en matière de loisirs. De plus, cette « nécessité » de l'enclave se double d'une grande variété des usages et des rôles de l'enclavement. Comme le montreront les observations et les analyses héritées des enquêtes de terrain, le degré d'enclavement de la structure hôtelière fermée serait fonction du différentiel socio-économique et/ou culturel. Au-delà de l'uniformité de fonctionnement des structures hôtelières de type enclave, les usages du lieu, son appropriation par les usagers dépend également de la dynamique, du gradient ouverture-fermeture selon que le différentiel socio-économique et culturel est fort ou faible. Le contexte d'implantation de l'enclave touristique induit paradoxalement différents usages sociaux, économiques ou politiques alors que la standardisation du lieu touristique et son apparente fermeture laissent supposer un fonctionnement « hors-sol » assimilable à une forme d'extraterritorialité tacite. A la manière d'une réaction chimique qui naît du contact de deux composés, l'insertion d'une enclave dans un territoire provoque des situations différentes causées par le profil social, économique et politique du territoire ainsi que par les modes d'appropriation du lieu touristique par la population locale. D'ailleurs, « *le terrain en géographie ressemble plutôt à une éprouvette dont on ne connaîtrait pas toutes les réactions à l'avance* » [GUYOT, 2008, 1] : on tâchera d'analyser les réactions et de déterminer le contenu de chaque éprouvette/terrain.

Afin de tenter de confirmer ou infirmer cette hypothèse, il a fallu s'interroger sur le choix des terrains d'étude. Comme on a commencé à le dire, la tension ouverture-fermeture propre à l'enclave sous-tend une réflexion sur l'altérité et l'identité (ou la familiarité), d'autant plus que le tourisme suppose de se rendre dans des lieux autres, distincts de ceux du quotidien. On a donc fait le choix d'étudier le phénomène d'enclavement touristique dans des lieux qui donnaient l'apparence d'une grande différenciation géographique au regard des aires

de provenance de la plupart des touristes (Europe occidentale et Amérique du Nord en premier lieu), à savoir les îles tropicales.

L'insularité comme la tropicalité sont deux éléments d'altérité *a priori*. Si les terrains à l'étude sont situés dans la zone intertropicale, cette thèse n'est pas pour autant « tropicaliste ». On aura ici à cœur d'analyser le tourisme et ses impacts spatial, social, économique, politique, identitaire : il n'y a guère d'essence tropicale dans tout cela, surtout à considérer les enclaves touristiques qui se présentent comme des lieux cosmopolites, occidentalisés voire extraterritoriaux. Plutôt que de la géographie tropicale ou tropicaliste issue de la géographie coloniale, ce travail universitaire est plutôt à rapprocher d'éléments propres à la géographie du développement. Si le climat et la végétation des Maldives, de la Polynésie française et de la République dominicaine contribuent à leur succès sur le marché touristique, la question du niveau de développement et des écarts de développement entre populations locales et touristes est un élément d'analyse capital. Elle explique certains choix de mise en tourisme et constitue un prisme pertinent pour différencier ces destinations et identifier les situations de dysfonctionnement. Mais en tant qu'espace perçu et imaginé par les touristes, ces destinations sont tropicales au sens plein du terme en ce qu'elles sont censées chacune représenter la quintessence de l'île tropicale. La mise en scène des enclaves touristiques autour d'éléments pensés comme représentatifs de la tropicalité fige l'image des Etats en question et définit parallèlement la tropicalité quitte à se situer dans la droite ligne de stéréotypes coloniaux sur le mode de vie des habitants, une supposée douceur de vivre... Si sur le plan scientifique, le déterminisme naturel, climatique, culturel rend difficile l'usage du terme « tropicalité », la manière dont sont promues les destinations de la zone tropicale à grand renfort de stéréotypes fonde par elle-même une tropicalité touristique. Le regard touristique est tropicaliste au sens où il induit un rapport de domination avec son objet caractérisé par une altérité forte et essentielle [SAID, 1978].

Le choix de terrains insulaires ou archipélagiques procède de raisons similaires : comme les espaces tropicaux, les îles sont objets de mythes encore vivaces aujourd'hui et sensibles dans la communication touristique et l'aménagement des lieux touristiques. Ce double choix ne sous-entend en aucune manière que l'insularité soit assimilée à une modalité de l'enclavement ou que les îles soient par essence isolées. Bien au contraire, l'existence d'un secteur touristique parfois très puissant dans des Etats insulaires, parfois micro-insulaires ou archipélagiques prouve qu'il existe peu de lieux intouchés par le tourisme, et que l'activité

touristique suppose l'accessibilité des destinations, peu importe leur exiguïté ou la distance¹ qui les sépare des foyers émetteurs de touristes. Les enclaves touristiques ne sont pas strictement le fait de territoires insulaires du monde tropical, loin de là. Les structures du Club Med en sont un exemple : les structures hôtelières fermées sont présentes dans les pays cherchant à s'ouvrir au tourisme international de masse, et privilégiant le tourisme balnéaire et l'héliotropisme. L'ensoleillement et la situation en bord de mer sont deux données importantes, notamment parce que les touristes choisissent à la fois ces structures et ces destinations pour des pratiques récréatives de type farniente ou baignade (en mer comme en piscine). Les îles tropicales constituent de ce fait un contexte géographique propice, en raison du climat comme du linéaire côtier important. Par ailleurs, l'île en tant qu'objet géographique se présente comme un rappel de la forme de l'enclave, à moins que ce ne soit l'inverse : la structure hôtelière fermée permet de convoquer et mettre en scène les valeurs associées à l'insularité, notamment l'éloignement et la protection. Parallèlement, l'île est considérée comme un objet littéraire, culturel voire civilisationnel spécifique comme en témoignent différentes manifestations : le salon international du livre insulaire Francophon'îles d'Ouessant, le festival international du film insulaire de l'île de Groix, le festival international du film d'Afrique et des îles... A l'insularité sont attachés des représentations spécifiques, des mythes, des personnages mythiques : l'utopie première de Thomas More, l'île désolée de Robinson Crusoé, celle effrayante du Docteur Moreau. L'île fascine en bien comme en mal. Les hommes ont pu y installer des prisons, des bagnes, des colonies pénitentiaires mais les touristes souhaitent y trouver le paradis sur terre, un paradis retrouvé le temps d'un séjour. L'ouvrage d'Edgar Aubert de la Rüe, *L'homme et les îles*, rend d'ailleurs compte de cette grande variété des fonctions attribuées aux îles. Cette perception favorable, laudative de l'insularité tend à se confondre avec les valeurs associées à la tropicalité, constituant un écheveau difficile à démêler : le climat chaud et ensoleillé, la luxuriance de la végétation sont également les attentes de touristes en mal de dépaysement et pour tout dire, d'exotisme. L'île tropicale –expression presque pléonastique dans le langage courant tant la tropicalité est intuitivement associée à l'insularité– est aux yeux des touristes le parangon de l'altérité et de l'exotisme, ou du moins une des figures archétypales qui propose une rupture nette vis-à-vis du quotidien.

La communication touristique ainsi que la mise en scène des structures hôtelières fermées se sont réapproprié ces représentations et ces désirs de telle sorte que l'on puisse

¹ Toutefois, la distance-temps et la distance-coût peuvent agir comme des freins touristiques dans le choix ou la promotion d'une destination.

dessiner une boucle entre les attentes climatiques, esthétiques, paysagères des touristes et leur intégration dans la conception des lieux et des offres touristiques. L'enclave touristique en milieu tropical insulaire serait un miroir des représentations de l'altérité tropicale et insulaire qu'ont les touristes : cette interprétation des attentes supposées des clients leur convient-elle ? Que donne à voir l'enclave touristique de la destination ? L'enjeu est-il davantage de conforter des stéréotypes exotiques applicables en tout lieu ou bien les structures hôtelières fermées présentent-elles une forme de quintessence de la destination dans tout ce qui fait sa spécificité ? Si l'enclave touristique propose un aperçu de la destination, jusqu'à quel point met-on le touriste face à l'altérité du pays dans lequel il se trouve ? Y a-t-il une perception du différentiel culturel et socio-économique ? Le recours à l'enclavement touristique pourrait se penser comme un moyen de réenchanter l'altérité perdue d'une destination au regard des attentes des touristes ou bien comme une mise à distance d'une altérité que l'on juge trop importante pour des touristes dont les choix témoignent davantage d'un souci de bien-être et de retour sur soi que d'aspirations à la découverte.

Pour tenter de confirmer ou infirmer ces hypothèses de travail, le choix des terrains a été guidé par le souci de la diversité, la recherche de cas « exemplaires ». Les territoires insulaires ou archipélagiques dans la zone intertropicale sont nombreux et la présence d'un secteur touristique qui s'exprime notamment par le recours à des enclaves ne permet pas à lui seul de resserrer suffisamment l'échantillon pour aboutir à un nombre de cas raisonnable à traiter dans le cadre d'une thèse. On s'est donc attachée à dégager trois terrains-types² présentant *a priori* suffisamment de différences relatives au contexte socio-économique ou à l'insertion de l'activité touristique dans le territoire pour tester nos hypothèses de recherche : *« ce qui fait l'originalité d'un cas [...], c'est la configuration originale d'un agencement de faits ou de normes dont l'irréductible hétérogénéité vient interrompre le mouvement habituel d'une prise de décision, le déroulement d'une observation, le cheminement d'une preuve, alors que rien dans la théorie, la doctrine ou la méthode qui guidait au départ la description ou le raisonnement ne laissait prévoir l'objection »* [PASSERON et REVEL, 2005, 15-16].

Le nœud de la problématique étant la question de la relation réciproque entre altérité du territoire et enclavement de la structure touristique, tel un mouvement de balancier, des éléments de proximité culturelle comme la langue peuvent apparaître comme des données qui

² Se limiter à trois enquêtes de terrain a permis de se dégager d'une stricte approche comparative qui aurait été induite par la limitation à deux cas, tout en restant tenable dans le cadre d'une thèse, du point de vue du temps disponible comme du financement des déplacements à l'étranger.

participent au choix de la destination. C'est ainsi que s'est imposée la Polynésie française. Le statut de collectivité française ultramarine ainsi que la pratique du français sont deux éléments de familiarité pour les touristes métropolitains. Si les outremer français n'ont que peu de visibilité sur les médias nationaux ou si la Polynésie française est méconnue (quitte à parfois confondre Tahiti avec Haïti même si le toponyme est universellement connu et fortement évocateur), difficile à localiser, ce statut particulier maintient un lien d'attachement avec la France métropolitaine. Malgré cette méconnaissance, la Polynésie française est portée par la fascination pour les mers du Sud et ses archipels lointains. Les récits des navigateurs et découvreurs comme Bougainville qui fait escale à Tahiti en avril 1768. Ces caractéristiques pourraient constituer des « points forts » de la destination qui la rendraient attractive, en dépit de l'éloignement qui agit comme un frein tant du point de vue de la distance kilométrique, que de la distance-temps ou de la distance-coût. Toutefois, l'éloignement pourrait constituer une valeur ajoutée, telle une surinsularité qui comblerait davantage le désir d'île, cher à Françoise Péron. Comme détaillé en annexe 2, à des fins d'efficacité, l'enquête de terrain s'est déroulée sur les îles où les hôtels étaient les plus nombreux à savoir Tahiti, Moorea et Bora Bora.

Les Maldives s'imposent d'elles-mêmes comme archétype de l'enclavement touristique pensé comme projet économique, social et politique, appliqué à une échelle sans égale. La séparation spatiale de l'activité touristique par le développement d'îles-hôtels est également le fait des Seychelles, autre Etat archipélagique de l'océan Indien. Mais on n'y compte que douze îles-hôtels contre près d'une centaine aux Maldives : la capacité d'accueil est donc bien plus faible. La pénétration du tourisme sur le territoire est d'échelles différentes. De la même manière, les conséquences sociales du tourisme diffèrent fortement : aux Seychelles, les employés peuvent être hébergés avec leur famille au sein des structures hôtelières tandis qu'aux Maldives, le personnel majoritairement masculin vit « en célibataire » de longs mois durant. La qualité de vie des employés est donc plus nettement impactée.

La République dominicaine au sein de notre panel pourrait passer pour un contre-exemple ou un contre-modèle notamment parce que la clientèle est différente. Dans les deux cas précédents, on a affaire à des couples voire plus précisément des *honeymooners* qui s'offrent une prestation touristique haut-de-gamme. Au contraire, la République dominicaine fait partie des destinations bon marché, d'entrée de gamme et à ce titre accessibles aux familles et aux groupes (voyages entre amis, par exemple). Elle diffère également par sa plus grande proximité de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest, les deux principaux foyers émetteurs de touristes. Cette situation géographique plus favorable permettrait d'apporter des éléments de réponse à notre questionnement sur l'éloignement comme frein ou

constitutif de l'attrait de l'insularité. Mais surtout, ce terrain permet de traiter des aspects trop peu présents dans les deux autres cas à l'étude, à savoir la question du tourisme de masse dans un pays en développement notamment les conséquences du côtoiement de la population touristique et la population locale caractérisées par des critères socio-économiques très différents. Cette proximité (empêchée aux Maldives du fait du recours à la ségrégation socio-spatiale) engendre des comportements délictuels et violents (vols, cambriolages). A l'altérité de « décor » (insularité, tropicalité), vient s'ajouter l'altérité « réelle » d'une société : pauvreté, violence, délinquance. L'enclavement n'est donc plus seulement une question de préservation ou de constitution d'un joli lieu mis en scène, mais de sécurité alors que cette question est moins prégnante dans le cas du tourisme aux Maldives ou en Polynésie française. La question de la sécurité des biens et des personnes montre également que l'enclavement est nécessaire. Tout du moins, il s'agirait d'une réponse pragmatique et non plus seulement d'un moyen d'assurer l'entre-soi et les privilèges des clients. Cette dualité inhérente à l'enclavement (fermer pour sécuriser ou fermer pour préserver des prérogatives spécifiques) impacte-t-elle la perception des clients ? La violence et la délinquance constituent-elles des freins ou bien les touristes considèrent-ils que leur sécurité est assurée ? La présence des touristes et le succès de la République dominicaine sur le marché touristique montre bien que celle-ci n'est pas considérée comme suffisamment dangereuse. Mais puisque l'enclavement se justifie notamment du fait de la délinquance, des risques de vol ou d'agression, la perception par les touristes de la fermeture du complexe hôtelier pourrait en être modifiée : la présence de clôtures, de barrières, de gardes est-elle ressentie comme autant de signes de violence potentielle ou au contraire, les touristes se sentent-ils rassurés ? Outre la perception par les touristes de la destination, on a cherché à savoir s'il existait pour les touristes une perception de l'enclavement : la fermeture est-elle seulement ressentie ou est-ce un impensé ? Est-elle la condition du bien-être des touristes et pour quelles raisons, dans quels contextes l'enclavement pourrait-il être mal ressenti ? L'image de ghetto doré se justifie-t-elle ? L'enclave est-elle un lieu considéré comme privilégié et sûr (« doré ») ou un lieu trop clos pour être vivable (« ghetto ») ?

Cette diversité de cas présente l'avantage de recouvrir une diversité d'usages de l'enclavement : séparation des personnes, sécurité, mise en valeur de l'exotisme... L'enclave touristique se présente donc dans des proportions variables comme un objet géographique, socio-économique, politique, bien loin de l'homogénéité que laisse à voir les catalogues touristiques.

La sélection est partielle au sens où des destinations similaires pouvaient être envisagées : les Seychelles plutôt que les Maldives même si selon nous, l'ampleur du développement touristique par les îles-hôtels de manière quantitative (nombre d'îles-hôtels) ou qualitative (isolement du staff, ségrégation socio-spatiale, arrières pensées politiques, morales et religieuses) fait que le choix des Maldives ne pose pas question et constitue un incontournable en la matière. De la même manière, sur le marché touristique, Cuba présente un profil similaire à celui de la République dominicaine (entrée de gamme, existence d'un marché prostitutionnel lié au tourisme, violence et délinquance), et le questionnement sur la relation entre altérité exotique et proximité politique et linguistique à propos de l'attrait des Français de métropole sur la Polynésie française aurait pu être mené sur Hawaï et les Etats fédérés continentaux des Etats-Unis. Il a fallu procéder à des choix. Pour des raisons de temps, de ressources financières et de faisabilité de la thèse, on s'est limitée à trois études de cas qui permettent non pas d'aboutir à une étude exhaustive des formes d'enclavement touristique dans les îles tropicales mais à l'appréhension d'une diversité de cas telle qu'elle permet de penser de manière féconde la notion et les niveaux d'enclavement. Pour autant, comme le montre le tableau récapitulatif proposé en annexe 1, en dépit de terrains « alternatifs », les choix opérés permettent de rendre compte d'une diversité de situation qui ne semble pas de nature à biaiser ni l'enquête de terrain, ni l'interprétation des résultats. Les îles Hawaii et la Polynésie française sont deux destinations radicalement opposées à en juger de manière absolue (effectifs bruts de touristes) ou relative (nombre de touristes par habitant et par an). Les flux touristiques en Polynésie française sont faibles, même au regard de la population contrairement à ce que l'on peut observer aux Hawaii. Il faut toutefois préciser que le tourisme des Etatsuniens est pour beaucoup dans les arrivées comptabilisées : en 2010, les touristes étrangers n'étaient que 2 286 000 soit moins de la moitié des arrivées touristiques totales. Les effectifs touristiques bien plus faibles en Polynésie française sont moins propices pour traiter la question de l'impact social voire sociétal du tourisme. Mais le choix dans notre panel de la République dominicaine permet de corriger ce biais puisque les flux touristiques y sont majeurs : plus de quatre millions de touristes par an. L'intérêt tout particulier de la Polynésie française ne réside pas seulement dans les chiffres du tourisme mais aussi dans la signification de la destination : la fascination qu'exerce « Tahiti » sur les touristes ne se retrouve pas autant dans d'autres destinations pourtant plus fréquentées comme les Fidji ou Guam. Pour ce qui est des Etats archipélagiques de l'océan Indien, le nombre de touristes par habitant n'est pas un critère discriminant : ce sont les effectifs touristiques ainsi que le nombre

d'îles-hôtels qui permettent de marquer le primat des Maldives et donc son intérêt tout particulier pour l'étude de l'enclavement touristique.

Le travail de terrain est au cœur de cette thèse, notamment parce qu'il s'est imposé à la méthodologie qui avait été mise en place préalablement. Le terrain a donc constitué une forme de rite de passage, de mise à l'épreuve du chercheur comme de la méthodologie. On peut rapprocher ce constat du fait que la formation au terrain se fait surtout sur le terrain, et non plus en amont alors même qu'en géographie, le terrain passe pour une injonction disciplinaire [CALBERAC, 2008]. Un des aspects de cette thèse est la perception et la représentation par les touristes de la destination et de l'enclave(ment) touristique. Pour ce faire, il avait été prévu de recourir à des entretiens et des questionnaires (Cf. guide d'entretien en annexe 3). Il s'est avéré que l'entretien par le lien privilégié entre enquêteur et enquêté, permettait d'accéder à une parole plus riche et plus libre. Les questionnaires ont rapidement été abandonnés, d'ailleurs la passation de questionnaire se muait rapidement et intuitivement en entretien semi-directif. Mais ce n'est pas là la moindre des adaptations du protocole de terrain (effectuées dans les premiers temps de la première enquête à Tahiti) : il s'est avéré que les entretiens étaient moins riches et plus redondants que prévu. Alors qu'on envisageait initialement de mettre l'accent sur l'analyse de discours au moyen d'un logiciel de type Alceste ou Sphynx, la très grande similarité des propos (récurrence de la référence au Paradis, par exemple) recueillis a remis en cause cette approche. Au contraire, à l'épreuve du terrain, il est apparu que l'observation des pratiques des touristes permettait de mettre au jour des éléments qui n'apparaissaient pas (du fait de non-dits, de mensonges, d'une volonté d'enjoliver la réalité des pratiques) au fil des entretiens comme la pratique minoritaire de la plage et du lagon ou la limitation des déplacements hors de la structure hôtelière tandis que les touristes avaient tendance à afficher une volonté d'aller au dehors pour visiter et découvrir l'île. S. Guyot liste ainsi les actions du géographe sur son terrain : observer, visiter, se représenter, questionner, assister, participer et recourir à des « *bricolages* » pour adapter la méthodologie au terrain [GUYOT, 2008, 8]. L'observation s'est donc imposée conjointement voire prioritairement au questionnement comme moyen d'accéder à des éléments de réponses. De ce fait, la place des entretiens dans le travail de thèse a été reconsidérée. Il nous a semblé plus fructueux de les utiliser comme des éléments pour confirmer ou infirmer une hypothèse, au même titre que le recours aux photographies ou aux observations de terrain. C'est pourquoi on trouvera au fil de la thèse des encarts reproduisant des passages, parfois longs, d'entretiens

sélectionnés parce qu'ils apparaissent comme représentatifs d'un comportement, d'une pratique ou d'une perception de l'espace³.

D'autres facteurs se sont imposés à nous, qui ont remis en cause à leur tour le choix initial d'une enquête de terrain fondée sur des entretiens. L'enquête aux Maldives en est un bon exemple. Le déroulement des déplacements dans les îles-hôtels n'a pas rendu possible la passation d'entretiens (encart 8, chapitre 2). En particulier, le fait d'avoir été régulièrement accompagnée (ou surveillée ?) par un membre de la direction a empêché dans trois cas sur quatre la possibilité d'approcher les clients des îles-hôtels visitées. Malgré tout, cette donnée imprévue est sans doute révélatrice de l'attention portée au tourisme et à l'image du tourisme aux Maldives sans que l'on sache si l'enjeu est le prestige de l'île-hôtel ou la volonté d'éviter que des Occidentaux puissent médire sur la stratégie de mise en tourisme choisie : si la visite des îles-hôtels et les discussions informelles avec le personnel ont pu être considérées par les directeurs d'hôtels comme des occasions de promouvoir les îles-hôtels, ils ont également pu craindre que les entretiens auprès de touristes permettent de critiquer les structures hôtelières en question.

Les imprévus sont riches d'enseignements même s'ils ont contraint à une série de remises en cause méthodologiques sur le vif. Le protocole de recherche est censé apporter un cadrage et s'adapter au terrain mais le terrain s'impose bien davantage au chercheur, qu'il s'agisse de recueils de propos moins riches que prévu ou d'événements imprévisibles voire extraordinaires qui font apparaître des éléments de réponse voire des questionnements insoupçonnés comme les différentes manières d'être accueillie en tant que chercheur ou une éruption volcanique qui remet au cause la perception du touriste à son lieu de vacances.

Outre l'attention portée à l'observation, on recourra régulièrement à des photographies pour envisager aussi bien la conception des structures hôtelières que leur mise en scène exotique. En raison des échelles considérées, puisque l'on se situe davantage dans le champ de la micro-géographie, la cartographie ne semble pas un outil efficace contrairement au commentaire de photographie qui a le double avantage de pouvoir rendre compte efficacement de l'organisation spatiale effective du lieu comme des perceptions des touristes. La photographie permet de saisir aussi bien les vues, les décors que l'on offre aux clients hébergés, que les lieux vers lesquels les regards ne se tournent pas : contrairement à ce dont rendrait compte une carte ou un plan de masse, des photographies témoignent de ce que l'enclave est comme de ce qu'elle paraît.

³ Le choix de mettre en avant une sélection de passages que l'on commentera ainsi que la très grande redondance des entretiens entre eux expliquent que les retranscriptions ne sont pas produites en annexe.

La sélection des terrains a été faite de telle sorte qu'elle permette d'étudier des structures hôtelières standardisées dans des contextes nationaux ou territoriaux spécifiques et très différenciés. En effet, considérant notre questionnement central selon lequel le degré d'enclavement d'un complexe hôtelier est fonction du degré d'altérité de la destination selon des critères sociaux, économiques, politiques et culturels, il convient de porter une très grande attention à l'implantation, l'ancrage territorial de la structure touristique créée *ex nihilo* dans un milieu donné. Au préalable, on s'attachera à définir ce qu'est une enclave touristique (partie 1). L'objectif du chapitre liminaire est de proposer une approche de l'enclavement touristique dégagée de ses connotations négatives et de l'influence classique de la géopolitique ou de la géographie des transports qui proposent une vision insatisfaisante de l'enclavement pour notre étude. En effet, nombre de travaux assimilent cette situation à un phénomène contraint, entravant la mobilité, tel un problème devant être résolu. L'enclave touristique est un lieu dont le retranchement est choisi et assumé par ses usagers (chapitre 2). Cette approche positive de l'enclavement s'explique notamment par le souci double de l'entre-soi et de la mise à distance de l'Autre différent de soi. Cette dynamique spécifique qui conforte les discontinuités spatiales à l'œuvre dans le processus ou l'état d'enclavement peut passer pour paradoxale dans le contexte du tourisme international (partie 2). La recherche de dépaysement et même d'exotisme au cœur des préoccupations des touristes motivent fortement le choix de la destination. Ce facteur est littéralement visible dans les enclaves puisque leur mise en scène par les choix architecturaux ou l'attention portée à la végétation est censée répondre aux attentes, aux besoins des touristes en matière d'exotisme (chapitre 3). Outre cette forme radicale d'altérité, puisque l'enclave en terre tropicale et insulaire est censée constituer le contre-pied absolu au quotidien de touristes majoritairement issus de contrées continentales et tempérées, la question du rapport à l'autre mériterait d'être grandement nuancée : l'autre dans l'enclave est accepté parce qu'il est suffisamment similaire à soi ou bien qu'il est présent en tant que professionnel, dans le cadre d'une relation de client à membre du personnel. Hors de l'enclave, les cartes sont rebattues (chapitre 4) : comment perçoit-on la population locale ? Sur quels modes s'organise le contact entre l'autre et soi ? Cette mise en relation est-elle seulement possible et à quelles fins ? Ce rapport dual à l'altérité associé à une recherche d'entre-soi rassurant ne s'exprime pas uniquement dans le contexte des enclaves touristiques (partie 3). La situation insulaire semble porter en elle-même ce souci du retour sur soi. Non que l'île soit par essence un territoire isolé, enclavé, mais la figure de l'île par le prisme du tourisme constitue l'objet géographique qui matérialise, qui

« spatialise » cette aspiration au retranchement multiscalair qui trouve son paroxysme par le recours aux constructions sur pilotis, telles d'irréductibles îlots (chapitre 5). Hors du champ du tourisme, on retrouve les mêmes stratégies et les mêmes aspirations en ce qui concerne les enclaves résidentielles et leurs habitants, de telle sorte que la frontière se délite entre structures hôtelières et communautés fermées (chapitre 6). Cette communauté d'intérêt tendrait à prouver que l'enclavement comme manifestation urbanistique et architecturale du désir d'entre-soi est une tendance contemporaine structurelle dans la manière de vivre et d'habiter l'espace.

Partie 1 :

L'enclave comme objet géographique : ses discontinuités et au-delà

Deux phénomènes géographiques, pourtant contradictoires, parcourent le traitement contemporain de l'actualité internationale : d'une part l'érection de murs et les tentations communautaires, d'autre part la mondialisation des flux économiques, migratoires ou touristiques. La dynamique, la dialectique ouverture-fermeture est un constat. Que l'on songe par exemple à *L'éloge des frontières*, ouvrage dans lequel Régis Debray [2010] raille le discours apologétique du sans-frontiérisme et d'un monde sans frontières alors même que l'on constate leur renaissance.

Si des frontières continuent de se tracer, elles se déploient également sur des modes et en des lieux différents. Elles ne sont plus seulement ces lignes –ou ces zones, comme la DMZ entre les deux Corée– qui font les cartes politiques du monde : « *Les frontières sont des structures spatiales élémentaires, de forme linéaire, à fonction de discontinuité géopolitique et de marquage, de repère, sur les trois registres du réel, du symbolique et de l'imaginaire* » [FOUCHER, 1991]. Réel, imaginaire, symbolique et géopolitique, les enclaves touristiques relèvent conjointement de ces registres et sont également une manifestation du déplacement et de la projection de frontières vers de nouveaux lieux.

Au cours des chapitres liminaires, il sera en effet question de murs, de frontières, de séparations : l'enclave touristique apparaît comme un lieu clôt de toutes parts, ceint par sa frontière. Un des objectifs de cette thèse est d'étudier ce qui se joue à la frontière de l'enclave et en ses abords. Afin d'asseoir notre démonstration, les chapitres liminaires tendront à prouver le bien-fondé de l'emploi des termes « enclave » et « enclavement » au sujet des structures hôtelières fermées. Parallèlement, ce sera l'occasion de corriger l'approche traditionnelle de l'enclavement généralement marquée du sceau de la géopolitique ou de la géographie des transports : les structures que nous étudions ici se fondent sur une série de discontinuités, la plupart du temps prévues et organisées puisqu'elles concourent à la mise en scène de ces lieux touristiques spécifiques mais la dimension anthropique ainsi que les pratiques spatiales peuvent venir moduler la fermeture structurelle de l'enclave.

En effet, l'enclave touristique remet en question l'enclavement. Ce sera l'occasion de détailler les discontinuités à l'œuvre et d'établir les prémices d'une approche de l'enclavement adaptée à une nouvelle donne : l'appétence potentielle de touristes pour le repli. L'expression fréquente de « ghetto doré » que l'on emploie à propos du tourisme d'enclave s'avère toutefois inexacte. Elle a également l'inconvénient de donner une image uniforme à des lieux, certes standardisés, mais où se jouent de multiples interactions variables selon le contexte politique, économique, culturel... Par ailleurs, l'appellation de « ghetto

doré » a une connotation péjorative, qu'on l'applique au tourisme [MIT, 2001] ou aux quartiers chics et généralement sécurisés comme la villa Montmorency dans le XVI^e arrondissement de Paris [PINCON et PINCON-CHARLOT, 2007]. Les *gated communities* passent également pour des lieux clos, réservés à une élite. Il serait toutefois inexact d'assimiler strictement l'enclave touristique à la délocalisation ou au pendant ludique de la *gated community* bien que de nombreuses dynamiques soient communes aux structures hôtelières et aux communautés fermées : s'il est vrai que l'une des raisons de l'enclavement est une exigence de sécurité, sa fonction première est la séparation de populations aux profils économique, social et culturel différents (Cf. chapitre 2). S'il s'avère que l'enclave touristique est un « lieu-produit » bien conçu et répondant à une demande précise de détente, de récréation [MIT, 2002] selon une mise en scène exotique, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une structure conçue *ex nihilo* similaire au comptoir [*ibid.*].

Le chapitre 1 permettra de jeter les bases d'une approche de l'enclavement débarrassée de ses connotations et de son acception géopolitique : l'enclave comme objet géographique est, dans son application au tourisme, une structure à la perméabilité et aux usages variables selon les contextes régionaux ou nationaux. Le chapitre 2 sera l'occasion de remettre en question les stéréotypes relatifs au tourisme d'enclave afin de prouver qu'il s'agit d'un procédé (d'un processus) nécessaire et efficace d'organisation de l'espace.

1. Les discontinuités à l'œuvre

Etudier l'enclavement dans de petits territoires insulaires –et même dans des milieux où l'île et l'enclave se confondent du fait de la micro-insularité– voilà une proposition qui peut surprendre. Alors que l'on parle habituellement de situation d'enclavement pour des Etats continentaux enchâssés, sans littoraux, ou comme d'une contrainte à l'homme et ses déplacements, l'approche présentée ci-après en sera un contrepoint. L'objectif de ce chapitre, et même de l'ensemble de ce travail de recherche, est d'asseoir une définition ouverte et « affirmative » de l'enclavement, s'affranchissant des considérations usuelles (mais bien entendu justes) et restrictives autour de ce concept⁴.

Les lieux proposés à l'étude ici relèvent de la micro-géographie⁵ : il s'agit de domaines hôteliers répondant à l'éventail des besoins (ou désirs) premiers du touriste en mal d'exotisme. L'activité touristique suppose l'accessibilité, d'autant plus dans les cas que nous présenterons : l'émergence des destinations tropicales dans le tourisme international se fonde sur la réduction de la distance-temps et de la distance-coût du transport aérien. N'est-ce donc pas dévoyer le terme d'enclavement que de l'employer pour traiter des pratiques spatiales dans des destinations desservies par les vols quotidiens ? Est-il légitime de convoquer ce terme plutôt connoté pour évoquer des pratiques relevant d'un choix (d'un luxe ?) et non pas d'une contrainte ? Le terme « enclavement » comme on le verra n'est pas porteur en lui-même des aspects péjoratifs de sa définition : c'est l'usage qui les a fixés. Il est alors acceptable et cohérent de tenter d'appréhender tant le processus que l'état d'enclavement sous un angle différent.

⁴ Tandis que la notion relève de la connaissance intuitive, le concept est la représentation abstraite par l'esprit humain de l'objet qu'il considère. La notion permet de connaître quand le concept est une grille d'analyse servant à reconnaître. De ce fait, il nous semble fondé de parler de l'enclavement comme d'un concept plus que comme une notion. Par ailleurs, l'objectif de ce chapitre est de mettre au jour la trame constitutive de l'enclavement, au-delà de son application au tourisme.

⁵ L'approche multi-scalaire complètera l'étude micro-géographique des structures touristiques fermées : les enclaves et l'expression de l'enclavement diffère selon les destinations en raison de particularités nationales (gouvernance, niveau de développement, différentiel culturel...).

Notre approche de l'enclavement reposera sur deux piliers : la mise au jour des discontinuités repérables dans le temps et l'espace de la structure touristique étudiée d'une part, et les pratiques spatiales témoignant d'une tendance forte au retranchement d'autre part. Nous verrons en effet que l'enclavement se définit, classiquement, par la difficulté posée à la mobilité mais aussi par le choix délibéré d'une restriction voire d'une absence de fréquentation du territoire hors de l'enclave.

1.1. Enclavement : exclusion et inclusion

Nommer un objet spatial est une tâche complexe : à chaque dénomination correspond une série de connotations ainsi qu'un héritage géographique spécifique. Il en va de même pour les structures hôtelières et touristiques s'appuyant sur des discontinuités. Pour court-circuiter cette longue et lourde périphrase, on pourrait employer le terme –plus englobant– de comptoir [MIT, 2002] défini comme un « *type de lieu touristique maîtrisé par un acteur, promoteur en général. Lieu fermé où s'applique une réglementation spécifique et au sein duquel la fonction d'hébergement est essentielle. Aucune population permanente n'y réside* » [ibid, p.299]. Là, on ne trouve aucune mention à la différenciation spatiale. L'accent est mis sur l'usage du lieu pourtant, les hôtels-clubs comme les parcs d'attraction sont éligibles à cette définition et s'appuient tous deux sur une mise en scène forte de l'espace. Nous y reviendrons d'ailleurs plus longuement en deuxième partie. Toutefois, la « fermeture » inhérente au comptoir ainsi que la résonance, coloniale notamment, de ce terme en fait un substantif intéressant pour traiter de ce que nous appelons enclave(ment) touristique. Un comptoir colonial peut être défini comme la projection distincte d'un Etat, d'une firme ou d'une compagnie dans un territoire lointain et différent. Que l'on songe par exemple aux comptoirs français aux Indes. Par ailleurs, les historiens rappellent que le fonctionnement des colonies (françaises) n'était pas fondé sur le métissage [RIVET, in RIOUX, 2007]. Cette séparation des populations au sein d'un même territoire entre la ville coloniale et les zones d'habitat indigène rappelle également les pratiques spatiales dans et autour de la structure hôtelière fermée comme nous le verrons dans les chapitres suivants. Le parallèle entre tourisme et colonisation peut être poussé plus avant et est par ailleurs bien connu, notamment depuis les *Nouvelles colonies de vacances ?* de Georges Cazes. Toutefois, nous nous limiterons ici à pointer les éléments intéressants d'un rapprochement entre la figure du comptoir et les lieux à l'étude que sont les structures hôtelières fermées. Etant donné que le terme « comptoir » recouvre des réalités et concerne des lieux bien différents, il apparaît plus efficace d'opter pour « l'enclave », plus spécifique en ce qu'il désigne un type de comptoir touristique (les parcs d'attraction par exemple, en sont un autre).

1.1.1. Légitimer l'usage du terme « enclavement »

La difficulté à employer le mot « enclave » vient principalement de la manière dont il est employé habituellement, dans le langage courant comme en géographie. Dans les *Mots de*

la géographie [BRUNET, FERRAS, THERY, 1995, p.184] les auteurs en citent les principales figures : « *Territoire ou fraction de territoire entièrement situé à l'intérieur d'un autre [...] Situation d'une unité qui opère de façon autonome par rapport à son environnement immédiat, mais en relation suivie avec un partenaire extérieur [...] situation de territoires mal desservis [...]. On appelle aussi Etat enclavé (angl. landlocked) un Etat dépourvu de rivage maritime [...]* ». En langue française, on peut donc employer le même terme pour traiter de l'enclave angolaise de Cabinda, l'enclave des Papes dans la Drôme (Valréas), la situation du Lesotho enserré dans l'Afrique du Sud, la Mongolie sans rivages⁶ ou de villes en situation de déprise⁷, prétendument enclavées.

Jacques Lévy [*in* LEVY & LUSSAULT, 2003, p.309sq] définit l'enclavement de manière plus globale, « *comme un contraire de l'ubiquité* », une « *configuration dans laquelle une réalité géographique est séparée d'autres réalités par une distance infinie* ». S'affranchissant d'une définition par le milieu naturel (présence/absence de littoraux) ou d'une approche géopolitique (inclusions étatiques propices à des conflits), là est l'intérêt de l'usage – peut-être moins classique – du terme enclavement : il s'agit d'un processus et d'un résultat où se combinent distance et côtoiement. D'autre part, une enclave désigne en géologie l'inclusion d'une roche dans une autre. Nous serons par la suite amenée à retravailler et réemployer ce rapprochement entre enclavement et inclusion.

Un détour par la base FRANCIS⁸ montre d'ailleurs bien que la géopolitique et la géographie des transports tiennent le haut du pavé pour ce qui est de l'emploi des termes enclave ou enclavement. Les incongruités géographiques comme Melilla, Ceuta, Macao mais surtout Kaliningrad – étude de cas la plus récurrente – figurent parmi les sujets les plus fréquents et correspondent à ce que les anglophones nomment *land-locking*. Puisqu'enclavement sous-entend distance et éloignement, un autre type de résultats apparaît très nettement : nombre d'articles scientifiques traitent du désenclavement. Il s'agit plutôt d'une chasse gardée de géographes du développement, africanistes notamment : la plupart des études de cas portent sur des régions, villes, ports d'Afrique (de l'ouest). Par comparaison,

⁶ Ainsi l'article « Sur la route du désenclavement » traduit et reproduit par le *Courrier International* traite-t-il d'un Etat sans littoral : le Laos. L'article évoque plus particulièrement les opérations de coopération avec la Thaïlande ainsi que de l'avenir du Laos comme possible carrefour entre l'Asie du Sud-Est et la Chine. <http://www.courrierinternational.com/article/2011/03/17/sur-la-route-du-desenclavement>

⁷ La nécessité du désenclavement de villes ou de régions est thème récurrent dans la presse française qui réapparaît à la faveur de grands travaux (constructions d'autoroutes, d'ouvrages d'art) ou en période électorale. Pour ne citer qu'un exemple, cet article sur l'avenir sombre de Saint-Dizier, où l'inconvénient de l'enclavement est cité dès les premières lignes. <http://www.rue89.com/2011/01/03/bienvenue-a-saint-dizier-la-ville-de-champagne-ardenne-qui-fond-183163>

⁸ A partir des résultats de la recherche « enclave OR enclavement ».

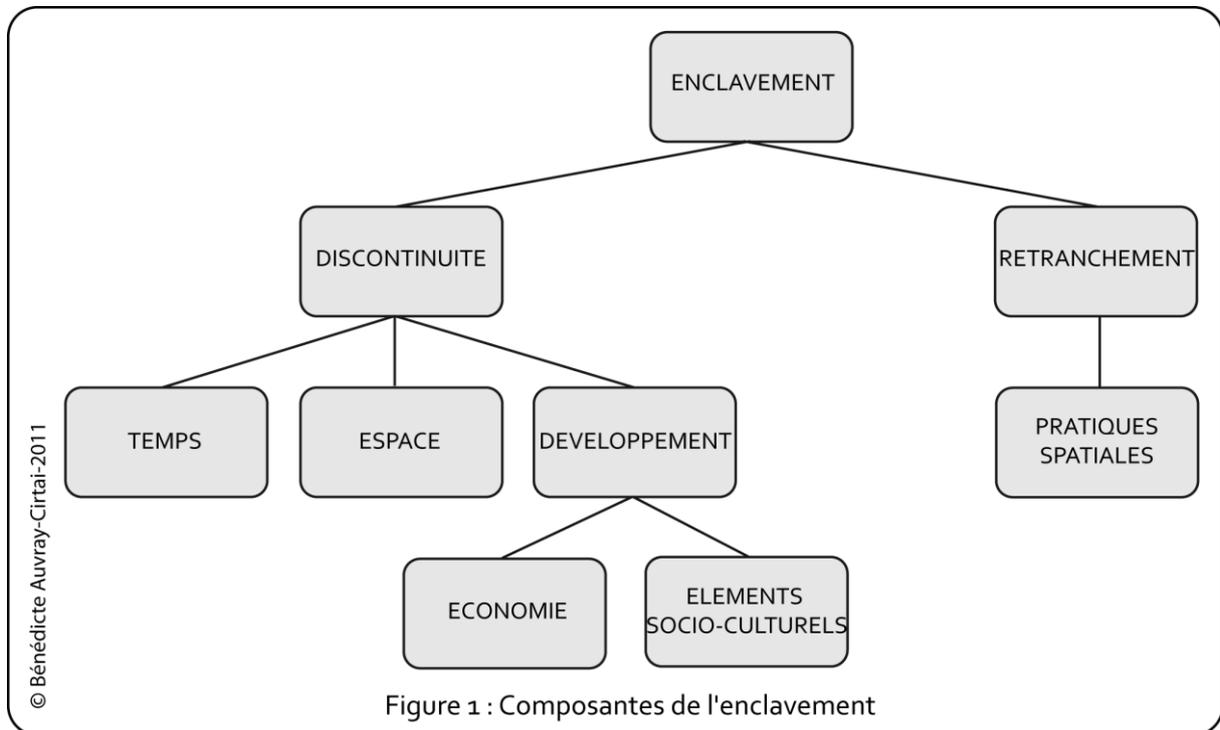
l'apparition de notices bibliographiques telles que « Les Préalpes méridionales sont-elles enclavées ? » ou « La ville de Digne est-elle enclavée ? » est assez surprenante et l'on peut d'ailleurs se demander si le terme d'enclave ou d'enclavement n'est pas galvaudé s'il est employé pour traiter de villes africaines, de confins d'Asie centrale, de régions françaises en repli, ou de structures touristiques comme c'est le cas durant cette thèse. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de voir que dans le champ de la géographie, l'enclavement apparaît en pratique généralement comme une entrave aux déplacements et activités anthropiques mais également comme l'état temporaire d'un territoire que l'on destine semble-t-il nécessairement à l'ouverture (au désenclavement) par le biais de l'amélioration des infrastructures de transport ou la promotion des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). L'association de l'enclavement à un phénomène gênant, difficile, devant être résolu rapidement se retrouve également en médecine. En obstétrique, on parle ainsi d'enclavement pour désigner la situation dans laquelle la tête du fœtus reste bloquée durant l'accouchement.

Quel que soit le champ lexical, le domaine d'application, l'usage voudrait donc que l'enclavement soit un processus (ou un état) nuisible, dangereux, pour le moins insatisfaisant. Un détour, ou plutôt un retour, par l'étymologie fait apparaître une réalité plus simple. Le radical des termes enclavement ou enclave est en latin *clavis*, tiré du grec κλεισ ou κλαισ. Tous peuvent aussi bien désigner, selon leurs acceptions principales, une clé ou un verrou. κλεισ est également le crochet d'une agrafe. Il s'agit à chaque fois d'objets servant à fermer mais aussi, logiquement, à ouvrir : l'enclave et l'enclavement portent donc en eux-mêmes le principe d'ouverture, de porosité, de variabilité de la fermeture. La possibilité d'ouverture comme de fermeture est sous-jacente. L'enclave pourrait donc se concevoir théoriquement comme un lieu tout autant fermé et contrôlé qu'ouvert et accessible.

1.1.2. Détailler l'enclavement

L'enclave en tant qu'objet et l'enclavement, à la fois processus et résultat, sont des termes difficiles à manier car ils recouvrent des significations et des connotations différentes. Afin de faciliter par la suite l'emploi de ces termes, il convient de déterminer la manière dont nous les définissons dans le cadre du tourisme. Par commodité, enclave sera le substantif de choix pour nommer les structures destinées à l'activité touristique proposant hébergement, restauration, et activité de loisirs : le *resort* en est l'archétype en ce que ces services sont

généralement inclus dans le forfait de base⁹. Comme nous l'avons vu précédemment, le terme comptoir en géographie du tourisme recouvre en partie cette réalité géographique.



A des fins de précision et de clarté, nous distinguerons deux moteurs constitutifs de l'enclavement à savoir les discontinuités et le retranchement, comme on peut le voir sur la figure 1 ci-dessus. Dans son application au tourisme tout du moins, il apparaît en effet que l'enclavement naît de différents éléments. Le motif de la discontinuité est sans doute le plus évident car certaines de ces traces sont visibles dans la structure même de l'enclave touristique. Comme on aura l'occasion de le voir (dans le chapitre 2 par exemple), l'enclavement confinant parfois à l'extraterritorialité, l'enclave touristique remet en question la gouvernance et la souveraineté des Etats. Toutefois, le terme discontinuité doit être appréhendé largement, ne constituant pas un synonyme ou une métonymie de la frontière : « *les discontinuités ne sont pas seulement ces limites nettement indiquées sur les cartes et appartenant à l'espace d'encadrement. Il peut s'agir aussi de formes spatiales provenant d'une rupture dans l'évolution d'un phénomène* » [GAY, 2004, 7]. L'enclave touristique en tant que structure est repérable spatialement : c'est un objet architectural distinct (Cf. *infra*,

⁹ Le terme *resort* est couramment utilisé pour désigner les complexes hôteliers, qu'il s'agisse des structures proposant des offres *all inclusive* au client ou bien des luxueuses structures que l'on trouve en Polynésie française. Dans ce dernier cas, les activités de loisirs proposées sont bien moins nombreuses et la restauration n'est pas nécessairement incluse dans l'offre.

planche 1). Outre cette rupture spatiale et paysagère, la conception ex nihilo du site y ajoute la rupture temporelle. L'enclave comme lieu et l'enclavement comme concept se fondent en partie mais très fortement sur le motif récurrent et structurant de la discontinuité. La différenciation spatiale inhérente à l'enclave et l'enclavement provient notamment d'une série de ruptures, de décalages entre le lieu enclavé et son environnement. Pour ce qui concerne la mise en tourisme, on peut penser plus précisément aux éléments relatifs au différentiel culturel et socio-économique qui sont les plus spécifiques car il s'agit d'une conséquence logique du « désir d'ailleurs » formulé par les touristes. L'écart socio-économique est, d'un point de vue plus pragmatique, une des conditions fondamentales de la rentabilité de la structure touristique, d'autant plus lorsque les offres suivent le modèle du tout-inclus ou *all inclusive*¹⁰ qui permet de maintenir une clientèle captive par défaut : les sorties hors de l'enclave relèvent davantage de l'envie que du besoin.

Comme nous le verrons, l'Amérique du Nord, l'Europe –en premier lieu de l'Ouest– et l'Asie d'Extrême-Orient sont les principaux foyers émetteurs de touristes vers les destinations à l'étude qu'il s'agisse des îles tropicales dans leur ensemble ou plus particulièrement des territoires ayant fait l'objet d'une enquête de terrain : chaque année, les classements de l'OMT confirment l'importance des pays de la Triade en tant que récepteurs et émetteurs de touristes. Les pays ou territoires récepteurs, dans le cas des îles tropicales, ont généralement des niveaux de développement inférieurs –expliquant notamment l'existence d'offres avantageuses de type forfait tout inclus– même si de ce point de vue dans notre panel, la Polynésie française fait exception. Cette faiblesse relative et variable du niveau de développement des îles tropicales est notamment imputable au facteur historique de la colonisation et du déroulement de la décolonisation. On a affaire à des relations passées ou persistantes de dépendance Nord-Sud. D'ailleurs, le bassin caribéen et le Pacifique Sud sont deux espaces au sein desquels le processus d'autonomie et d'indépendance n'est pas achevé. La diversité des statuts exprime la variété des formes de souveraineté partagée. Le différentiel socioculturel explique quant à lui, au moins en partie, les flux touristiques : la représentation de différences culturelles est un des motifs de départ vers les destinations (Cf. partie 2). Enfin, les ruses spatiales et temporelles pour renforcer le décalage entre l'enclave et son environnement seront détaillées au cours de paragraphes suivants.

¹⁰ Une offre tout compris inclut « seulement » l'hébergement, les repas et les animations. Le *all inclusive* va au-delà en comprenant également les boissons alcoolisées et la restauration hors des heures de repas habituelles (extras alimentaires de type *snack*) [WERMES, in REAU, 2007]

Le retranchement désigne quant à lui l'enclavement à l'origine des pratiques spatiales des touristes ou plutôt la restriction des pratiques spatiales à l'échelle de l'enclave, motivée par le fait que l'enclave est conçue pour se suffire à elle-même, proposant en un même lieu hébergement, restauration et activités de loisirs. A moins d'en ressentir l'envie, le client n'a nul besoin d'aller au-delà de l'enclave. Les clients des structures touristiques que nous étudions ici et appelons « enclavées » en sont des acteurs de premier ordre. En effet, le peu d'appétence des clients pour des activités hors de la structure est un des éléments qui marquent le fort différentiel entre la structure et son environnement. On pourrait arguer que l'activité touristique engendre logiquement ce type de fonctionnement et cette coprésence entre habitants et touristes qui se croisent et de côtoient plus qu'ils ne se mêlent et n'échangent. Le but n'est pas ici de critiquer cette forme de tourisme ni le fait qu'il puisse s'agir de tourisme d'enclave de masse (République dominicaine, notamment). Par ailleurs, il est difficile de tenir un discours critique sur le fonctionnement et les impacts des enclaves touristiques sans en revenir à l'opposition maintenant datée [URBAIN, 1991] entre voyageurs au rôle de pionniers dans la distinction, et touristes suiveurs en masse [BOURDIEU ; MENDRAS & FORSE, 1991 ; BOYER, 1999]. J-D. Urbain dans son ouvrage *L'idiot du voyage* a travaillé et déconstruit cette opposition supposée entre touristes et voyageurs, qui parcourt la littérature. Le voyageur est censé être une figure noble du tourisme et presque de l'exploration, à l'affût de nouvelles pratiques, et défrichant un terrain inexploré ou à défaut peu connu tandis que le touriste ne fait que suivre une tendance et un groupe. Suivismes, bêtises, nombres sont les avatars du touriste alors que le voyageur a les vertus du pionnier solitaire qui s'imprègne. Le tourisme en enclaves s'est débarrassé de ce complexe vis-à-vis de pratiques touristiques plus valorisantes socialement : les jeux d'entre-soi entrent en résonance avec les pratiques de bien-être (spa par exemple) qui se diffusent très largement dans l'hôtellerie. Mais comme on le verra à travers l'étude de passages d'entretiens auprès de touristes, il semble parfois demeurer une forme de gêne à l'évocation d'un séjour en structure hôtelière fermée même si la plupart des touristes mettent en avant la sécurité et la tranquillité d'esprit garanties par le recours à l'enclavement.

Tenir un discours critique voire bien-pensant à propos des usagers des enclaves touristiques est dommageable dans le cadre scientifique. Alors que l'argument de l'opposition supposée entre touriste et voyageur a été battue en brèche et ne semblait plus faire débat dans la recherche francophone en tourisme, il apparaît toutefois que la médiatisation du développement durable (axée très fortement sur le pilier écologique), l'émergence du

tourisme durable ringardisent et « donnent un coup de vieux » au tourisme d'enclave que l'on ne parvient toujours pas à détacher du « bronzer idiot »¹¹.

1.2. Le marquage de l'espace : les ruses architecturales

Si d'après la définition de J. Lévy (*Cf. supra*), l'enclavement suppose une « *distance infinie* », dans le cas des enclaves touristiques il s'agit davantage de distance culturelle ou socioéconomique que de distance géométrique puisque d'un point de vue spatial, l'enclave est enserrée dans un territoire, tout en étant strictement bornée. Mais la structure touristique est organisée afin de donner l'impression de la mise à distance d'un territoire prêtant peu à la rêverie insulaire : si les murs ou les taillis permettent de préserver les clients des regards des curieux, ces procédés sont tout autant utiles pour rendre invisible la trivialité du quotidien des habitants.

Le *Méridien Tahiti* est un exemple de cette distanciation fictive. La structure hôtelière est organisée de manière à créer une impression d'éloignement et d'intimité. La route de ceinture n'est distante que de 200 m à peine. Pourtant, rien ne laisse présager que l'hôtel est proche d'un axe d'autant plus fréquenté que la commune de Punaauia où l'enclave se situe, n'est qu'à une quinzaine de kilomètres de Papeete. La vue aérienne sur la planche 1 montre d'ailleurs bien que cette portion du littoral est particulièrement bâtie : la concentration de l'habitat sur une bande côtière est repérable dans toutes les îles polynésiennes où le relief est escarpé lorsque les flancs du volcan n'ont pas encore été érodés (c'est le cas pour Tahiti, Moorea et Bora Bora : on ne bâtit pas « dans la montagne »). La prédilection de la localisation littorale est confortée par la relative proximité de Papeete¹² : l'hôtel présenté ici est somme toute dans une situation périurbaine, loin du *topos* de l'île déserte attendue par les touristes, et suggérée par la mise en scène de l'hôtel.

¹¹ La recherche sur le développement et le tourisme durables ne constitue pas une charge unanime à l'encontre du tourisme d'enclave, loin s'en faut. Des chercheurs remettent en cause le bien-fondé de l'opposition tourisme de masse-écotourisme à l'instar de F. DEPREST [1997] ou F. DEWAILLY [1997] qui voit en l'écotourisme un nouvel avatar du tourisme de masse permettant de le diffuser dans des lieux précédemment intouchés.

¹² On pourrait ajouter que l'hôtel *Méridien Tahiti* n'est qu'à 10 km de l'aéroport international de Faaa, ce qui en fait un hébergement de choix pour le personnel navigant de vol en escale, d'autant plus que les *Méridien* étaient initialement les hôtels destinés au personnel d'Air France puisque cette chaîne hôtelière appartenait initialement à la compagnie aérienne.

La pratique touristique se fonde en partie sur le décalage vis-à-vis du quotidien. La définition pourtant très critiquable et très critiquée du tourisme par l'OMT le mentionne : « *Le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires* » [OMT, non daté, 1] ledit environnement habituel étant entendu comme la « *zone géographique (pas forcément contiguë) à l'intérieur de laquelle une personne mène ses activités quotidiennes habituelles* » [ibid.]. La différenciation du tourisme vis-à-vis du quotidien concerne la localisation mais également la pratique touristique grâce au « hors quotidien » (Cf. MIT, 2002 ; STOCK, 2004, 2005, 2006 notamment) : « *En effet, un certain nombre de pratiques a pour fonction la mise à distance du quotidien, ce qui est sans doute facilité par des lieux qui sont très différents de ceux du quotidien. C'est le cas des lieux que fréquentent les individus en tant que touristes* » [STOCK, 2005]. Cette manière différente d'être au monde durant un temps donné suppose donc également de l'être dans des lieux différents et inhabituels, insolites¹³. Comme on va le voir, l'enclavement est un moyen pour répondre à l'injonction du hors-quotidien et pallier dans le même temps la proximité sur un même territoire entre lieu touristique et lieux du quotidien (fréquentés par la population locale).

Pour en revenir plus précisément à l'exemple de l'hôtel Méridien de Tahiti, on remarquera conjointement sa localisation en bordure de route (surlignée en jaune dans la planche 1) dans une zone habitée, ainsi que la matérialisation du repli par l'orientation du bâti vers le lagon. En effet, la polarisation du bâtiment au toit en pagode (abritant principalement la réception et les suites, étant donné que les bungalows sur pilotis sont peu nombreux) autour de la piscine et vers le large montre une volonté de fermeture, de privatisation de l'espace – alors même que l'entrée n'est pas contrôlée : touristes extérieurs et résidents tahitiens accèdent librement aux bars, restaurants ou à la plage. Le marquage de la discontinuité spatiale est ici de l'ordre du symbole : la clôture de l'hôtel est une mise en scène et ne répond pas à une exigence de sécurisation¹⁴.

¹³ En remontant le fil de l'étymologie latine, *insolitus* signifie dans ses acceptions principales : inaccoutumé, dont on n'a pas l'habitude, insolite, étrange. L'insolite est hors-quotidien.

¹⁴ Les hôtels classés sont encore peu confrontés à la petite délinquance : seuls des chiens errants sur les plages peuvent constituer à l'occasion une altérité dangereuse aux yeux des touristes (d'après entretien avec un *hotel manager*).



Planche 1 : Ruses architecturales au Méridien Tahiti

Malgré le décor qui est donné à voir (*Cf.* vignette de la piscine sur la planche 1) en jouant voire en surjouant l'île tropicale et en mettant en scène la piscine comme une plage de sable blanc à quelques mètres seulement de la véritable –mais néanmoins– artificielle plage de sable clair, l'hôtel est de tout point de vue accessible (entrée non contrôlée, proximité de la route de ceinture) et prend place dans un milieu anthropisé. D'ailleurs, l'entrée du domaine touristique marque symboliquement une discontinuité spatiale. Comme on peut le voir sur les clichés ci-dessus, le nom de l'hôtel devient un emblème, promesse d'altérité, d'exotisme mais surtout confirmation des attentes des clients : ici, on met en avant le brut et le naturel mais de manière soignée, élégante. La décoration comme la construction emploient bois, pierres non taillées et palmiers. Ce paradoxe est à l'image de tous ceux que l'on rencontrera durant l'étude des enclaves touristiques : familiarité et altérité, confort (ou luxe) et nature intouchée... La végétation luxuriante (irriguée) ou les larges panneaux de bois sont les

marqueurs d'une frontière, d'autant plus que l'on aperçoit en arrière-plan des clôtures ou des buissons qui viennent ceindre la structure touristique : les bâtiments sont invisibles, cachés par la végétation. De plus, la voie d'accès empruntée par les taxis et les navettes pour acheminer les touristes décrit une large courbe, permettant de feindre un chemin plus long et de préserver la surprise de la découverte de l'hôtel : le cœur vivant de l'hôtel est spatialement proche mais visuellement lointain afin de garantir une impression de privatisation de l'espace pour la clientèle (aisée) en attente de calme et d'intimité¹⁵. Ce n'est véritablement que le bâtiment de réception qui marque l'entrée dans les lieux destinés aux touristes clients : la zone entre la route de ceinture et l'accueil n'est enfin de compte d'un espace de circulation pour le personnel, les taxis, les prestataires de services, un espace d'entre-deux, partie intégrante du *resort* mais davantage utilitaire que pratiqué des clients.

Outre les procédés cités ci-dessus qui permettent de marquer la distinction entre le dedans et le dehors de l'enclave, son caractère exclusif et privé est renforcé par l'orientation du bâti (Cf. planche 1 ci-dessus). Comme on a commencé à le voir, les structures hôtelières étudiées sont destinées un public restreint, et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit de destinations et/ou de structures haut-de-gamme : très majoritairement, il s'agit d'une clientèle issue des « Nords » (Europe occidentale, Amérique du Nord). La localisation des enclaves dans des pays en développement renforce cet écart socioéconomique et partant l'élitisme sous-jacent du tourisme d'enclave : l'enclave touristique est un lieu excluant et dans lequel les prérogatives des clients se doivent d'être préservées. L'architecture en témoigne et reflète la recherche d'entre-soi. L'orientation du bâti semble avoir deux finalités : conforter la différenciation spatiale vis-à-vis de « l'au-delà » de la structure touristique et orienter le regard vers le cœur de l'hôtel en renforçant l'entre-soi. La photographie ci-dessous prise dans un hôtel 5 étoiles de Bora Bora est une illustration de cette polarisation du regard et de l'espace. On voit au premier plan les tables et les chaises du bar ou du restaurant qui jouxte la piscine. La plupart des sièges sont d'ailleurs orientés vers le lagon qui semble délimité par les deux séries de bungalows sur pilotis ainsi que les *motu*¹⁶ en arrière-plan.

Cette organisation de l'espace est tout à fait classique dans les enclaves touristiques : le bar-restaurant et la piscine adjacente avec vue sur le lagon ou la mer forment le cœur de *resort* et sont les espaces les plus pratiqués de l'enclave. Même si quelques transats sont alignés sur le liseré de sable blanc, la photographie ne donne aucun indice quant à une

¹⁵ C'est justement l'intimité ou la tranquillité qui ont été invoquées par la direction des hôtels approchés pour refuser la passation d'entretiens auprès de clients au sein des structures hôtelières.

¹⁶ *Motu* (*reo maohi*) signifie île. Il sert plus particulièrement à désigner les îlots coralliens au large des îles principales. Ce terme est par ailleurs rentré dans le vocabulaire géomorphologique international.

pratique du lagon ou de la plage de la part des clients. Comme il est d'usage, la piscine à débordement se confond dans la perspective de la plage et de l'océan, le palmier en arrière-plan venant parachever cette vue représentative des attentes et des pratiques spatiales des clients.



Photo 1 : Le lagon au coeur de la structure hôtelière

Si l'espace est organisé de manière à surjouer l'éloignement et la discontinuité, d'autres procédés existent qui sont nettement plus visibles à savoir les délimitations strictes du domaine hôtelier (barrières et clôtures notamment). Elles sont à peine perceptibles à l'entrée des enclaves – en arrière-plan de l'enseigne du *Méridien Tahiti* par exemple – parce qu'elles sont camouflées par de la végétation. Vus de routes passantes, les murs sont couverts de plantes grimpantes ou érigés de manière à contribuer à l'image de marque de l'hôtel (murs de pierres brunes à l'allure brute, par exemple) tandis que des rangées décrépies de parpaings ceignent de manière beaucoup plus sobre les hôtels à l'abri du regard des clients, rappelant l'opposition goffmanienne [GOFFMAN, 1973] entre la « *région antérieure* », lieu de la représentation, et la « *région postérieure* » telle la coulisse¹⁷. Cette obsession du repli et de la clôture n'a pas pour objectif premier de favoriser l'entre-soi des touristes – sauf peut-être dans

¹⁷ La réflexion sur l'enclave touristique comme un lieu théâtral constitué d'une scène et de coulisse sera développé plus avant au cours du chapitre 3.

le cas polynésien comme on le verra dans un chapitre suivant – mais de veiller à leur sécurité. Les murs se doublent bien souvent d'une barrière sanitaire [GAY, 2000] : en zone tropicale la démoustication permet de contribuer au bien-être des clients et de lutter contre les maladies transmises par les moustiques comme la dengue ou le paludisme : leur forte prévalence ou l'apparition d'épidémies nuit au tourisme ou complique son déroulement. On pense notamment aux mesures de sécurité sanitaire dans les aéroports comme la mise en quarantaine et le recours à des caméras infrarouge pour détecter les cas de grippe A H1N1 en 2009. Plus prosaïquement, un séjour sans piqûres de moustiques est également appréciable. Mais c'est la sécurité des biens et des personnes qui semble soucier en premier lieu –et à juste titre– les responsables. C'est en tout cas ce que nous avons pu constater dans le cas dominicain (voir encart 2). La série de photographies ci-dessous illustre le soin (variable si l'on considère le gardien assoupi devant sa guérite sur le cliché de gauche) apporté au contrôle des points d'entrée de l'enclave, côté plage comme vers l'entrée « officielle » du domaine hôtelier.



Le filtrage côté plage est nécessaire dans le cas dominicain puisque les côtes touristiques (Bavaró, ici) sont constituées comme un liseré continu d'enclaves juxtaposées. Se mêlent sur la plage les clients de différents hôtels, reconnaissables par le personnel à leur

bracelet témoignant de leur appartenance à un hôtel et du type de prestation à laquelle ils peuvent prétendre, ainsi que des Dominicains ou des Haïtiens proposant leurs services aux client(e)s, qu'il s'agissent de vendeurs de plage, de tresseuses haïtiennes ou de jeunes gens proposant leurs services « d'accompagnateurs ». La surveillance des limites de l'enclave sur le rivage permet donc de réserver l'entrée du domaine hôtelier aux seuls clients mais surtout de refouler les acteurs du secteur informel non-agrèés par la direction¹⁸.

La sécurisation de l'entrée du domaine hôtelier est nettement plus visible et également plus normée : le personnel chargé de la sécurité a là les attributs du garde-barrière ou du douanier : on entre dans le domaine hôtelier comme on entre dans une zone sécurisée ou un autre pays. L'uniforme bleu donne une allure de policier (ou de cow-boy du fait du chapeau rappelant le stetson) tandis que la tenue kaki est nettement d'inspiration militaire. Ces deux uniformes parachèvent l'image et le sentiment de sécurité : le gardiennage de l'entrée est finalement une chose assez aisée puisque ne passent par cette entrée que les taxis ou les cars effectuant les liaisons entre l'aéroport international du secteur et les hôtels de la côte. Il est nettement plus aisé et discret de passer par la plage fréquentée par les clients des *resorts* environnants et une population locale impliquée dans le secteur informel de la vente et de services aux touristes. Du fait de la forte fréquentation comme de la coprésence des touristes et de la population locale, la plage est un espace de mixité à géométrie et à géographie variables (voir chapitre 4).

La fermeture et la délimitation de l'espace dans les enclaves procède de deux éléments différents. Le domaine hôtelier est organisé de telle sorte qu'il mette en valeur, mette en scène une échappée belle vers l'horizon océanique tandis que les procédés structurels de cloisonnement de l'espace sont cachés du regard ou embellis : « *on tourne le dos à la frontière que ce soit dans les destinations de vacances réelles ou souhaitées* » [GAY, 2004, 80] Les murs et les barrières deviennent invisibles pour le touriste, happé par l'horizon qui donne au contraire une impression d'espace infini. Si ces formes de discontinuités sont les plus apparentes, une étude du fonctionnement de l'enclave en laisse apparaître d'autres qui contribuent à la rupture entre cette inclusion touristique que constituent le domaine hôtelier et son territoire environnant. L'enclave devient tout à la fois utopique et uchronique en fonctionnant autour de temporalités et de rythmes différents.

¹⁸ L'expérience personnelle lors de l'enquête de terrain montre qu'il est assez facile pour une personne à la peau blanche (assimilée sans doute par défaut à un touriste) d'aller d'hôtel en hôtel en longeant la plage. Le filtrage à l'entrée des enclaves se fait sans doute plutôt sur des critères de couleur de peau que de légitimité à entrer ou non dans un lieu réservé.

1.3. Les temps de l'enclave

Comme on a commencé à le voir, le paradoxe structurant de l'enclave touristique est l'association d'un déplacement long de plusieurs heures (vol) et la limitation choisie et assumée du nombre de visites (séjour). Tout comme les échelles spatiales, les échelles temporelles se superposent, se mêlent et contribuent à faire de l'enclave touristique un lieu dont les dynamiques sont complexes.

1.3.1. Pérennité d'un lieu et rythmes de fonctionnement

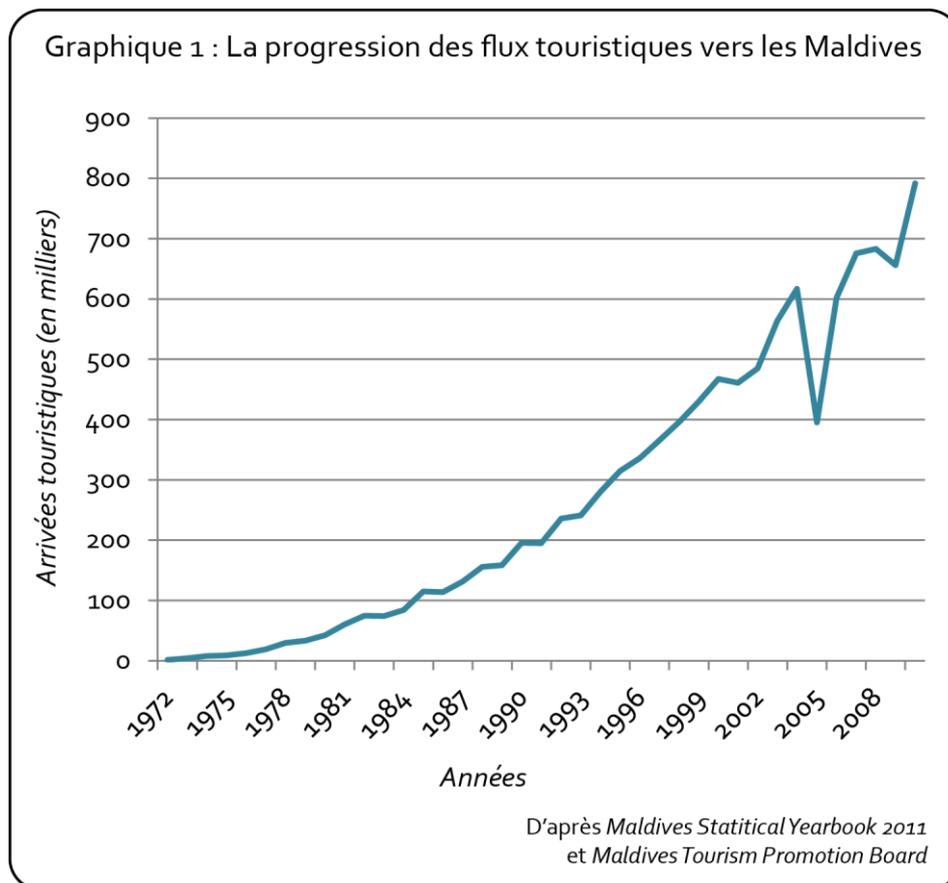
Une structure stable et pérenne au sein ou autour de laquelle les allées et venues sont fréquentes et nombreuses, voilà comment on pourrait définir en premier lieu le rapport spatial et temporel de l'enclave touristique au territoire. Il est vrai que les structures touristiques constituent autant de points fixes. Tout au plus sont-elles rebaptisées lorsqu'elles passent d'un groupe hôtelier à un autre. C'est le cas par exemple en Polynésie française, à la faveur d'avantages fiscaux comme la défiscalisation dans le cadre de la construction d'un hôtel, ou la rénovation défiscalisée¹⁹. Pour les habitants de Moorea, l'Intercontinental de l'île est demeuré « le Beachcomber » : peu important les groupes hôteliers pourvu que les hôtels restent (et restent ouverts : on garde le souvenir de la fermeture successive des deux clubs Med de Moorea et Bora Bora²⁰).

Aux Maldives, le tsunami de 2004 n'a pas durablement mis à mal le tourisme : les îles-hôtels submergées ou endommagées ont toutes été réhabilitées sans qu'il ne reste aucun signe visible de cet épisode, alors même que des Maldiviens sont encore des déplacés. La diminution des flux touristiques n'a finalement concerné que l'année 2005 (graphique 1 ci-dessous). Un an après cet effondrement du nombre d'arrivées touristiques, le tourisme maldivien a retrouvé une situation « normale ». Le rattrapage et même la poursuite de l'augmentation des flux touristiques a été très rapide, preuve que l'image de la destination n'était pas écornée, pas plus que la confiance des touristes. Plus récemment, la chute des arrivées touristiques de 2009 (655 852, soit 30 000 de moins que l'année précédente) est de moindre ampleur et ne contrarie pas non plus durablement l'évolution globale de la courbe.

¹⁹ Il est vrai qu'en Polynésie française, la pérennité des hôtels classés peut être facilement remise en cause : les fermetures d'hôtels sont justement dues à l'inadéquation entre les flux touristiques stables et les constructions d'hôtels sous l'impulsion des avantageuses lois de défiscalisation, plus que de la demande.

²⁰ La structure de Moorea a fermé en raison d'un conflit relatif à la propriété du terrain sur lequel elle était implantée. Elle a par la suite été relocalisée à Bora Bora et fermé en raison d'un manque de rentabilité.

La résistance, la résilience des structures touristiques est donc importante alors même qu'elles sont contemporaines, sans histoire : Maciej Jedrusik parle ainsi à propos des Maldives d'« îles sans passé » [JEDRUSIK in COSAERT & BART, 2003, 641]. Bâties *ex nihilo*, planifiées et conçues pour le long terme, l'ancrage temporel des enclaves est en tout point opposé au court terme qui définit l'enclave en tant que lieu fréquenté, anthropisé.



La temporalité est une dimension non-négligeable de l'enclavement touristique. Le jeu sur les rythmes, les discontinuités temporelles permet, au même titre que la mise en scène par l'architecture et la décoration, de marquer la différence spatiale nette entre la destination d'origine des touristes et le lieu de séjour.

On pense premièrement aux éléments induits par le déplacement : la durée du vol et le décalage horaire. Il est vrai qu'ils participent à une forme d'artificialisation du rythme de vie et du décalage entre le quotidien et le « hors-quotidien » [STOCK, 2004]. Ainsi, dans le cas de la Polynésie française, il semblerait que la durée conséquente du vol (supérieure à 20 heures, avec escale à Los Angeles) participe au prestige de la destination et son caractère distinctif, d'autant plus que l'éloignement influe sur le coût du séjour. L'intérêt de l'éloignement de la Polynésie n'est valable toutefois que pour les touristes européens

(majoritairement de France métropolitaine). L'éloignement de la Polynésie vis-à-vis de l'Europe est un élément qui permet d'expliquer l'importance relative des touristes originaires de la région Asie-Pacifique (Japonais, Etatsuniens ou même Chiliens) qui constituent près de 40% des arrivées touristiques contre 20% pour les métropolitains [GAY, 2009].

DH : On en rêve pendant des mois et des mois avant d'arriver sur cette île. Et puis pour bouger, sortir le soir...

BA : C'est étonnant, les restaurants qui arrêtent de servir à 20h30-21h...

DH : J'ai été obligé de me mettre à la page. On oblige les clients à aller au lit de bonne heure parce qu'il n'y a rien à faire. A 7h ils sont à table, à 8h ils sont partis. A 8h, le bar est vide. J'ai essayé de faire des animations avec des groupes mais bien souvent, je récupère les résidents. C'est le bordel, ils pètent tout dès qu'ils commencent à picoler, ils sont incorrigibles. Nous qui sommes sur l'île principale, on ne peut pas faire trop d'activités tard le soir sinon, on récupère des gens qui foutent le bordel et c'est pas bon pour les clients. Il fut un temps, c'était en 2003-2004 je crois, ils faisaient des karaokés sur écran géant. Les vitres, elles sont volé en éclats. Ca finissait en baston générale.

BA : Et les clients, ça ne les gêne pas de voir qu'à 20h30, la soirée est terminée ?

DH : Non, ils se plient au rythme. Et le décalage, ça aide.

BA : Oui.

DH : Ils sont crevés, ils font des activités. La plage, le soleil, la mer, ça crève quand même. Par contre le matin, bien souvent, il y a des gens qui sont sur la plage à 7h.

Encart 1 : Le décalage, ça aide,
extrait d'entretien avec le directeur d'un hôtel de Bora Bora

Parallèlement, le décalage horaire permet de se « mettre dans la peau » du touriste parti à l'étranger. Il est intéressant de voir que le décalage horaire est utile pour des acteurs du tourisme comme le personnel des structures touristiques. Ainsi, en Polynésie, les séjours ont une durée moyenne légèrement supérieure à dix jours, à l'exclusion des touristes métropolitains qui peuvent rester durant plus de trois semaines, grâce au tourisme affinitaire²¹. A contrario, les séjours ou les circuits proposés par les voyagistes durent une dizaine de jours.

²¹ Voir notamment les statistiques mensuelles de l'Institut de la Statistique de Polynésie française (ISPF), disponibles en ligne (<http://www.ispf.pf/ISPF/EnqRep/EnquTour/EFT/PresEFT.aspx>)

Le décalage horaire de onze à douze heures comme la durée des vols, supérieure à vingt heures au départ de Paris contribuent à brouiller les repères temporels des touristes européens. Ils souffrent donc de cette forte différence, au plus grand soulagement des hôteliers : les clients sont plutôt enclins à se coucher après avoir dîné, sans profiter plus longuement de leur soirée, au bar par exemple. Il s'agit en quelque sorte d'une bonne chose puisqu'ainsi, les touristes ne se rendent pas compte de la pauvreté des nuits tahitiennes : hors de Papeete on ne trouve pas de discothèques et peu de lieux de convivialité restent ouverts après 22 h. C'est toute la vie de soirée qui est décalée et débute en réalité en fin d'après-midi au moment du coucher du soleil. Les guides touristiques mettent ainsi en garde les touristes sur le fait que certains restaurants n'acceptent pas de clients après 21h30. L'encart 1 ci-dessus reprenant le passage d'un entretien réalisé auprès d'un directeur d'hôtel à Bora Bora met ainsi en lumière l'avantage que représente le décalage horaire comme cache-misère de la vie de soirée.

Ce nouveau rythme, ce nouveau mode de vie semble de prime abord surprenant : *« J'ai été obligé de me mettre à la page »*. Le directeur est un métropolitain ayant par le passé dirigé des hôtels dans les Antilles, ce qui explique peut-être sa perplexité initiale devant le peu d'activités disponibles sur l'île. Au contraire, les clients, contraints par la fatigue inhérente au voyage se calent sur la nouvelle alternance jour-nuit : *« Ils se plient au rythme. Et le décalage, ça aide [...] Par contre le matin, bien souvent il y a des gens qui sont sur la plage à 7h »*.

Ce passage d'entretien illustre également les conséquences imprévues de la coexistence des touristes et des résidents. L'animation de la vie de soirée n'est pas une demande *a priori* des clients mais davantage des Polynésiens alors même que la vie du domaine hôtelier semble prendre fin avec le dernier service au restaurant : *« J'ai essayé de faire des animations avec des groupes mais bien souvent, je récupère les résidents. C'est le bordel, ils pètent tout »*. Tel l'hôtel international à l'époque coloniale, l'hôtel classé polynésien ouvert au public est investi par la population locale comme lieu récréatif. Au travers de cette anecdote se pressentent les enjeux de la coprésence des touristes et de la population d'accueil. Nous y reviendrons plus longuement en deuxième partie. Mais pour ce qui est des temporalités à l'œuvre dans la structure hôtelière et autour d'elle, on voit bien ici que le rythme de vie du touriste est détaché de toute habitude et de toute pratique : loin des repères temporels de métropole mais encore étrangers au rythme de la vie polynésienne, les touristes créent dans l'enclave touristique un temps spécifique dont les points fixes sont l'arrivée et le départ. Pour preuve de la relativité du temps dans l'enclave touristique, les seules pendules que l'on puisse trouver se trouvent à l'accueil derrière la réception et rappellent aux arrivants ou aux clients sur le départ l'heure dans les principaux pays dont ils

sont ressortissants. Hors de ces deux moments, le temps se déroule en plages horaires amples et régulières.

1.3.2. Cycles de vie dans l'enclave

Loin du modèle de Butler sur le cycle de vie d'une destination touristique, il s'agit ici de voir comment l'agencement des rythmes et des temps diffère pour les touristes et le personnel. Ces différences dans le rapport au temps et les pulsations qui font de l'enclave un lieu dynamique et complexe donnent des clés pour comprendre les enjeux sociaux et spatiaux entre l'enclave et les espaces et populations qui lui sont reliés à différentes échelles.

Cette temporalité de l'enclave, aléatoire et déréférencée géographiquement, est davantage encore accentuée comme ce peut être le cas aux Maldives ou plus précisément dans certaines îles-hôtels maldiviennes. Là, un décalage horaire « touristique » d'une ou deux heures a été mis en place afin que les touristes profitent plus longuement de leur soirée puisque le soleil se couche vers 18 heures (heure de la capitale Malé). On se rend ainsi compte de l'importance d'adaptation à un nouveau rythme jour-nuit même s'il est vrai qu'activités et moyens de se restaurer sont disponibles sans lourdes contraintes horaires. D'autre part, l'institution du décalage horaire spécifique aux îles-hôtels est un des éléments qui contribuent à l'enclavement et à la différenciation de ces lieux. Le chapitre 2 sera l'occasion d'évoquer plus longuement les spécificités de l'île-hôtel au regard du couple enclavement-altérité.

Les ruses temporelles officielles ou l'adaptation plus informelle des touristes à un autre rythme jour-nuit contribuent à faire de l'enclave touristique un lieu « à part » et distinct du territoire et du mode de vie qui l'environnent. Henri Lefebvre dans ses travaux de rythmanalyse [LEFEBVRE, 1992], évoque justement cette superposition voire cette confusion entre temporalité naturelle et temporalité construite : « *la répétition cyclique et le répétitif linéaire se dissocient à l'analyse mais dans la réalité interfèrent souvent* » [ibid., p.16]. Le cyclique désigne les rythmes naturels telle l'alternance jour-nuit tandis que le linéaire est de l'ordre du culturel et de l'anthropique. L'adaptation des touristes au rythme de leur séjour touristique associe le cyclique et le linéaire. Plus encore, le décalage horaire touristique aux Maldives est une construction temporelle (donc linéaire) qui vient corriger, amender un fonctionnement cyclique. Justement, dans l'enclave, le temps se déroule par répétitions de cycles quotidiens ou hebdomadaires, signant la particularité d'un mode de gestion.

D'ailleurs, au sein de l'enclave touristique, le rythme est similaire jour après jour, constituant un élément de familiarité dans le quotidien des touristes, dans un contexte encore rempli d'altérité. Si certaines activités changent tous les jours, instituant un rythme quotidien pour le client, pour le personnel, il faudrait davantage parler de rythme hebdomadaire. Une semaine-type est instituée, qui se répète à l'envi durant la saison touristique. Ce systématisme permet une meilleure efficacité du personnel mais également de réaliser des économies puisque les activités ainsi que les différents menus des restaurants (souvent des buffets) sont prévus pour une longue durée. Cela correspond généralement à la durée des séjours des clients qui ne perçoivent donc pas cette répétition pratique où le lundi est le jour du buffet italien tandis que le vendredi se déroule la « *beach party* » après un repas oriental. Ces repères temporels inhabituels font sens face à la monotonie du quotidien. De la même manière, les hivernants de la base de Kerguelen utilisent des unités de mesures originales mais imprégnées du quotidien pour faire le décompte jusqu'à la relève et comptent en tournées de frites ou en « *Marion* » [GIRET, 2006] puisque le « *Marion-Dufresne* » effectue les ravitaillements et les relèves. Tandis que les clients de la structure touristique vivent un séjour où se succèdent des journées similaires sans être identiques, car modifiées à la marge, le personnel fait partie d'un dispositif connu et répété à des fins d'efficacité.

Le géographe, parce qu'il a pour obsession l'espace, y porte « en premier lieu » son regard. En ce qui concerne l'étude des enclaves à l'œuvre dans le tourisme, on repérera de prime abord ce qui relève des discontinuités spatiales. Il est vrai, comme on a commencé à le voir précédemment, que l'angle d'attaque spatial est fondamental mais pas exclusif. En partant du principe que l'enclave est une construction territoriale, économique, sociale, politique qui repose notamment sur le principe d'exclusivité, l'on sous-entend une mise à distance. Elle se fait par l'érection de murs ou le recours à des gardes (*Cf. supra* p.8 *sq.*) mais également comme on vient de le voir par la constitution d'un mode de fonctionnement tel que ses usagers soient détachés des repères quotidiens. Dès lors l'enclave donne l'apparence d'un petit monde autosuffisant au-delà d'ancrages territoriaux. Les pratiques spatiales des touristes-clients témoignent également de cet état de fait.

1.4. Le retranchement ou la limitation des pratiques spatiales

Tandis que les guides touristiques et les catalogues de voyages – même lorsqu’il s’agit de proposer des produits de type tourisme d’enclave – promeuvent la découverte de paysages et de cultures ou l’authenticité d’une civilisation lointaine, force est de constater que le séjour dans son déroulement effectif est très éloigné de ces standards.

S’agit-il de *storytelling* afin de mettre en valeur la prestation hôtelière et touristique ou n’est-ce que de l’optimisme quant aux pratiques touristiques supposées des clients ? Il semblerait étrange, imprudent et anormal qu’un groupe hôtelier ou un voyageur cerne mal les attentes de ses clients : comme on le verra dans les chapitres suivants, la mise en scène des structures hôtelières correspond aux désirs des clients en termes d’ambiance et de décor. Si la présomption de curiosité et de pratique spatiale de la part des touristes n’est pas une preuve d’incompétence des professionnels du tourisme, ce discours a donc pour objet de mettre en perspective et de « faire parler » les photographies d’accompagnement.

Il est vrai que cette littérature brosse à grands traits les destinations pour en mettre en lumière des prétendus particularismes qui soient propices à entretenir les présupposés et les rêveries des clients potentiels. A titre d’exemple, les vers de Charles Baudelaire dans « L’invitation au voyage » sont régulièrement repris ou paraphrasés. La Polynésie française est à ce titre une des contrées qui évoque « *calme et volupté* » mais également la vanille et le tiaré. Le paratexte des guides de voyages reprend un à un les items représentatifs de l’exotisme, assimilé à la tropicalité (voir chapitre 3) afin de bâtir une proposition attrayante pour le futur client.

1.4.1. L’enclavement par l’affirmation du retranchement

Si le séjour dans l’enclave touristique est empreint d’altérité exotique, elle passe en premier lieu, et presque exclusivement, par des éléments de décor ou de mise en scène et non par une curiosité pour la destination qui se traduirait par la découverte du territoire et de ses spécificités. Comme on l’a vu précédemment, la conception de la structure touristique en associant dans un même lieu restauration, hébergement et loisirs permet de s’affranchir de déplacements nécessaires hors de l’enclave. Les mouvements de sortie de l’enclave sont rares : de la même manière que l’entrée dans la structure hôtelière est un moment-clé relevant du rite de passage (voir chapitre 2), la sortie concorde peu ou prou avec le départ.

Les services proposés par l'enclave suffisent généralement à la distraction des touristes qui, du reste, ne sont pas en attente d'un séjour dynamique ou sportif. Pour ce qui concerne les destinations étudiées ici, les Maldives comme la Polynésie française se sont positionnées sur le voyage de couple et même le voyage de noces tandis que la République dominicaine constitue une offre d'entrée de gamme des « destinations soleil » (une gamme plus propice à la clientèle familiale ou de groupe). Dans chacun des cas, seules la plongée sous-marine et la plongée sans bouteille (*snorkeling*) sont les deux activités de loisirs mises en avant et communément pratiquées, comme en témoigne le document 1 ci-dessus. Il s'agit d'une courte fiche distribuée aux touristes lors de l'arrivée à Faaa, l'aéroport international de Tahiti. Ce questionnaire émis par l'Institut de la Statistique de Polynésie Française (ISPF) a pour objectif de recueillir des informations sur le profil des touristes et notamment les activités prévues durant le séjour. Sont en premier lieu listées des activités sportives et plus précisément de sports aquatiques. Comme on a pu le voir précédemment, le lagon est un élément-clé dans la mise en tourisme de la Polynésie et un des motifs de choix de la destination. Mais à observer – et à écouter – les touristes, il s'avère que l'activité principale n'est pas explicitement présente ici : « bronzer » ou « prendre des bains de soleil » se situe sans doute entre « spa relaxation » et « autre ». Quelle case cocher dans ce cas, sans possibilité de préciser la modalité « autre » (pourtant prévue dans la section « But de mon séjour ») ? Tandis que le profil *a priori* minoritaire d'un congressiste amateur de golf est statistiquement prévu, un touriste international qui souhaite rentrer avec un hâle doré ne peut qu'éluder ses bains de soleil. Cette lacune est d'autant plus étonnante que les autres sections du questionnaire témoignent de davantage d'exhaustivité. Finalement, bronzer, est-ce peut-être toujours aussi « idiot » [URBAIN, 1992]. ou tout du moins trop peu sérieux pour figurer explicitement dans un questionnaire officiel.

Toujours est-il que la découverte effective de l'espace hors de l'enclave est peu fréquente, limitée à des lieux et des pratiques balisées pour le touriste, voire contrôlée. Ce manque d'appétence pour les excursions s'explique notamment par la contrainte financière. Les activités comme les baptêmes de plongée ou les sorties en 4x4 (appelées « safaris ») ne font pas partie du forfait de base : pour les excursions comme pour les repas hors-forfait, les touristes sont très regardants sur la dépense et soucieux du rapport qualité-prix qu'ils

attendent d'une destination rêvée et d'une structure hôtelière haut-de-gamme²², d'autant plus que les prix pratiqués en Polynésie française (outre le positionnement haut-de-gamme) sont relatifs à un coût élevé de la vie.

L'enquête de terrain en Polynésie française a permis de mettre au jour le fait que la plupart des clients des hôtels classés sont des couples : jeunes couples (25-35 ans) en lune de miel ou couples plus âgés qui s'offrent le séjour lorsque les enfants sont indépendants financièrement et ont quitté le domicile parental. Si les couples plus âgés ont un pouvoir d'achat qui leur laisse plus de latitude quant aux dépenses à venir durant le séjour, les jeunes *honeymooners* se retrouvent dans une situation plus délicate face au coût de la vie élevé et privilégient une excursion importante : tour du lagon, tour de l'île en 4x4, baptême de plongée à deux. Dans l'étude de cas polynésienne la contrainte financière est un élément majeur pour comprendre la limitation des pratiques spatiales : le retranchement est causé par la nécessité du choix et de la restriction.

Par ailleurs, comme en témoignent les extraits d'entretiens repris dans l'encart 2, il y a peu de dynamiques spatiales entre les enclaves hôtelières et l'île d'accueil (Bora Bora dans les exemples ci-dessous). L'île, la petite île laissent imaginer robinsonnades et lagons bleus mais de fait l'offre de loisirs reste très faible et est majoritairement constituée d'activités en extérieur à effectuer préférentiellement par beau temps comme un pique-nique sur un *motu* ou un tour de l'île même s'il est dit que le *snorkeling* est plus appréciable par temps gris. Pour le touriste, Bora Bora est une île qui n'est agréable que par temps ensoleillé. Dans le cas contraire, la micro-insularité, le retranchement dans l'hôtel (voire dans la suite ou le bungalow) deviennent des contraintes, d'autant plus fortes que le temps sur place est compté : la plupart des touristes internationaux effectuent des séjours d'une dizaine de jours combinant au moins trois îles. Les plus visitées sont Tahiti²³, Moorea et Bora Bora.

²² Ceci est valable dans les cas maldiviens et polynésiens en premier lieu : il s'agissait de structures hôtelières 3 à 5 étoiles et de prestations dans lesquelles la restauration n'était pas incluse (contrairement aux *resorts* dominicains), pas plus que les excursions.

²³ Alors que Tahiti a longtemps été un nom d'appel pour un séjour en Polynésie, elle constitue aujourd'hui une île-étape où l'on passe la première et la dernière nuit du séjour en raison de la présence de l'aéroport de Faaa. Dans certaines formules, le vol vers Moorea et Bora Bora succède immédiatement le vol international pour éviter de passer une nuit sur Tahiti : Bora Bora est en effet devenue l'île dont le nom est le plus évocateur (en premier lieu auprès des touristes étatsuniens).

2a. Entretien avec le directeur d'un hôtel à Bora Bora

DH : Parce que Bora, y'a pas grand chose à faire et puis surtout quand il y a un temps pourri, là il y a vraiment rien à faire. C'est même à la limite scandaleux pour une île comme Bora. Quand il fait mauvais, que le lagon est démonté, c'est arrivé je voyais des touristes qui se lamentaient, qui se lamentaient. Il n'y a rien à faire, malheureusement...

BA : A part aller acheter des perles.

DH : Ouais. Moi ça va, j'ai mis le billard, la table de ping-pong. Mais quand il fait pas beau, je vois des gens, ils ne sortent pas. On n'a rien d'autre à leur proposer. C'est le gros point noir de Bora, il y a vraiment rien.

2b. Entretien avec une résidente polynésienne de Bora Bora

F : Pff, Bora Bora, on se demande si des gens y habitent. A part les touristes. On y est allés en bateau avec un ami. Quand on arrive, on a l'impression qu'il n'y a personne. Heureusement que le bateau était grand et confortable : il n'y a rien à faire. Bon, on est arrivés un dimanche. Pour s'acheter des clopes, même pas un bar-tabac d'ouvert, rien. Et pour envoyer des cartes postales, la galère pour trouver une boîte aux lettres ! Il a fallu que je les poste à l'aéroport. Et pour l'accueil ! « L'accueil polynésien », mouais. Dans les îles, c'est pas le cas. Quand on se promène, rien n'est indiqué, c'est très cher. La qualité du service, il n'y en a pas. Le week-end, il n'y a pas un bar d'ouvert. On nous avait conseillé d'aller dans un bar, quand on est arrivés, il était fermé. De toute façon, Bora, c'est plus cher, c'est très touristique, ça se sent. On sent que les gens sont là pour vendre et c'est tout.

2c. Entretien avec un touriste métropolitain à Bora Bora

BA : Vous voyagez en famille ?

H : Avec ma femme. Elle est dans la chambre en train de lire.

BA : Pendant que vous profitez de la plage.

H : Oui, c'est pour ça qu'on est venus. En Polynésie et surtout à Bora Bora. Pour le lagon. Se baigner, faire du bateau... C'est une petite île, il n'y a rien à faire sinon. A Tahiti encore, on peut passer une journée à faire le tour de l'île, un peu de temps à Papeete. Mais ici, c'est petit. Le truc ici, c'est le lagon.

Encart 2 : Que faire sur une île, sélection de passages

L'ennui de la vie insulaire pour les touristes est « *scandaleux pour une île comme Bora* » en raison du prestige de la destination et des hôtels. Cette défaillance du système touristique illustre la précarité du tourisme en Polynésie : un épisode pluvieux met à mal la plupart des activités proposées et un ciel couvert provoque l'annulation des tours de lagon. Un ciel et des eaux gris ne sont pas photogéniques et ne correspondent pas aux images attendues par les touristes : « *Le truc ici, c'est le lagon* ». De même, dans un hôtel 3 étoiles, une table de ping-pong passe pour un pis-aller médiocre. La dépendance du tourisme sur Bora Bora à son lagon fait sa force et sa faiblesse mais plus largement l'impératif climatique, c'est-à-dire un temps sec et ensoleillé, est tacitement l'élément-clé du séjour. On peut même considérer que l'absence d'activités de loisirs dans le domaine hôtelier polynésien est dû au positionnement spécifique sur les voyages de couples et les voyages de noces : tacitement, les responsables hôteliers considèrent que les couples se distrairont par eux-mêmes, toutefois l'ennui n'est jamais loin, d'autant plus pour les (rares) touristes qui voyagent seuls. D'autres destinations ou d'autres enclaves, comme les Club Med, peuvent atteindre d'autres clientèles avec des attentes différentes. Les structures hôtelières interdites aux mineures sont davantage propices à la rencontre ou aux pratiques festives, à la manière des séjours de *springbreak* des étudiants américains.

Les destinations soleil portent bien leur nom. En Polynésie française, c'est la qualité du cadre naturel²⁴ qui attire les touristes sans qu'il n'y ait, semble-t-il de valeur ajoutée : « *Et pour l'accueil ! "L'accueil polynésien", mouais [...]. La qualité du service il n'y en a pas* ». La critique récurrente quant au manque de professionnalisme du personnel hôtelier est un des éléments qui permettent de dire que la Polynésie française est une destination encore émergente, où le tourisme n'est pas encore considéré comme un levier de développement économique malgré les déclarations des hommes politiques du territoire.

1.4.2. La contrainte de la sortie

On a vu précédemment que dans la plupart des cas, les excursions ou les visites ne constituaient pas une attente forte des clients parce que ce n'est pas l'objet de cette forme de tourisme. Pourtant l'absence de réactivité de la structure hôtelière aux caprices du temps (un orage, une éruption volcanique qui interrompt les liaisons aériennes...) peut changer la donne et contribuer à ce que l'enclavement soit ressenti au sens « classique » du terme, à savoir

²⁴ Il faudrait parler plus justement de vue sur le lagon : les paysages prisés dont ceux, plus monotones des atolls à fleur d'eau : le paysage des îles « à relief » comme Tahiti et Moorea est peu mis en valeur.

comme une contrainte, une forme d'enfermement alors que le retranchement par beau temps ne pose pas question aux usagers.

Mais de manière plus surprenante, les mouvements de sortie de l'enclave peuvent également être contraints. Il ne s'agit pas là de traiter de la difficulté de quitter le bungalow sur pilotis d'un hôtel cinq étoiles pour retrouver son quotidien sous des latitudes tempérées bien plus fraîches mais d'envisager un cas plus particulier. On a vu précédemment que les jeunes couples en lune de miel se retrouvaient en difficulté face au coût de la vie en Polynésie française. Une des stratégies consiste à limiter le nombre d'excursions. Une autre possibilité est de limiter les frais de restauration en s'affranchissant de l'offre de la structure hôtelière.



Photo 2 : Touristes de retour de la supérette

Il n'est donc pas rare de croiser des touristes aux sacs remplis de bouteilles de sodas et de paquets de chips, comme ci-dessus au sein de l'Intercontinental de Moorea. Les bungalows ou les suites ne sont pas prévus pour y cuisiner. De ce fait, les clients se contentent de nourriture prête à consommer ou nécessitant peu de préparation comme les nouilles chinoises mentionnées ci-dessus (encart 3b). En effet le montant d'un repas au buffet du restaurant de l'hôtel peut avoisiner les 6 000 CFP (50 euros) par personne. Dès lors, limiter les dépenses en nourriture quitte à ne manger que des sandwiches est un pis-aller qui permet de conserver un budget suffisant pour effectuer une sortie et quelques achats de plaisir.

*3a. Entretien à Moorea d'une touriste qui voyage en couple
(passation en anglais)*

BA : D'où venez-vous ?

F : De Nouvelle-Zélande. Ma famille est au Japon mais je vis en Nouvelle-Zélande, depuis l'université.

BA : Donc vous êtes partis de Nouvelle-Zélande pour passer du temps en Australie, vous vous arrêtez à Moorea, vous allez au Japon. Ensuite vous rentrez ou vous continuez de voyager ?

F : Nous rentrons. C'est déjà un long voyage, nous rentrons.

BA : En Australie, vous étiez en hôtel, en bed & breakfast ?

H : En bed & breakfast, oui parfois. On cherchait des choses bon marché comme le voyage était long. On a des tentes. Parfois, on était dans des dortoirs. Ça dépendait.

BA : En effet, être à l'hôtel ici, ça doit être très différent !

H : Oui. Comme avant on a fait des choses bon marché, ici on peut s'offrir quelque chose de plus cher. De très cher.

BA : Oui, j'ai vu les prix ici...

F : On ne mange pas au restaurant tous les jours, c'est certain [rires]. Mais maintenant, on est habitués à manger des nouilles chinoises alors... Et puis c'est tellement joli, on peut faire ça.

3b. Entretien à Tahiti d'une touriste néerlandaise

F : Pour moi, la Polynésie, c'est le Paradis. Tout le monde dit que c'est le Paradis, que tout est bleu : le ciel, le lagon... Et récemment, je suis allée en voyage au Ghana en Afrique et j'ai vu des choses que je n'aimais pas. Des gens très pauvres, sans chaussures, sans vêtements. Et je me suis dit « la prochaine fois que je pars, je veux voir des choses qui me plaisent, et pas des choses que je n'aime pas ». Donc j'ai choisi la Polynésie Française. Et comme c'est le voyage de mon programme de fidélité, je ne paie rien. Heureusement car c'est très cher ici.

BA : Vous ne payez pas l'avion, l'hôtel mais pour les repas ?

F : Je paie les repas. Je vais au supermarché sinon, c'est très cher, c'est vraiment surprenant. Dernièrement, j'ai acheté des yaourts et c'est au moins quatre fois le prix ici ! Il n'y a que le pain qui est à un prix à peu près normal.

Encart 3 : S'adapter au coût de la vie et faire ses courses

Si ces touristes en arrivent à la situation paradoxale de dîner de chips en étant hébergés dans un hôtel haut-de-gamme, c'est parce qu'il s'agit de jeunes couples en lune de miel. Le séjour incluant l'hébergement et le vol a été payé en partie ou intégralement par les proches à l'occasion du mariage. Restent à la charge (surprise ?) des mariés les frais d'alimentation étonnamment élevés : « *j'ai acheté des yaourts, c'est au moins quatre fois le prix ici ! Il n'y a que le pain qui est à peu près normal* » (encart 3b). C'est ainsi que l'on peut être amené à parler de « *“prison dorée” pour honeymooners* » [BLONDY, 2009].

Tout comme le manque d'activités proposées aux touristes, le fait que des clients ne soient pas contents par les prestations de l'hôtel montre une inadaptation de l'offre touristique polynésienne. S'il est vrai que contrairement à ce qui se pratique aux Maldives ou à la République dominicaine, on ne peut inclure dans le forfait destiné aux touristes la demi-pension voire la pension complète du fait de coûts trop importants, alors les hôtels polynésiens ne se sont pas encore complètement adaptés à leur clientèle : le service n'est pas jugé d'assez bonne qualité pour prétendre aux standards du haut-de-gamme mais les prix sont trop élevés pour une clientèle qui n'est pas aisée.

Ce premier chapitre a permis de jeter les bases d'une définition de l'enclavement qui soit dénuée de connotations péjoratives : le succès pérenne des enclaves touristiques montre en effet que l'enclavement ne se définit pas autour de l'idée de contrainte portée à la mobilité ou aux déplacements. Il est davantage question d'absence de pratiques spatiales quelles qu'elles soient. L'enclavement procède de l'exclusivité d'un lieu : partant, les entrées sont limitées, contrôlées. La sécurisation des limites et des points d'entrée de l'enclave contribue également à la garantie de l'exclusivité du lieu.

La limitation volontaire des sorties de la structure hôtelière est l'autre volet de l'enclavement. Qu'importent les murs et l'orientation des constructions : le comportement des touristes témoigne d'une volonté de retranchement et de séparation. Au sein de l'enclave ou à sa lisière, on organise un mouvement commun pour limiter les occasions de confrontation des usagers de l'enclave avec l'altérité.

Le chapitre 2 sera l'occasion d'aborder le rôle structurel de l'enclave touristique, tant du point de vue des touristes que de l'Etat qui décide de la planification touristique.

2. L'enclave, une figure de la mise en ordre du monde

D'après ce que l'on a mis en évidence au cours du chapitre liminaire, l'enclavement en tourisme suppose un mouvement de repli et de recherche d'entre-soi, ce qui induit que l'enclave est un lieu tout à la fois protecteur et protégé. L'enclavement est un mouvement volontaire dont les touristes sont les acteurs : en somme, il s'agit d'une démarche positive.

Mais c'est de laisser de côté les arcanes du système politique, social et économique qui sous-tend ces développements touristiques spécifiques. L'insertion des enclaves dans des contextes nationaux met en lumière des situations diverses que ne laisse supposer le caractère normé des structures touristiques fermées : en partant du principe que l'un des ressorts de l'enclave est la recherche de familiarité, de similarité, on suppose que l'espace « au dehors » relève de l'altérité et est mis à distance. Ceci est vrai mais partiel : de la même manière que l'enclave est un lieu de retranchement où l'on retrouve des individus dont on se sent proche – au moins d'un point de vue sociologique – il s'agit également de structures spatiales pratiques et efficaces qui permettent de maîtriser les espaces dévolus à la pratique touristique et en ce sens à ordonner le territoire. Comme on le verra, cela peut aboutir à un renversement de la proposition familiarité-altérité où l'enclavement est privilégié afin de contenir les touristes et les mettre à distance.

2.1. Les raisons de l'enclave

Pour paraphraser Ph. Pelletier qui distingue les « huit raisons de l'île » [in BERNARDIE & TAGLIONI, 2005 ; 10], on étudiera ici les raisons de l'enclave touristique ou plutôt les raisons qui font de l'enclave un mode de tourisme qui se diffuse et dont le succès est indéniable malgré l'existence de discours critiques sur cet objet spatial et ses usagers.

2.1.1. Un lieu fermé pour la projection de pratiques récréatives

Comme on a commencé à le voir dans le chapitre 1, l'approche commune de l'étude de l'enclave touristique et de l'enclavement confine à la tourismophobie : puisque l'enclavement est une situation qui entrave l'homme dans ses déplacements, le désenclavement apparaît comme une solution d'une logique confondante. De plus, nombre de discours sur le tourisme, dans le milieu universitaire ou médiatique, sont paradoxalement teintés de méfiance ou de mépris. Partant du principe que le touriste est cet être forcément autre et différent de soi, un peu benêt en tongs et bermuda [URBAIN, 2002], les lieux qu'il fréquente et ses pratiques sont sujet à caution. De plus, le discours critique à propos du tourisme d'enclave naît plus ou moins clairement du point de vue selon lequel le tourisme se fonde sur la découverte, la curiosité, l'imprégnation et la recherche de l'authenticité. A titre d'exemple, ce dédain latent transparaît clairement dans les écrits de Marc Augé. Son discours d'ethnologue à *Center Parcs* ou *Disneyland* [AUGE, 1997] marque la volonté d'une distanciation forte vis-à-vis de lieux touristiques qui lui semblent tout autant étranges qu'étrangers. Ce n'est pas l'homme ou le touriste qui visite mais l'universitaire qui part sur le terrain dans une civilisation lointaine et somme toute détestable : « *Entendons-nous bien : voyager, oui, il faut voyager, il faudrait voyager. Mais surtout ne pas faire du tourisme* » [AUGE, *ibid.* ; 14]. Le présupposé semble être ici que le tourisme est une activité passive et ne permettant pas la connaissance du lieu touristique, ce qui est davantage une opinion puisque rien ne permet d'étayer une définition selon laquelle le tourisme est une activité dont le but est la connaissance.

L'autre reproche que porte Marc Augé aux lieux touristiques en général et aux enclaves en particulier, est qu'il s'agit de « non-lieux » [AUGE, 1992], « *espaces qui ne sont pas eux-mêmes des lieux anthropologiques et qui, contrairement à la modernité*

baudelairienne, n'intègrent pas les lieux anciens » [AUGE, *ibid.*, 100] et caractérisés par la mobilité. Les enclaves touristiques souffrent donc de deux maux : l'enclavement et le tourisme. Ce sont des lieux créés *ex nihilo*, de ce fait anhistoriques, et fondés sur les discontinuités. Dévolues au tourisme, ces enclaves sont également des lieux de fréquentation temporaire. Est-ce à dire qu'ils doivent être méjugés par les anthropologues ? Certes non, à l'instar de toutes les autres sciences humaines et sociales, l'anthropologie s'est emparée de cet objet d'étude qu'est le tourisme. Sans doute Marc Augé porte-t-il un regard partial sur le tourisme et le touriste, dont des auteurs comme Olivier Burgelin [BURGELIN, 1967] ont pris le contre-pied de l'approche critique.

On ne peut pas nier que la pratique touristique prenne place dans un temps donné, et généralement court. Si selon des critères de l'OMT, la durée de l'activité touristique est comprise entre vingt-quatre heures et un an, le visa touristique a dans la plupart des pays une durée comprise entre un et trois mois. Quant aux employés de la réception des enclaves touristiques, ils tombent des nues devant des clients restant plus de deux semaines, les séjours étant des produits formatés de huit ou dix jours selon la durée du vol. Le tourisme est une activité temporaire, nécessairement temporaire et les lieux touristiques sont des lieux de passage. On peut d'ailleurs considérer les lieux touristiques (dont leurs formes enclavées) comme des lieux d'expression de nouvelles formes d'habiter : la connaissance spatiale et l'expérience des lieux s'affranchissent de l'éloignement et de la proximité à la faveur de l'individualisation de la pratique spatiale (Cf. les travaux sur l'habitat poly-topique [STOCK, 2006]) et du potentiel de mobilité permis par la réduction de la distance-temps et de la distance-coût.

Les enclaves touristiques sont donc des lieux maîtrisés parce qu'ils sont standardisés et proposent les aménités bien connues de leurs usagers. Mais plus encore, on remarquera le décalage entre la familiarité de ces lieux et l'altérité très grande des espaces hors de l'enclave, inconnus car ils sont très peu pratiqués. Cette expérience géographique est d'autant plus forte dans le cas de touristes pratiquant régulièrement une même destination, voire une enclave. Si le retour de touristes est extrêmement rare en Polynésie française, parce que la destination est onéreuse, lointaine ou décevante, parmi nos terrains à l'étude, la République dominicaine, et dans une moindre mesure les Maldives sont propices à la pratique touristique récurrente. Si dans ce dernier cas, il s'agit d'amateurs de plongée sous-marine, il est bien plus courant de rencontrer en République dominicaine des touristes réguliers, séjournant une à deux fois par an dans un *resort* dominicain, quoique l'on puisse également repérer les mêmes pratiques

dans des destinations au profil similaire : la proximité, un prix accessible²⁵ ainsi que la garantie de la tranquillité des touristes sont les trois conditions nécessaires semble-t-il à la pratique touristique récurrente. Faire des enclaves touristiques dominicaines des lieux courants de récréation –en premier lieu pour des touristes européens ou nord-américains– est un des éléments qui permettent de prouver que les structures hôtelières de type comptoir sont à tout point de vue des lieux communs [MIT, 2002] pour le déroulement de la pratique touristique malgré une impression d'exotisme et d'altérité.

Le succès du tourisme réside en partie sur sa praticité et si l'on peut pointer des limites ou des défauts à cette forme de tourisme comme on aura l'occasion de le voir, on ne peut pas pour autant rejeter ces structures et leurs usagers au motif de l'absence d'authenticité et de découverte puisque les enclaves touristiques reposent sur des logiques inverses : la sécurité plutôt que l'aléa, l'identité plutôt que l'altérité, l'entre-soi plutôt que la découverte. La limitation voire l'absence de pratiques spatiales au-delà de l'enclave touristique est d'ailleurs le miroir de ces motifs. De plus, ce choix d'un tourisme finalement oisif est assumé par les clients, pour la majorité d'entre eux²⁶ : le sentiment de sécurité est important, d'autant plus dans le cadre de voyages avec des enfants. Pour résumer à l'extrême : l'enclave touristique est pratique.

2.1.2. L'enclave, succès touristique sur fond de pragmatisme(s)

Les pages des catalogues ou des sites internet des voyagistes promeuvent leurs structures hôtelières comme les lieux de réalisation du Paradis sur Terre, des lieux où il fait bon vivre car le climat y est perpétuellement doux, ensoleillé, où la mer est chaude, cristalline, bleue (« des mers du Sud »). On n'oubliera pas les mentions sur la luxuriance de la végétation ou l'accueil incroyablement chaleureux des habitants. Cela est plutôt vrai : l'enclave est un lieu mis en scène de telle sorte qu'il corresponde aux représentations canoniques de l'exotisme tropical (voir partie 2). Dans ce contexte, rappeler le pragmatisme économique qui préside à l'implantation d'une enclave touristique, c'est presque faire injure à l'ambiance tantôt édénique, tantôt festive qu'elle propose. D'ailleurs, le territoire d'accueil est renié : les

²⁵ Les ventes de séjours à prix cassés à la dernière minute sur des sites internet spécialisés est un élément de plus, permettant l'accessibilité de certaines destinations.

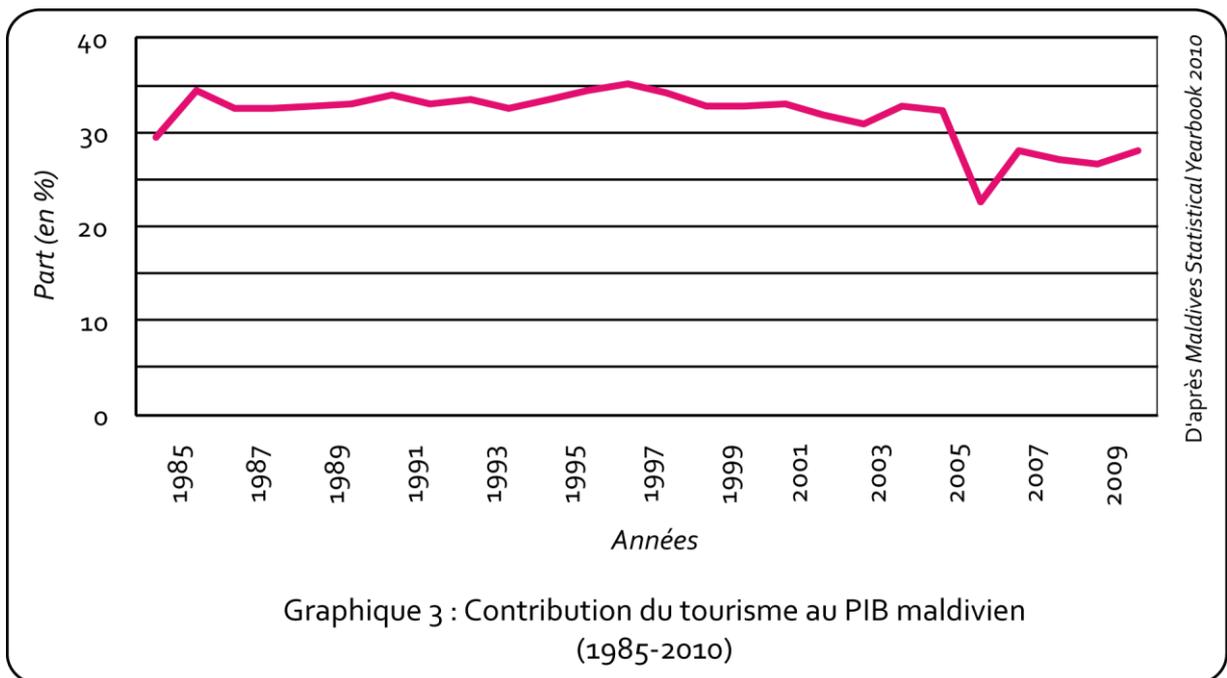
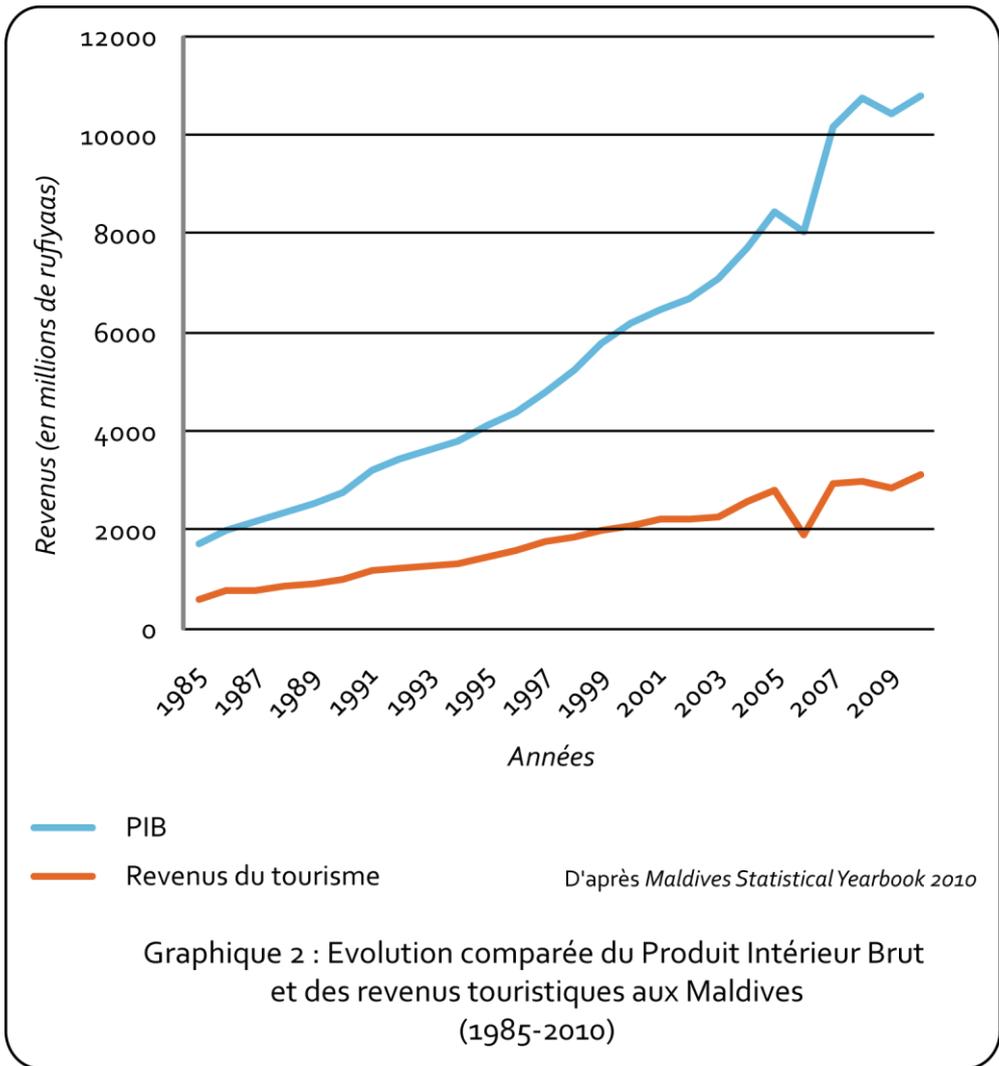
²⁶ Les touristes enquêtés semblaient parfois gênés lorsqu'il s'agissait de dire qu'ils ne comptaient pas faire d'excursions et en fin de compte, se contenter strictement des aménités de la structure hôtelière, alors même qu'elle est conçue à cette fin.

photographies disponibles dans les brochures ou sur les sites internet concernent prioritairement voire exclusivement la structure hôtelière ou des panoramas vides d'hommes comme une vue sur mer –sans doute pour correspondre à la fiction de l'île déserte. La dissimulation du territoire passe ainsi par la production iconographique centrée sur le lieu touristique.

Le tourisme est en premier lieu un secteur d'activité et en ce sens, il permet de gagner de l'argent plus que de contribuer au mieux-être de la population, qu'il s'agisse des touristes qui se distraient ou des populations locales qui profitent directement ou indirectement des retombées du tourisme. Bien loin des images de cartes postales, les raisons de l'ouverture au tourisme sont la création d'emplois et la contribution au produit intérieur brut (PIB). Le rôle du tourisme en tant que levier de croissance, voire pilier de l'économie est d'autant plus fort dans le cas d'Etats insulaires ou micro-insulaires qui, du fait de l'exiguïté du territoire, ne peuvent raisonnablement compter sur d'autres secteurs comme l'industrie ou l'agriculture. Le tourisme passe donc pour une opportunité à saisir, à l'instar du développement d'autres services, dans le secteur bancaire et financier par exemple. C'est ainsi que les îles sont particulièrement bien représentées parmi les paradis fiscaux tout comme les micro-Etats [Cf. notamment BERNARDIE-TAHIR, 2008 ; 151], insularité et exiguïté n'étant pas exclusifs l'un de l'autre, d'ailleurs.

L'enclave touristique constitue un outil de mise en tourisme commode mais il s'agit également d'une solution pratique pour ouvrir un pays au tourisme et partant soutenir son économie. Le cas maldivien l'illustre bien : le tourisme est un choix politique et économique. Comme on peut le voir sur le graphique 2, depuis 1985²⁷ ou bien encore le graphique 1 sur la fréquentation touristique (Cf. chapitre 1), l'activité touristique est en croissance régulière, à l'exception de l'année 2006, unique accident notable de la courbe –malgré la stagnation des revenus du tourisme depuis 2007–imputable aux conséquences du tsunami en Asie du Sud et du Sud-Est. La déprise économique se repère également dans l'évolution du produit intérieur brut (PIB) : les deux courbes évoluent de manière similaire, quoique l'augmentation du PIB soit plus rapide du fait de l'amélioration générale de la situation économique dans le pays.

²⁷ Les premières îles-hôtels ont été construites à la fin des années 1970 mais les archives statistiques que nous avons trouvées ne débutent qu'en 1983 ou 1985.



D'ailleurs, l'évolution de la contribution du tourisme au PIB maldivien confirme ces faits. Dans un premier temps on remarquera le rôle-clé du secteur du tourisme dans l'économie du pays dans des proportions plutôt stables, comprises entre un quart et un tiers. En 1994, le tourisme constituait même plus de 35 % de la production de richesses nationales. Le maintien à un niveau élevé de la contribution du tourisme dans l'économie maldivienne illustre aussi bien son importance fondamentale, comme le prouve en creux l'année 2006, que le développement parallèle d'autres secteurs de l'économie.

En effet, on retrouve sur chacune des trois courbes le même incident : entre 2005 et 2006, la contribution du tourisme au PIB enregistre une chute de 10 points. Etant donné que la déprise de 2006 est davantage marquée sur la courbe des revenus du tourisme que celle du PIB, on peut en déduire que la situation est due à un état momentané de crise du secteur du tourisme, qui du fait de son importance à l'échelle nationale, a impacté le PIB. Ceci est confirmé par les chiffres de fréquentation touristique (*p.18*), qui a chuté de moitié en un an. Toutefois, la reprise semble tout aussi forte et rapide que la chute puisque dès 2007, l'économie touristique avait retrouvé un niveau supérieur à 2005, conforme au mouvement général de la courbe. D'ailleurs, l'ouverture de nouvelles îles-hôtels est programmée dans les trois à cinq ans à venir.

L'île-hôtel maldivienne permet de développer efficacement le secteur touristique du pays en dégagant des ressources financières importantes en faisant peu apparaître les touristes, en cherchant à les cacher du regard dans des complexes hôteliers au luxe ostentatoire dans certains cas. De ce point de vue, le pari politique et économique de la « destination Maldives » est réussi.

2.1.3. La discontinuité structurante

La « mauvaise réputation » des structures hôtelières enclavées est peut-être également due à leur fonctionnement fondé sur les discontinuités. L'habitude voudrait que l'appréhension d'un lieu passe notamment par la connaissance de l'espace environnant, la région, le terroir : parcourir l'espace. La déclinaison touristique du modèle centre-périphérie semble-t-il. Choisir l'enclave, c'est s'affranchir de cette approche. Si des lieux d'excursions ou de restauration à proximité peuvent être proposés, et figurer dans les pages d'un guide de voyage, il s'agit en fait davantage « d'alibis découverte » : l'arrivée, le départ ou d'éventuelles sorties (en groupes) sont les seules occasions véritables d'être dans l'au-delà de l'enclave. Par ailleurs, les touristes enquêtés montrent peu l'envie d'aller voir au dehors et

même assument clairement le fait de se contenter des services proposés dans l'enclave : pourquoi chercher ailleurs ce que l'on peut trouver sur place sans payer davantage ? Dans ce contexte, l'enclave touristique passe pour un petit monde oisif. Peut-être est-ce le cas, mais en quoi serait-ce dommageable ou culpabilisant ? S'il est de bon ton de revenir de son voyage avec moult anecdotes à raconter et des photographies à foison, d'avoir visité des lieux conseillés par le *Guide du Routard* ou *Lonely Planet*, cette approche est presque incohérente au regard du produit touristique que constitue l'enclave touristique. Dans le cas des structures hôtelières fermées de Polynésie française ou des Maldives, le cœur de cible est constitué par les couples en lune de miel. Là, l'enjeu n'est pas de faire découvrir une série d'îles à de jeunes gens mais de se concentrer sur le couple et son intimité en offrant un dîner aux chandelles ou un massage à deux. Il s'agit d'enclaves de l'intimité, le bungalow sur pilotis en étant un des signes majeurs : il permet, même au sein de vastes complexes hôteliers, de privatiser un espace et donner une impression d'isolement. Comme on le verra en troisième partie (chapitre 6 notamment), il semble se dégager une certaine aspiration à l'insularité et aux confins rendant toujours plus prégnante la constitution de « cocons » au cœur des enclaves, fondés sur la privatisation de l'espace, l'isolement et l'exiguïté.

Cet exemple que l'on aura l'occasion de reprendre par la suite illustre un des rôles-clés de l'enclave touristique du point de vue du touriste et des relations interpersonnelles : la possibilité de l'isolement multiscalair. D'une part, l'enclave permet la mise à distance de l'extérieur comme du quotidien. Une des fonctions essentielles de l'activité touristique est de permettre de laisser de côté le mode de vie quotidien pour bâtir durant un temps donné un fonctionnement littéralement extraordinaire. La mise en scène de l'enclave touristique est d'ailleurs une forme aboutie de cette exigence d'extraordinaire (chapitre 3). De la même manière que l'enclave permet une séparation vis-à-vis de l'espace-temps du quotidien, elle crée un détachement, un affranchissement des contingences locales : il s'agit de la constitution artificielle d'une bulle internationale plutôt occidentalisée fréquentée par des gens aisés aux intérêts convergents (un entre-soi distrayant et reposant), un monde policé : que l'on songe par exemple à la Politur (police touristique dominicaine) qui éloigne les mendiants des lieux touristiques afin de préserver une image convenable [THEODAT, in PAGNEY BENITO-ESPINAL, 2008 ; 237]. D'autre part, la conception architecturale des enclaves permet de reproduire cette aspiration au repli au sein même de la structure hôtelière, du fait de leur taille parfois importante, du nombre de lieux de loisirs et de bien-être ou de la prédilection pour les hébergements séparés (de type bungalows ou villas). On peut ainsi concevoir l'enclave touristique comme un objet spatial nécessaire et structurant,

correspondant à l'hétérotopie foucauldienne : il s'agirait de « *sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisable* » [FOUCAULT, 2004 ; 14]. L'enclave touristique est ainsi : elle est peut-être facilement représentée, cartographiée : d'ailleurs les plans abondent au cœur des *resorts* ou dans les plaquettes de présentation distribuées aux clients qui leur permettent de s'approprier ce lieu clos et iconnu. Pour autant, l'enclave n'en reste pas moins le lieu du tout et du rien : inscrite dans un pays, un territoire qui lui donne son image (après tout on va « en République dominicaine » même lorsque l'on passe son temps entre le restaurant et la piscine de l'hôtel) mais empruntant autant aux codes occidentaux pour ce qui est de la conduite à tenir et du mode de vie, qu'aux couleurs et aux symboles d'une tropicalité confuse. L'enclave est ainsi la réalisation d'une hétérotopie de l'oisiveté, assimilée par Foucault à une hétérotopie de la déviance, du fait de la norme contemporaine de l'activité et du loisir. Il cite ainsi « *ces villages polynésiens qui offrent trois petites semaines d'une nudité primitive et éternelle aux habitants des villes* » [*id.* ; 17-18]. Lieu de rupture, l'hétérotopie est également un lieu de clôture au même titre que les enclaves qui en sont un avatar moderne : « *Les hétérotopies supposent toujours un système d'ouverture et de fermeture qui, à la fois, les isole et les rend pénétrables* »²⁸ [*ibid.* ; 18].

L'enclave s'impose comme un lieu et un mode de fonctionnement nécessaires à différentes échelles et contribue à une organisation nouvelle du monde contemporain, d'une manière paradoxale mais complémentaire de l'exigence moderne inassouvie de fluidité, de rapidité, de mobilité. En en constituant le contre-point, l'enclave touristique met en lumière ces aspirations actuelles en soulignant d'autres aspects qui semblent plus résiduels ou archaïques : le repos, la lenteur, l'immobilité, le repli. En ce sens, les enclaves constituent autant d'hétérotopies, de parenthèses qui viennent ponctuer et structurer l'espace afin de créer un réseau de bulles touristiques dans le monde et hors du monde –que l'on serait tenté d'appeler « archipel » pour reprendre la métaphore d'Olivier Dollfus utilisée pour désigner l'archipel métropolitain mondial.

²⁸ Le chapitre 4 sera l'occasion de traiter plus spécifiquement de la dynamique ouverture-fermeture des enclaves touristiques en mettant en lumière leur irréductible porosité.

2.2. L'enclave : une figure du camp

Les complexes hôteliers sont conçus de telle sorte à avoir du charme ou tout du moins être agréables à vivre. De ce fait, une comparaison entre l'enclave et le camp ou l'assimilation de l'une à l'autre peut sembler déplacée, erronée, exagérée. Il n'en reste pas moins que l'on peut pointer de nombreux points communs, et des dynamiques similaires, internes à l'enclave ou relatives à leur rapport au monde.

2.2.1. Enclaver pour ordonner

Les écrits sur l'enclavement, dont cette thèse, ont régulièrement recours au vocabulaire militaire pour expliciter, détailler certains phénomènes : repli, retrait, retranchement... Employer le terme de « camp » ne serait donc qu'un pas supplémentaire dans cette voie par ailleurs déjà empruntée par d'autres chercheurs « *the “island effect” of enclavic tourism is, in many ways, based on the existence and functioning of a frontier which, for this very reason, is often militarized and heavily protected* » [MINCA, 2010 ; 94]. L'enclave touristique par sa forme et son organisation interne rappelle les logiques du camp : la séparation, la protection, la sécurité. Il faut ajouter la grande proximité, presque la confusion, entre l'île, l'enclave et le camp. L'article de Claudio Minca (*Cf. supra*) s'appuie conjointement sur l'étude de structures touristiques all-inclusive et sur une analyse du film *The Island* de Michael Bay. Dans cette œuvre de 2005, les deux personnages principaux sont sélectionnés pour fuir un espace clos infernal et rejoindre ladite île, censée être le dernier lieu sur Terre ayant échappé à la dévastation.

Utopie, insularité, discontinuité et sécurité se retrouvent plus ou moins clairement associés pour constituer l'enclave comme un camp : un objet géographique séparé, isolé, sécurisé. Sous le vernis de l'exotisme charmeur se retrouve une organisation systématique des hommes, des activités et des lieux, comme on a commencé à le voir au cours du chapitre 1 par le prisme des temporalités, notamment. Plus largement, en tant qu'avatar du camp, l'enclave est un lieu dans lequel l'individu se pare d'un nouveau rôle, d'une nouvelle identité. La mise en ordre dans l'enclave passe en effet par la mise en valeur de l'arrivée et de l'entrée dans le domaine hôtelier, à la manière d'un rite de passage contribuant à souligner son extraterritorialité.

A la clôture de l'enclave (au moins de manière symbolique) s'opposent les espaces limitrophes assimilables à des seuils, qu'il s'agisse par exemple de la plage, du parking ou des voies d'accès. Ce sont des espaces de circulation, peu pratiqués d'un point de vue touristique, où différentes catégories de populations se côtoient : touristes, employés, habitants²⁹. De la même manière, la réception est encore un espace liminaire qui marque tout à la fois l'entrée véritable dans le lieu touristique et le début du séjour comme de « l'être-touriste ».

La réception est en effet l'endroit où chaque touriste est accueilli personnellement et reçoit son viatique : carte magnétique ou clé de la chambre, plan du domaine hôtelier dans le cas des *resorts* les plus vastes, explications sur le déroulement du séjour et le mode de vie dans l'enclave (principalement les heures d'ouverture des restaurants, ainsi que le rappel du contenu de l'offre). On notera une particularité dans le cas dominicain qui marque véritablement le passage à l'état de touriste : la pose du bracelet de plastique au poignet de chaque client. Le bracelet se rompt si l'on cherche à le détacher pour éviter qu'il ne soit réutilisé par la suite mais le fait qu'il puisse se casser ainsi signale autant la temporalité stricte de la pratique touristique, et de l'identité de touriste. Ce signe permet initialement de distinguer les clients d'hôtels de la population locale mais également distinguer les clients entre eux : chaque chaîne hôtelière dispose de son propre modèle ainsi que du code couleur qui permet catégoriser les clients. On peut citer notamment les mineurs (pour éviter que ne leur soient servis des cocktails alcoolisés, inclus dans le forfait de base), les clients « classiques » n'ayant accès libre qu'à un seul restaurant, ou ceux disposant d'offres plus étoffées comprenant par exemple un accès ou un repas dans d'autres restaurants, ou des services supplémentaires (massages, mise à disposition de cigares et d'alcool dans les chambres, *room service* inclus...).

Si la fermeture du bracelet marque la reconnaissance du touriste comme client, on peut également citer d'autres gestes symboliques forts marquant l'arrivée dans l'enclave. L'accès à l'île-hôtel en est déjà un : les touristes sont accueillis à l'aéroport par un membre du personnel de l'hôtel afin de prendre le bateau (voire l'hydravion pour les îles les plus éloignées) jusqu'à l'île-hôtel. Ensuite, l'arrivée sur l'île-hôtel et l'accueil suivent un rituel précis où chaque client se voit attribuer les services d'un « majordome ». C'est le moment « *d'insérer le client à la communauté du resort* » [GAY, 2001 ; 42]. Mais sans doute le rituel d'accueil polynésien (repérable en Polynésie française mais également à Hawaï) est-il plus connu : la remise d'un

²⁹ La question de la mixité et de la coprésence fera l'objet d'un développement ultérieur au cours du chapitre 4.

collier de fleurs lors de l'arrivée à l'aéroport de Faa'a pour chaque touriste. Parallèlement, le départ est marqué par la remise d'un collier de coquillages.

Pour caractériser ces gestes symboliques, on pourrait utiliser la notion de rite de passage développée notamment par A. Van Gennep qui définit le rôle des cérémonies comme moyen de « *faire passer l'individu d'une situation déterminée à une autre situation tout aussi déterminée* » [VAN GENNEP, 1909, 4]. Toutefois, si l'on considère que le début d'un séjour en enclave touristique est marqué par un rite de passage, cela ne signifie pas qu'il confère à l'individu un rôle social différent et supérieur comme c'est le cas dans l'approche des rites par Van Gennep (passage à l'âge d'homme par exemple). Il faudrait plus précisément parler d'une cérémonie qui pare l'individu d'une identité temporaire : celle de touriste (et client). En effet, quitter l'enclave touristique revient à laisser derrière soi le statut précédemment acquis et retrouver le rythme, les pratiques et les lieux de la quotidienneté.

Les rites d'arrivée célèbrent davantage l'entrée dans un lieu et un pays nouveaux que le passage dans un nouveau corps social : à y regarder de plus près, ces rituels sont des reprises d'éléments culturels (collier de fleurs similaire au *lei* hawaïen) ou du moins concentrant la quintessence de la destination et de son identité, telles que les touristes peuvent les penser : dans les *resorts* dominicains, l'arrivée des groupes de touristes se fait au son du merengue, extrait musical répété à chaque nouvelle arrivée sur lequel se déhanche un couple de danseurs au sourire et aux tenues éclatants. Sans doute s'agit-il de proposer un concentré folklorique du pays d'accueil qui contraste avec le manque de référencement géographique de l'enclave.

Si en s'appuyant sur les travaux de C. Minca, on peut concevoir la structure touristique fermée comme un camp à touristes, on peut tenir un propos similaire à propos de l'île-hôtel du point de vue du personnel. L'enclave touristique en tant que production spatiale à rapprocher du comptoir est un lieu que l'on pratique mais que l'on n'habite pas [MIT, 2002]. Sur ce point précis, l'île-hôtel maldivienne en est sans doute un contre-exemple. A la faveur de la micro-insularité, le domaine hôtelier correspond exactement à la superficie d'une île, entièrement dévolue à l'activité touristique. Les Maldives ne sont pas le territoire exclusif de déploiement des îles-hôtels comme le montre notamment A. Magnan [MAGNAN, 2009] puisque l'on trouve des îles privatisées et dévolues à la pratique touristique (généralement haut-de-gamme) en Polynésie française, aux Seychelles comme Bird Island [GAY, 1999], aux Fidji... Toutefois, c'est nettement aux Maldives que le principe de l'île-hôtel a été le plus employé et abouti puisque l'on en dénombre actuellement quatre-vingt-dix-huit. Il faut dire que les îles désertes constituent un réservoir considérable d'îles-hôtels potentielles.

L'enquête de terrain en Polynésie française a été la première (été 2009) et de ce fait, a servi à « essayer les plâtres » en éprouvant la technique d'enquête mise au point en amont.

Afin de préparer au mieux mon séjour à Tahiti, Moorea et Bora Bora, j'avais joint par courrier électronique les hôtels classés de chacune de ces îles en présentant mon projet de thèse, ainsi que le but majeur de mon terrain : rencontrer des clients ainsi que les directeurs d'hôtels à des fins d'entretien.

Les non-réponses ont été importantes, malgré mes relances tout comme les refus polis mais fermes : on invoquait la tranquillité des clients et le respect de leur vie privée, garantis a priori par le coût important des nuitées. En fin de compte, seuls les responsables de deux hôtels m'ont explicitement autorisée à rencontrer leurs clients.

Une fois sur place, il a donc fallu s'accommoder de cette situation. Cela a été facile : puisque les hôtels polynésiens ainsi que leurs plages sont ouvertes au public, l'entrée a été facile.

Toutefois, les clients goûtant peu les plaisirs de la plage, j'ai dû « resquiller » pour entrer dans les espaces réservés (la piscine en premier lieu) où je suis finalement passée inaperçue : le personnel chargé de la plage avait surtout pour tâche de refouler les adolescents polynésiens. Enfin, du fait de la faiblesse des taux de remplissage hôtelier, j'ai préféré me concentrer sur l'observation des pratiques spatiales au sein et autour des hôtels plutôt que de chercher désespérément de nouveaux enquêtés. Par ailleurs, les entretiens s'avèreront souvent redondants et répétitifs.

Encart 4 : Contexte des enquêtes de terrain
(Polynésie française)

Au recours à l'île-hôtel comme mode de développement touristique³⁰ s'ajoute le principe de ségrégation socio-spatiale : dès les prémices du tourisme au début des années 1970, le président Gayoom a cherché à concilier la religion musulmane (son rôle dans l'identité maldivienne, le quotidien et la législation de l'Etat) et le tourisme, supposant que les touristes internationaux non-musulmans pouvaient constituer une menace susceptible d'acculturer l'identité maldivienne. La ségrégation en a été la solution, permettant d'une part la séparation des touristes et des habitants sur des îles différentes et d'autre part, l'adaptation du cadre légal (voir *infra*, le développement sur l'extraterritorialité). Le personnel des îles-hôtels maldiviennes constitue le seul segment de la population locale à être en contact avec les

³⁰ S'il est théoriquement possible d'être hébergé par un Maldivien, la procédure encadrant le tourisme chez l'habitant est très contraignante d'autant plus que les autorisations nécessaires sont souvent refusées. Outre les îles-hôtels, on trouve également des hôtels dans Malé ou sur l'île-aéroport mais ils sont surtout utilisés par une clientèle d'affaires ou par des touristes internationaux en attente d'un vol (chambre louée pour la journée). De ce fait, le tourisme international aux Maldives ne se fait presque exclusivement que dans le cadre des îles-hôtels.

touristes puisqu'ils séjournent même dans une partie réservée de l'île-hôtel³¹. En ce sens, l'île-hôtel maldivienne est l'exemple d'un comptoir habité de manière quasi-permanente : les employés ont droit à une journée de congés par semaine travaillée mais l'usage le plus courant est de cumuler au maximum les journées non travaillées pour les prendre en une fois³². Isolés durant de longues périodes de leurs familles, les travailleurs des complexes hôteliers maldiviens vivent reclus au cœur de l'île-hôtel, supposée constituer une nouvelle famille et un nouveau foyer. C'est du moins le discours tenu par les responsables, masquant une situation très inégale.

2.2.2. Du sentiment de sécurité à l'impression d'enfermement

La mise en ordre et le contrôle des hommes et des lieux pourrait passer pour une réalité sombre et empreinte de cynisme : les employés ne partagent certes pas tous un sort enviable, tandis que l'oisiveté et le calme compassé de certaines structures hôtelières en rebuterait plus d'un. De la même manière que l'érection de murs et le gardiennage assimileraient l'enclave à une prison dorée, la garantie de sécurité est la condition sine qua non au bon déroulement du séjour touristique. Par ailleurs, l'attention des clients est détournée des barbelés et des agents de sécurité par les aménités de l'hôtel et la mise en valeur du rivage : les vacances sont avant tout le temps du repos et de l'amusement, et les arcanes de l'enclave ne sont que de peu d'intérêt pour le client.

La sécurité n'est pas un argument qui apparaît clairement mais plutôt en creux ou en filigrane : les guides mettent en garde les voyageurs indépendants quant aux pratiques à risque au cours de leur séjour, et renseignent ainsi sur les lieux à éviter et les précautions à prendre. Le ministère français des Affaires Etrangères procède de manière similaire au travers des conseils aux voyageurs qu'il diffuse. Or, les pratiques touristiques des usagers des enclaves sont normalisées comparativement aux travailleurs indépendants : la plupart des personnes que le client est amené à rencontrer sont constituées par le personnel de l'hôtel ou en tout cas des individus formés au contact avec les touristes³³. De la même manière, la clôture et la surveillance de l'enclave permettent de parer aux actes de petite délinquance (effractions, vols) même si cette protection se révèle parfois insuffisante : en janvier 2007, une île-hôtel a

³¹ Aux Seychelles, les employés résident dans le domaine hôtelier avec leur famille au contraire des Maldiviens qui restent isolés durant de longs mois.

³² D'après des entretiens menés auprès de directeurs d'hôtels et des communications personnelles avec les employés tenant le blog <http://maldivesresortworkers.wordpress.com>

³³ La formation du personnel peut être bien plus fine, lorsqu'il s'agit des membres de la réception en charge de certains touristes selon leur nationalité.

ainsi été prise d'assaut par un groupe d'hommes armés arrivés par mer afin de dérober avec succès le coffre-fort de l'hôtel. Cet épiphénomène n'a toutefois pas été jugé inquiétant : les Maldives en tant que destination jouissent d'une image et d'une réputation solides et maîtrisés, fondées sur la tranquillité associée au luxe. De ce fait, dans les cas maldivien et polynésien, le contrôle et la sécurité ne sont perceptibles que par défaut, au regard de ce qu'il serait susceptible d'arriver au dehors : cambriolages, rencontre de Tahitiens alcoolisés et sous l'emprise de la marijuana³⁴ ou seulement eau non potable et piqûres de moustiques. En effet, la démoustication est régulière dans les complexes hôteliers afin de minimiser la gêne des clients et limiter la transmission de maladies comme la dengue. Au contraire, en République dominicaine, la sécurité est une préoccupation majeure des clients. Si le marketing autour de la destination met surtout en avant des valeurs comme la convivialité ou l'ambiance festive, les entretiens menés auprès des touristes mettent en lumière le souci de la sécurité, en premier lieu pour les parents : les adultes ne peuvent profiter pleinement de leur séjour si le complexe hôtelier n'est pas adapté pour recevoir des enfants (activités, clubs, service de garderie).

L'aspiration à la sécurité rappelle également les travaux de S.C. Plog [PLOG, 2001] sur les profils de touristes selon leur goût de la découverte. Plog distingue une série de profils psychologiques, du psychocentrique peu sûr de lui à l'allocentrique, aventurier (« *venturer* ») du tourisme. Selon cette typologie, les clients d'enclaves touristiques relèveraient du psychocentrisme. Il est certain que pour certains d'entre eux, un *resort* constitue un premier pas dans le tourisme international, pour autant il apparaît fortement que la pratique touristique en enclave soit complémentaire d'autres formes de tourisme (tourisme affinitaire, domestique...) et constitue davantage le produit adapté à un temps et un contexte personnel particulier, qu'une pratique systématique et exclusive. Tandis que la Polynésie française constitue pour la plupart des touristes, en premier lieu européens, le voyage d'une vie du fait de la distance comme du statut de voyages de noces, la République dominicaine est une destination de voyages fréquents, voire réguliers (annuels) pour les Européens ou les Nord-Américains. A ce titre, les Maldives sont dans un entre-deux : destination de lune de miel mais relativement accessible pour des Européens (aisés), généralement grands amateurs de plongée.

Quelle que soit la destination, le choix d'une structure hôtelière fermée et la capacité à trouver cette situation agréable dépendent de la bonne volonté du client : de son consentement

³⁴ Nous ne reprenons ici que des conseils édités dans les guides de voyage comme Le Guide du Routard ou le *Lonely Planet* qui parlent explicitement des Polynésiens qui fumeraient fréquemment le *pakalolo* et s'enivraient dans les bars en fin de semaine.

et du bon déroulement du séjour. Il s'agit d'un équilibre précaire où sont mis en balance le besoin de protection des touristes et la nécessité de sécuriser l'installation alors que le départ et l'arrivée restent libres. La rupture de cet accord remet alors en cause la perception de la fermeture et du fonctionnement de l'enclave.

Le basculement entre l'enfermement protecteur et l'enfermement comme entrave est rapide : la déception suffit. Il semblerait que l'état d'esprit des touristes suffise à ce retournement de situation comme on peut le voir dans l'encart 5 ci-dessous. Il s'agit de longs passages d'un entretien effectué en République dominicaine auprès de deux femmes québécoises, à la retraite qui partent régulièrement en vacances ensemble, seules ou avec leurs conjoints. Toutes deux se décrivent comme des voyageuses indépendantes. Les expériences qu'elles citent en témoignent : des séjours longs, de plusieurs semaines à plusieurs mois, parfois en solitaire. Elles effectuent également régulièrement des séjours dans des structures enclavées, en République dominicaine, ou à Cuba : on remarque la complémentarité de leurs pratiques touristiques que l'une d'elle évoque naturellement en distinguant les « *vacances soleil* » des « *vacances aventures* ». Comme on l'a dit plus haut, il semble donc bien que le choix du tourisme d'enclave ne dépende pas uniquement du profil des clients mais aussi du contexte personnel (sexe, âge, situation familiale) et des motifs de départ. Dans le cas des deux Québécoises, plusieurs éléments peuvent être avancés pour justifier le choix du retranchement : le besoin de repos (justifié par l'une d'elle, notée Femme 1, par son état de santé), leur âge et le genre. Elles expliquent en effet que le fait d'être deux femmes seules les incite à être plus prudentes et éviter de sortir, bien qu'elles affirment également de pas en avoir envie. C'est ainsi qu'elles ne cachent pas ne rien faire mis à part se promener sur la plage ou se baigner dans la piscine. Or comme on l'a vu au cours du chapitre 1 (Cf. document 1), la pratique touristique majoritaire qui consiste à ne rien faire ou prendre des bains de soleil est ignorée des questionnaires effectués auprès des touristes même au cœur de ce qu'il est convenu d'appeler les destinations soleil.

BA : Bonjour. On a déjà pu parler un peu hier. Donc vous êtes là pour une semaine, c'est ça ?

Femme 1 : Deux semaines, là on fait la deuxième semaine,

BA : Et c'est pour ça que ça vous semble long ? Je crois que c'est ce que vous me disiez hier ?

F1 : Oui c'est ça. La deuxième est longue. On a fait des activités mais c'est long là, quinze jours.

Femme 2 : C'est vrai.

BA : Justement, qu'est-ce que vous avez fait comme activités ?

F1 : [A moi] Tu veux dire est-ce qu'on a pris des activités de la place ?

BA : Dans l'hôtel ou en dehors.

F2 : Rien.

BA : Rien ?

F2 : On a fait de la plage, surtout la piscine. On a fait de la marche au bord de la plage. Ensuite, c'est tout.

F1 : On n'a pas fait de tour non plus, parce que Ruth [*nom de la 2e femme*] a déjà fait ce genre de tours et moi aussi. Aller dans une île ou aller voir des cannes à sucre, on l'avait déjà fait.

[...]

BA : Donc vous disiez que vous aviez déjà fait des sorties. Dans d'autres pays ? Vous voyagez beaucoup ?

F1 : Moi je suis déjà allée au Mexique, on voyage beaucoup ici, On est considérées comme des voyageuses. Les dernières années, parce que je suis à la retraite maintenant. J'ai voyagé les trois dernières années, beaucoup. Sur des longues périodes. Plus par terre, pas par avion, j'allais sur mon continent. Les Etats-Unis, le Canada.

[...]

BA : [A la deuxième femme] Et vous, vous voyagez ?

F2 : Moi j'ai toujours voyagé, depuis l'âge de vingt ans. J'ai laissé mon travail, je suis partie en Europe treize mois, toute seule, acheté une moto, visité pas mal. J'ai une compagne qui est du Québec qui est venue me rejoindre, on a continué. Alors c'est un voyage de treize mois, ça. Après ça, j'ai voyagé aux Etats-Unis, j'ai vécu aux Etats-Unis aussi, à San Francisco pour mes études puis en même temps je voyageais en Californie.

BA : Je vois que vous êtes de grandes voyageuses, que vous aimez visiter, partir longtemps. Alors finalement, pourquoi vous avez choisi de passer quinze jours ici [*elles rient*] ?

F1 : Est-ce que je peux répondre Ruth ?

F2 : Oui, oui, vas-y.

F1 : C'est parce que moi j'avais le goût d'un voyage de repos. J'avais manqué mon voyage d'aventure. Ça fait que j'avais quinze jours avant un événement parce que j'ai été opérée d'un bras, et ce laps de temps-là m'a donné le temps de me reposer. Bien sûr j'en ai parlé avec Ruth et elle a embarqué dans mon projet. Mais moi je me rappelais plus qu'est-ce que c'était des vacances soleil. Puis je pense que ça ne me convient plus non plus avec l'âge et la santé.

BA : Et pourquoi précisément la République dominicaine ?

F1 : Parce que déjà une fois j'avais fait le projet de venir ici, puis je m'étais blessée et mon voyage avait été annulé. Et ça m'était resté. Les îles, la République [*dominicaine*] ça faisait longtemps que je voulais voir ça. En fait, j'ai rien vu de la République, je pars avec la soif. J'ai rien vu, je suis pas sortie du complexe.

[...]

F2 : La dame qui nous a vendu le voyage, elle nous a pas assez bien informées. Les vacances soleil d'une semaine, ça m'aurait plu. C'est le temps de faire une petite parenthèse dans ma vie là, tu sais. Moi c'était pas le repos, j'étais pas fatiguée mais on fait rien, y'a rien, on fait rien. Non, j'ai vraiment pas aimé ça.

(Suite de l'encart, page suivante)

F1 : Et puis on est un peu retenues ici. On est deux femmes. Si on était venues avec mon mari ou avec les garçons, on serait peut-être allées... Moi je serais allée à Saint-Domingue. Mais là, est-ce que toi tu oses aller au-delà des murs, extra les murs ? On est recluses.

BA : Justement, vous disiez hier que vous vous sentiez contrôlées ?

F2 : Moi je trouve, ça ressemble [*elle montre le bracelet de l'hôtel qu'elle porte au poignet*], je suis assez métaphorique. On arrive et ils nous baguent. Ils nous donnent tout ce qu'il faut sur le complexe, c'est assez bien structuré, la bouffe à volonté, la boisson à volonté. On a la base, tout ce qu'il faut, pas besoin d'aller ailleurs. C'est ça qu'ils veulent, mais une semaine.

F1 : En fait ça se résume à ça : on serait restées une semaine on aurait été satisfaites, sauf que l'erreur, c'est peut-être moi qui ait fait l'erreur quand elle a parlé, naturellement elle m'a proposé un « quinze jours », sa commission est en proportion des jours qu'elle vend. Moi j'avais quinze jours à me consacré mais c'est sûr, j'ai pas pensé me faire dorer au soleil pendant quinze jours, non c'est vraiment pas mon truc, faire les lézards sur la plage.

BA : [*à la deuxième femme*] Et vous, c'est la première fois que vous vous trouvez dans une structure comme ça.

F2 : Oh oui ! J'étais allée à Cuba mais à Cuba on était sortis. Je pense que c'était un « dix jours » que j'avais à Cuba. Ce qui m'intéressait, c'était tout le système communiste puis on avait pris l'avion, on était allés à l'Île des Pins, moi je suis enseignante, on était allés voir dans les écoles ce qui se passait et ça m'avait intéressée beaucoup, beaucoup. Mais c'est sûr ici...

F1 : Moi à Cuba, je me sentais pas comme ça là, on était ouvert. On avait la boisson, pareil, sauf qu'il y avait un autobus le soir qui quittait à sept heures. On savait. On pouvait aller en ville, dans les petites villes à côté, on partait toujours à plusieurs. Ça fait qu'ici on n'est même pas allées voir s'il y avait un autobus pour aller. Ça nous a été offert mais par des tiers, on nous a offert de louer une voiture, par quelqu'un mais s'il arrive un problème, c'est pas sécuritaire. A Cuba, on s'organisait par l'hôtel, c'était très bien. On allait le soir manger en ville, on se tenait ensemble, et on savait qu'à dix heures on était là, on revenait. Et c'était gratuit. C'était bien ça.

F2 : Ben moi à Cuba, je suis allée trois fois. Une semaine et puis on louait des petites motos. On partait dans la campagne, c'était plaisant. [*A moi :*] Je sais pas ce que tu veux savoir exactement.

BA : Non non, continuez.

[...]

F2 : La seule fois qu'on est sorties, on nous a proposé d'aller voir dans un autre hôtel. Et puis ils nous ouvrent la barrière là. C'était pour nous offrir des forfaits de voyages. Des semaines dans des hôtels.

F1 : Du partage de temps.

F2 : Du partage de temps dans les hôtels. C'est la seule fois qu'on est sorties, et puis ils nous ouvrent la barrière. Je trouve qu'on ressemble à des animaux dans un parc. Je vois ça comme ça. Et puis quand on est sorties d'ici, j'ai dit « Mon Dieu, on est sorties de notre prison ». Je me sens piégée, arrivée ici, je me sens encore piégée parce que c'est un attrape-nigaud, c'était pas *secure* cette affaire-là.

[...]

F2 : Et puis sais-tu à qui ça appartient cette chaîne d'hôtels ? Ça appartient à des Espagnols, même pas au pays. Si au moins le pays avait ça, l'argent investit ici, il resterait.

Encart 5 : L'ennui et l'enfermement de deux Québécoises

Pour ces deux femmes, le repos a laissé place à l'ennui, ce qui a engagé un changement de perception sur l'enclave touristique. Du fait d'un séjour trop long ou mal adapté à leur situation, les derniers jours de vacances passent presque pour une épreuve à leur yeux. D'un contexte sécurisant pour deux femmes seules appréhendant de se rendre à l'extérieur, l'enclave devient un milieu oppressant. L'anecdote du bracelet est à ce titre éclairante, tout comme les références aux murs, aux barrières qui s'ouvrent et se referment : alors que la pose du bracelet en plastique permet en premier lieu de reconnaître les offres dont disposent les clients, du fait de la fermeture fortement ressentie de l'enclave (« *prison* », « *animaux dans un parc* », « *on est recluses* »), il devient un moyen de marquer les corps comme on bague les oiseaux. Au contraire, elles évoquent d'elles-mêmes un séjour à Cuba où elles insistent sur l'association de la fermeture de l'hôtel-club à l'ouverture facile, et prévue par une desserte régulière en bus.

Justement, le contrôle sur les hommes et leurs déplacements est un élément-clé dans le camp. Dans ses travaux, G. Agamben [EK, 2006] le conçoit comme la structure biopolitique ayant remplacé la ville pour organiser la société occidentale contemporaine. Or, le camp suppose des contrôles : il assimile ainsi les procédures de sécurité pour voyager aux Etats-Unis (notamment la prise d'empreintes) à un « *biopolitical tattoo* ». Agamben fait également le rapprochement avec le tatouage dans les camps de concentration : il s'appuie en partie sur les travaux d'Hannah Arendt sur le totalitarisme. S'il n'est pas ici question de faire une comparaison entre les camps de concentration et les enclaves touristiques, on pourra tout de même repérer qu'en tant que deux avatars différents de la figure du camp, ils reposent sur des dynamiques similaires notamment la fermeture (voire l'enfermement) et le contrôle. Cette démarche d'identification n'a pas pour but premier de stigmatiser ou d'ostraciser une population (ou seulement en creux : l'absence de port d'un bracelet³⁵, ou d'un bracelet différent marque l'interdiction d'entrer) mais de préserver les privilèges d'une minorité comme le ferai un laisser passer [ABOUT et DENIS, 2010].

L'acceptation de l'enclavement et la faible perception de l'enfermement procède de la règle tacite selon laquelle le départ est libre à quelque heure du jour ou de la nuit. C'est la possibilité de la sortie qui conditionne le choix du retranchement. La preuve en est que l'empêchement du départ révèle aux clients l'éloignement de leur domicile ou même de l'aéroport le plus proche ainsi que leur dépendance vis-à-vis du personnel de l'hôtel. C'est

³⁵ Ajoutons que le bracelet est conçu pour se casser dès qu'on cherche à le retirer, ce qui permet d'éviter qu'il soit frauduleusement utilisé.

ainsi qu'en avril 2010, durant l'enquête de terrain dominicaine, l'éruption du volcan islandais (voir encart 6 ci-dessous), aussi imprévue que ses conséquences sur le trafic aérien a empêché le départ (et l'arrivée) de touristes. Cet événement a causé le basculement soudain du retranchement volontaire à l'enclavement contraint. C'est semble-t-il uniquement dans ce type de circonstances –l'empêchement, ou la déception, voir *infra*– que l'enclavement touristique rejoint l'enclavement tel qu'il est étudié par les géographes du transport : comme un phénomène contraignant, un problème à résoudre.

L'enquête de terrain dominicaine (avril 2010) a été la plus aisée de toutes, sans doute parce qu'il s'agissait de la dernière, que j'avais éprouvé et adapté ma technique d'enquête.

Alors que dans les cas précédents j'avais cherché des solutions moins onéreuses pour me loger (chambres d'hôtes et dortoirs en Polynésie, hôtel sur l'île-capitale aux Maldives), en République dominicaine le *resort* est apparu comme la solution la plus pratique et relativement bon marché : je n'étais plus seulement observatrice des usages et des pratiques spatiales, mais aussi usagère. Au cours des autres enquêtes, j'étais considérée par défaut comme une cliente et non comme une jeune chercheuse. A Bavaró, l'argument était fondé : je n'étais plus extérieure aux lieux que j'étudiais mais en leur sein.

De ce fait, le contact avec les autres touristes clients était particulièrement facile (le très bon taux de remplissage n'y était pas non plus étranger). Ce fonctionnement bon et régulier a connu des irrégularités à partir du 15 avril 2010, début de l'éruption du volcan Eyjafjallajökull et de l'interruption des liaisons aériennes de/vers l'Europe.

Outre le fait que j'ai été « contrainte » de prolonger mon séjour d'une semaine, cet imprévu a modifié le comportement des touristes et la perception de leur situation dans l'enclave : l'éruption volcanique a fait soudainement apparaître l'éloignement des touristes de leur lieu de résidence, leur impuissance face aux événements et somme toute le caractère contraint de leur retranchement dans l'enclave.

Encart 6 : Contexte des enquêtes de terrain
(République dominicaine)

La date de retour était devenue la préoccupation majeure des clients, alors même qu'ils conservaient des conditions de vie avantageuses : certains touristes sont restés plusieurs jours bloqués aux aéroports, ont dû changer de chambre voire d'hôtel. Si cette crise a finalement été bien gérée par le personnel³⁶, l'incertitude dérégla le fonctionnement du *resort* et inquiétait les clients : la perspective d'un retour étant floue et durant plusieurs jours repoussée au lendemain, les clients en attente d'une amélioration des conditions de vol devaient chaque

³⁶ Tout du moins dans le cas du *resort* dans lequel j'étais hébergée.

jour confirmer la réservation de leur chambre. La réception était alors le lieu d'un drôle de spectacle : tandis que les touristes nord-américains continuaient à arriver régulièrement dans les enclaves dominicaines (ou prendre sans soucis leur vol retour), soulagés et heureux, accueillis par deux danseurs et un verre de cocktail, les nombreux clients européens, armés de leur carte bancaire et de la carte magnétique de leur chambre attendaient de réserver une nuitée supplémentaire, en espérant qu'elle fût la dernière.

Outre la réouverture progressive des aéroports et des liaisons aériennes, le retour à la situation initiale de repli consenti n'est passé que par la normalisation de la situation, le règlement de la crise : une fois le vol retour confirmé, les touristes se sentaient à nouveau en mesure de profiter une dernière fois des aménités de l'hôtel.

La figure de l'enclave-prison ou de l'enclave désorganisée est aussi propice à la fiction. Ainsi, Hugues Jallon dans le roman *Le Début de quelque chose* évoque l'ambiance délétère au sein d'un *resort* : la construction n'en est pas achevée, dans l'enclave comme au dehors la tension dramatique est de plus en plus prégnante pour aboutir, sans que l'on n'en connaisse les raisons véritables, à un monde violent et hostile, proche de la sauvagerie.

« De petites brèches, à plusieurs endroits dans le grillage sectionné au ras du sol, la terre creusée sur trente centimètres laisse à peine la place à un corps de se glisser de l'autre côté, j'ai aussi repéré quatre ou cinq entrées de tunnels, ouvertures camouflées sous des pierres, aux abords du solarium, à quinze mètres du mur au moins. » (p.121)

« A ce stade, on n'a plus le temps, il y a des vols, des dégradations, j'en ai vu qui se battaient, roulant dans la terre ou frappant l'arrière du crâne sur le carrelage de la terrasse, les coups résonnant sous les arcades, il y avait du sang, beaucoup, et puis hier au deuxième étage, je crois que le feu s'est déclaré dans une chambre, en pleine nuit. » (p.124)

Le début de quelque chose, Hugues JALLON

Encart 7 : L'enclave touristique du paradis à l'enfer

2.3. L'enclave comme un lieu de réclusion ?

L'enclavement permet dans son application au tourisme de contenir et satisfaire les usagers en un même lieu afin d'optimiser les profits mais également de limiter leurs déplacements, en rendant toute sortie facultative, ou en laissant penser que l'au-delà de

l'enclave n'est pas sûr, eu égard à la surveillance des déplacements dans le lieu touristique – au risque d'être perçue comme une prison dorée. Or, contenir les touristes en un même lieu n'a pas qu'un intérêt économique mais permet également de limiter les impacts du tourisme/touriste sur la vie locale.

2.3.1. *L'enclave comme bulle occidentale délocalisée*

L'enclave touristique est un lieu où est projeté un système –socioculturel en premier lieu : les touristes proviennent dans leur très grande majorité des « Nords », ce qui induit tout une série d'adaptations. La carte des restaurants en est un bon indice. Systématiquement, le lieu principal de restauration propose selon l'expression consacrée une cuisine internationale. Eventuellement, l'offre sera complétée par les restaurants « de spécialité » : italiens ou japonais la plupart du temps. Dans le cas des formules tout inclus, le restaurant-buffet de cuisine internationale est le lieu prévu de restauration : seuls les forfaits « *VIP* » ou à destination des couples en lune de miel incluent à l'occasion un repas dans un autre restaurant. La cuisine internationale (c'est-à-dire d'inspiration majoritairement italo-française) est la norme. Certains directeurs d'hôtels ne s'y trompent pas et adaptent même davantage les plats des restaurants à la nationalité majoritaire des clients : outre les Français de métropole, les Italiens constituent l'autre bataillon important de touristes en Polynésie française. Ils sont d'autant plus nombreux à être hébergés dans les hôtels Sofitel de Bora Bora où le directeur a ajouté à sa carte davantage de plats de pâtes et de pizzas pour convenir aux goûts de sa clientèle, manifestement peu curieuse des préparations à base de thon cru ou du mahi mahi sauce vanille. L'exotisme alimentaire reste marginal et le contenu des assiettes embaume davantage le quotidien que les vacances lointaines. Il faut néanmoins avouer qu'un plat de pâtes est meilleur marché qu'une spécialité de poisson pour des touristes qui doivent parfois veiller à leurs dépenses (Cf. chapitre 1).

Si dans la plupart des cas l'enclave est assimilable à une projection sociale, cet angle de vue n'est pas tenable dans le cas maldivien où il faudrait davantage parler d'importation d'un mode de vie. En effet, l'Etat maldivien organise et maîtrise la mise en tourisme, et ce dès les prémices durant les années 1970. En contrôlant les lieux de déploiement du tourisme – comme c'est le cas en République dominicaine où des portions de côtes ont été destinées à l'implantation de structures hôtelières [KERMATH & THOMAS, 1992] – et en choisissant la ségrégation socio-spatiale comme pierre angulaire du développement touristique, les autorités maldiviennes ont organisé un renversement du rapport d'altérité. L'enclave est une structure

qui permet de minorer ou de contrôler les éléments d'altérité envers les touristes en proposant un cadre nourri de repères bien connus malgré un paysage apparemment inhabituel. Le projet politique qui sous-tend le tourisme maldivien fait au contraire de l'enclave un lieu dont l'objectif est de préserver la population locale du contact des touristes occidentaux. Dans tous les cas, la clientèle est captive puisque tous ses besoins sont susceptibles d'être comblés en son sein. La particularité maldivienne réside dans le fait que la mobilité touristique est entravée, s'ajoutant au retranchement des touristes. L'autre duquel on cherche à s'éloigner est le touriste, qui lui veut éviter les contacts imprévus. M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot ont ce mot à propos des stratégies d'entre-soi de la haute-bourgeoisie dans ses quartiers : « *La ségrégation urbaine est toujours aussi une agrégation* » [PINCON & PINCON-CHARLOT, 2007 ; 24]. On peut tenir un propos similaire au sujet des dynamiques structurant les enclaves touristiques, aux Maldives particulièrement. On y retrouve deux mouvements contraires sans être contradictoires puisqu'ils s'accompagnent et se renforcent mutuellement : la recherche d'entre-soi de la part des touristes et la mise à distance des touristes recherchée par les autorités maldiviennes.

L'objectif est d'ouvrir le pays au tourisme de manière contrôlée, maîtrisée de telle sorte que les touristes et les habitants s'ignorent mutuellement. Du fait du retranchement, les clients d'enclaves touristiques ignorent le pays comme ses habitants (Cf. encart 5 : « *J'ai rien vu de la République [dominicaine]. Je repars avec la soif* ») parce qu'ils ne souhaitent pas découvrir ou parce cela est rendu difficile du fait du fonctionnement de l'enclave touristique. Dans le cas maldivien, la méconnaissance mutuelle est entretenue très précautionneusement puisque les touristes sont (ou tout du moins ont été) considérés avec suspicion.

Le tourisme est ainsi une activité séparée : il se déploie dans des îles réservées à cet effet, strictement différentes des îles habitées. De la même manière, les touristes rejoignent directement par speed-boat ou hydravion leur hôtel et ne connaissent des Maldives que ce que l'on leur donne à voir : l'île-aéroport et l'île-hôtel de leur séjour. La capitale Malé est librement accessible aux étrangers mais la ville présente des signes ténus de prise en compte du tourisme : on trouve peu de signalisation à destination des touristes et seules quelques rues proches de la jetée témoignent de cette prise en compte de l'arrivée des touristes dans la capitale, notamment par des boutiques de souvenirs. Des excursions à la journée ou à la demi-journée sont toutefois prévues. D'un point de vue touristique, les autres îles n'existent pour ainsi dire pas (voir chapitre 4).

2.3.2. De l'extraterritorialité

La séparation et la spécialisation insulaire ont mené à de multiples adaptations. La législation maldivienne reprend notamment différents préceptes du Coran (tabous alimentaires, par exemple) et la société reste plutôt conservatrice comme le montre la difficulté des femmes à accéder à l'emploi. Pourtant, le tourisme a été organisé sur le mode de l'exception : nécessité fait loi. Les îles-hôtels relèvent ainsi de l'état d'exception, tant le cadre légal a été adapté.

Si la vente et la consommation d'alcool est interdite dans les îles habitées, elle est légale dans la zone détaxée de l'aéroport international comme dans les îles-hôtels : ces deux types de lieux se distinguent ainsi par leur affranchissement de la réglementation nationale en vigueur. Cela conduit à des situations étranges aux bars des hôtels. Jusqu'à très récemment [GAY, 2001] on avait recours à l'immigration pour engager les *barmen*, puisque les Maldiviens ne peuvent pas utiliser de l'alcool. Toutefois, il ressort de notre enquête de terrain qu'actuellement, de Maldiviens peuvent exercer ce métier, à quelques réserves près. S'ils ne sont pas autorisés à goûter les boissons alcoolisées, dans le cadre de leur formation, afin de conseiller au mieux la clientèle, ils acquièrent leur savoir en sentant les différents alcools. Les touristes quant à eux sont libres de boire mojitos, bières ou vins tandis que cela reste interdit à tout Maldivien, y compris le personnel hôtelier qui réside pourtant de manière presque permanente dans ce lieu hors du cadre légal. L'extraterritorialité [GAY, 2001] est soumise à des critères géographiques (île-hôtel ou aéroport) et de nationalité (tout individu ne possédant pas la nationalité maldivienne).

La levée légale des interdictions dans les îles-hôtels concerne également le code vestimentaire, en particulier pour les femmes : le port du bikini est autorisé, ce qui n'est pas le cas dans les îles habitées, même Malé. Toutefois, le nudisme reste interdit en tout lieu : le cas échéant, le contrevenant comme le responsable de l'hôtel s'exposent à une sanction prévue par la loi. Le dévoilement du corps, surtout du corps féminin, se fait avec mesure. Même si le port du voile est laissé à la libre appréciation de chaque habitante (d'ailleurs le voile intégral est interdit), il est conseillé aux voyageuses d'éviter les tenues décolletées ou trop courtes, d'autant plus dans les îles de pêcheurs où sont organisées des visites.

La préparation comme le déroulement de l'enquête de terrain maldivienne (février 2010) ont été faciles.

Même si le taux de non-réponse ou de refus (pour des raisons de manque de disponibilités : nous étions en haute-saison) a été important, mes requêtes pour accéder aux îles-hôtels et aller à la rencontre des touristes ont été bien accueillies. D'ailleurs, j'ai été particulièrement bien accueillie. L'accord de responsables était nécessaire puisque j'étais hébergée dans un hôtel de Malé : pour rejoindre les îles-hôtels je devais être en mesure de connaître l'heure de passage de la navette ainsi que le numéro du quai et le nom du bateau.

Je n'ai visité que quatre îles-hôtels mais à trois reprises, j'ai été invitée et reçue par le directeur de la structure hôtelière et par la suite laissée aux bons soins d'autres membres du personnel. Cela a été l'occasion de visiter l'île-hôtel dans son intégralité (y compris la « staff area » dévolue au personnel), discuter avec des responsables dans un cadre relativement informel (généralement au cours d'un déjeuner). L'inconvénient majeur reste que j'ai été accompagnée tout au long de mes visites par un employé de l'hôtel : pour veiller à ce que ma journée se déroule agréablement —ce qui expliquerait que dans un cas on ait mis une chambre à ma disposition, à titre gracieux— ou pour s'enquérir de ce que je faisais et où j'allais ? Reste que je n'étais pas dans un contexte favorable au déroulement d'entretiens avec des clients.

Dans un cas toutefois, je n'ai pas eu le traitement d'une hôtesse de marque : j'ai été considérée comme une touriste et de ce fait, j'ai dû payer le forfait journée pour profiter de l'offre minimale de l'île-hôtel (une boisson, libre accès à la piscine, une serviette de bain). Là en revanche, j'étais libre d'aller et venir sur l'île dans la perspective d'effectuer des entretiens avec des clients sans que personne ne me suive ou ne parte à ma recherche.

On remarquera au passage que la manière dont j'étais perçue (touriste ou jeune chercheuse) a eu des conséquences notables sur le déroulement des visites.

Encart 8 : Contexte des enquêtes de terrain (Maldives)

On remarquera enfin que l'on évoque le cas d'un pays spécialisé dans les voyages de couples alors que les relations sexuelles hors mariage sont interdites aux Maldiviens. A notre connaissance, l'entrée sur le territoire d'un couple n'est pas soumise à la présentation d'un certificat de mariage. Seuls les agents de voyage peuvent le demander afin de vérifier que les clients sont éligibles à l'offre réservée aux jeunes mariés.

Ces quelques exemples illustrent les arrangements auxquels on a dû procéder pour non pas ouvrir le pays aux étrangers —puisque les Maldives ont peu en commun avec le mode de vie adapté aux touristes occidentaux— mais pour construire une destination³⁷ plaisante aux yeux des *honeymooners*. En concevant le tourisme au travers de l'exception, l'Etat maldivien ruse avec les lois et le comportement dicté par l'Islam : « *L'état d'exception est, en ce sens,*

³⁷ Au sujet de la distinction entre destination et Etat aux Maldives, on se rappellera également qu'il a été instauré un décalage horaire spécifique aux îles-hôtels afin que les touristes profitent au mieux de leurs soirées (chapitre 1).

ouverture d'un espace ou application et norme montrent leur séparation » [AGAMBEN, 2003 ; 70]. La loi n'est que suspendue pour les touristes situés au sein des îles-hôtels, sans que rien ne diffère au-delà. La limite des complexes hôteliers correspond également et exactement à la limite d'un régime d'extraterritorialité au cœur d'un territoire sous souveraineté maldivienne afin de contribuer à la croissance économique du pays. On a vu plus haut à quel point le tourisme était un secteur-clé du développement des Maldives : « *La nécessité agit ici comme justification d'une transgression* » [AGAMBEN, 2003 ; 45].

On soupçonne facilement le tourisme d'enclave de superficialité, d'oisiveté. Plus précisément, on adresse communément ces reproches aux touristes. Les reportages télévisés ou les articles de journaux mettent en avant les hôtels-clubs bon marché, les touristes malheureux victimes d'une arnaque ou un peu trop prompts à revenir en vacances dans un pays ravagé par un tsunami ou agité par des manifestations. Tout cela cache la complexité de l'enclave touristique : dans son fonctionnement, du fait des interactions qu'elle permet, de son rôle économique, politique ou social.

A l'occasion du chapitre 2, nous avons interrogé le bien-fondé des procédés de fermeture, si prégnants, constitutifs de l'enclave. Alors a-t-on affaire à des prisons dorées que l'on essaime ici et là ? Oui, on peut le penser mais cette réponse est à la fois partielle et partielle. La clôture est en effet nécessaire et utile : elle garantit la sécurité des biens et des personnes dans des contextes socio-économiques parfois difficiles. L'enclave est un objet spatial, social et économique commode pour ouvrir une destination au tourisme de manière efficace et contrôlée : la rentabilité va de pair avec la limitation de l'impact du touriste sur le territoire. Cette efficacité pragmatique correspond également aux touristes, en attente de tranquillité d'esprit, de facilité.

De ce fait, l'enclave touristique constitue une réponse plutôt cohérente et pertinente aux attentes des décideurs politiques locaux, aux promoteurs comme aux touristes. La diffusion des structures hôtelières fermées dessine un archipel de lieux normés et occidentalisés, à des fins de détente et de récréation : des lieux répondant aux aspirations contemporaines d'une population suffisamment aisée pour pratiquer le tourisme international.

Au cours de cette partie liminaire, on a posé les bases d'une autre approche de l'enclavement, de telle sorte que ce terme ne porte pas en lui-même de connotation péjorative comme cela est souvent le cas lors de l'usage de ce terme : il n'est pas question de tendre vers une réflexion sur le désenclavement touristique. Cela ne ferait pas sens puisque l'enclavement est recherché, promu, mis en exergue par les acteurs concernés, professionnels du tourisme comme clients, L'entrave n'est qu'une des modalités de l'enclavement qui est en premier lieu un état complexe, relatif et subjectif.

Les enclaves touristiques étudiées ici sont des structures créées *ex nihilo*, qui ne sont pas communément pratiquées par la population locale (à l'exclusion du personnel). De ce fait, il ne s'agit pas de structures qui deviennent enclavées, elles sont constituées, conçues pour l'être. Si en français les termes bâtis avec le suffixe -ment désignent à la fois des états et des processus, du fait de la particularité des structures étudiées ici, l'enclavement est état, et non pas processus. Seul pourrait relever du processus le renforcement de l'enclavement (par la mise en place de moyens humains supplémentaires pour la surveillance ou l'érection de nouveaux murs, par exemple).

Comme on l'a vu au cours des premières pages, l'enclavement naît de la coïncidence de deux types d'éléments constitutifs : structurels (les discontinuités) et anthropiques (le retranchement). La relativité signifie que l'état d'enclavement ou plutôt les manifestations de l'état d'enclavement dépendent de l'altérité entre la structure et le territoire environnant. Nous faisons en effet l'hypothèse que le degré d'enclavement correspond à l'altérité réelle ou supposée du contexte national en question, surtout en ce qui concerne le différentiel socio-économique. Comme on sera amené à le voir au cours de la partie suivante, la porosité voire la dilution de l'enclave sont le signe d'une appropriation par la population locale de la structure hôtelière. Au contraire, le maintien d'un enclavement fort mène à un développement séparé et une ignorance réciproque entre population touristique et population locale, comme le montre l'extraterritorialité des îles-hôtels maldiviennes.

Enfin, l'enclavement est subjectif, affaire de perception et même de ressenti : élément difficile à repérer, à quantifier mais néanmoins fondamental. C'est justement la perception de la fermeture qui fait la différence (ou le passage de l'un à l'autre) entre le retranchement volontaire, assumé et assimilé à une démarche positive et l'impression d'enfermement, d'oppression.

L'enclavement est jugé, perçu de manière subjective et individuelle tandis que l'enclave concerne la collectivité et constitue un objet d'étude particulièrement fécond, qu'il

s'agisse de l'approche géographique des discontinuités, ou les appropriations et les adaptations d'une structure normée et standardisée, par le prisme de la tension entre altérité et identité.

L'étude serait aisée et rapide, s'il ne s'agissait que de repérer les grillages, les murs, ou étudier les plans de masse. Le succès des enclaves touristiques nous renvoie surtout aux désirs contraires et paradoxaux de chacun : l'ailleurs et le chez-soi, l'aventure et le confort, l'autre et le même. Or comme on le verra au cours de la deuxième partie, l'enclave est la coexistence de ces contraires, la mise en scène d'une utopie « *ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre* ».

Partie 2 :

***Altérité et entre-soi : un mariage
touristique arrangé***

Les vers terminaux de « L'invitation au voyage » de Baudelaire sont repris, détournés, paraphrasés de manière récurrente dans les pages des catalogues et guides de voyages dès qu'il s'agit d'évoquer une destination ensoleillée propice au farniente. La référence est certes facile mais cohérente. Elle correspond d'ailleurs plutôt précisément aux enclaves touristiques à l'étude, en tant que lieux mis en scène :

« Là, tout n'est qu'ordre et beauté,

Luxe, calme et volupté »

La première partie et le chapitre 2 en particulier ont montré en quoi l'enclave était un lieu délimité et ordonné : d'un point de vue spatial, les discontinuités spatiales sont fondatrices. Elles délimitent un lieu restreint régi par une organisation spécifique et maîtrisée comme s'il s'agissait de construire le contenant pour une ambiance emprunte de beauté, de luxe et de calme parfois, et de volupté euphémisée mais sous-jacente.

Ainsi les enclaves touristiques sont des structures standardisées conçues et mises en scène de manière similaire, quoique modifiées à la marge. L'enclavement permet la mise en place d'une ambiance : « L'ambiance³⁸ ne se résume donc pas à un espace où vivre et travailler ; c'est un lieu d'identification dessiné par nos désirs et nos rêves, défini par un imaginaire » [CLARK & SAWYER, 2010 ; 45]. Dans notre cas, l'imaginaire convoqué est exotique comme le montrera le chapitre 3. La mise en scène exotique du domaine hôtelier est le principal vecteur d'altérité étant donné que les services proposés par ailleurs sont adaptés à la clientèle internationale majoritairement occidentale. Pourtant, il ne s'agit là que de fiction : l'image projetée à l'intérieur de l'enclave correspond bien davantage à ce qui est attendu du client et à ce qu'il suppose être la destination, qu'à la quintessence de l'identité du pays d'accueil. Par ailleurs, l'exotisme est un *mediascape* [APPADURAI, 2001] connu des Occidentaux, ou plus précisément de touristes originaires de pays anciennement colonisateurs. Une plage de sable blanc bordée de cocotiers est-elle si dépaysante lorsque les cocotiers ponctuent nombre de fronts de mer ? Les palmiers qui bordent les rives de la Méditerranée (ou que l'on installe l'été dans des villes côtières sous climat moins favorable) renvoient également à cet imaginaire, s'y apparente. L'exotisme est-il si garant d'altérité lorsque Tahiti évoque davantage des produits pour le corps à la noix de coco que l'île principale de Polynésie française ? Il s'agirait plutôt d'un vernis d'altérité, un élément de décor et de distraction qui complète le bien-être procuré par les aménités de l'enclave touristique.

³⁸ Les auteurs soulignent.

Si l'altérité n'est pas dans le spectacle de l'enclave, elle n'est pas davantage dans la rencontre et la découverte : comme on l'a vu précédemment, quelles que soient l'importance et la prégnance des discontinuités spatiales, la tendance au retranchement des touristes est irréductible et pourrait suffire à justifier l'emploi du terme d'enclavement à propos des structures hôtelières fermées. Le chapitre 4 permettra d'aborder la question de la tension entre enclavement et porosité. Si les enclaves touristiques sont des lieux aisément reproductibles, le différentiel socio-économique et culturel a un impact fort sur le degré d'enclavement des domaines hôteliers, ainsi que sur le rôle qu'est censé jouer l'enclavement. Grâce aux enquêtes de terrain, on pourra distinguer trois modalités du rapport enclavement/altérité, à savoir l'herméticité, le contrôle et la porosité. Ces fluctuations du degré d'enclavement ont une incidence forte sur les possibilités d'interaction entre population locale et population touristique. Les cas éventuels de coprésence sont l'indice d'une appropriation formelle ou non du tourisme par la population locale et donc de la mise en place d'un secteur touristique complexe et d'espaces d'interactions autour des enclaves, au contraire des cas de ségrégation socio-spatiale maîtrisée où le tourisme reste une activité séparée.

3. L'investissement de l'exotisme par le tourisme

L'île est tropicale, la tropicalité est insulaire, et tout cela est très exotique. Voilà qui pourrait résumer la représentation courante et par défaut des milieux insulaires. Dire d'une île qu'elle est tropicale confine au pléonasme, tout du moins dans le langage courant. Pourtant c'est loin d'aller de soi comme le prouve le cas des îles non tropicales démentant cette association un peu rapide. Tropicales ou non, les îles sont auréolées des mêmes mythes (chapitre 5) et parfois associées à des activités spécifiques : zones franches, paradis fiscaux (que l'on songe par exemple aux îles anglo-normandes), et tourisme [GAY, 2000b]. Les îles méditerranéennes occupent ainsi une place de choix sur le marché du tourisme. D'ailleurs, nombreux sont les voyageurs à présenter la Grèce et d'autre part les îles grecques comme s'il s'agissait de destinations, d'Etats différents.

De la même manière, on sera tenté de dire à propos d'une plage bordée de cocotiers : « c'est une île ». Enfin, exotisme et tropicalité passent pour de vagues synonymes. L'enjeu est de dénouer cet écheveau où se mêlent trois termes, trois champs lexicaux et un nombre conséquent d'images, de clichés.

Comme on l'a vu au cours des chapitres précédents, l'enclave touristique repose sur un bornage net et affirmé de l'espace. Cette séparation facilite la mise en scène de l'espace tout autant qu'elle est elle-même mise en scène de l'espace : le mur permet de distinguer un lieu vierge, propice à toutes les organisations architecturales. De ce fait, l'enclave s'affirme comme une construction imaginaire, la réalisation paradoxale d'une utopie.

Ce chapitre sera l'occasion d'aborder deux tendances contradictoires à l'œuvre dans l'enclave : la faiblesse effective de la promesse d'altérité exotique d'une part et la représentation d'un exotisme absolu, parangon d'altérité aux yeux de touristes provenant de pays occidentaux, généralement tempérés d'autre part. Si les éléments constituant l'imaginaire exotique relèvent du hors-quotidien, cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient des éléments d'altérité : la diffusion, la reprise des éléments d'exotisme dans le tourisme mais plus globalement dans la littérature ou la production d'images fait se déliter l'irréductible altérité qui est pourtant au cœur du séjour de chaque touriste. Pourquoi partir s'il suffit de

passer quelques jours en Sologne dans un *Center Parc* pour goûter à la chaleur tropicale ? Sans doute pour goûter à la tropicalité originelle. Or, le décorum exotique de l'enclave n'est qu'une reprise d'images et de projections communes et connues : d'utopie, l'enclave devient lieu commun. En effet, la mise en scène maîtrisée et codifiée est tout aussi standardisée et normée que les services proposés au sein de l'enclave. En fin de compte, les scènes exotiques présentées dans l'enclave ne sont que des fictions d'altérité, et les séjours touristiques qui s'y déroulent, des moments où l'on joue à découvrir plus qu'on ne cherche à connaître.

3.1. L'exotisme : entre relativité et altérité absolue

« C'est exotique » : étrange, étranger, chaud, tropical, ailleurs... Un séjour en République dominicaine, « c'est exotique ». On conviendra certes du fait que le climat et le paysage diffèrent de ce qui se rencontre sous les latitudes tempérées. Dans ce contexte, quoi de plus différent qu'une plage de sable blanc bordée de cocotiers et ourlée d'une mer à plus de 25°C ? Si l'expérience est littéralement dépaysante, l'impression visuelle est-elle si forte dès lors que des naïades au corps cuivré sur fond de plages idylliques animent régulièrement des campagnes publicitaires vantant les mérites de yaourts à la vanille ou de gels douche à la noix de coco ? Les produits pour le corps *Tahiti* ou d'aide à la pâtisserie *Vahiné* en font régulièrement la preuve. Malgré cette riche et récurrente production visuelle, la fréquentation touristique des îles tropicales montre que le goût, le désir pour ces paysages reste suffisamment fort. Paradoxalement, on pourrait même penser que la diffusion d'images stéréotypées sur l'insularité et la tropicalité y nourrit le tourisme. En fin de compte, les enclaves touristiques donnent à voir ce qui est déjà visible très facilement dans des magazines comme *Géo* ou *Ulysse*, des émissions de reportages d'information ou sur les voyages. Même, la qualité visuelle y est meilleure : le soleil brille toujours fort et haut dans les catalogues de voyages.

3.1.1. Un mediascape diffus et confus

Arjun Apparai [2001 ; 71] désigne par le néologisme *mediascape* le paysage formé par la production et la diffusion d'information. Or l'exotisme n'est pas réductible à la tropicalité. Il ne s'agit pas uniquement ou strictement de traiter d'un climat ou de formations floristiques mais bien davantage d'une construction subjective, d'un discours sur des espaces et des peuples représentant une forme d'altérité. L'exotisme est l'assimilation du fait tropical et du contexte colonial dans un discours porté par l'homme blanc, euro-péo-centré et « climato-centré » (originaire de la zone tempérée) [STASZAK, 2008]. De ce fait, l'exotisme se délimite mal sur un planisphère : ses territoires sont flous, uniquement définis par celui qui émet le jugement d'exotisme. Si l'on peut définir ce qu'est l'exotisme, il est plus difficile de définir où il se situe.

Cette relativité explique que l'on emploie les mêmes références, les mêmes codes, les mêmes objets, les mêmes couleurs pour des régions du monde très éloignées les unes des autres : l'exotisme est un vernis qui colore d'une même teinte une grande variété de

destinations. Les catalogues de voyages³⁹ sont à ce titre éclairants, aussi bien en ce qui concerne l'iconographie que le paratexte. Malgré le nombre de destinations présentées, on a surtout affaire à des lieux communs, dans tous les sens du terme.

Force est de constater que les fameux 4S (*sea, sand, sun, sex*) ont fait florès dans la communication touristique : recette facile, recette miracle ? C'est également dans cet état d'esprit que sont régulièrement convoqués les vers de Charles Baudelaire qui ont ouvert cette partie (voir *supra* p.69). Mais bien au-delà du champ des îles tropicales, le discours exotique vante les valeurs des destinations, quelle que soit leur localisation, sans souci de géo-référencement. Insulinde, archipels de l'océan Indien et du Pacifique Sud, îles de la Caraïbe et même par extension la rive sud de la Méditerranée. On peut ainsi trouver des hôtels évoquant les mille et une nuits au Maroc, à Dubaï, en Turquie et même à l'île Maurice, comme si l'expérience des sens l'emportait sur la question du lieu : « *Le voyage devient une occasion de vivre une autre vie et, au besoin, de la revivre. On ne vend plus le programme, on ne vend plus le circuit, on vend une histoire à vivre avec des sensations qui font partie du décor* » [URBAIN, 2007 ; 21-22]. Les référents géographiques résiduels sont ténus : repérables dans des influences architecturales ou la carte des restaurants, quoique sur ce dernier point il faille prendre en compte là encore une forme de standardisation et d'uniformisation. Les restaurants proposent généralement une « cuisine internationale », c'est-à-dire qui correspond aux goûts des clients anglo-saxons ou français et italiens. En complément, on trouve régulièrement des restaurants de spécialités italiennes et japonaises, ce qui est loin de constituer l'idéal-type de l'altérité ou de l'exotisme pour des clients nord-américains et européens.

Dans cette logique d'indifférenciation géographique, il est intéressant de noter que les voyagistes ne montrent pas le même souci quant à la question de la localisation des hôtels proposés, alors même qu'il s'agit de renseigner au mieux le client potentiel. Les catalogues du Club Med proposent des petits cartons de localisation représentant le pays dans son entier et pointant le comptoir ainsi que les villes importantes à proximité. Kuoni procède différemment. Les enclaves sont classées par pays (et non pas en fonction des activités proposées ou du profil du comptoir). Cela permet au voyageur de proposer au client potentiel une carte assez précise de chaque pays en début de section, présentant par des figurés ponctuels différents les villes principales, les lieux-dits, la capitale, les aéroports et les principaux sommets (volcans, par exemple). Cette carte de présentation est reprise sous forme

³⁹ Les références aux discours proposés par les voyagistes émaillant ce chapitre sont issues des catalogues 2008-2009 de Kuoni, Jet Tours et Club Med dans le cadre d'une communication présentée à l'occasion du colloque « Fins et confins du tourisme » (Grenoble, 2009).

simplifiée pour chaque comptoir qui est précisément localisé ainsi que la capitale, l'aéroport et la ville la plus proche. Le procédé est repris pour toutes les destinations même dans des cas où la cartographie semble plus compliquée comme les archipels et les atolls. Il est vrai que Kuoni se présente comme un spécialiste des voyages dans les mondes insulaires. Le soin et le détail apportés à la présentation du catalogue sont le signe de cette expertise mais également de la gamme des produits proposés. Etrangement, alors que Jet Tours est engagé depuis quelques années dans un processus de montée en gamme, la présentation des destinations par la localisation est pour le moins discrète : elle se fait par un planisphère général très peu précis.

De la même manière, la toponymie sert l'exotisme : on ne fait pas de tourisme en Indonésie, mais à Bali, toponyme charmant qui a le mérite de ne pas rappeler la religion musulmane ou les attentats à l'encontre des touristes occidentaux qui ont pu avoir lieu dans le pays. On ne parle pas davantage des Emirats arabes unis mais de Dubaï, nom plus court donc plus efficace et plus féérique que politique ou religieux. Le dernier jeu constaté sur la toponymie consiste à recourir à la synecdoque ou la périphrase pour re-nommer les lieux et mieux les ancrer dans des images fantasmatiques : la Réunion est « *l'île intense* » (d'après un ancien slogan du comité régional du tourisme) et Maurice « *le paradis du farniente* » [JET TOURS, p. 77].

Les enclaves touristiques telles qu'elles sont mises en images et en textes par le marketing dessinent un archipel sans références géographiques précises, presque hors du monde si l'on fait abstraction de sa très grande accessibilité. Les contrées exotiques se constituent comme un ensemble uniforme mais alternatif, empli d'altérité au regard des touristes dans leur vie et leurs lieux quotidiens. C'est du déplacement, du passage du quotidien au touristique que naît l'impression d'altérité : « *Passer la frontière, c'est d'abord un exotisme : on y cherche quelques clichés sur l'Autre, le voisin, l'étranger proche ; assez proche pour ne pas effrayer, assez différent pour se permettre de mieux comprendre sa propre spécificité et lui donner un contenu symbolique, une représentation* » [CROZAT, 2008, p.328]. Justement, l'enclave touristique permet de proposer au touriste un contexte d'altérité maîtrisée où ce qui est donné à voir est déjà connu.

3.1.2. L'enclave comme miroir des représentations exotiques

Ainsi, plus que chercher à ressentir un paysage autre, l'enjeu est de constater la véracité de ce qui a été mille fois reproduit dans des magazines, des reportages, des publicités.

Le touriste s'inscrit dans une démarche de recherche de conformité, de véracité. Les destinations tropicales insulaires évoquent systématiquement le paradis sur terre (Cf. *infra*), référence indépassable. Il s'agit donc tout autant de s'assurer de la réalité de ces décors, de ces vues hors du monde, comme en témoignent certaines récurrences dans les entretiens menés à Bora Bora : on y vient pour « voir si le bleu était aussi bleu », « si c'est beau comme dans les magazines ». On ne voyage certes pas en Polynésie pour s'assurer que les photographies du *Guide du Routard* ou du *Lonely Planet* n'ont pas été colorisées. Mais la renommée de Bora Bora repose principalement sur son lagon et ses différentes nuances : le bleu des Mers du Sud est loin d'être aussi uniforme que le bleu Klein. L'éloignement de Bora Bora de la côte ouest américaine ou plus encore de l'Europe, ainsi que le coût très élevé des prestations hôtelières accentue davantage encore cette attente d'émerveillement devant le lagon. D'ailleurs, les jours de temps couvert ou de pluie sont une calamité pour les touristes qui se retrouvent déçus devant un lagon gris, et désœuvrés dans une structure hôtelière souvent inadaptée pour des activités d'intérieur.

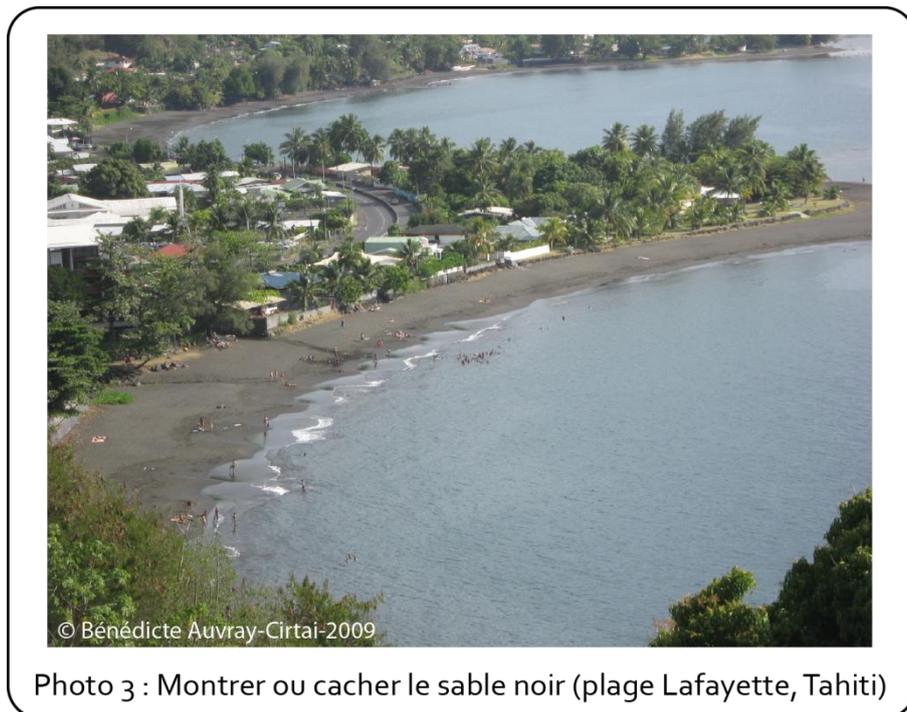


Photo 3 : Montrer ou cacher le sable noir (plage Lafayette, Tahiti)

Cette situation est pour le moins étrange. La production iconographique nourrit le désir de voyage en donnant à voir au client potentiel ce que l'on suppose être sa représentation *a priori* de la destination. Sur place, le touriste cherche à constater la véracité,

la réalité des belles images qu'il connaît. La production iconographique se trouve appauvrie par cette boucle sans fin qui tend à donner une image partielle voire erronée de la destination.

La déception relative (et difficile à formuler) des touristes en Polynésie française n'est pas uniquement due à un mauvais rapport qualité-prix mais aussi à la constatation d'un fait surprenant : il y a peu de plages à Tahiti, et encore moins de plages de sable blanc. Il est en effet très difficile de trouver des vues des plages de sable noir du nord de l'île comme celle de la pointe Vénus ou Lafayette qui borde l'hôtel Radisson et représentée ci-dessus. Mais on ne compte plus les vues d'atolls coralliens à fleur d'eau... prises dans les Tuamotu, où bien moins de touristes se rendront. La photogénie du sable blanc (Cf. figure 1 dans le chapitre 1) est sans doute plus grande car conforme aux canons de l'exotisme. Le sable noir n'aide sans doute pas un avantage concurrentiel pour l'hôtel étant donné le marasme du secteur touristique et hôtelier à Tahiti. D'ailleurs en raison des mauvais taux de remplissage, les suites du Radisson sont petit à petit équipées de cuisines pour être transformés en appartements destinés à la location de courte durée pour les résidents polynésiens [RABREAUD, 2011]. L'hypothèse d'une vente à la découpe voire d'une vente du complexe hôtelier dans sa globalité ne sont pas exclues : une telle structure pourrait facilement devenir une résidence privée de luxe (chapitre 6).

L'enclave touristique est donc conçue de telle sorte à reproduire les exigences esthétiques de leurs clients, quant à leur représentation de l'île tropicale archétypale : la plage artificielle de sable blanc en est une des composantes. La planche 3 ci-dessous donne un autre aperçu de la manière dont la structure hôtelière est censée se conformer aux attentes des touristes tout en proposant un « aperçu » de la destination qui sera en pratique peu visitée. La structure hôtelière Riu est complexe car elle est multipolaire : on peut distinguer en son sein cinq *resorts* (1, 2, 3, 4 et 6) reflétant assez diversement –et parfois pas du tout– ce qu'est la République dominicaine. Les *resorts* 1 et 3 se présentent de manière similaire en des bâtiments constitués de deux ailes qui encadrent une partie centrale où l'on trouve la réception. D'un point de vue architectural, on est plutôt proche d'un grand hôtel loin de toute influence caribéenne. Les noms vont d'ailleurs en ce sens : Palace – quoi de plus commun ? – et Macao en référence à cet ancien comptoir portugais en Chine, aujourd'hui connu pour être une ville de jeux d'argent : la présence d'un casino est d'ailleurs le signe distinctif de ce *resort*. Les structures 2 et 4 sont davantage teintées de particularismes régionaux : il s'agit de villas individuelles ou de résidences regroupant plusieurs suites.

Riu Macao



Riu Bambu



① *Riu Palace*



Riu Taino



Calle Caribeña



Riu Naiboa

Planche 3 : Multiplication et emboîtement des enclaves touristiques (Punta Cana, République dominicaine)

Dans chacun des cas, les murs sont peints de couleurs vives (jaune, rose, vert) tandis que les huisseries et les balcons sont blancs rappelant certains éléments du style colonial comme les poutres extérieures et le goût pour les ravalements de couleur. Là encore, les noms confirment ce que les choix architecturaux laissent supposer à savoir l'influence caribéenne : le nom Taino est en effet une référence à l'ethnie amérindienne du même nom occupant les Grandes Antilles et qui fut décimée au cours de la colonisation au XV^e et XVI^e siècles du fait de massacres ou de l'importation de maladies exogènes.

L'hôtel Naiboa se distingue enfin par sa situation de retrait vis-à-vis de la plage, ce qui implique l'impossibilité d'avoir une chambre avec vue, et sa construction qui rappelle davantage les grands ensembles que le charme caribéen.

Cette pluralité des structures hôtelières est le signe d'une fréquentation touristique forte⁴⁰. Pour le groupe hôtelier, il s'agit de proposer dans un même espace un éventail de solutions d'hébergement à des prix et pour des publics différents : l'hôtel *Naiboa* est destiné à une clientèle plus modeste de familles et de groupes de jeunes tandis que le *Macao* plus luxueux et clinquant correspond aux attentes d'une clientèle plus aisée et sans enfants. Même si ces structures hôtelières font partie d'un vaste ensemble délimité par des murs et de hautes clôtures grillagées, sont surajoutées des clôtures enserrant chaque hôtel. Une d'elles est d'ailleurs visible sur la vignette 4. A la fois associés et disjoints, certains *resorts* sont toutefois desservis par une allée répondant au doux nom de *Calle caribeña* (rue Caribéenne). Par son organisation et sa superficie, c'est le complexe hôtelier dans son ensemble qui constitue un lieu de promenade dont la *Calle caribeña* est un élément. Il s'agit d'une rue bordée de boutiques de souvenirs et menant jusqu'à la plage. Les échoppes sont peintes de couleurs vives et les peintures naïves sont disposées à même le sol pour exposition. Cette rue n'a rien d'authentique au sens où elle ne préexistait pas à l'enclave touristique mais a été conçue comme un chemin qui permet aux touristes les plus éloignés de rejoindre la plage ou les piscines, et de disposer de manière agréable les boutiques de souvenirs. Cette vraie-fausse authenticité pourtant ne donne pas à voir un aperçu de la République dominicaine mais d'un sous-ensemble continental : le bassin caribéen. Il ne s'agit pas d'une *Calle dominicana* mais d'une *Calle caribeña*. Ainsi, à y regarder de plus près, cette mise en scène exotique ne reflète pas à proprement parler, ou pas strictement, le pays dans lequel se situe l'enclave mais se réfère à un ensemble supranational qui concerne au moins les Grandes Antilles (eu égard à la

⁴⁰ A l'heure actuelle, la bande de terre vierge sur la gauche de l'image satellitale est occupée par une extension du complexe hôtelier limitrophe. Quant au *resort* Taino, il a complètement été remanié pour laisser place à un complexe hôtelier de forme plus classique à l'instar de *Palace* et *Macao*. Ces processus extrêmement rapides de (re)construction sont le signe de la vitalité du tourisme en République dominicaine.

référence aux Tainos) voire les Caraïbes, de la même manière que la présentation exotique des Maldives dans le cadre du tourisme emprunte à un ailleurs bien plus vaste.

3.2. L'essence de l'exotisme, les sens de l'exotisme

La mise en scène de/dans l'enclave est subordonnée aux attentes esthétiques des touristes. Elles constituent en des reprises de stéréotypes, d'antennes, de fantasmes sur ce qu'est l'île (et partant l'île tropicale, puisque celles des mers froides semblent susciter moins de désirs), et sur ce qui est considéré comme étant exotique. Se superposent et s'entremêlent ainsi différents discours et héritages qui ont abouti au modèle imaginaire insulaire : « *Les images touristiques ne se limitent pas à celles incarnées dans la production iconographique, artistique et publicitaire ; elles s'étendent à l'univers des images mentales, si ce n'est à celui des mythes* » [AMIROU, 1995, p.32].

3.2.1. L'île tropicale, parangon de l'exotisme ?

Quand l'exotisme est-il devenu un synonyme commode de la tropicalité ? Il est clair qu'il est difficile de dénouer ce qui relève de la tropicalité, de l'insularité et de l'exotisme tant chacun de ces termes évoque des éléments communs ou proches. Pour reprendre les termes de Michel Bruneau dans son ouvrage sur la tropicalité [in BRUNO & DORY, 1989 ; 67], « *l'exotisme, l'ailleurs, l'au-delà des mers (l'outre-mer) sont souvent implicitement inclus dans les rêveries sur les tropiques* ».

Pour autant, les mondes insulaires tropicaux sont porteurs de rêves et d'espoirs. Ce parfum de mystère préexistait même à leur découverte : les îles polynésiennes étaient censées constituer les vestiges du continent austral ou d'une Pacifique, l'Atlantide au cœur du Pacifique. Mais l'éloignement et l'inconnu sont propices à la fascination : l'orientalisme au XIX^e siècle s'explique pareillement. L'une des approches de l'exotisme des îles tropicales est le discours utopiste. De manière intrinsèque, du fait qu'il s'agisse « naturellement » d'un espace séparé du continent, borné par l'eau de toutes parts, l'île constituerait la forme géographique parfaite de l'utopie. Celle de Thomas More est d'ailleurs séparée du continent par le creusement d'une large tranchée, afin de constituer cette séparation, condition *sine qua non* semble-t-il, de la réalisation de l'utopie sociale.

Terre séparée, lieu d'une organisation sociale idéale, l'île se conçoit donc notamment comme un paradis protégé d'une civilisation viciée : « *on ne reviendra pas en détail sur la place complexe et essentielle [de la Polynésie] dans l'imaginaire occidental. Il suffit de rappeler qu'elle est représentée, fantasmée comme un paradis perdu et un âge d'or, deux mythes originels essentiels de la civilisation occidentale* » [STASZAK, 2003 ; 96-97]. Dans *l'Odyssée*, l'île de Calypso est ainsi un lieu hors du monde [PAQUE, in FRUSTIER, 2006], d'accès difficile mais qui permet la rencontre inédite entre l'humain et le divin. Si le champ littéraire est riche de tels récits, on peut également trouver des accents similaires dans des travaux universitaires bien plus contemporains. La prédilection des ethnologues et anthropologues pour l'insularité et les populations insulaires a également pu contribuer à l'assimilation entre exotisme et insularité [IACOVAZZI, in FRUSTIER, 2006] : on peut par exemple penser aux travaux de Bronislaw Malinowski dans les îles Trobriand ou Margaret Mead aux Samoa.

Eloignée, prétendument épargnée, l'île serait une terre originelle, riche de sa pureté. Dans les discours sur l'île et les insulaires, on retrouve très souvent en filigrane l'influence de discours philosophiques comme le mythe du Bon Sauvage qui imprènera les récits des navigateurs et explorateurs à partir de la Renaissance. L'enfance de l'humanité, l'âge d'Or, l'état de nature rousseauiste conditionnent une approche idéalisée de l'île, qui fait encore florès à l'heure actuelle dans le marketing touristique. Les insulaires sont parés de mille vertus (propices à l'accueil des touristes). C'est ainsi que Jet Tours présente les Guadeloupéens et Martiniquais comme une « *population chaleureuse [qui] vit au rythme de la biguine et du zouk* » [JET TOURS, p.31]. On notera au passage que l'image donnée de la Polynésie Française est assez différente puisque là « *la vie s'écoule au rythme des mers du Sud* » [CLUB MED, p.79]. L'océan Indien semble propice à l'accueil de touristes : les descriptions mettent en avant « *l'hospitalité mauricienne* » [JET TOURS, p.70] néanmoins devancée par « *l'incroyable hospitalité thaïlandaise* » [ibid., p.134]. On l'a tant chanté, tant écrit, tant peint : l'île est un lieu facile, luxuriant, antithèse édénique de la civilisation.

Il existe également la « part sombre » de l'île. Si l'éloignement est propice à la rêverie, du mystère peuvent tout autant émerger les idées les plus effrayantes. Si on peut penser que les îles sont habitées par les *vahine* (Cf. *infra*), elles le sont tout autant par les cannibales ! Cette dualité de la figure de l'île est ainsi déclinable : on peut distinguer les bonnes îles (polynésiennes où l'on a la peau claire) aux mauvaises îles (mélanésiennes, « îles noires », où l'on a la peau foncée). L'intérêt érotique et fantasmatique de la *vahine* vient notamment de la

surprise des colons à la découverte d'une population à la peau relativement claire, plus convenable aux canons de beauté occidentaux, et donc plus favorablement perçue [TCHERKEZOFF, 2001]. De la même manière, la luxuriance de la végétation tropicale peut laisser place à l'enfer vert. Après tout, la vie de Robinson Crusoé n'est pas si facile sur l'île Désespoir. L'usage même des îles par l'homme comme lieu de réclusion, de quarantaine, en témoigne : la figure de l'île-prison est récurrente, que l'on pense à Alcatraz ou aux colonies pénitentiaires comme la Nouvelle-Calédonie.

Cette ambivalence entre peur et désir a également été reprise, plus prosaïquement, dans des programmes de télé-réalité : des citoyens sportifs viennent jouer les Robinsons, se nourrir de bols de riz et tenir en équilibre sur des rondins de bois dans *Koh-Lanta* tandis que d'autres se tournent vers les charmes de l'insularité en testant la fidélité de leur couple auprès de midinettes en mal de célébrité dans *l'Île de la tentation*. Si l'île évoque la vie au plus près de la nature, il existe parallèlement une perception sensuelle et érotisée de ce lieu et de ses habitant(e)s.

3.2.2. De l'exotisme à l'érotisme : l'altérité par le fantasme

Conjointement à l'approche utopiste de l'île, on distingue également une approche sensualiste. L'association de l'exotisme et de l'érotisme se fait bien entendu par le jeu de mots. Ainsi peut-on dire à propos de la Thaïlande, destination qui évoque le tourisme sexuel : « *environment were "exotic and "erotic" are sold as synonymous* » [BISHOP & ROBINSON, 1998, p.7]. L'un vaut pour l'autre. Mais le rapprochement entre exotisme et érotisme se fait par d'autres moyens que la simple proximité phonique.

La sensualité et l'hédonisme sont anciennement attachés à la figure de l'île notamment parce qu'elle est pensée comme un contre-modèle exotique à la civilisation (européenne). Les récits de Cook ou Bougainville à propos de l'accueil pour le moins chaleureux des jeunes filles qui se livraient aux marins en constituent la trame [BACHIMON, 1990]. Au XX^e siècle, l'ouvrage de Margaret Mead, *Coming Age in Samoa*, a perpétué le mythe de la sexualité polynésienne, sans doute à tort du fait d'erreurs d'interprétations et d'interlocuteurs peu fiables [TCHERKEZOFF, 2001]. D'ailleurs, même les récits initiaux des découvreurs sont faussés par des erreurs de perception et d'interprétation par les Européens de la présentation des jeunes filles aux marins ou des sollicitations sexuelles [BARE, 2002 et TCHERKEZOFF, 2004]. De la même manière, la considération sexuelle de la nudité est une approche erronée, eurocentrique et androcentrique. Ces récits vantant les mœurs libres des peuples insulaires sont d'autant mieux reçus au cours du XVIII^e siècle dans le courant libertin. Si Diderot utilise

comme prétexte le voyage de Bougainville pour traiter dans son *Supplément* la question de l'organisation de la société et la morale en recourant à la comparaison avec une société utopique, Sade s'appuie quant à lui bien davantage sur les poncifs sexuels attachés aux Polynésiens, notamment dans la *Philosophie dans le boudoir* : « *il est des pays où la pudeur des vêtements est d'usage, sans que la modestie des mœurs s'y rencontre. A Otaïti, les filles sont vêtues, et elles se troussent dès qu'on l'exige* ». Cette association entre érotisme et exotisme s'explique par la considération selon laquelle l'île est un objet géographique sensuel et féminin : « *sex workers personify consumable goods, just as the landscape is feminized on analogy with the prostituted body, and as sun, sea, sand, sex can make a single semiotic unit* » [BISHOP, 1998, 108]. De plus l'exotisme et l'érotisme sont entretenus par des éléments d'altérité jugés agréables pour les sens comme la couleur de la peau, noire ou foncée : « *Clearly, some women come fully prepared for sexual adventure and exotic sexual experience* » [HEROLD, GARCIA, DEMOYA, 2001, 984]. La sensation d'être dans un Ailleurs détaché des contingences notamment morales ou légales du quotidien aide à franchir le cap et s'adonner à des pratiques qui seraient jugés risquées en temps « normal ». Les personnages féminins de *Vers le sud* de Dany Laferrière (adapté au cinéma par Laurant Cantet avec Charlotte Rampling) illustre cette tentation du corps de l'autre à laquelle on cède parce que l'on est ailleurs, dans un autre temps et un autre lieu (Haïti en l'occurrence), en marge des repères quotidiens.

Aujourd'hui, le marketing touristique utilise les mêmes types de représentations, de manière euphémisée, mais extrêmement claire. Les qualités supposées de la tropicalité et de l'insularité ne manquent pas et font écho au sensualisme mythique que l'on leur prête. Les descriptions regorgent d'allusions aux sens, à la corporéité ou au plaisir dans des perspectives épicuriennes ou hédonistes. De fait, le plaisir est un motif récurrent : Cap-Skiring au Sénégal est « *un écrin de nature et de volupté, à la pointe de l'Afrique de l'Ouest* » (CLUB MED, p. 27), la République dominicaine offre à Punta Cana « *un cocktail de plaisirs étonnants* » (*ibid.*, p. 51) et en Malaisie, « *les plaisirs se suivent et ne se ressemblent pas* » (*ibid.*, p. 111). On pourrait y voir à l'occasion un euphémisme quant aux services prostitutionnels attachés au tourisme.

« S'il se proposait dans son principe de préparer au voyage en Thaïlande, le Guide du Routard émettait en pratique les plus vives réserves et se sentait obligé dès sa préface de dénoncer le tourisme sexuel, cet esclavage odieux. [...] Le plus pénible était sans doute ce ton tranchant, calme et sévère, frémissant d'indignation contenue : "Ce n'est pas par pudibonderie, mais nous, Pattaya, on n'aime pas. Trop, c'est trop." Un peu plus loin, ils en rajoutaient sur les Occidentaux gras du bide qui se pavanaient avec des petites Thaïes ; eux, ça les faisait "carrément gerber". Des connards humanitaires protestants, voilà ce qu'ils étaient, eux et toute la "chouette bande de copains qui les avaient aidés pour ce livre." » (p.54-55)

« Un couple passa près de nous, composé d'un grand Noir et d'une fille à la peau très blanche, au visage nerveux, aux cheveux très courts, qui parlait en le regardant et en riant trop fort. Elle était visiblement américaine [...]. En fait en y regardant de plus près, il y avait pas mal de couples mixtes sur cette plage. Plus loin, deux grands blonds un peu empâtés, à l'accent nasillard, riaient et plaisantaient avec deux filles splendides à la peau cuivrées.

"Ils n'ont pourtant pas le droit de les ramener à l'hôtel... dit Valérie en suivant mon regard. Il y a des chambres à louer dans le village voisin." » (p.218)

« Les vacanciers qui avaient choisi l'Eldorador Aphrodite de Krabi, en tout cas, ne paraissaient pas près de succomber au paradoxe du double bind : bien que la plage soit immense, ils s'étaient à peu près tous installés au même endroit. [...] La surprise, c'est qu'il y avait beaucoup de couples. Ils avaient le style couples libertins, on aurait parfaitement pu les croiser au Cap-d'Agde. » (p.300)

Plateforme, Michel Houellebecq

Encart 9 : Parachèvement fictif de la sexualité dans le tourisme

Dans son roman *Plateforme*, Michel Houellebecq raconte non pas la possibilité d'une île mais la mise en place d'une enclave touristique (un hôtel-club, en l'occurrence) propice à la sexualité, qu'il s'agisse de relations sexuelles entre touristes –à rapprocher du tourisme libertin- ou supposant le recours à des prostituées et des masseuses. Le narrateur se fonde sur l'hypothèse que la sexualité relative aux pratiques touristiques est un fait avéré et toléré mais reste de l'ordre du non-dit en raison de considérations morales (qu'il juge bien trop conservatrices). Les « Clubs Aphrodite⁴¹ » dévolus au libertinage ne sont donc qu'une manière d'organiser, et rendre rentable pour un groupe hôtelier, des comportements existants.

Il est vrai qu'il existe un lien entre tourisme (enclavé) et sexualité, et ce sous une grande variété de formes. Le Club Med est par exemple une structure propice aux rencontres. Certaines structures hôtelières sont d'ailleurs interdites aux mineurs afin d'intéresser

⁴¹ Les Clubs Aphrodite imaginés dans le roman sont des hôtels-clubs non rentables de la formule Eldorador réassignés au libertinage, et appartenant au groupe Aurore. On peut raisonnablement penser que le groupe Aurore fait écho au groupe Accor. Quant aux Clubs Eldorador, ils existent effectivement : il s'agit d'une offre de Jet Tours (plutôt d'entrée de gamme et destinée aux familles et aux groupes).

spécifiquement les célibataires (la proposition d'activités comme des cours de salsa ou des fêtes nocturnes sur la plage sont d'autres indices allant dans ce sens) ou les couples en lune de miel soucieux de leur intimité. Dans le cas du tourisme de lune de miel, la sexualité est fondamentale et l'intimité des couples est l'objet de toutes les attentions. Pourtant elle reste de l'ordre du non-dit : les bungalows sont aménagés pour deux, les transats sont disposés sur les plages deux par deux et l'utilisation des panneaux « ne pas déranger » ne fait mystère pour personne. Il s'agit même d'un sujet de plaisanteries pour le personnel chargé de faire le ménage ou devant offrir à chaque couple le cadeau de bienvenue le premier soir. On pourrait s'étonner du fait que les Maldives aient fondé leur développement touristique sur un tel segment étant donné le conservatisme de la société et les interdits qui s'imposent aux Maldiviens. On peut supposer que le développement économique permette une interprétation pragmatique du Coran (passant par une législation clémente pour les touristes dans les îles-hôtels). Ou peut-être est-ce que le tourisme de lune de miel suppose nécessairement que la sexualité soit encadrée par les liens du mariage, et donc acceptable moralement.

Le tourisme libertin [WELZER-LANG, 2009 ; PIVIN, 2009] est également une autre forme de sexualité appliquée au tourisme : le Cap-d'Agde naturiste en est un exemple, et notamment les portions de plage libertines et les boîtes échangistes qui coexistent avec les secteurs strictement naturistes (et de ce fait non sexualisés). Toutefois, l'organisation par les professionnels du tourisme d'un marché de niche centré sur la sexualité se heurte assez rapidement à la législation, notamment l'interdiction de la prostitution malgré des situations de laisser-faire comme ce peut être le cas en République dominicaine, ou des considérations morales et religieuses sur la place de la sexualité et la question de la nudité et du dévoilement du corps. Dans *Plateforme*, le vif succès des enclaves touristiques libertines est stoppé net par un attentat terroriste islamiste qui dévoile parallèlement à l'opinion publique occidentale l'immoralité de ces pratiques touristiques qui supposent l'organisation des activités prostitutionnelles : les touristes sont donc unanimement condamnés, tant par les terroristes que par l'opinion publique internationale.

La sensualité est une part importante de l'image des destinations tropicales insulaires mais pas (ou pas uniquement) au sens d'appétit charnel. La communication touristique fait appel aux sens, plus qu'aux corps. Comme on l'a vu précédemment, le rôle de la photographie est capital parce que le jeu des couleurs est important : les plages de sable noir sont cachées aux yeux des touristes parce qu'ils recherchent un sable clair. De la même manière, le lagon

n'existe touristiquement que lorsqu'il est bleu. Le blanc du sable, le bleu de la mer et du ciel, le vert de la végétation : c'est par ce biais qu'est sollicitée la vue. D'autres symboles viennent compléter le panorama comme le cocotier en bordure de plage ou le bungalow sur pilotis dans la perspective du lagon. Le goût et l'odorat sont mobilisés au travers de l'évocation de « produits exotiques » (qui ne le sont pourtant plus) et de leurs parfums : la vanille de Tahaa, de l'Île Bourbon ou de Madagascar, des fruits comme l'ananas ou la noix de coco, des alcools comme le rhum. La sensation du soleil ou du sable chaud sur la peau et le bruit régulier des vagues viennent compléter ce qui n'est plus seulement un voyage mais la promesse d'une complète expérience des sens, condition du dépaysement. La construction de cette ambiance nouvelle pour le touriste constitue l'altérité dans sa pratique touristique, de la même manière qu'en matière juridique on procède au dépaysement d'une affaire pour l'instruire dans de nouvelles conditions sociales et politiques. Le dépaysement est l'insertion dans un contexte tout à la fois nouveau, différent et inconnu.

3.3. La construction d'une destination

Fondamentalement, le dépaysement est une sensation subjective. Comme on vient de le voir, l'île tropicale constitue assez facilement un contexte dépayasant, presque un antimonde lumineux et paradisiaque. Mais la distinction par l'altérité ne se fait pas uniquement entre pays de résidence et destination touristique mais également, dans un contexte de concurrence mondialisée, parmi l'ensemble des destinations potentielles. Dans le champ des destinations tropicales insulaires, le choix est vaste. La région du monde ou la gamme peuvent être des critères discriminants. Il n'en reste pas moins que certaines sont très similaires : les Seychelles et les Maldives, Cuba et la République dominicaine par exemple. Pour se distinguer, on met en avant un récit, presque un roman qui puisse définir et illustrer au mieux le lieu de séjour, qu'il s'agisse de l'enclave touristique ou de la destination.

3.3.1. La mise en scène exotique de l'enclave : au théâtre ce soir

Le façonnement des enclaves touristiques par et pour les besoins des clients est tel qu'il s'agit de structures déterritorialisées, confinant à des utopies ou une forme de syncrétisme géographique. En termes de décor, d'ambiance, l'idée est de donner à voir et à

vivre une insularité⁴² douce et tranquille. Au-delà de la simple utilisation du terme « décor », le champ lexical du théâtre ou du cinéma est pertinent pour traiter du fonctionnement d'une enclave touristique et du comportement en son sein. Les travaux d'Erving Goffman proposent une grille de lecture particulièrement éclairante [GOFFMAN, 1973]. On a vu précédemment (Chapitre 2) que pour le touriste-client, le moment de l'arrivée et du départ étaient soulignés par des rituels, des rites de passage [CENTLIVRES et HAINARD, 1986]. On peut tout autant considérer que l'arrivée marque le moment pour le touriste d'endosser le rôle de client, ce qu'on appelle au Club Med devenir un « gentil membre ». Ce cérémonial se manifeste en Polynésie française par la remise d'un collier de fleurs et dans les îles-hôtels maldiviennes par un accueil très précautionneux : « à l'arrivée sur l'île, vient la tâche d'insérer le client à la communauté du resort. Un employé est chargé de ce travail d'agrégation [...] Ces rites de passage achevés, le touriste apprend progressivement les usages de ce monde clos et hors du temps » [GAY, 2001b, 42]. Outre l'acquisition d'un nouveau rôle, il semble presque question de faire corps afin de maintenir une ambiance agréable dans l'enclave. Conséquemment à l'adoption de ce nouveau rôle, il découle un comportement, une « présentation de soi » spécifiques, pour reprendre les termes goffmaniens. L'enclave touristique se fait scène, où se côtoient différents acteurs en représentation. Le personnel aimable et souriant est au service des clients qui à leur tour, sont censés être détendus et joviaux. Ce jeu de rôles est conditionné par la distinction dans l'enclave entre les espaces de représentation et les espaces privés. Pour le personnel, les locaux techniques, les vestiaires, les cuisines constituent autant de coulisses tandis que pour le client, le principal espace de non-représentation est son unité d'hébergement (bungalow, villa ou chambre). De plus, à la manière d'un décor de théâtre, l'aménagement, l'architecture du complexe hôtelier relève de la fiction ; on pourrait même aller jusqu'à dire que l'enclave est un lieu fictif puisqu'il s'agit de construction *ex nihilo* qui présente au touriste un décor qui n'existe que pour convenir à ce que l'on suppose être leur représentation de la destination donnée. Ainsi, l'enclave n'est pas le miroir d'une destination mais de représentations, d'ambiances difficiles à définir et à circonscrire. Le complexe hôtelier s'organise autour de la piscine, point central de la scène. Les plantes ornementales sont choisies (on ne recourt pas systématiquement à des plantes endémiques), choyées et irriguées pour contribuer à l'illusion de perfection exotique.

⁴² La question de l'enclavement comme moyen de (sur)jouer l'insularité fera plus longuement et plus spécifiquement l'objet du chapitre 5.

L'activité touristique passe finalement pour un jeu, une pratique, un moment ludique. On peut d'ailleurs assez facilement appliquer au tourisme la définition du jeu et ses règles. Selon Roger Caillois, le jeu est notamment une activité libre, séparée, et fictive [CAILLOIS, 1967, 42-43]. La pratique touristique comme ludique sont toutes deux bornées dans le temps et l'espace : il s'agit du critère de séparation. Le joueur, comme le touriste ont conscience du décalage entre leur pratique (en termes de durée, de lieu, de finalité) et le réel. Ce caractère fictif de la pratique touristique est d'autant plus fort dans une structure enclavée, du fait de la mise en scène de l'espace et l'implication des acteurs, comme on l'a vu précédemment. Huizinga [in CAILLOIS, *op. cit.*, 33] parle ainsi de « conscience d'être autrement que dans la vie courante ». C'est ce décalage entre le quotidien et le moment touristique qui permet la distraction, la récréation [MIT, 2002]. Enfin, le tourisme comme le jeu sont libres en ce qu'ils reposent sur la volonté du participant à en être partie prenante.

Dans son ouvrage, Caillois identifie quatre types de jeux ou plutôt quatre ressorts que l'on retrouve, parfois combinés, dans les jeux [CAILLOIS, *op.cit.*, p.47] : l'*agôn* (principe de compétition), l'*alea* (principe de hasard), l'*ilinx* (principe de vertige) ou la *mimicry* (principe de simulacre). C'est bien du dernier de ces principes dont le tourisme serait le plus proche, dans des proportions certes variables : le principe de simulacre est bien plus sensible, visible même dans des lieux touristiques fondés sur la représentation d'un monde, d'une atmosphère : les lieux créés *ex nihilo* comme les comptoirs s'y prêtent particulièrement bien. Leur but est de recréer un imaginaire, des images fantasmées en somme. Outre les lieux, la communication touristique relève naturellement de la mise en scène. Les images peuvent même être retouchées pour mieux se conformer aux représentations communes des touristes [TABEAU & BROWAEYS, 2007].

Les effets de fermeture constitutifs de l'enclave participent à cette fiction de l'insularité et à ce rapprochement entre tourisme et jeu. Plus qu'un jeu, le tourisme dans ce contexte se rapprocherait davantage du jeu de rôles. Ce lieu strictement délimité et en fin de compte plutôt exigu passe volontiers pour une scène où le touriste, véritablement acteur, serait en représentation. Si l'enclave touristique se fonde sur le principe du simulacre, il semble logique que le touriste qui a opté pour ce lieu touristique spécifique participe également au simulacre et soit partie prenante de la représentation.

3.3.2. Raconter une destination

Une destination n'est ni un Etat, ni un territoire. Il s'agit davantage d'un espace mis en scène et promu à des fins touristiques. Parallèlement, le rapport à l'espace en tant que touriste ou habitant est différent : tantôt pratique, tantôt consommation, enracinement et imprégnation d'une part, parcours et visite d'autre part. Cette dualité du rapport à l'espace permet de concevoir l'image d'un territoire et maîtriser cette communication par l'image et le discours. Cette manière de procéder apparaît au grand jour lorsque l'image de la destination vole en éclat, à la faveur de troubles sociaux, d'une crise politique. Récemment, l'image de marque des Maldives comme destination luxueuse et idyllique en a fait les frais, en raison de ce qui aurait dû demeurer une blague potache entre employés.

Au cours du mois d'octobre 2010, un couple de touristes européens a profité d'un séjour aux Maldives pour renouveler leurs vœux de mariage⁴³. Cette cérémonie – qui n'a rien d'inhabituel dans une destination-phare des voyages de couples – a pourtant mis en délicatesse les managers de l'île-hôtel ainsi que la classe politique.

La cérémonie a en effet été l'occasion pour le Maldivien qui présidait de se moquer du couple de manière particulièrement violente et graveleuse. Les deux touristes ont été les victimes malheureuses d'employés qui s'amusaient à enchaîner les propos insultants et délirants sur le couple et par extension l'ensemble des touristes occidentaux emblèmes de la dépravation et de l'immoralité. Cette scène d'un humour douteux est devenue un sujet d'actualité et de préoccupation, en premier lieu aux Maldives. Le couple moqué a été filmé par un des employés qui a diffusé la vidéo sur un site de partage en ligne⁴⁴. Le sous-titrage en anglais des propos en divehi et le *buzz* sur internet ont suffi à dévoiler et médiatiser la supercherie : le sens des propos tenus par le prétendu maître de cérémonie n'a donc été su que tardivement puisqu'ils n'étaient pas compréhensibles en divehi pour le couple.

Cette sordide mésaventure vient rappeler à l'opinion publique que les Maldives sont un pays musulman, réalité cachée par une communication et une organisation socio-spatiale habiles. L'essentiel du propos tenu par le maître de cérémonie en divehi consiste à parler de ce qui est *haram* (impur) en matière de sexualité, proférer des insultes sur le couple (et les enfants issus de leur union) en lui prêtant de manière délirante des mœurs débridées. Les

⁴³ Le renouvellement de vœux est une cérémonie proposée dans les pays où le tourisme nuptial est impossible : à défaut d'un mariage valable après validation en préfecture, la cérémonie de renouvellement de vœux est symbolique et a l'avantage de ne pas concerner uniquement les jeunes mariés.

⁴⁴ La vidéo sous-titrée en anglais est très facilement accessible sur les sites de partage malgré les demandes de retrait du manager de l'île-hôtel incriminée (<http://www.youtube.com/watch?v=i5H640OkeXA>). Il s'agit même du premier résultat pour la requête « *Maldivian wedding* ».

références récurrentes à l'islam ainsi que les propos fantaisistes à propos du couple non-musulman expliquent que le ministre des Affaires islamiques se soit exprimé à propos de cette affaire pour apaiser la situation : l'image des Maldives en tant que destination touristique, pour *honeymooners*⁴⁵ notamment, était en jeu. Plus largement, la condamnation du détournement de cette cérémonie est unanime.

Il semble que l'on soit ici au-delà de l'anecdote que l'on oublie rapidement. Après avoir été relayée sur les sites de partage, les réseaux sociaux, l'aventure malheureuse du couple a été reprise par les sites d'information en ligne puis les médias « historiques », notamment les chaînes de télévision. Mais l'information a disparu en quelques jours, voire en quelques semaines alors que pour ce qui concerne le développement du tourisme aux Maldives, l'image de cette destination ou l'étude des relations entre touristes et populations d'accueil, cette affaire est nettement préoccupante et révélatrice de dysfonctionnements.

En premier lieu, on sera assez surpris du manque de soin accordé à la mise en scène de la cérémonie. Une petite table, des chaises de jardin et des palmes en guise de paravent pour tenter de donner une impression d'intimité : voilà qui est bien peu dans un pays (et dans une île-hôtel) qui ont bâti leur réputation et leur image sur le luxe, la tranquillité et le soin accordé à l'hôtel comme aux clients. Cela est d'autant plus gênant que ce pastiche de cérémonie aurait coûté 1 300 dollars US au couple [NAZEER, 2010]⁴⁶. Le manager de l'hôtel *Vilu Reef* a d'ailleurs rapidement présenté ses excuses au couple, et le ministre des Affaires islamiques de confirmer que les bonnes relations que cherchaient à entretenir les Maldives avec les touristes internationaux : « *The religion of Islam has not taught us to treat non-Muslims as enemies* » [*ibid.*].

Cette situation de crise a été gérée assez rapidement comme en témoignent les excuses présentées par des hommes politiques, comme le fait que les hommes impliqués dans la cérémonie honteuse aient été arrêtés en attente de jugement. Aux Maldives, le tourisme est une affaire sérieuse parce qu'il s'agit du premier contributeur à l'économie du pays et aussi parce que cette activité est menée de main de maître du fait de la ségrégation socio-spatiale, des interdits qui encadrent la pratique touristique et la limitent à des temps et des lieux dédiés.

⁴⁵ Les Maldives ne sont pas une destination de tourisme nuptial : les mariages de touristes qui peuvent y être célébrés n'ont pas de valeur légale mais seulement sentimentale et symbolique. La cérémonie de renouvellement de vœux constitue donc une alternative intéressante et un service proposé dans tous les hôtels.

⁴⁶ Il s'agit également du premier prix proposé par l'hôtel (*Vilu Reef*) pour le « *Sunset Wedding Package* » qui inclut la lecture des vœux par le maître de cérémonie et le rituel de la plantation d'un arbre, deux scènes qui apparaissent dans la vidéo de la cérémonie incriminée.

Toutefois, la réalité de cette société à développements séparés n'apparaît pas ou peu dans la documentation de voyage. La communication politique maldivienne à l'international est également très contrôlée et repose majoritairement sur la lutte contre le réchauffement climatique, le risque de submersion marine des atolls comme l'illustre le conseil des ministres sous-marin et sa médiatisation importante en octobre 2009.

Reste la question du motif de ce qui se voulait être une plaisanterie. Même si la condamnation unanime de la cérémonie laisse penser qu'il ne s'agit que d'un épiphénomène, peut-on lire cet événement comme le signe de crispations vis-à-vis du tourisme ou des touristes ?

Il faut rappeler que l'une des conséquences de la ségrégation socio-spatiale qui préexiste à la mise en tourisme est la réclusion du personnel hôtelier au sein de l'île-hôtel dans une zone spécifique généralement enceinte de murs. S'il est vrai que les conditions de vie des employés se sont améliorées ces dernières années notamment du fait de l'allongement de la durée des congés, la qualité de l'hébergement est tout à fait variable d'une île-hôtel à l'autre. La plupart du temps, il ne s'agit pas de chambres individuelles mais de chambres collectives, voire de dortoirs⁴⁷.

Les employés ne disposent que de leurs congés pour retrouver leurs proches et choisissent généralement de prendre un congé long plutôt que de le fractionner. L'île-hôtel constitue donc pour les employés le lieu de travail comme le domicile, plusieurs mois durant dans des conditions parfois peu enviables : la qualité de l'hébergement est très variable. De plus l'isolement associé à une rémunération modeste fait que l'emploi dans le secteur hôtelier est peu prisé. L'éloignement des hommes pendant la majorité de l'année provoque un déséquilibre fort du *sex ratio* dans les îles d'émigration comme Addoo à l'extrême sud du pays : cette situation explique notamment le taux de divorce élevé et par conséquent la remise en cause de la structure familiale alors que la ségrégation était censée parer les phénomènes induits par le développement touristique [GAY, 2001b]. Le discours convenu fait passer l'île-hôtel pour un foyer (*home*) et une famille, mais il apparaît que l'éloignement, l'isolement au cœur du complexe hôtelier est difficile à supporter [MAGNAN, 2008] et pouvant occasionner épisodes dépressifs, misère sexuelle, consommation de drogue ou d'alcool, qui sont pensés comme autant de fléaux inhérents au monde occidental. C'est oublier que le tourisme peut

⁴⁷ Certains travailleurs manifestent leur mécontentement face aux conditions de vie parfois spartiates en faisant grève ou bien en témoignant de leur quotidien comme c'est le cas du collectif de travailleurs auteurs du blog <http://maldivesresortworkers.wordpress.com>.

revivifier certaines pratiques et notamment permettre leur réappropriation par les populations locales. En Polynésie française, le tatouage marquisien à l'aide d'une dent de requin connaît un vif succès parce qu'il intéressait en premier lieu le touriste. On repère le même processus aux Hawaï à propos du *hula*, danse représentative de cette destination polynésienne dont le succès touristique a contribué à un regain d'intérêt des Hawaïens pour cet élément de leur culture [COEFFE et VIOLIER, 2008]. Mais le tourisme aux Maldives n'est pas conçu comme un moyen de présenter au monde une culture originale.

L'effraction de cette scène dans les médias internationaux, associée à la réaction rapide de la classe politique maldivienne prouve le rôle presque stratégique dévolu au tourisme. De plus, cet événement rend visible ce qui était caché : le fonctionnement sur le mode du développement séparé entre îles-hôtels et îles locales. Peut-être même s'agit-il d'un signe de manque de souplesse dans ce système dual. A quel point la ségrégation et le côtoiement de population aux niveaux de développement économique si différents, sont-ils supportables en dépit de la très grande efficacité de ce mode d'organisation ?

L'objectif de ce chapitre était d'aller voir ce que cachait le vernis d'exotisme qui pare chaque enclave. On en retiendra deux conclusions : en matière de tourisme, l'exotisme est un parfum suave et enveloppant. Il est immédiatement reconnaissable, mais difficile de dire quels en sont les ingrédients. On repère bien des couleurs ou des éléments élevés au rang de symbole, et communément repris, mais cela ne suffit pas. L'exotisme est affaire de perception : une assiette de fruits frais dans un bistrot parisien fait pâle figure face à la même assiette à la terrasse d'un bar avec vue sur le lagon.

La recherche d'exotisme des touristes d'enclaves est parfois davantage la vérification de la véracité d'images pensées comme exotiques. De la même manière, la distance semble être un des éléments constitutifs. Mise à distance, l'exotisme est également une mise en scène plus que la constatation d'une altérité véritable : en fin de compte, il n'y a rien d'inconnu dans les enclaves, juste une juxtaposition d'objets, de couleurs, de goûts parfois peu fréquents dans le quotidien des touristes. Plutôt que parler d'exotisme, il faudrait utiliser le terme plus prudent de dépaysement.

L'exotisme dans les enclaves est une mise en scène de l'espace qui permet de construire l'image d'un lieu et d'une destination. Aux yeux des clients, l'enclave est représentative du pays dans lequel ils séjournent. Toutefois, il ne faudrait pas en déduire que les touristes considèrent l'enclave et son décor comme un portrait fidèle du pays dans lequel ils séjournent ou s'ils jouent à croire en la véracité de tout cela (parce qu'ils ne sont pas dans une démarche de démythification ou de recherche de vérité). Si d'un point de vue géographique les îles-hôtels des atolls d'Ari ou Malé sont maldiviennes, elles sont bien loin de donner à voir les Maldives en tant qu'Etat, de la même manière que les extensions de bungalows sur le lagon de Bora Bora ne sont qu'une image partielle de la Polynésie française.

Or, comme on le verra dans le chapitre 4, les occasions de dépasser l'image construite de la destination sont rares. Plus encore, le décalage entre le territoire dans sa quotidienneté et le fonctionnement régulier et ronronnant de l'enclave peut être source de mésententes et de crispations.

4. L'homme et l'enclave : de l'ignorance à la coprésence

L'enclave touristique est conçue pour le client, considéré comme l'utilisateur principal, voire unique. Le chapitre précédent a abordé la question de l'altérité par les représentations de l'exotisme. C'en est une des modalités mais sans doute pas la plus importante. Ce chapitre portera sur un autre rapport à l'altérité : la coexistence des touristes et de la population locale (dont le personnel hôtelier) au sein et autour de l'enclave touristique. Etrange situation en effet, car le rapport à l'altérité s'y inverse. Dans l'enclave, l'autre est celui qui n'est pas touriste, alors que le touriste lui-même est dans un pays autre. Parallèlement au mouvement d'appropriation par le client d'un nouvel espace de vie, la population locale doit s'approprier, ou du moins faire avec, la mise en tourisme de « son » territoire mais pour un temps long. Des temporalités différentes, des modes de vie éloignés l'un de l'autre, des pratiques culturelles, des relations de pouvoir au travers de l'argent sont autant d'éléments qui influent sur le degré et la qualité de l'ancrage territorial de l'enclave, entre extraterritorialité et insertion.

4.1. L'île-hôtel maldivienne ou la tentation de l'effacement de l'autre

L'approche politique et religieuse du mode de développement touristique des Maldives – précédemment abordé dans la première partie – produit une organisation sociale et économique dichotomique voire contradictoire. On pourrait même considérer que l'interprétation de l'islam compatible avec l'ouverture au tourisme et les adaptations consenties par le législateur (gouvernance spécifique des îles-hôtels assimilable à une forme d'extraterritorialité et statut privilégié du touriste international) relèvent de l'hypocrisie. D'un point de vue théorique – il ne s'agit en aucun cas d'un jugement de valeur – le développement touristique maldivien fondé sur la ségrégation est bien pensé, au sens où il permet une ouverture efficace au tourisme international ainsi que le maintien d'un cadre moral, politique et pénal strict pour la population locale. Toutefois, ce système, sans marge de manœuvre est en train de se fissurer et montre ses premières limites. Le fait divers de la cérémonie de renouvellement de vœux chaotique analysé dans le chapitre précédent illustre selon nous l'émergence de conflits, de tensions identitaires dus au côtoiement de populations aux modes de vie difficilement conciliables : pratiques touristiques hédonistes d'une part, et encadrement conservateur de la société d'autre part. Comme on le verra, le développement touristique maldivien interroge les difficultés relatives au développement touristique des pays musulmans concernant d'une part les interdits religieux posés au touriste et d'autre part la question de l'image a priori négative de ces destinations en raison de stéréotypes. Il ne faudrait toutefois pas en déduire que le conservatisme maldivien est le miroir du mode de vie et de la relation à l'autre dans l'ensemble des sociétés pratiquant l'islam (sunnite, en l'occurrence).

4.1.1. Des conflits émergents dans un système touristique qui se craquelle ?

La ségrégation socio-spatiale a un intérêt majeur, à savoir cacher aux yeux des touristes l'identité musulmane du pays [cf. *supra*], bien souvent répulsive : « *Islamic society tends to be painted from a palette consisting mostly of stereotypes of patriarchal oppression, harsh environments, religious fundamentalism, political unrest, cultural intolerance and irrational violence* » [AZIZ in HARRISON ; 2001, 153]. Les Maldives sont loin d'être le pays le plus conservateur ou le plus répressif du monde musulman : les autorités sont d'ailleurs très soucieuses de l'émergence de pratiques religieuses intégristes et à ce titre, le port du voile couvrant le visage (*niqab* ou *burqa*) est interdit. Le port du voile islamique ne

couvrant pas le visage (*hijab*) est laissé à la libre appréciation de chacune, et de ce fait ne s'impose pas non plus aux femmes étrangères, dont les touristes. Le *story-telling* sur les Maldives en tant que destination (Cf. chapitre 5) en prend le contre-pied en proposant au touriste une myriade d'îles propices à la robinsonnade amoureuse et luxueuse.

Outre les conflits d'ordre identitaire et religieux qui pourraient constituer un défi dans les années à venir, la ségrégation socio-spatiale met en lumière la question des conditions de vie des employés, reclus dans la zone du personnel et éloignés de leur famille. Les informations disponibles sont assez peu nombreuses, et il est difficile de s'adresser directement aux employés afin d'en savoir plus : leur maîtrise imparfaite de la langue anglaise peut poser problème. Le personnel en relation direct avec la clientèle est bien formé mais le personnel d'entretien par exemple est de ce fait moins facilement accessible. Le frein majeur reste surtout la peur de parler, peut-être assimilable à une forme d'autocensure. De ce fait, les seules réponses que nous avons pu obtenir sont des propos très convenus qui dépeignent l'île-hôtel comme un second foyer (« *home* ») où tout se passe pour le mieux. Il est vrai que les conditions de vie se sont améliorées depuis quelques années notamment grâce à une augmentation du nombre de jours de congés par an (cf. chapitre 2) même si la qualité de l'hébergement du personnel est assez aléatoire : il peut s'agir de dortoirs équipés d'une mauvaise literie, ou de logements récents (reconstruits après l'épisode du tsunami) partagés à deux ou trois employés. Ces efforts ne semblent pas suffisants puisque l'on fait état de comportements préoccupants et même qui tombent sous le coup de la loi du fait de cet isolement long entre hommes : dépression, consommation de drogues dures (notamment héroïne sous forme de *brown sugar*) et d'alcool, misère sexuelle et comportements violents. L'éloignement des hommes remet également en cause l'importance de la figure patriarcale dans la structure familiale [CAZES-DUVAT et MAGNAN, 2003] particulièrement dans les îles maldiviennes d'émigration, c'est-à-dire dont une grande partie de la population masculine en âge de travailler est employée dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie. On peut ainsi penser au cas de l'atoll d'Addoo (voir *supra*) qui se retrouve désertée de ses hommes durant plus de dix mois par an [GAY, 2001b]. De ce fait, les femmes se retrouvent en charge du quotidien et occupent des tâches qui dépassent le rôle traditionnel qui est dévolu à la femme : le foyer bien davantage que le monde du travail et l'emploi salarié. D'ailleurs, une récente étude statistique montre que le taux de chômage en 2010 est d'environ 28% (14.4% en 2006) constitué aux deux tiers par des femmes. S'il est difficile d'interpréter la hausse des chiffres du chômage en raison de la variabilité de la prise en compte du chômage en fonction des îles

et de leur niveau de développement relatif, il n'en reste pas moins que l'écart entre les taux de chômage masculin et féminin est considérable.

Paradoxalement, la ségrégation censée protéger la société de supposés travers occidentaux ne suffit pas à maintenir l'encadrement de la population et à la protéger d'influences extérieures qu'il s'agisse du trafic de drogues venant d'Afghanistan, de pays d'Asie du Sud ou par ailleurs de la volonté des jeunes d'émigrer vers la Grande-Bretagne ou le sous-continent indien, pour étudier comme pour travailler. La société maldivienne n'est pas restée figée depuis les années 1970 du simple fait que les déplacements au sein du pays sont limités. Pourtant, le système touristique n'en est pas plus souple. Cette rigidité de fonctionnement n'est pas sans causer certaines tensions au sein du gouvernement, surtout depuis l'élection du Président Nasheed qui semble partisan d'une ouverture plus grande de son pays, notamment à des touristes moins aisés⁴⁸. Au contraire, le ministère des Affaires islamiques agit comme un frein et se montre très soucieux du comportement des touristes, un des sujets principaux étant la tenue vestimentaire (celle des femmes en premier lieu).

Au rang des situations de tension dues au développement touristique, on peut également penser à l'augmentation de la délinquance. Ce point particulier n'est pas spécifique au cas maldivien et se retrouve dans chacune de nos études de cas, sous des formes certes différentes. L'insularité permet de préserver en une certaine mesure les touristes des cas de vols ou de cambriolages. Ainsi, comme on le verra dans le chapitre suivant, au-delà de l'intérêt symbolique et esthétique, la situation insulaire est perçue par les hôteliers comme un gage de sécurité et de calme. De manière en partie erronée, la micro-insularité maldivienne est censée constituer d'elle-même une protection vis-à-vis d'intrus. Il est vrai qu'en journée, un membre du personnel est toujours présent pour accueillir les touristes fraîchement débarqués et s'assurer qu'ils sont clients (ou dans le cas contraire qu'ils paient le forfait à la journée pour jouir des aménités de l'hôtel). Plus encore, la difficulté de se rendre sur une île-hôtel au départ d'une autre île, comme Malé par exemple, réside dans le fait qu'il faut avoir préalablement pris contact avec un responsable pour connaître l'horaire, le nom du bateau, la bonne jetée, pour rejoindre convenablement l'hôtel tant convoité. Quant aux Maldiviens, l'entrée leur est interdite s'ils ne font pas partie du personnel. Toutes ces précautions n'empêchent pas la convoitise des populations proches et beaucoup plus pauvres que les touristes. Dans ce

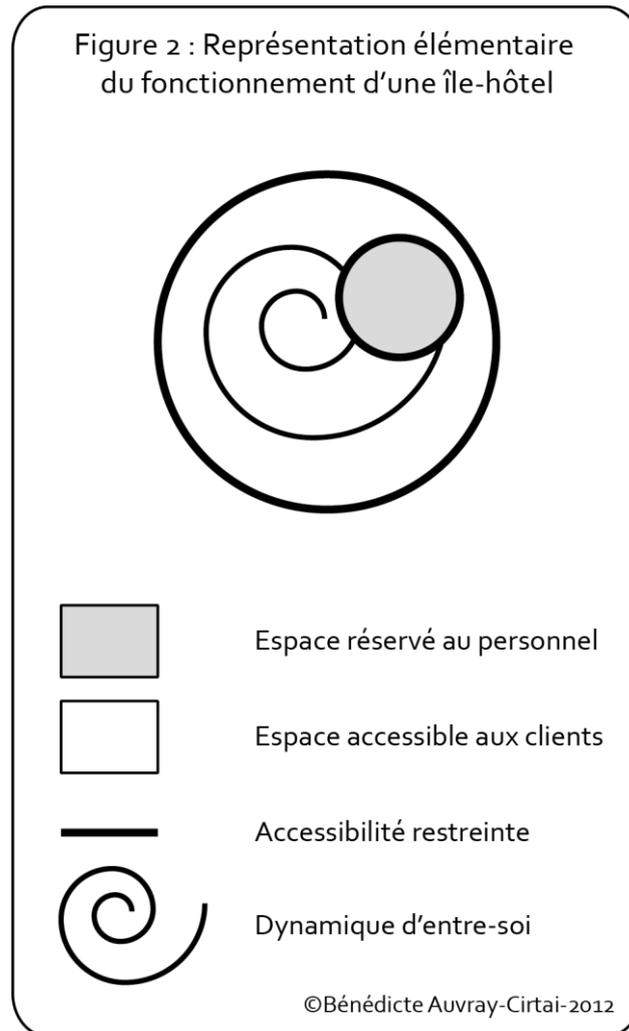
⁴⁸ Cette volonté récente d'ouverture reste toutefois prioritairement motivée par une volonté d'augmenter les entrées touristiques et les revenus qui en découlent. Il ne s'agit pas d'une démarche altruiste dont le but serait purement et simplement d'ouvrir les Maldives au monde.

contexte tendu, il n'est pas étonnant de constater des tentatives de cambriolage ou de vol à main armée, sous forme d'opérations nocturnes en petit groupe visant le coffre-fort de la réception. Il faut toutefois préciser que ces faits de délinquance comme les tensions d'origine religieuse restent marginaux, les Maldives restant une destination sûre. Contrairement aux situations que l'on peut rencontrer dans d'autres destinations, l'enclavement n'est pas motivé par des exigences en termes de sécurité. Toutefois, l'émergence de ces phénomènes est selon nous le signe d'un encadrement du tourisme si strict pour la population locale qu'il est propice aux crispations, aux tensions voire à de possibles remises en cause : contrairement à ce que montrent les cas polynésien et dominicain, la population maldivienne dispose de peu de moyens de s'approprier la mise en tourisme de son territoire que ce soit par la pratique des lieux touristiques ou par le développement d'activités même informelles liées au tourisme. L'emploi dans la restauration et l'hôtellerie constitue la seule modalité pour les Maldiviens de se saisir de cette activité économique mais le quotidien assigné aux employés rend cette situation peu enviable.

4.1.2. L'Autre mis à distance, l'autre mise à distance

Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, dans le cadre d'un séjour en enclave touristique, l'altérité passe principalement voire exclusivement par le paysage confinant parfois à un élément de décor. Les principales interactions du touriste-client se font avec le personnel, formé pour répondre à ses attentes. C'est un contact sélectif et contrôlé avec l'Autre, encadré par les codes qui régissent les échanges entre client et personnel hôtelier. De la même manière, les autres « sources » d'altérité, de différenciation vis-à-vis du quotidien comme le paysage, la végétation, le climat, sont très souvent connues ou apprivoisées avant le voyage au travers de la prolifération d'images réductrices de la tropicalité et de l'exotisme. Sur le plan de la vue, du décor, les éléments qui constituent ce qui est donné à voir au touriste sont bien connus. L'expérience de l'altérité et de l'exotisme passe alors par les autres sens : le bruit des vagues sur le sable, du vent dans les palmes, les odeurs, le goût de plats inspirés de la cuisine locale (même si l'on propose abondamment de la « cuisine internationale ») ou bien encore, le fait de se ressentir soi-même dans ce territoire inconnu. Même si l'on est assez loin des discours convenus sur la découverte et la curiosité comme ingrédients du voyage, on peut tout de même parler d'expérience touristique. Tous ces éléments additionnés contribuent à la dynamique d'entre-soi au sein de la structure hôtelière.

Figure 2 : Représentation élémentaire du fonctionnement d'une île-hôtel



Classiquement, c'est donc l'Autre-habitant qui est mis à distance grâce à l'enclavement. Ce mouvement aux Maldives est conforté par la dynamique spécifique de mise à distance de l'Autre-touriste du fait des considérations morales, religieuses et politiques sous-jacentes. Contrairement à ce que laisseront apparaître les cas dominicain et polynésien, une structure telle que l'île-hôtel maldivienne ne laisse apparemment aucune possibilité pour qu'advienne des contacts entre population locale et touristes du fait de la monofonctionnalité insulaire et de l'impossibilité pour des Maldiviens de fréquenter les îles-hôtels. Les excursions dans la capitale ou le *island hopping* (visite guidée d'îles locales) sont les deux exceptions à cette règle. Comme on peut le voir sur le schéma ci-dessus, l'île-hôtel est constituée de deux espaces exclusifs l'un de l'autre : la partie touristique du complexe hôtelier, et l'espace réservé au personnel. A notre connaissance, il n'existe pas d'interdiction explicite pour les touristes d'entrer dans la zone du personnel. Toutefois, la clôture de cet espace, sa situation à l'écart des lieux qui intéressent le client (plage, restaurant, piscine, bar, réception) ou le fait qu'il faille emprunter des petits chemins moins soignés pour s'y rendre,

font que l'interdit est tacite même si dans certains cas, les équipements sportifs peuvent être utilisés conjointement par le personnel et les touristes. On y organise des tournois inter-hôtels pour distraire les employés, ou des matches opposant clients et personnel [GAY, 2001b]. De la même manière, pour les employés, la partie touristique de l'île-hôtel constitue davantage un lieu de travail qu'un lieu de vie, puisque l'hébergement, la prise des repas ou les prières se font dans la *staff zone*, par ailleurs dotée d'un petit magasin, preuve que la vie des employés de l'île-hôtel est polarisée autour de l'espace qui leur est réservé. Si l'entre-soi touristique ne semble pas faire débat, en raison du manque d'informations disponibles sur ce qu'est la vie dans l'espace réservé au personnel, nous ne sommes pas en mesure de dire si là également on retrouve une dynamique d'entre-soi. Il s'agit d'une interrogation qui demeure. On peut formuler à ce propos plusieurs hypothèses : existe-t-il oui ou non un entre-soi parmi les membres du personnel au même titre que celui que l'on peut repérer pour les touristes ? Les conditions de vie difficiles pourraient aboutir à un délitement de l'ambiance de travail parmi les employés telle que ne se constitue pas un « esprit de corps » en réaction au côtoiement des touristes. Au contraire, la somme des différences sociales, économiques, culturelles, religieuses entre le personnel et les clients pourrait agir comme un aiguillon. Prenons l'hypothèse selon laquelle il existe un entre-soi, une cohésion parmi le personnel, même si rien ne nous permet de l'affirmer. Cette dynamique pourrait concerner le personnel dans son intégralité, mais pourrait également se penser à l'échelle de groupes particuliers : un entre-soi féminin d'une part et masculin de l'autre, qui serait fonction de la religion et de sa pratique. Enfin, en raison de la présence d'une main-d'œuvre immigrée, il se pourrait que la vie quotidienne dans l'île-hôtel soit propice à la fondation de petits groupes communautaires sur des critères de nationalité ou d'origine géographique au sein des Maldives (notamment entre les Maldiviens des atolls de Malé, et ceux du sud de l'archipel : l'atoll d'Addoo est le second pôle de développement économique des Maldives, en marge du modèle centre-périphérie).

La question est complexe car elle recouvre la manière dont est traitée le genre et la religion, notamment. L'emploi féminin est en croissance mais reste minoritaire. D'ailleurs, la faible présence féminine parmi les employés des îles-hôtels concerne plutôt les Maldiviennes puisque les femmes européennes sont employées à des postes de cadre depuis les débuts du tourisme. Or, la gestion des ressources humaines reste la prérogative de chaque structure hôtelière sans qu'il n'y ait de normes pour encadrer la coexistence ou la séparation des hommes et des femmes. Des auteurs, dans des écrits des années 1990 ou 2000 [JEDRUSIK, 2003 ou GAY, 2001b] font état d'interdits qui n'ont plus cours à l'heure actuelle, comme la nécessité de recourir à l'immigration pour recruter les barmen du fait de l'interdit religieux

encadrant l'alcool (les barmen maldiviens font leur formation à l'odorat) ou l'obligation faite aux femmes employées de retourner à Malé pour la nuit dès l'appel à la prière⁴⁹. Des solutions différentes sont apparues : une île proche de l'île-hôtel peut faire office de *staff zone* féminine, dans d'autres cas, les femmes sont simplement hébergées dans des dortoirs non-mixtes ou de bâtiments séparés⁵⁰.

Comme on peut le voir sur la planche 4 ci-dessous, il ne s'agit pas d'une zone exclusivement réservée à la vie des employés puisque les bâtiments d'hébergement, le terrain de sport ou le magasin côtoient des installations nécessaires au bon fonctionnement de l'île-hôtel comme les locaux techniques, l'unité de dessalement d'eau de mer quand il ne s'agit pas de décharges improvisées, tout ceci ne concourant pas à l'amélioration de la qualité de vie des employés du fait des nuisances sonores ou olfactives, parfois perceptibles par les clients selon la proximité des hébergements. La possibilité de mise en contact est donc repoussée en des espaces tiers.

On peut distinguer les îles exclusivement habitées par la population locale, de ce que nous appellerons les îles mixtes. Dans le cadre d'excursions, il est possible pour le touriste de poser le pied sur une île locale sous le doux nom d'*island hopping*. On aurait tort de croire qu'il s'agit d'une brèche dans la ségrégation socio-spatiale. L'organisation de ce type d'excursion passe par le personnel hôtelier (le bureau des activités), puis se déroule sous l'égide d'un guide. Les touristes sont priés de veiller à leur comportement et leur tenue puisque les privilèges hérités du statut d'extraterritorialité ne s'appliquent pas hors des îles-hôtels. Il s'agit de se conformer aux lois générales s'appliquant à l'ensemble de la population. De plus, le guide veille à ce que les touristes aient rejoint leurs pénates au moment de l'appel à la prière en fin de journée, qui signe la fermeture de cette parenthèse : la présence des touristes sur les îles locales est tolérée, encadrée et temporaire. Si dans les îles de pêcheurs, la fin du jour coïncide avec l'heure de la prière, pour les touristes, il s'agit de l'heure du dîner puisque comme on l'a vu en première partie, un décalage horaire supplémentaire d'une à deux heures s'applique dans les îles-hôtels afin que les clients puissent profiter plus longuement de leur journée alors que le soleil se couche tôt : une ruse qui contribue à la séparation de l'activité touristique et l'extraterritorialité des îles-hôtels.

⁴⁹ De la même manière, il n'y a plus d'interdiction inscrite dans la loi à ce que les femmes occupent un emploi en contact direct avec les touristes. La restriction du nombre de femmes travaillant dans le tourisme et l'hôtellerie s'expliquerait donc davantage par un certain conservatisme.

⁵⁰ Une exception est faite pour les couples (mariés) qui peuvent avoir un hébergement pour eux, plutôt que d'être séparés et vivre chacun de leur côté dans des chambres ou des dortoirs.



Les lieux de vie quotidienne du personnel...



...à proximité de locaux techniques

Planche 4 : La *staff zone*, revers de l'île-hôtel

©Bénédicte Auvray-Cirtai-2010

Les autres possibilités de côtoiement peuvent se dérouler sur des « îles mixtes ». La coprésence s'y explique par défaut. C'est leur fonction qui en fait des lieux d'irréductible proximité. On peut ainsi penser à Malé, l'île-capitale et Hulhulé, l'île-aéroport. Toutefois, la présence des étrangers sur l'île-aéroport n'est que passagère, au départ ou à l'arrivée d'un vol, ou encore pour boire un verre dans l'hôtel de l'île. Pour ce qui est de la petite mais foisonnante capitale, il est difficile de parler à proprement parler d'un quartier touristique si ce n'est à la proximité immédiate de la jetée. La mise en tourisme n'a pas à proprement parler gagné cette île dont les monuments ne sont pas indiqués ou mis en valeur par des panneaux d'information. On peut y voir en creux la volonté de laisser les touristes reclus dans les îles réservées à cet effet. Aux yeux des responsables, Malé ne semble pas avoir de valeur touristique alors que chaque île-hôtel y propose des excursions : si la capitale est inintéressante sur le plan touristique, pourquoi y organiser des visites ? Au contraire, puisque les touristes s'y aventurent, on peut s'étonner que les habitants de Malé ne se saisissent pas de cette opportunité : par exemple, on ne trouve pas de restaurants ou de cafés aux abords des quais qui puissent attirer la curiosité des touristes arrivant ou sur le point de repartir. De la même manière, la culture maldivienne n'est pas diffusée ou mise en valeur par le tourisme (mis à part de belles photographies, il n'y a pas véritablement de « souvenirs » à ramener des Maldives). Puisque le développement touristique des Maldives se fonde sur une certaine fierté de l'identité maldivienne, on aurait pu s'attendre à ce que le tourisme devienne un instrument de promotion de la culture ou de la nation maldiviennes mais il n'en est rien.

Plus qu'une absence de mise en valeur du patrimoine matériel ou immatériel, certains voient dans les Maldives une destination vide, qui n'a d'intérêt que de correspondre aux attentes esthétiques occidentales en termes de petite île tropicale : ce pays n'aurait pour seule richesse qu'un réservoir d'îles désertes propices à tous les délires architecturaux : « *Maldives have virtually no cultural attractions worth seeing for tourist* » [DOMROES, 1990, 61]. De la même manière, M. Jedrusik parle « *d'îles sans passé* » [JEDRUSIK in COSAERT, 2003] car fictives : même la mise en valeur végétale des îles-hôtels est contrôlée grâce à la plantation et au prélèvement de noix, l'introduction d'espèces non endémiques ou l'importation de terre afin d'assurer un couvert végétal correct. Le paysage laisse supposer que les hébergements ont été construits dans un enchevêtrement d'arbustes et de cocotiers mais la plantation se fait *a posteriori* et est le fait de la main de l'homme : l'impression de luxuriance de la végétation tropicale est conçue et maîtrisée par les jardiniers à l'œuvre.

Photo 4 : L'importance de la végétation dans les îles-hôtels



Photo 5 : L'enfouissement dans la végétation ?



Le soin apporté à la végétation peut s'expliquer de différentes manières. En premier lieu, il s'agit « d'habiller » une terre nue puisque seuls les cocotiers constituent la végétation naturelle de l'île. Le jardinage de l'île permet de l'embellir et ainsi de prouver à grand renfort d'eau dessalée, de plantations, d'importation de terre que l'île maldivienne jouit d'une végétation luxuriante. La richesse de la flore est pensée comme une des caractéristiques du monde tropicale. De plus, lorsque l'on imagine l'île déserte, elle est vide d'hommes, non pas d'arbres, de buissons ou de fleurs. La photographie 4 ci-dessus témoigne de cette association

de cocotiers, de petits massifs et de plantes grimpantes. Si la végétation a un intérêt « symbolique » évident, de manière plus pragmatique, elle permet de camoufler ce que l'on souhaite cacher au touriste. Ainsi, sur la partie gauche de la photographie, les arbustes et les plantes grimpantes permettent d'embellir le mur (déjà caché par un bardage en bambou) qui délimite le quartier du personnel. Sur la partie droite, les jeunes plantes sont destinées à cacher les murs blanc cassé qui n'ont rien de très tropical et qui délimitent la terrasse (pourvue d'un jacuzzi) de chaque villa.

La photographie 5 montre un spectacle assez différent puisque la partie centrale de l'île n'est pas occupée par la *staff zone* comme c'est le cas de l'île-hôtel de la photographie 4. Le cœur de l'île laisse place à ce qui semble être un enchevêtrement d'arbres et de cocotiers dans lequel s'insèrent les hébergements (une villa est d'ailleurs visible à l'arrière-plan). Ce désordre est sagement entretenu par le prélèvement de noix ou la coupe d'arbres. De plus, on ne voit au sol aucun branchage qui puisse gêner les clients qui circulent pieds nus ou en claquettes. Le sol est même plutôt nu et découvert tandis que le ciel est caché par le feuillage : le boisement de l'île est un moyen naturel et efficace de donner de l'ombre et de la fraîcheur. La recherche d'un foisonnement de la végétation garantit un cadre agréable au touriste en offrant à l'île les atours d'un milieu laissé à la nature sauvage, et d'un lieu intime : bien souvent lorsque les hébergements ne sont pas construits en retrait de la plage, ce qui les rend invisibles lorsque l'on aborde l'île, ils sont partiellement cachés par des buissons pour éviter les regards.

4.2. Le resort dominicain, preuve de la nécessaire relativité de l'enclavement

L'étude de cas dominicaine constitue en quelque sorte le moyen terme de notre panel pour ce qui est du degré d'enclavement ou de porosité des structures hôtelières. J. Lévy [LEVY, 2003, 15] distingue trois formes d'interactions spatiales relevant du « *dis/continu* » : l'interface (interaction horizontale), la cospatialité (interaction verticale) et l'emboîtement (interaction de type inclusion). Assez clairement, le modèle de l'île-hôtel emprunte à l'emboîtement puisqu'au sein de l'île-hôtel présentant les critères de l'enclavement abordés dans le chapitre 1, se retrouve un espace délimité disposant d'un fonctionnement propre et réservé à un public spécifique à savoir les employés. Alors même qu'il s'agit d'une enclave

touristique dont le fonctionnement est très similaire aux cas maldiviens, les *resorts* dominicains reposent davantage sur des interactions spatiales horizontales de type interface.

4.2.1. *L'enclavement comme réponse aux difficultés de la mise en tourisme d'un pays en développement*

Malgré un fonctionnement plus souple que dans le cas maldivien, l'enclavement reste très fort, principalement pour des raisons de sécurité, du fait de l'important différentiel socio-économique entre l'enclave et son environnement, faisant dans ce contexte passer les structures hôtelières pour des « ghettos dorés » : « *Ces nouveaux arrivants [Européens et Etatsuniens] accentuent les distorsions sociales par leur niveau de vie plus élevé et leur mode de vie hédoniste. Cette apparente et clinquante richesse transforme les regards des insulaires et favorise un certain mimétisme. Tout ceci contribue à creuser l'écart des revenus et finalement à juxtaposer voire à s'entrechoquer des modes de vie qui s'opposent* » [DESSE, 2008]. La question de la délinquance, épiphénomène aux Maldives, est cruciale dans le bassin caribéen : « *A Haïti comme à la Jamaïque, la misère et l'insécurité nécessitent le repli sur les hôtels, parfois véritables camps retranchés* » [DESSE, *ibid.*]. Aujourd'hui, les Caraïbes sont devenues la région du monde où la criminalité est la plus préoccupante, davantage encore que l'Afrique de l'Ouest et du Sud ou l'Amérique latine. Si les conditions macroéconomiques sont importantes pour expliquer la croissance des crimes et des délits, on peut également citer d'autres éléments comme la structure démographique, en particulier le nombre d'hommes jeunes [WORLD BANK, 2007] ou encore la facilité à se procurer des armes à feu. A l'exception de Cuba où l'enclavement est motivé par des considérations politiques à savoir organiser et contrôler les déplacements du touriste – objectif assimilable à la mise en place de la ségrégation socio-spatiale aux Maldives – l'enclavement touristique dans ces destinations est fonction de l'écart entre le niveau de vie de la population locale et population touristique, et des tensions qui peuvent naître de cette situation pour le moins contrastée. D'ailleurs, cette situation se retrouve dans d'autres régions du monde telle Zanzibar où l'enclavement passe par la clôture et la surveillance : « *physiques et matérielles, les barrières introduites par le village-club sont aussi d'ordre psychologique et mental [...] Enclave territoriale, le village club forme aussi une enclave économique* » [BERNARDIE-TAHIR in DEHOORNE, 2008, 116], en raison du niveau de vie plus élevé des touristes mais également du fonctionnement de l'enclave qui induit peu de retombées positives sur le territoire.

De ce fait, le *resort* dominicain est un lieu visiblement enclavé : aux Maldives, la situation archipelagique fait que l'accès à l'enclave touristique se joue en amont dès l'île-aéroport. Pour rejoindre une île-hôtel, le moyen le plus sûr est d'être attendu dès la descente de l'avion par un membre du personnel qui est en mesure d'indiquer le bateau ou l'hydravion qui fait la liaison jusqu'à l'hôtel. En République dominicaine, une voiture suffit. Les interdictions d'accès inscrites dans la loi parachèvent l'arsenal. Dans les régions dominicaines planifiées pour le développement touristique, comme la côte nord [KERMATH, 1992], à défaut d'insularité, les discontinuités spatiales passent par des murs, des clôtures, des barrières et les agents de sécurité en tenue (Cf. chapitre 1, planche 2). On peut difficilement ignorer l'enjeu principal que constitue la sécurité, que la fermeture de l'enclave touristique soit perçue comme rassurante ou contraignante. Certains font à ce propos un rapprochement entre l'enclave et un zoo : « *Studies in the Caribbean, Tonga, Fiji, and European resort areas have already documented how rapid growth in tourism may bring about the commodization of culture, racism and the effects upon residents living as a culture zoo* » [CHOY, 1984, 588]. Il est intéressant de voir que l'auteur pointe justement la réclusion des touristes dans la structure hôtelière comme élément alimentant les tensions. L'enclave n'est pas ressentie par les touristes mais par la population locale du fait du sentiment d'exclusion, ce qui peut engendrer un « désamour » du tourisme [BRIAL, 2011] sauf pour ceux qui tirent bénéfice du tourisme en étant employés dans les hôtels ou en vendant leur production (pour la restauration ou bien objets d'artisanat destinés à la vente).

D'autres évoquent l'importance de la massification des flux : « *Residents attitudes are typically cyclic, beginning with euphoria, followed by apathy, annoyance, and concluding with antagonism* » [KERMATH, 1992, 187]. Ainsi, la réception du tourisme dépend de l'importance de l'activité touristique, comme une parallèle au modèle de Butler sur le cycle de vie d'une destination. Les résistances, les oppositions, les nuisances seraient alors autant d'indices de l'arrivée à la phase de maturité d'une destination. Si cela s'avère exact, c'est dépeindre le tourisme de manière triste et donner de mauvais signaux à moyen ou long terme. Une tendance inverse est également envisageable, à savoir un accueil tiède voire un rejet du tourisme lors de la phase initiale, suivi de l'acceptation au fil de la croissance du secteur (si la population est bénéficiaire du développement de cette activité, par l'emploi notamment).

Il est vrai que dans le cas dominicain, on ne peut pas systématiquement invoquer l'argument du conflit d'usage ou de la confiscation du littoral puisque les structures hôtelières se sont plutôt étendues dans des espaces où la population locale préexiste au développement touristique, voire dans des portions de côtes rurales donc faiblement peuplées même si l'on

trouve des contre-exemples comme le développement touristique de la ville de Sosúa. A titre d'exemple, le tourisme à Maurice a bien été accepté par la population puisque les complexes hôteliers ont été construits sur le littoral peu occupé dans la phase pré-touristique car 10 % de la population seulement vivaient sur les littoraux [PEBARTHE *in* BERNARDIE, 2005]. Etant donné que les crispations ne sont pas (toujours) d'ordre territorial, il s'agit sans doute davantage de méfiance vis-à-vis de ce que sont les touristes, ou ce qu'ils représentent socialement et économiquement. L'enclavement est censé agir comme un bouclier ou une parade à ces situations conflictuelles, tout comme d'autres mesures venant « perfectionner » la protection du touriste vis-à-vis de la réalité locale. On peut ainsi penser à la Politur (police touristique) qui éloigne les mendiants [THEODAT *in* PAGNEY, 2008] ou la mise en place de stratégies d'évitement afin que les touristes côtoient le moins possible le personnel : adaptation des horaires des employés, logement dans des quartiers séparés desservis par des arrêts de bus spécifiques, aboutissant à une forme « *d'apartheid entre les clients et le personnel insulaire* » [DESSE, 2008]. Les mots sont forts. Certes, la séparation entre personnel et clients est considérée dans ce cas comme faisant partie du fonctionnement de l'enclave touristique. En ce sens, l'enclavement touristique en République dominicaine s'exprime de manière assez proche de ce qu'on a pu constater aux Maldives. Mais l'encadrement des touristes est bien moins fort, ce qui permet la constitution d'espaces de cospatialité, voire d'interfaces, en dépit de la sécurisation des *resorts*.

4.2.2. Une réappropriation de l'activité touristique malgré l'enclavement

L'association de la libre-circulation des touristes hors de l'enclave, à la mise à profit de l'activité touristique de manière (in)formelle vient grandement nuancer le degré d'enclavement des structures touristiques dominicaines. Toutes les entrées sont gardées et surveillées. Le critère discriminant est surtout la couleur de peau puisque les touristes occidentaux peuvent passer sans encombre d'un *resort* à un autre malgré le port d'un bracelet d'identification qui marque visiblement le corps. Des prestataires triés sur le volet peuvent toutefois entrer dans l'enclave touristique avec la bénédiction de la direction : agents immobiliers spécialisés dans les résidences en *time-share*, loueurs de catamarans, artisans autorisés à exposer leurs créations en pierres semi-précieuses... Mis à part ces cas minoritaires et contrôlés, les interactions entre touristes et vendeurs se font hors de l'enclave, même s'il n'est nul besoin d'aller bien loin.

La plage bordant l'enclave touristique est fondamentale, à la fois espace-tiers et périphérie intégrée au *resort*. Comme on peut le voir sur les vignettes a à c de la planche 5, chaque structure hôtelière déploie sur « sa » portion de plage des activités dédiées. L'appropriation par chaque complexe hôtelier se fait au moyen de parasols et de transats.

Planche 5 : La plage ou la constitution informelle d'un seuil



a



b



c



d



e



f

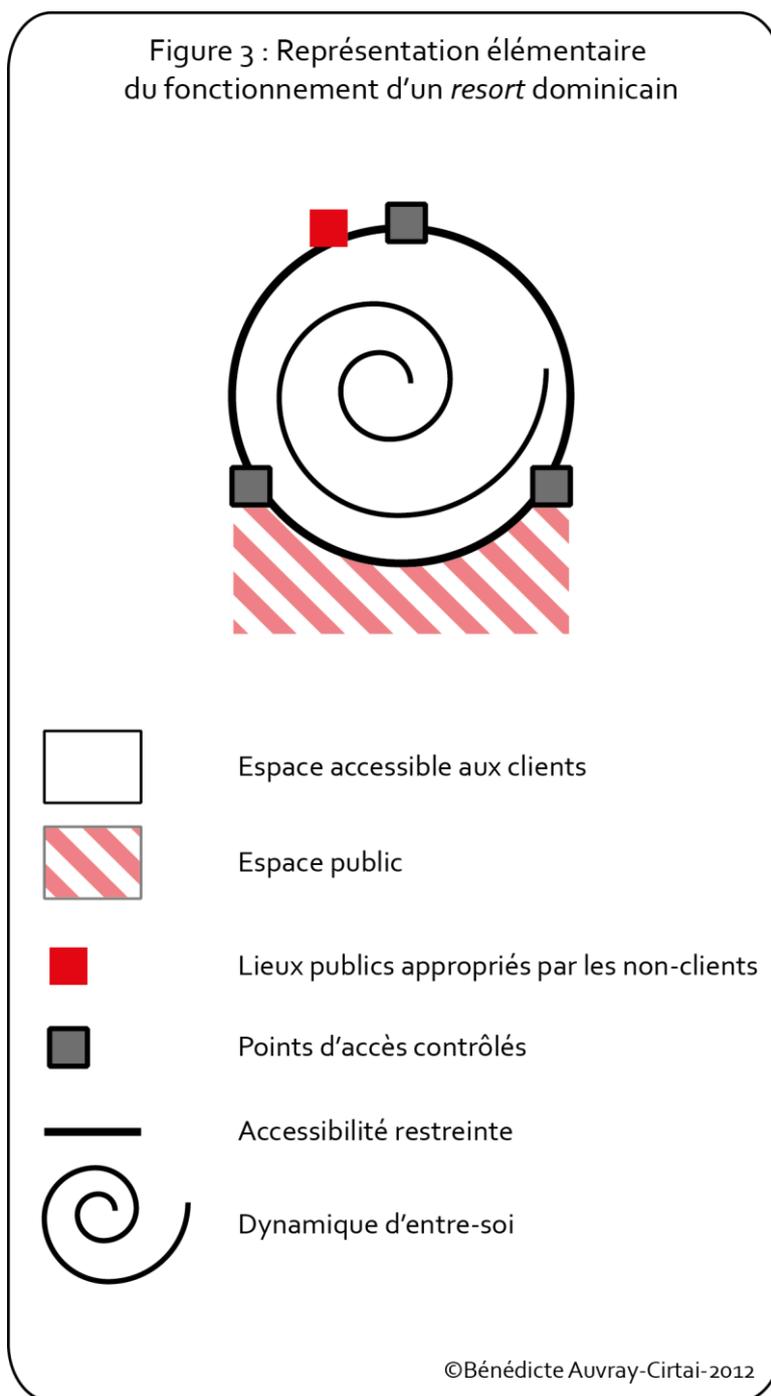
©Bénédicte Auvray-Cirtai-2010

Seul le changement de couleur des serviettes de bain et la présence des agents de sécurité marque le passage d'un hôtel à un autre. De la même manière que l'urbanisation touristique du littoral prend une forme de ruban, la plage est régulièrement équipée pour les bains de soleil des clients. La zone balnéaire limitrophe de l'enclave, plantée de transats (vignette a) est une zone d'entre-deux : les agents de sécurité y font des rondes mais on laisse les vendeurs de plage aborder les touristes. De la même manière, on constate une certaine forme d'affranchissement vis-à-vis des normes ayant cours dans l'hôtel, faisant de la plage un lieu permissif : « *Beach is a place of bodily disclosure where bodies are exposed in the act of swimming and sunbathing* » [ANDRIOTIS, 2010]. La pratique du bronzage seins nus en est un indice.

La plage est également considérée comme une annexe de l'enclave puisque s'y déroulent cours de gymnastique (c), cérémonies de mariage suivies de leur séance photo durant laquelle le couple marche le long des vagues ou bien s'ébat joyeusement dans l'eau (b), soirées... Il s'agit d'un espace récréatif complémentaire. Plus simplement, la plage est propice à la ballade (d). Sortir de l'enclave « côté route » est moins rassurant. La plage offre une garantie paysagère : le spectacle d'une mer bleue et d'un ruban de sable blanc à perte de vue.

Enfin, il est étonnant de voir à quel point la plage a été gagnée par la population locale (Dominicains ou Haïtiens) aux marges immédiates des enclaves. L'implantation de petites échoppes (d à f) aux noms parfois étonnants tels que John Wayne, Leo Di Caprio ou Aldi Market, proposent une grande variété de produits et de services : peintures inspirées de l'art naïf, cigares, spiritueux, bijoux, sculptures sur bois, tressage de cheveux ou même des petits troquets ou des échoppes de barbier. Dans ces deux derniers cas, on s'adresse bien entendu plus nettement à la population locale masculine qu'aux touristes. Toutefois, on peut y voir la preuve de l'implantation et de la persistance de cette appropriation informelle de la plage. En dépit d'expulsions ou de déplacement, la lutte contre le secteur informel est difficile puisque la population préexiste à l'activité touristique. Les activités informelles sont donc tolérées même si elles peuvent nuire à l'image de marque de la destination [KERMATH, 1992]. Le maintien de ces petites échoppes s'explique également par le fait qu'elles proposent des produits meilleur marché que les boutiques situées dans les enclaves touristiques. Il est possible que leur succès s'explique par le parfum d'authenticité qu'elles offrent au touriste casanier.

Figure 3 : Représentation élémentaire du fonctionnement d'un *resort* dominicain



Outre les installations fixes évoquées ci-dessus, l'appropriation de la plage et son insertion dans le système touristique passe également par de jeunes gens arpentant la plage pour promouvoir le spa du *resort* situé à quelques centaines de mètres, un baptême de plongée, des excursions en mer ou des services sexuels. Du fait du recours à l'enclavement dans le processus de mise en tourisme, la prostitution est une activité qui prospère contrairement à la restauration (les restaurants et les bars pâtissent de la concurrence des

resorts puisque la restauration est intégrée à la structure touristique et à l'offre minimale proposée à chaque client). Même, elle contribue à la dynamisation de services annexes en milieu urbain : bars, night-clubs, boutiques de vêtements... [BRENNAN, 2004]. La prévalence de la prostitution peut s'expliquer de différentes manières, notamment la désinhibition : un affranchissement des normes de la part du touriste. A la faveur de l'éloignement du pays d'origine, du dépaysement, on constate la pratique de comportements à risque (pas seulement en termes de sexualité) qui seraient tout à fait hors de propos dans l'espace-temps du quotidien, « *examples of how people on vacation might cut themselves free from their normal routines* » [BRENNAN, *ibid.*, 68] : rester tard le soir en ville, s'initier aux drogues dures, recourir aux services de prostitué(e)s... L'hybridation entre le formel et l'informel contribue également à brouiller les pistes : ainsi pour les *sanky pankies*⁵¹ (hommes prostitués dominicains), il est capital de maîtriser les bases de la conversation en différentes langues (espagnol, français, anglais, allemand, en raison de l'origine de la plupart des touristes), au même titre que pour le personnel hôtelier. Par ailleurs, beaucoup de *sankies* occupent également un emploi dans le secteur du tourisme : il est difficile de placer une limite nette entre formel et informel [HEROLD, GARCIA et DEMOYA, 2001].

Plus nettement, le recours aux services prostitutionnels par les touristes et le fait que de jeunes gens se tournent vers ce type d'activité s'explique par les flux touristiques importants⁵², la paupérisation de la population et un certain laisser-faire de la part des autorités [BRIAL, 2011] même si les hôteliers tentent de lutter à leur mesure en refusant l'entrée du complexe hôtelier à des individus non-inscrits. De plus, la recherche d'une montée en gamme de la destination République dominicaine est sûrement motivée par une volonté de se détacher de cette image peu flatteuse du pays et du tourisme.

Le développement de la prostitution en parallèle du tourisme dans les pays du Sud renvoie également l'activité touristique dans son ensemble à une version contemporaine de néocolonialisme, une situation de dépendance entre un pays pauvre et un pays riche (et donc d'asymétrie entre les ressources financières dont dispose un touriste dans un pays en développement et les difficultés que connaît une population paupérisée), voire d'une question de domination d'un homme blanc sur une femme noire : « *Sun, sand and sex as goals of travel correspond if those of colonial travelers, and many have argued that the resort*

⁵¹ Appelés « *jineteros* » à Cuba.

⁵² Dans leur article, Herold, Garcia et Demoya affirment que l'augmentation du nombre de prostitués masculins s'explique par une féminisation de la clientèle touristique depuis les années 1980.

enclaves of the present produce sites of foreign privileges and pleasure from the colonial past » [BISHOP, 1998, 29]. Le recours à la prostitution de touristes occidentaux peut par exemple rappeler le fait que les colons choisissent pour concubines de jeunes femmes indigènes. La promotion du monde tropical et de la plage comme espace féminin et érotisé (Cf. chapitre 3) contribue également à faire de ce type de destination des espaces de disponibilité absolue : « *Food, drink, warmth, recreation, and sex reward the tourist for his work and his travel. resorts around the world make the slaking of bodily thirsts a priority in the advertisement of their services, and the abundance of physical luxury has become the stock in trade of such imagery* » [op.cit., 90]. Historiquement, la plage devient un espace sensuel et érotique à la faveur des changements dans le rapport au corps. Le tourisme balnéaire naît du tourisme médical et des prescriptions des bains de mer froide : les corps sont cachés et affaiblis, en attente de soins, de cures. Le goût du bain de mer chaude et le soin du corps par plaisir, par souci de beauté et non plus de santé contribuent au dévoilement du corps, à sa mise à nu [MIT, 2011]. La plage permet de devenir plus séduisant notamment par le bronzage même si dans certains pays comme le Japon, la peau blanche reste un signe extérieur de beauté. La plage est devenue un lieu de séduction où l'on dévoile un corps et non plus seulement un lieu d'amélioration du corps puisque l'on y montre un corps déjà amélioré par le sport, l'épilation, le bronzage en institut... [ANDRIEUX, 2008 et ORY, 2008]

L'implantation d'activités informelles voire illégales mais tolérées contraste nettement avec les mesures prises pour contrôler l'enclave et ses accès. Mais aux limites mêmes de cet espace encadré se déploient des services autres, complémentaires (Cf. figure 3). Paradoxalement, c'est sans doute la prégnance de l'enclavement qui crée les conditions propices au développement d'une offre touristique informelle.

Des interfaces se constituent : la plage principalement, ou encore les discothèques ouvertes aux habitants mais accolées aux complexes hôteliers afin de limiter les déplacements des touristes. L'enclavement et le côtoiement ne sont donc pas exclusifs l'un de l'autre. On pourrait même envisager qu'il s'agit d'une condition à la durabilité du système touristique puisque cela répond à certaines attentes des touristes et permet à la population locale de profiter de la manne financière que constituent les arrivées touristiques.

4.3. L'hôtel classé polynésien, figure d'une cospatialité imprévue

Si l'on pouvait faire des ponts entre l'enclavement touristique aux Maldives et en République dominicaine, la tâche risque d'être ardue avec le cas polynésien qui s'apparenterait plus fortement à un contre-exemple. En effet, l'enclavement y tient surtout à la persistance d'un entre-soi de la part des touristes associée à une clôture de la structure hôtelière (dont on verra qu'elle relève principalement de la mise en scène du groupe hôtelier).

4.3.1. Le désir du rivage, vraiment ?

Un des atouts majeurs des îles polynésiennes, sans doute davantage encore pour Bora Bora, est le lagon, à tel point que les touristes cherchent à s'assurer du caractère effectif de sa beauté, de la conformité entre l'original et ses reproductions sur papier glacé (*cf.* chapitre 3). Mais les plages des hôtels restent étonnamment vides en comparaison à leur très grande fréquentation en République dominicaine. L'entre-soi et la frilosité semblent être poussés à un point tel que les clients se contentent pour la plupart de la piscine auréolée de transats. Ainsi, la plage bordière de l'hôtel signe davantage la coprésence que la mixité, du fait du retranchement des touristes au sein de l'hôtel. Elle est publique, accessible sans conditions. La plage est donc un lieu prisé, mais pas des clients des hôtels qui la boudent. Ces plages de sable (blanc dans la plupart des cas) font la joie de publics extérieurs : résidents ou touristes non-clients (hébergés en petite hôtellerie familiale ou chez des proches dans le cadre du tourisme affinitaire). En effet, les plages de sable blanc sont peu nombreuses sur Tahiti (*cf. supra*), mais un peu plus fréquentes à Moorea et Bora Bora, trois îles de l'archipel de la Société, en dépit des catalogues de voyages trompeurs qui montrent surtout l'archipel des Tuamotu. Le lagon est pareillement peu prisé. On y voit plus souvent les publics extérieurs s'exercer au *snorkeling*, beaucoup plus rarement les clients bien que les hôtels mettent à disposition le matériel nécessaire comme des canoës et des kayaks.

Il faut préciser que le lagon pour les Polynésiens est traditionnellement considéré comme un garde-manger [BLONDY in FRUSTIER, 2007] même si à la faveur du tourisme a émergé un changement de regard sur le lagon pour en faire un espace récréatif. On peut repérer un processus similaire à Maurice [MAGNAN, 2007, PEBARTHE, 2003]. L'intérieur de l'île est mis en valeur (plantations de canne à sucre) étant donné que le littoral a pu être difficile à vivre du fait de la houle ou des épidémies. C'est la mise en valeur du littoral par le

tourisme qui a créé un désir du rivage chez les Mauriciens, en parant le littoral et la mer d'une image flatteuse, alors que dans la phase pré-touristique, la mer rappelait le passé de l'île et notamment le système colonial esclavagiste. L'amélioration des conditions de vie de la population mauricienne grâce à la diversification économique engendrée par la mise en tourisme a généré une appropriation du littoral par la population locale à des fins de loisirs. On dénote toutefois des pratiques différentes du rivage : l'ombre pour les Mauriciens, le soleil pour les touristes. De la même manière, les Mauriciens privilégient l'arrière-plage. Cette diversité d'usages de la plage se repère également dans le cas polynésien : les touristes privilégient les bains de soleil tandis que les résidents aiment à y passer du temps en groupe ou en famille pour pique-niquer, bavarder, écouter de la musique.

Si le goût des touristes extérieurs ou des résidents pour la plage s'explique facilement, en revanche il est plus compliqué d'expliquer son délaissement par les clients. Il est peut-être question de privilèges : l'accès à la piscine est exclusivement réservé aux clients (et aux résidents disposant d'un abonnement). Le bain de mer constituerait un abandon de cette exclusivité au profit de la plage, accessible à quiconque. L'argument tient difficilement : la plage dominicaine est un contre-exemple flagrant puisqu'elle est autant pratiquée par les clients que la piscine. Il est peut-être alors question de confort : les plages polynésiennes sont pas ou peu équipées de transats et de parasols contrairement à la piscine. De la même manière, les patates de corail qui n'ont pas été dynamitées sont un handicap majeur à la pratique du lagon, outre une faune qui peut inquiéter : requins, raies, méduses. La piscine est donc une solution commode, de facilité. Il reste que la plage passe pour un lieu plus convivial que le reste de l'hôtel marqué par une atmosphère compassée.

4.3.2. Le paradoxe de l'enclave poreuse

Du fait de la libre entrée dans les domaines hôteliers polynésiens, notamment pour accéder à la plage, on pourrait remettre en question l'intérêt d'employer le terme d'enclavement pour traiter de tels lieux. En effet, l'enclavement touristique ne procède que de la restriction des déplacements des clients hors de la structure hôtelière. A ce mouvement de repli s'ajoute toutefois la mise en scène des hôtels, en particulier de leur entrée, qui laisse supposer à tort qu'il s'agit d'un lieu réservé.

En effet, l'accès aux domaines hôteliers est libre et non contrôlé malgré les abords soignés, impressionnants et luxueux. Les complexes hôteliers sont généralement bornés par des murs. Leur but n'est pas de mettre en sécurité les touristes comme c'est le cas en

République dominicaine même si des vols peuvent survenir : les entrées ne sont ni contrôlées ni surveillées. Il s'agit plutôt de marquer l'emprise spatiale et promouvoir l'image de marque d'un groupe hôtelier par ces éléments architecturaux élémentaires, d'autant que dans la plupart des cas, il s'agit d'hôtels 4 ou 5 étoiles. Cette mise en scène laisse supposer que l'hôtel est un lieu exclusif, réservé à la clientèle, où il faudrait montrer patte blanche. Mais il n'en est rien. Seuls l'accès à quelques points particuliers est contrôlé (piscine, aile abritant les suites). Les bars et les restaurants sont eux aussi librement accessibles, chose bien connue des résidents. Cette absence de contrôle aux espaces limités des enclaves touristiques aboutit à une porosité paradoxale. C'est ainsi que les enclaves touristiques sont intégrées aux pratiques récréatives quotidiennes des résidents polynésiens, eu égard à la faible implantation de lieux de convivialité et de loisir au-delà des hôtels. Plus encore, il s'agit de rencontres pour les expatriés et l'élite locale : du fait des tarifs pratiqués, la population locale n'a pas toujours les moyens de fréquenter ces lieux même si dans le cas de la Polynésie française, il semble bien que les touristes soient les premiers surpris et gênés par le coût de la vie. Pour les touristes comme pour la bourgeoisie locale, l'hôtel fait figure de lieu privilégié d'entre-soi, à ceci près que ces deux publics ne se mêlent pas : il s'agit davantage de la juxtaposition de deux entre-soi que de la constitution d'une large communauté cosmopolite aisée : les rythmes de fréquentation sont différents. Le tourisme est marqué par la saisonnalité tandis que pour les résidents, la fréquentation de l'hôtel est régulière tout au long de l'année. A l'échelle d'une journée, les clients hébergés sont présents en journée alors que les résidents viennent davantage en soirée.

A Tahiti, la grande majorité des bars, des restaurants ou des discothèques sont concentrées dans la ville de Papeete. A l'exception de rares bars ou restaurants, les lieux de convivialité des complexes hôteliers constituent une offre complémentaire. Sur les îles de Moorea et Bora Bora, les *resorts* proposent les seuls lieux fixes de convivialité (outre les roulottes⁵³). De ce fait, les bars des hôtels font majoritairement recette grâce aux résidents polynésiens, et non pas à des clients qui profiteraient des *happy hours*, d'autant plus qu'en fin de semaine, la vente d'alcool est interdite dans les débits de boissons. L'attrait pour les bars et restaurants des hôtels s'en trouve renforcé. Néanmoins, l'alcoolisation des résidents polynésiens peut poser problème au responsable hôtelier puisque qu'elle engendre des nuisances qui viennent troubler le calme attendu par la clientèle voire des dégâts en cas de

⁵³ Une roulotte est un restaurant ambulant (plus proche du camion-pizza que d'une véritable roulotte) proposant à des prix avantageux des plats traditionnels comme le thon cru au lait de coco, inspirés de la cuisine chinoise (le *maa tinito*) ou encore des poissons grillés.

bagarres ou d'altercations. Dans ce contexte, la localisation du complexe hôtelier sur un *motu* est vue comme un avantage : privilégier une île non peuplée permet de s'éloigner de la population locale et de contrôler les entrées. Mais cette sur-insularité (Cf. chapitre 5) est contraignante pour les clients qui se retrouvent bloqués sur une île spécifiquement touristique.

Planche 6 : Le spectacle mis en abyme



©Bénédicte Auvray-Cirtai-2010

Les enclaves touristiques sont également pratiquées comme des lieux récréatifs pour les résidents. Il est ainsi possible pour des extérieurs de s'abonner pour accéder à la piscine ou pratiquer des cours d'aquagym. Mais de manière plus informelle, les domaines hôteliers fournissent l'occasion d'une promenade dominicale ou d'un spectacle comme on peut le voir ci-dessus. Ces photographies ont été prises à l'occasion d'une activité qui permet à un couple

de jouer avec un dauphin avec l'aide et sous la surveillance du dresseur. En premier lieu, il s'agit d'une distraction pour le couple qui choisit ainsi de vivre un moment privilégié. La première photographie montre par exemple une famille équipée de gilets de sauvetage entrer dans l'eau tandis que le dresseur et le dauphin sont déjà en place à l'arrière-plan. Sur la partie droite, ou sur le ponton, on voit quelques curieux assister à la scène malgré le temps pluvieux. On contemple un étrange ballet : outre le premier cercle constitué des personnes dans le bassin avec le dauphin, cette activité permet une distraction pour quelques dizaines de minutes aux clients désœuvrés ou aux badauds qui passaient par là. Le jeu avec le dauphin ayant lieu à heure fixe, il est facile d'en faire le but d'une promenade pour les touristes hébergés dans l'hôtel ou pour des résidents dans le cadre d'une ballade en famille, par exemple.

De manière similaire, on pourrait citer l'exemple de la clinique des tortues (située à Moorea, où se déroule également l'activité avec le dauphin). Pour les responsables de l'hôtel, il s'agit sans doute d'une mesure d'information sur la protection de la faune et de la flore, peut-être même d'une manœuvre de *green-washing*⁵⁴. Pour les résidents au contraire, particulièrement les familles, il s'agit d'une distraction supplémentaire à moindre frais, qui permet aux enfants « *d'aller voir si la tortue est toujours malade* » [extrait d'entretien].

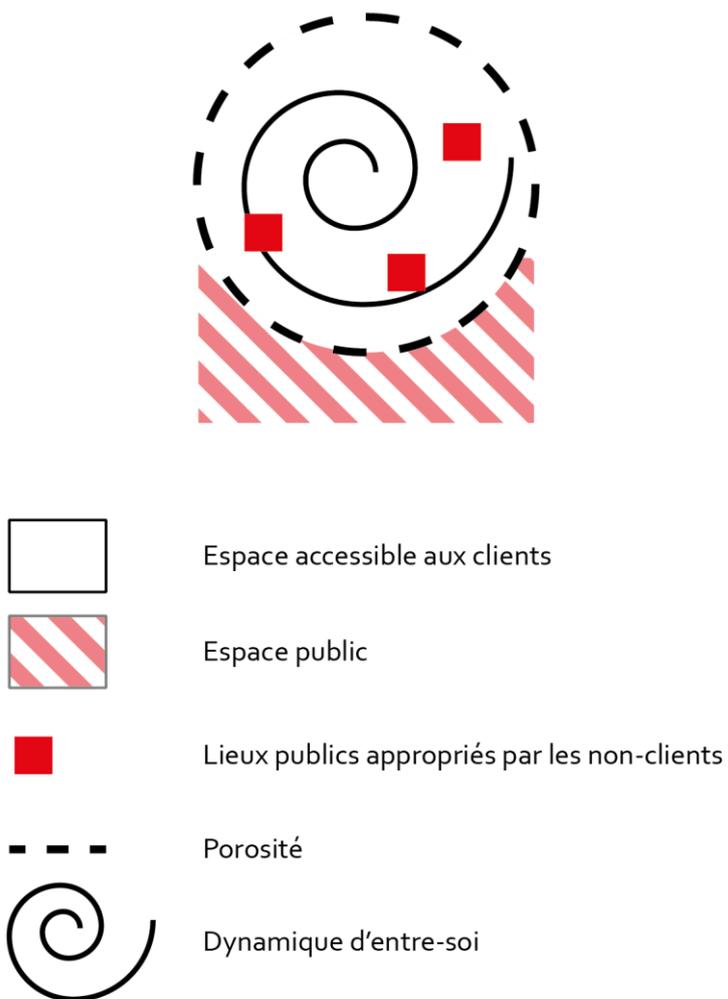
Considérer un cinq-étoiles comme lieu de promenade, voilà qui est étonnant. Plus précisément, il importe d'appréhender les manières très différentes voire contradictoires dont sont pratiqués les hôtels polynésiens. Pour les clients, il s'agit en premier lieu d'un espace d'entre-soi. En raison de la faiblesse des pratiques spatiales au-delà de l'enclave, elle est donc semble-t-il considérée comme un « tout » extraterritorial. Au contraire, les publics extérieurs qu'ils soient temporaires comme les touristes ou permanents comme les résidents pratiquent l'hôtel comme un espace complémentaire en ce qu'il propose des services qui manquent au-dehors (figure 4). L'hôtel peut ainsi accueillir des mariages, des réunions ou des festivals et des spectacles : c'est ainsi qu'à la suite de chaque *heiva*⁵⁵, les meilleurs groupes de danseurs sont en « tournée » dans les hôtels. Les démonstrations ont généralement lieu lors de dîners-spectacles qui permettent aux clients de se distraire et aux troupes de trouver des lieux où se

⁵⁴ Traduisible par les expressions de blanchiment vert ou écoblanchiment. Il s'agit d'opérations menées dans le champ du développement durable, de l'environnement dans le but d'améliorer l'image de marque d'une entreprise, d'un acteur institutionnel.

⁵⁵ Le *heiva* est une manifestation qui a lieu tous les ans au mois de juillet, qui rend hommage à la culture polynésienne par des compétitions sportives, de danse et de chant.

produire. Malgré le standing des hôtels, cette appropriation est nette, prise en compte par les hôteliers puisqu'elle est régulière.

Figure 4 : Représentation élémentaire du fonctionnement d'un complexe hôtelier polynésien



©Bénédicte Auvray-Cirtai-2012

Comme on l'a vu en première partie, l'enclave touristique se constitue par l'addition de composantes telles que les discontinuités spatiales, l'entre-soi ou le différentiel socio-économique. Malgré ces points communs, il est étonnant de constater qu'à partir d'une trame commune on puisse aboutir à des systèmes touristiques si différents parmi les trois terrains à l'étude ici.

L'île-hôtel maldivienne devrait être un lieu hermétique pour convenir parfaitement au projet touristique initié dans les années 1970, or on a vu les défauts que constitue le choix de la ségrégation socio-spatiale et les conflits émergents qui en découlent. Témoignant d'un peu plus de souplesse, le *resort* dominicain fonctionne par le contrôle confinant ici encore à une forme de ségrégation entre touristes et population locale. Ce phénomène est contrebalancé par un développement touristique informel aux abords immédiats des enclaves, toléré faute de pouvoir être efficacement contrôlé même si l'organisation d'un secteur informel et l'existence d'une offre prostitutionnelle en lien avec le tourisme sont préoccupantes. A l'autre extrémité du balancement ouverture-fermeture se trouve l'étrange enclave poreuse polynésienne : enclave pour les clients, poreuse pour les autres qui en font un lieu intégré à leurs pratiques quotidiennes tandis que les clients y voient l'exceptionnel associé à l'exclusif.

Le fonctionnement d'une enclave à l'épreuve d'un contexte social, économique, politique et culturel donne des résultats bien plus diversifiés que ne le laisse supposer un catalogue de voyage...

Que donne-t-on à voir au touriste ? C'est en quelque sorte à cette question que répond cette seconde partie. Il voit ce qu'il veut, ce qu'il recherche mais il est aidé pour cela. Les photographies des catalogues de voyages qui nourrissent sa rêverie sont prises par beau temps et retravaillées. Tous les moyens sont bons y compris une réduction et un appauvrissement de ce qu'est la tropicalité afin de limiter les prises de risques : le sable blanc plutôt que noir, un bungalow plutôt qu'une simple chambre. Certains trouveraient sans doute cela triste mais il s'agit d'un accord tacite, d'une solution qui satisfait les parties prenantes. Tout du moins les touristes et les voyagistes.

Car qui donne-t-on à voir au touriste ? Le personnel, formé pour être efficace, poli et policé mais dont on cache derrière des murs les conditions de vie : un séjour bon marché passe également par une réduction des frais de personnel. Cette réalité, le touriste ne la voit pas : on ne la lui montre pas, mais il ne cherche pas à la voir, il ne veut pas la voir.

Derrière l'image peu flatteuse associée au tourisme d'enclave se cache une multitude de situations, de considérations qui s'entremêlent. L'apparente perfection exotique proposée par l'enclave ferait en fait office de miroir aux alouettes. Sur scène, les touristes jouent dans un décor tropical tandis que dans la coulisse, les petites mains s'affairent pour faire perdurer cette fiction touristique.

Outre cette ambivalence inhérente à l'activité touristique, ces deux chapitres mettent également au jour la relativité de l'altérité et la relativité du rapport à l'altérité. Pour ce qui est de la mise en scène des structures hôtelières, l'exotisme tient le rôle d'un décor connu, maîtrisé mais qui prend toute sa valeur du fait du dépaysement et de l'expérience du voyage. La question du rapport à l'autre (travaillant ou non dans le secteur touristique) n'apparaît presque pas dans la documentation de voyage, au profit de l'altérité paysagère. Pourtant, il s'agit de la pierre angulaire du système, non seulement parce que le personnel « fait tourner » l'enclave mais aussi et surtout parce que l'acceptation, mieux l'appropriation, du tourisme par la population locale est une condition capitale à la persistance du secteur touristique. Si l'on constate un retour de plus en plus rapide des touristes après une catastrophe naturelle, les conflits, les tensions, le risque d'insécurité bouleversent bien plus durablement les flux touristiques.

La question du rapport à l'altérité face à une dynamique affirmée d'entre-soi est capitale puisque le succès des enclaves touristiques mais également l'affirmation d'un goût pour le lieu délimité voire clos semblent de plus en plus prégnants à l'époque contemporaine, dessinant sans doute un nouveau mode d'habiter l'espace.

Partie 3 :

Des enclaves insularisées dans des îles désenclavées ?

Les destinations tropicales insulaires portent avec elles, autour d'elles une cohorte de mythes, de représentations, de stéréotypes. L'exotisme tropical y est pour beaucoup mais aussi – et peut-être surtout ? – la forme insulaire semble induire une forme de fascination, de rêverie, tel un « *désir du rivage* » cher à Alain Corbin poussé à son paroxysme.

La partie 2 mis au jour la manière dont l'enclavement favorise le jeu avec l'altérité. Les processus de clôture associés à une dynamique affirmée d'entre-soi permettent conjointement de modérer, rendre acceptable le territoire d'accueil en ce qu'il a de différent vis-à-vis des lieux de quotidienneté des touristes, sur les plans social, culturel et économique en premier lieu. Entre la mise à distance (ségrégation) et la confrontation (coprésence, mixité) mais aussi par la mise en scène d'un exotisme banal, l'enclave touristique se conçoit comme un lieu de juxtaposition de paradoxes afin de convenir à des attentes touristiques complexes : le dépaysement associé au confort et à la sécurité. Mais il existe une autre « dimension » qui donne à l'enclave touristique tout son intérêt : l'insularité. Elle est d'autant plus forte dans les cas ici présentés que nous étudions les enclaves touristiques de destinations tropicales insulaires.

L'objectif de cette partie terminale est d'analyser comment l'enclavement peut être associé à l'insularité ou peut-être plus précisément comment l'on cherche à pérenniser une certaine image de l'île et de l'insularité par le biais des enclaves touristiques. L'existence d'un secteur touristique (et son succès) dans le bassin caribéen, le Pacifique sud ou l'Océan Indien à la faveur des progrès dans le transport aérien – notamment la diminution de la distance-coût et de la distance-temps – prouve que l'on ne peut plus associer aujourd'hui l'île à l'isolement malgré une parenté étymologique. En effet, isoler peut signifier « faire prendre la forme d'île ». On retrouve dans l'isolement une idée induite de séparation, comme l'île l'est du continent par la mer. Au-delà de ces racines lexicales, aujourd'hui le succès d'une destination passe en premier lieu par son accessibilité même pour opter finalement pour un hébergement dans une structure hôtelière fermée.

Cette fermeture est le fait du processus d'enclavement mais est aussi induite par le bornage de la destination par la mer. L'insularité s'impose comme une clé pour comprendre les différentes dimensions de l'enclavement : elle est conçue, perçue voire instrumentalisée de telle sorte qu'elle s'additionne aux discontinuités spatiales à l'œuvre dans et autour de l'enclave. L'île serait ainsi une dimension supplémentaire de l'enclave (chapitre 5).

Ce goût pour la chose insulaire voire la prédilection pour le lieu exigu pose question quant à la manière qu'à l'homme d'habiter l'espace à une époque et dans une civilisation qui

semblent promouvoir la mobilité, l'accessibilité, la libre circulation des biens et des personnes. Dans ce contexte, l'enclave serait-elle un contre-modèle ou la valorisation des déplacements appliqués à l'individu serait-elle un leurre ? A y regarder de plus près, l'enclave pourrait se concevoir comme un lieu dont la fermeture est nécessaire. Comme une déclinaison touristique de la communauté fermée, cette manifestation d'un besoin de repli et d'entre-soi est tout à la fois la conséquence et la condition d'existence d'un espace-temps structuré par les mobilités (chapitre 6).

5. Jeu, rejou, surjou de l'insularité

La magicienne Circé charmant Ulysse sur l'île d'Eéa, Napoléon prisonnier à Elbe ou Sainte-Hélène, Paul et Virginie en l'île de France, Thomas More et son île d'Utopie, le choix d'îles pour implanter bagnes et prisons (Île du Diable, Alcatraz, Nouvelle-Calédonie, île Sainte-Marguerite, Asinara, Robben Island...) : la réalité comme la fiction témoignent de l'importance mêlée de fascination accordée aux îles. Cet attrait est d'ailleurs encore vivace : par exemple, *La Quarantaine* de J.M.G. Le Clézio est le récit d'une escale sur l'île Plate au large de l'île Maurice afin de débarquer des malades de la variole. *Lanzarote* et *La possibilité d'une île* témoignent d'un tropisme houellebecquien pour cette île des Canaries. En ce qui concerne la production littéraire comme l'implantation d'activités spécifiques (lieux de réclusion, de quarantaine...) les îles passent pour un objet géographique commode, du fait de leur délimitation évidente comme si l'action n'en devenait que plus intense.

Cette séparation du continent a été propice au développement de mythes et légende, éloignement aidant. La communication touristique des territoires met davantage en avant les représentations valorisantes : ils sont loin les récits à propos de peuplades anthropophages ou pratiquant des sacrifices humains mais l'île en tant que lieu « à part » semble garder un parfum original, un charme magique. L'insularité joue comme un argument de vente, un motif de choix de la destination. Parallèlement, elle constitue une forme d'alibi géographique pour entretenir des stéréotypes. Entre fixation d'un type-idéal et recherche de la perfection insulaire, la communication des territoires et la conception architecturale des enclaves sont deux moyens majeurs pour combler ce besoin d'île.

5.1. Du désir du rivage au désir d'île

Il apparaît difficile de traiter la question de l'île et de l'insularité. Pourtant, quoi de plus simple à s'imaginer qu'une île ? Une forme préférentiellement ronde, ennoyée dans l'immensité océanique : voilà l'île absolue imaginée et théorisée grâce à la nissonologie d'A. Moles [MOLES, 1982] Cela mis à part, l'île semble échapper en partie aux efforts de définition, portée par un souffle littéraire et une puissance mythique qui fonde en partie l'attrait pour ces destinations : en tant qu'objet scientifique, l'île reste difficile à appréhender du point de vue de sa superficie, entre l'îlot et le continent (ne nomme-t-on pas l'Australie « île-continent »⁵⁶?), et de sa qualité : l'exiguïté donne-t-elle plus de valeur à l'insularité ?

5.1.1. Ce qu'est une île

Une terre entourée d'eau de toute part : voilà ce sur quoi s'accorderont à coup sûr dictionnaires et chercheurs intéressés par la chose insulaire. Les définitions plus précises sont propices à des débats d'experts : où fixer les seuils maximal et minimal de superficie d'une île ? Il s'agit d'une question à laquelle chaque spécialiste semble apporter sa réponse ou sa contribution : les travaux de Ph. Pelletier mettent en avant l'importance du rapport à l'espace d'une société insulaire tandis que F. Doumenge associe l'insularité à l'isolement vis-à-vis d'autres îles ou d'un continent. Dans ces débats « quantitatifs », il est intéressant de repérer que la difficulté réside en ce que l'île et l'insularité⁵⁷ se définissent de manière relative : d'une part au regard du continent, et d'autre part de l'îlot : « *Le miroir insulaire renvoie ainsi à l'image de tout ce que notre monde n'est pas, et que l'on pourrait décrire à travers quatre i : l'isolement (versus la connectivité), l'imaginaire (versus le réalisme), l'idéalité (versus l'imperfection et la matérialité) et l'immobilité (versus le mouvement et la vitesse), quatre notions constitutives de l'Ailleurs insulaire tel qu'il est construit rêvé et fantasmé dans l'imaginaire continental* » [BERNARDIE-TAHIR, 2008, 172]. La relativité de l'insularité peut même se penser à l'échelle d'un archipel ou d'un territoire pluri-archipélagique grâce à la notion d'emboîtement. Ainsi en Polynésie française, les Tahitiens appellent « îles » toutes celles qui ne sont pas Tahiti. C'est ainsi que l'on « *va dans les îles* », comme si Tahiti par son

⁵⁶ Outre l'épineuse question de la superficie, l'Australie est un Etat constitué d'îles (Tasmanie, par exemple). De ce fait, l'expression « île-continent » est incorrecte. De la même manière, il est faux de dire que l'Angleterre est une île puisqu'il s'agit d'une région.

⁵⁷ Qui se définit communément comme « *état d'un territoire formé d'une ou plusieurs îles* » ou « *caractère propre à une île* », ce qui ne contribue pas à la précision de ce qu'est une île.

rôle politique, économique, peut-être également sa superficie plus importante, faisait figure d'exception et perdait en insularité. Cette distinction entre Tahiti et les autres îles censées constituer un ensemble commun et diffus rappelle la situation particulière de domination de l'île-capitale en Polynésie française. Penser l'insularité est le fait de chercheurs continentaux : au Japon, l'insularité est une telle évidence que ce phénomène n'est pas étudié en sciences humaines et sociales, ce qui explique également le flou entourant le nombre d'îles dans l'archipel nippon [ENGBERTS *in* LASSERRE et LECHAUME]. Pourquoi se soucier d'un phénomène si évident ?

Afin de cerner le fait insulaire, notamment par le prisme de l'isolement, certains se sont toutefois lancés dans la constitution d'indices afin de déterminer des types d'îles. On peut par exemple penser aux travaux de F. Doumenge pour qui le calcul de l'insularité se fonde sur la surface de la zone économique exclusive (ZEE). Cet indice d'isolement serait toutefois plus pertinent pour les Etats mono-insulaires qu'archipélagiques [TAGLIONI, 2008]. Le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) privilégie une approche multiscale en considérant l'insertion dans un archipel et la distance au continent le plus proche. Mais comme d'autres indices fondés sur l'endémisme de la faune et la flore, ils ne tiennent pas compte des activités humaines et des infrastructures présentes [BERNARDIE-TAHIR, 2008]. Enfin, L. Briguglio opte pour une approche économique de la vulnérabilité insulaire.

Comme on a commencé à le voir, l'amélioration des moyens de transports et de communication rend partiellement caduque cette association *a priori* entre insularité et isolement : « *Il est sans doute plus juste d'envisager aujourd'hui l'isolement en termes de degrés d'enclavement. La notion d'enclavement nous permet d'abolir la distance linéaire, qui serait l'éloignement, et de la remplacer avantageusement par les notions relatives de distance-temps [...] et de distance-coût* » [TAGLIONI, 2003, 13]. On pourrait ajouter que les différentiels socio-économique ou culturel contribuent à la mise à distance de l'autre dans et autour de l'enclave (Cf. chapitre 4).

De manière alternative, F. Péron définit l'île selon la manière dont elle est vécue, ressentie par ses habitants : « *Une île sera considérée comme grande lorsque tout se passe comme si, seul, l'ensemble de la société avait conscience d'être insulaire tandis que les individus, pris isolément, et dans la vie courante, peuvent ignorer ou oublier qu'ils habitent une île* ». Au contraire, « *une île sera considérée comme petite lorsque chaque individu qui y vit à conscience en permanence d'habiter un territoire clos par la mer* » [PERON, 1993].

Comme on le verra par la suite, la question de la superficie de l'île et celle de la « qualité » de l'insularité influent sur la mise en tourisme des îles, notamment sur les services proposés aux touristes.

Outre cette diversité d'approches, on s'accordera sans doute sur le fait que l'île est un lieu commode, facile à cerner (dans tous les sens du terme) voire à aménager tel un laboratoire ou un lieu-témoin : « *Tout au plus, l'île offre à l'historien un modèle réduit où les flux se déroulent en accéléré* » [LESTRINGANT, 2006]. On pourrait émettre un propos similaire au sujet du géographe ou de l'anthropologue qui y voient des terrains déjà délimités. L'île simplifie la tâche du chercheur en évitant d'avoir à traiter la question de la délimitation du terrain. De plus, la superficie réduite permet d'espérer un travail exhaustif : en plus d'être un milieu facile, l'île serait propice à la scientificité des travaux du chercheur. Elle passe également pour un laboratoire, un lieu unique : l'endémisme d'espèces faunistiques et floristiques est un signe du particularisme de l'île, pour autant il semble abusif de considérer les îles comme autant de lieux uniques puisque l'insularité n'est pas synonyme d'isolement. La perfection de l'île comme terrain d'étude n'est donc pas absolue.

5.1.2. Ce que doit être une île

L'île comme objet géographique se distingue de l'île comme objet touristique, approche qui se révèle assez sélective et réductrice. Dans le langage commun, l'île est confusément associée à la distance, la chaleur, l'exotisme et une certaine forme de nonchalance. Quand on entend dans une conversation une phrase telle que « il a vécu dans les îles », on pense intuitivement à Maurice, les Antilles, les Seychelles bien plus que les îles du Ponant, de Lérins ou anglo-normandes : par essence, les îles devraient toutes se situer dans la zone intertropicale. Du moins les îles dignes d'intérêt. En matière touristique, l'île semble irrémédiablement associée au paradis et à la petite taille. « Île paradisiaque » et « petite île » sont deux expressions confinant au pléonasmе. Dans l'ensemble des entretiens effectués en Polynésie et aux Maldives, la référence au paradis est systématique⁵⁸ (au travers d'occurrences de termes comme paradis, paradisiaque, *paradise*, *heaven*) voire indépassable : une fois le terme « paradis » énoncé, il est comme impossible pour l'enquêté de décrire plus avant les raisons du choix de la destination ou les éléments qui constituent la beauté sidérante

⁵⁸ La référence au paradis n'est jamais apparue dans les entretiens effectués en République dominicaine : la destination était surtout vantée pour son rapport qualité-prix extrêmement favorable (en tant que destination d'entrée de gamme) et sa proximité (du foyer européen et plus encore nord-américain).

du paysage. La référence est évidente, ineffable à tel point qu'une question sur les motifs de départ paraît presque surprenante⁵⁹. Etant donné cet état de fait, il n'est pas étonnant qu'une île-hôtel maldivienne ait été renommée « *Paradise Island* ». Il est vrai que Lankanfinolhu est plus difficile à écrire et prononcer. La modification de la toponymie à des fins touristiques peut également passer par l'apocope : Kanifinolhu⁶⁰ est connue comme le *Club Med* de Kani. Débaptiser une île permet également de parachever son identité touristique : « *An island can be both paradise and prison, both heaven and hell. An island is a contradiction between openness and closure, between routes and roots* » [BALDACCHINO, 2007]. L'image de l'île est en effet duale et très contrastée : « *Islands evoke antithetical images of paradisaical sea, sand, sun, and sex [...] and of poverty, misery, and abandonment* » [LOWENTHAL, 2007]. Son image touristique ne fait pourtant pas mystère et prend nettement le parti des 4S, l'île ayant ainsi des modes de représentation similaires à ceux de la tropicalité (Cf. chapitre 3).

Dans le cas de la Polynésie française, la sensualité voire la sexualité associées à l'insularité doivent beaucoup au récit de Bougainville publié en 1771 : il fixe le mythe de la sexualité polynésienne qui sera entretenu au fil des siècles. Le premier nom de Tahiti, Nouvelle-Cythère, est lui-même un indice de ce que l'on découvre ou prétend découvrir puisque dans la mythologie grecque, Cythère est le nom de l'île qui a vu naître Aphrodite. De fait, la rencontre entre les marins européens et les Tahitiens est le point de départ du « *malentendu pacifique* » [BARE, 1985]. La liberté de mœurs que l'on prête aux populations, et sans doute plus spécifiquement aux femmes, polynésiennes est le fait d'une erreur d'interprétation des Tahitiens comme des Européens. Dans le monde occidental, la nudité est généralement associée à l'érotisme et la sensualité, alors qu'il ne s'agissait pas de séduction ou de posture aguicheuse pour les Polynésiennes : de prime abord, le corps est donc à tort considéré comme sensuel et disponible par les marins. Le récit de l'escale à Tahiti par Bougainville relate des scènes qui étonnent l'auteur, notamment l'empressement des hommes à ce que leurs femmes, leurs filles s'offrent aux marins, sous les yeux de tous –à la surprise des marins qui n'en demandaient pas tant mais qui semble-t-il n'hésitèrent guère avant de répondre favorablement aux invitations. D'après les travaux de S. Tcherkézoff [TCHERKEZOFF, 2004], ces scènes d'incitation au viol de jeunes femmes voire de jeunes filles de la part de leurs proches s'expliquent par l'incompréhension des Polynésiens à l'arrivée des Européens : tandis que les marins croyaient découvrir une civilisation marquée

⁵⁹ Régulièrement, la première réponse que j'obtenais à une question du type « pourquoi avec vous choisi Bora Bora/les Maldives » était un regard surpris, suivi de près par une association de l'île en question au paradis.

⁶⁰ *Finolhu*, *fushi* et *thila* sont très courants dans la toponymie puisqu'il s'agit de mots en divehi désignant différents types d'îles.

par la liberté de mœurs, les Polynésiens pensaient offrir les jeunes femmes du groupe à des divinités afin de favoriser le lignage et le clan. Cette incompréhension initiale a scellé le mythe de la sexualité polynésienne qui s'est perpétué notamment à cause de travaux universitaires erronés de Margaret Mead. Dans son ouvrage *Coming of Age in Samoa*, elle dépeint une société dans laquelle la sexualité des jeunes est libre et bien perçue. On peut aujourd'hui penser que l'auteur a été trompée par les Samoanes auprès de qui elle menait ses entretiens : pour se moquer, elles lui auraient donné à entendre non pas la vérité mais ce qu'elle cherchait à obtenir. L'ouvrage de M. Mead (qui a fait scandale dans l'Amérique puritaine des années 1920) constitue un des jalons qui a permis la perpétuation de mythe de la sexualité polynésienne jusqu'à nos jours.

L'île est d'autant plus une figure du paradis sur terre que dans les cas de la Polynésie française et des Maldives, il s'agit de deux destinations orientées vers le marché des voyages de noces/PACS. Plus qu'un paradis, il s'agit d'un paradis amoureux. La seconde valeur forte associée est l'exiguïté. Plus précisément, l'île ne prend toute sa dimension que lorsqu'elle est petite, tel un « *éloge de la miniature* » [BERNARDIE-TAHIR, *op.cit.*, 24]. La perfection insulaire passe par la micro-insularité : la faible superficie rend sensible l'insularité qui peut s'appréhender par la vue ou bien par la marche mais elle accentue également l'îlénité que l'on peut définir comme l'influence de la situation insulaire sur le mode de vie. Un article sur une île-hôtel maldivienne publié dans la rubrique Voyages du magazine *Paris-Match* proposé en annexe donne la mesure de cette association-clé mise en valeur entre insularité, exiguïté, paradis et sentiment amoureux.

Plus qu'une île-hôtel pour des couples, l'article décrit une structure hôtelière et même un groupe hôtelier tenu par un couple dont le bonheur a semble-t-il ébloui la journaliste envoyée sur place. Elle dresse un tableau idyllique : « *à l'ombre d'un cocotier, des amoureux japonais, enlacés dans un hamac, se laissent bercer par les vagues scintillantes* ». Tous les ingrédients de la romance insulaire sont réunis, agrémentés d'une bonne dose de responsabilité sociale et écologique : le complexe hôtelier s'inscrit en effet dans la droite ligne du projet présidentiel maldivien reposant sur le respect du développement durable et la lutte contre le risque de submersion marine. Tant du point de vue du groupe hôtelier que pour la classe politique maldivienne, on ne peut nier le bien-fondé et l'intérêt d'une telle démarche toutefois la mise en avant de mesures concernant les économies d'énergie, la préservation de la faune (risque de disparition d'espèces de poissons) peut entrer dans une stratégie de blanchiment vert, comme on l'a déjà vu. Cet article au contenu assez frivole propose

finalement un concentré de ce qu'est censée être une île touristique aujourd'hui : petite telle un « confetti », paradisiaque mais colorée d'un développement durable bon teint. On n'oubliera pas la réappropriation inattendue de ce qui est sans doute une des références littéraires incontournables sur les îles : Robinson Crusoé. A la manière des « gentils organisateurs » du Club Med, les employés des *Six Senses* sont rebaptisés « Vendredi ». Pourtant, l'île-hôtel maldivienne est l'exact opposé de la survie frugale du héros de Defoe qui lutte contre une nature sauvage. L'ambiance rappelle davantage *La Montagne magique* de Thomas Mann [GAY, 2001b]. Dans les hôtels polynésiens ou les îles-hôtels maldiviennes, la clientèle cosmopolite et aisée passe un séjour marqué par une forme certaine d'oisiveté, de routine et de passivité tout comme les curistes de Davos dans l'œuvre de Th. Mann : le farniente reste bien souvent « l'activité » principale étant donné le faible recours aux excursions proposées par l'hôtel.

On peut repérer des éléments similaires dans l'encart 10 ci-dessous qui est un passage d'entretien effectué auprès d'un couple dans une enclave touristique de Moorea : le motif de la perfection insulaire apparaît nettement, au même titre que l'attention accordée au cadre naturel. On retrouve également la question de la relativité de l'insularité : il existe toujours une île davantage insulaire ou qui corresponde plus précisément aux standards de l'insularité et de l'îléité. Dans l'entretien ci-dessous, sont mises dans la balance Moorea, l'île des Pins et Bora Bora, au détriment de cette dernière, sans doute trop touristique : « *c'est différent. Touristique* ». En creux se lit un discours critique sur le tourisme, accusé de dénaturer les îles et faire perdre des éléments d'authenticité (le remplacement du tutoiement par le vouvoiement).

H : Quand je suis arrivé, ça m'a fait rire quand j'ai entendu ça, qu'ils [*les Tahitiens*] allaient à Moorea en week-end comme nous on irait à la campagne mais c'est vrai. Moorea, c'est très joli, très sauvage et calme. C'est très différent de Tahiti.

BA : Et quand vous venez passer du temps à Moorea, vous réservez en hôtel ?

H : Non, habituellement, on est en pension. Mais là, c'était pas possible. Et comme on a une grande famille ici, c'est pratique, il y a la place mais c'est pas facile sinon pour nous loger. C'est la première fois qu'on vient ici.

F : Oui, et il y a la plage, c'est bien.

H : Oui comme on a des enfants en bas âge. Pour vous donner une idée, on a dix enfants.

BA : Et vous vous servez de l'hôtel comme camp de base pour faire des excursions ?

H : Bah non. Comme on connaît déjà. Et Moorea, c'est une petite île, quand on en a fait le tour...

F : C'est surtout pour se reposer, se détendre, être en famille avant la rentrée, profiter de la plage.

H : [...] Et puis c'est vraiment très beau ici. Vous savez, j'ai un ami qui vit en Nouvelle-Calédonie et qui connaît l'île des Pins.

F : C'est en Nouvelle-Calédonie.

H : Donc on l'avait invité avec sa famille et on lui avait organisé un séjour sur Bora aussi. Et à la fin du séjour, il revient et finalement il nous dit : « Bon, tu sais, quand on a fait l'île des Pins, ce n'est pas la peine de faire Moorea ». Ecoutez bien l'ordre : « quand on a fait l'île des Pins, ce n'est pas la peine de faire Moorea, quand on a fait Moorea, ce n'est pas la peine de faire Bora Bora ». Ile des Pins, Moorea, Bora Bora. Vous irez à Bora ?

BA : Oui.

H : Vous verrez, vous verrez. C'est différent. Touristique. Vous verrez.

BA : Vous disiez que vous êtes résidents pour une courte durée ?

H : Oui, je suis militaire, hydrographe de la marine. Donc ici, c'est temporaire.

[...]

H : Puisque vous travaillez sur le tourisme [*comme avant chaque entretien, je m'étais présentée comme une doctorante faisant une thèse sur le tourisme dans les îles tropicales*], et bien le tourisme ici, il n'y en a pas. Rien n'est fait pour le tourisme.

E : Oui, pour la ceinture de sécurité, c'est pas pareil.

H : [*Il l'interrompt*] Oui, mais ça n'a rien à voir. Regardez les trucks. Vous avez pris les trucks ?

BA : Oui.

H : Bon, hé bien vous pouvez attendre votre truck une heure, et tout d'un coup, il y en a trois à la suite qui passent ! Et les plages, elles sont polluées. Les Polynésiens n'ont pas encore le souci de la nature. Enfin ça vient. Mais il y a des déchets autour des plages. Toutes les plages sont polluées. Enfin, il y a la pollution naturelle quand il pleut, mais bon.

BA : Oui, j'avais remarqué ça.

H : Et puis le tourisme, ça a fait changer les comportements. Ils ont perdu leur authenticité. Parce que la seule chose qu'ils ont les Polynésiens pour le tourisme, c'est l'accueil, le cœur. Bon, ici le tutoiement, c'est normal, c'est comme ça qu'on fait. Et bah non. Ici [*dans l'hôtel*], dans les boutiques, on vous vouvoie. Sans doute que ça n'a pas dû plaire à certains clients alors ils ont arrêté de tutoyer. Pourtant, les gens ici, ils sont accueillants !

Encart 10 : A la recherche de l'île parfaite



Considérations
symboliques...



... et pragmatiques



©Bénédicte Auvray-Cirtai-2010

Planche 7 : les îles-hôtels maldiviennes,
unité de fonctionnement mais diversité architecturale

Le goût pour l'île se traduit également dans la pratique spatiale. On peut ainsi penser à la récurrence du tour de l'île ou l'ascension du point culminant afin d'embrasser du regard toute l'île et/ou faire l'expérience de l'insularité et de la discontinuité par la marche. Ces usages, chers aux explorateurs et aux grands voyageurs [MOLES, 1982.] ont leurs équivalents en tourisme. En Polynésie française, outre la plongée sous-marine, les deux seules activités proposées aux touristes sont le tour de l'île et le safari. Le tour de l'île en véhicule 4x4 à Tahiti et plutôt en bateau à Bora Bora où le tour de l'île devient également un tour du lagon en sont l'adaptation, comme le safari qui n'est en fait qu'une excursion en véhicule tout terrain qui s'aventure également dans les hauteurs de l'île. A propos du tour de lagon, on pourrait ajouter que généralement, le pique-nique sur un *motu* fait partie de la prestation, confirmant là encore le tropisme insulaire. Le tour du lagon permet d'appréhender sans se fatiguer l'insularité de l'île principale de Bora Bora à la manière d'une adaptation moderne et touristique du tour de l'île. Le pique-nique sur le *motu* parachève cette quête de perfection insulaire puisqu'il se déroule dans des îlots (surface plus petite, exigüité) par ailleurs vierges de toute construction (la figue de l'île déserte). Aux Maldives, la chose est plus aisée étant donné que la superficie du domaine hôtelier correspond à celle de l'île. De plus, du fait de l'exigüité des îles, le tour de l'île n'a rien de bien aventureux et correspond davantage à une courte promenade.

L'île en devient presque une figure imposée ou plutôt un exercice de style : la forme est imposée (« terre entourée de toute part par de l'eau », préférentiellement de petite taille) ainsi que les éléments clés que l'on doit y trouver (4S, cocotiers, constructions sur pilotis, par exemple). Or, on se rend compte que l'on peut aboutir à des formes architecturales et des ambiances bien différentes comme l'illustre la planche 7. En raison de cette grande liberté, une relative diversité de clientèle (certains complexes sont interdits aux enfants et de ce fait réservés aux couples), ainsi que des différences de superficie qui induisent un nombre de lits plus ou moins grand, on ne trouve pas deux îles-hôtels similaires alors que les règles de fonctionnement sont très strictes. Certains complexes plus vastes et ouverts à une clientèle familiale se rapprochent d'une ambiance presque urbaine, renforcée par des constructions modernes et claires à l'instar des villas sur pilotis visibles sur la quatrième vignette de la planche 7. Le contre-pied à cette proposition est la petite île réservée aux couples, mettant en valeur une forme d'authenticité supposée (par le recours à des matériaux naturels comme du bois, et les toitures de palmes séchées), visible en vignette 2. Les figures imposées de l'exotisme sont également présentes, et peut-être un peu trop : outre les cocotiers on repèrera

sur la première vignette l'importance de la noix de coco telle qu'elle devient une structure architecturale : on y trouve la réception, le bar et au second-plan derrière les tonnelles, le restaurant. Au chapitre des attendus de l'insularité, on pense également aux hébergements sur pilotis dont la troisième vignette nous propose un magnifique déploiement, se terminant à l'arrière-plan au centre par un restaurant qui permet d'assister au coucher du soleil, spectacle offert aux clients grâce à l'organisation de l'île-hôtel et au décalage horaire supplémentaire qui permet de le faire coïncider avec le dîner.

On peut être étonné de l'absence de règles imposées aux groupes hôteliers quant à d'éventuelles normes architecturales ou l'existence d'un cahier des charges, étant donné les contraintes qui pèsent par ailleurs sur l'organisation du secteur touristique et les déplacements des touristes. Les côtes touristiques dominicaines présentent également une très grande hétérogénéité en raison de la liberté laissée aux promoteurs. La situation diffère en Polynésie française. L'obligation par les pouvoirs publics de couvrir les toits des hôtels classés notamment à Bora Bora en pandanus a permis de garantir une forme d'authenticité polynésienne, en interdisant le recours au palmex (une version synthétique des palmes séchées, moins coûteuse et plus résistante) ou à la tôle. Outre le souci de conformité avec l'image touristique de la Polynésie française, cette décision a permis de donner un second souffle à tout un secteur (tout en contribuant à limiter les importations) : cueilleurs, producteurs, négociants, confectionneurs de toits [GAY *in* KNAFOU, 2012]. Ce marché s'est d'ailleurs trouvé dans une situation de tension depuis le passage du cyclone Oli en février 2010 : en raison de la réfection de nombreuses toitures, la demande a subitement augmenté, bien au-delà des capacités locales de production, induisant des retards dans la livraison et l'avancement des travaux de réparation.

Le désir d'île peut aussi prendre d'autres formes. Les grands travaux en cours ou achevés de l'émirat de Dubaï en sont un exemple. La création *ex nihilo* de programmes immobiliers sous forme d'îles, de presqu'îles et d'archipels témoigne, outre la volonté de créer des ensembles originaux et exceptionnels, de l'intérêt particulier porté à l'île. Les « *Palms Islands* » (Deira, Jumeirah et Jebel Ali) contrairement à leur nom s'apparentent davantage à des presqu'îles, d'une forme certes originale, puisque le tronc est relié à la ville par un pont. L'ensemble appelé « *The World* » est un archipel-monde d'îles privées. Ces programmes immobiliers luxueux sont dévolus à différents usages et modes d'habiter : le tourisme (hôtels), l'habitat (villas dont on n'attend particulièrement à ce qu'elles attirent les grandes fortunes mondiales). Il faut toutefois préciser que l'avancée de ces travaux

pharaoniques est soumise à la situation financière de l'Emirat : certains programmes ont été mis entre parenthèses, voire abandonnés du fait de la crise financière de 2007. Presqu'île, archipel, île, îlot : plus qu'un attrait pour l'insularité, il semble se dessiner un désir de micro-insularité.

Le choix de l'île et de la presqu'île est pertinent puisqu'il permet un rapport particulièrement favorable entre superficie et linéaire côtier. Toutefois, la forme de ces extensions interpelle. On pourrait dresser une longue liste de projets émiratis pharaoniques, clinquants et sortant de l'ordinaire : *Burj Khalifa*, la plus haute tour du monde, l'hôtel sous-marin *Hydropolis*... Mais les trois *Palms Islands* ainsi que l'ensemble *The World* sont sans doute parmi les plus impressionnants. Symboles de la croissance économique rapide de l'émirat, ainsi que de sa volonté de puissance à l'échelle des autres pays du Golfe Persique voire à l'échelle mondiale, les projets ou les réalisations émiratis sont des démonstrations de force [BOULANGER in SEVIN *et alii*, 2010]. Symboliquement, le projet *The World* réservé à l'habitat privé permet de dire que le monde « est » à Dubaï, y est reproduit et destiné à une élite à la recherche d'îles privées. La forme des *Palms Islands* constitue quant à elle la reprise d'un élément communément associé aux représentations exotiques et orientalistes. Il s'agit toutefois d'une déclinaison moderne et urbaine du palmier, bien loin de l'oasis ou du palmier-dattier.

5.2. Du désir d'île au désir de confins ?

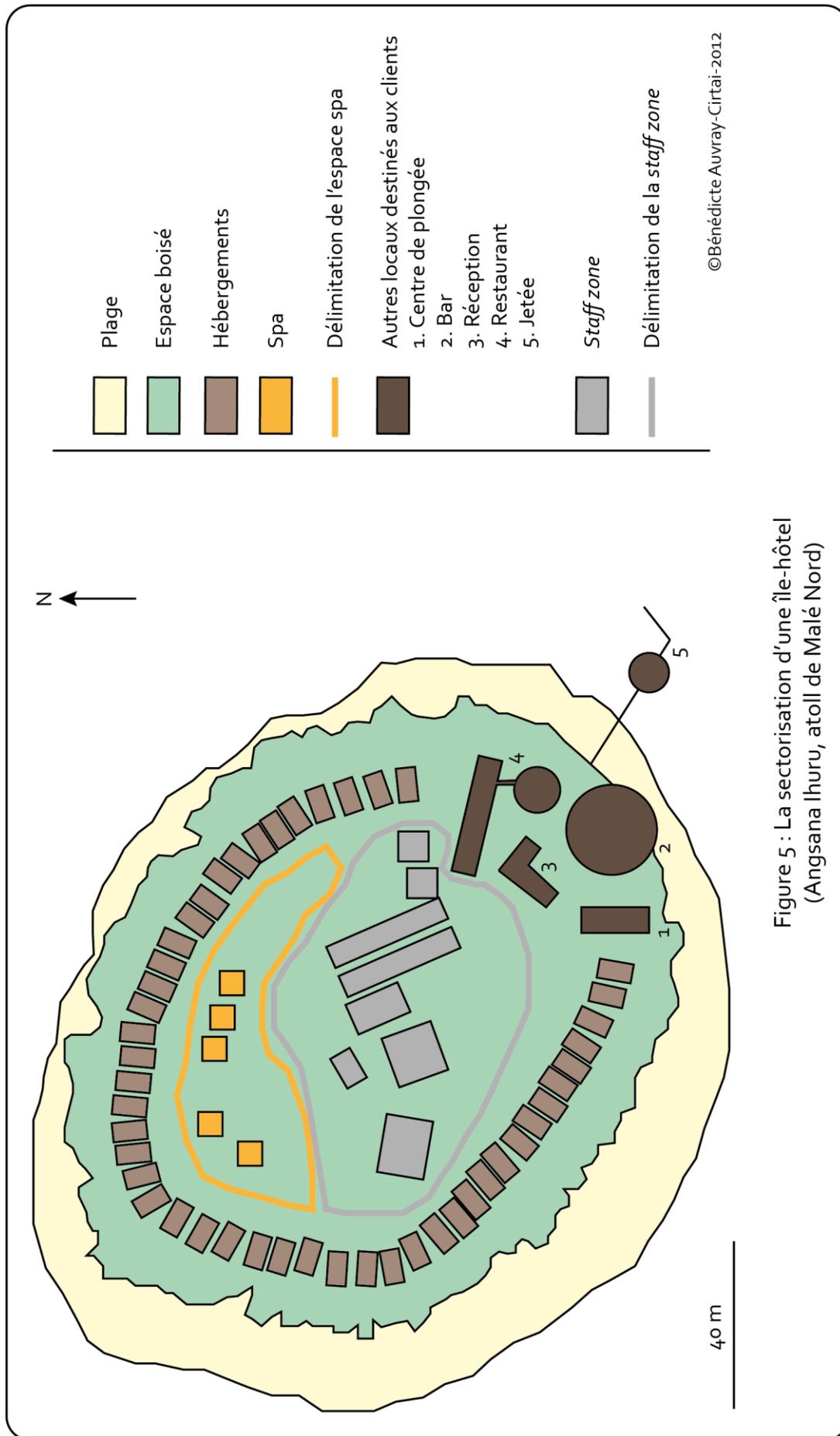
L'inclusion de l'enclave touristique dans un territoire constitue une forme de discontinuité spatiale et un télescopage entre deux échelles. Comme on va le voir ci-dessous, cette analyse du retranchement et de l'enclavement sous la forme de poupées gigognes peut se poursuivre sur davantage encore de niveaux.

5.2.1. Approche multiscalaire du retranchement

La dynamique d'entre-soi a été mise en évidence comme élément fort contribuant à l'enclavement (partie 2). Comme on l'a vu au cours du chapitre 4, en Polynésie française, l'enclave semble reposer presque uniquement sur ce ressort : la limitation des pratiques spatiales hors des murs du complexe hôtelier qui induit une forme de contraction de l'espace.

Il semble même que l'on puisse pousser plus loin ce raisonnement en considérant l'unité d'hébergement (suite, bungalow...) comme lieu irréductible du retranchement touristique et échelle ultime d'analyse. L'enclave touristique permet le maintien d'un entre-soi à l'échelle du groupe garanti par la politique de la chaîne hôtelière pour définir sa clientèle sur des critères économiques (coût du séjour), sociaux (interdiction de clients mineurs). Il est même possible de s'adresser à des clientèles nationales spécifiques selon les canaux de diffusion choisis (ciblage des voyageurs) ou plus encore : « *Le morcellement de l'espace touristique se fait non seulement suivant le concept "une île-un hôtel", mais également suivant le concept "une île-une nationalité"* » [RUFIN-SOLER, 2007]. L'auteur cite par exemple Kandooma comme île allemande : la promotion de l'île-hôtel passe majoritairement par le réseau Neckermann, particulièrement implanté en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique, ce qui explique que l'éventail de nationalités soit restreint. D'autre part, Neckermann est un voyageur proposant des tarifs peu élevés. Ainsi Kandooma est une île-hôtel bon marché (au regard des tarifs pratiqués par ailleurs aux Maldives) fréquentée par des germanophones et des néerlandophones alors qu'une île-hôtel proposée par le réseau Thomas Cook aura une clientèle nettement plus huppée. De la même manière, les clientèles japonaise, italienne ou française peuvent être à leur tour majoritaire dans d'autres îles-hôtels, ce qui peut supposer des ajustements : personnel bilingue, adaptation de la restauration aux goûts de la clientèle majoritaire, par exemple.

Au sein de l'enclave touristique, il semble possible d'envisager un nouvel emboîtement d'échelle : le bungalow comme lieu d'entre-soi réduit à la cellule familiale ou au couple. La métaphore bachelardienne de la coquille dans la *Poétique de l'espace* va en ce sens en assimilant la maison, la chambre à la cellule protectrice la plus petite. L'attention portée par le personnel hôtelier au respect de l'intimité et de la vie privée des clients conforte également cette hypothèse, d'autant plus que l'on peut distinguer des formes de privatisation de l'espace au sein de l'enclave : si l'enclave touristique est un lieu marqué par un fort entre-soi, il est davantage à penser à l'échelle de la cellule familiale et de l'unité d'hébergement qu'à celle du complexe hôtelier et de l'ensemble de la clientèle. Le bungalow peut être considéré comme une déclinaison touristique et exotique du domicile comme lieu irréductible d'intimité (chapitre 6).



©Bénédicte Auvray-Cirtai-2012

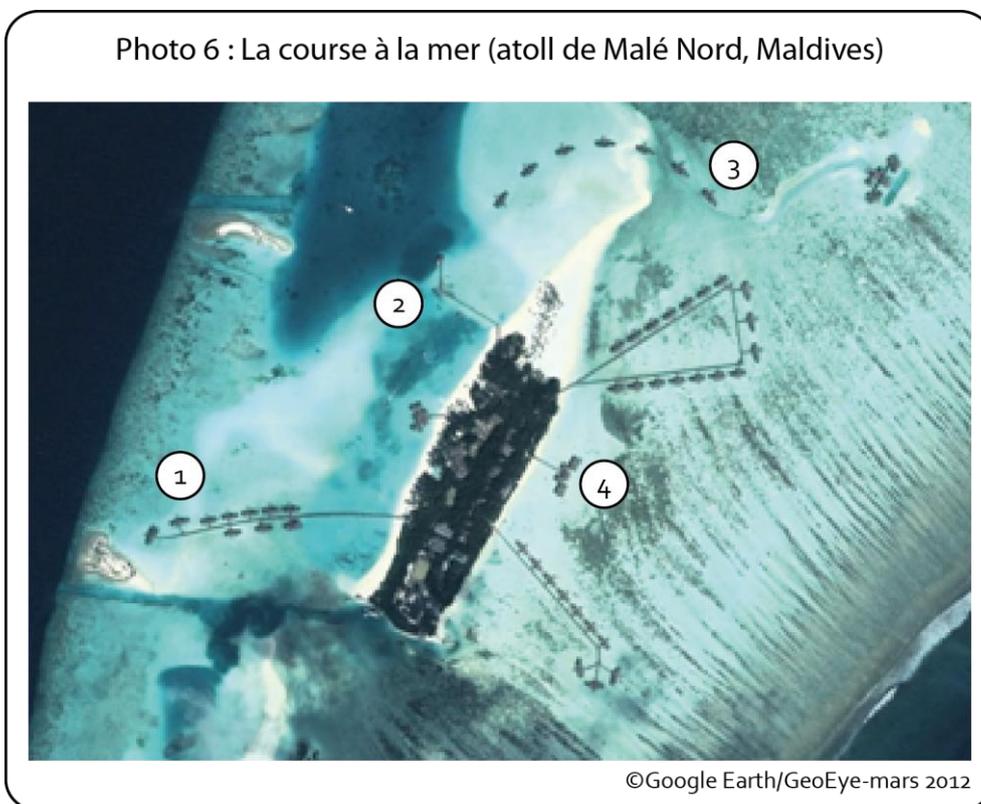
Figure 5 : La sectorisation d'une île-hôtel (Angsana Ihuru, atoll de Malé Nord)

L'exiguïté des îles mises en tourisme peut également contribuer à cette intimité, comme le montre la figure 4 ci-dessus. Outre la plage, l'espace disponible est réduit : les villas sont d'ailleurs proches voire mitoyennes. La partie centrale est dévolue à deux fonctions spécifiques : le quartier du personnel (incluant les locaux techniques et l'installation de dessalement d'eau de mer) et le spa. L'entrée des touristes dans la *staff zone* est interdite tandis que la partie spa n'est pas conçue pour être un endroit de promenade ou de flânerie. La seule circulation possible des clients est le tour de l'île par la plage ou par un chemin situé à l'arrière des villas, en lisière de la partie centrale de l'île (visible sur la photo 4, p. 119). De ce fait, il est rigoureusement impossible de traverser l'île de part en part : le spa et le quartier du personnel sont tous deux clôturés. L'importance de la superficie boisée (majoritairement de cocotiers) suppose un travail constant et minutieux des jardiniers comme on l'a vu précédemment afin de se conformer à l'idéal-type de l'île tropicale caractérisée par une végétation foisonnante : le couvert végétal est très dense alors même qu'il n'est pas originel.

Il faut revenir à la variété des types d'hébergement disponibles et à ce qu'ils signifient symboliquement. Ils permettent de surjouer l'insularité : on peut ainsi considérer les ensembles de bungalows (plus encore sur pilotis) comme un « *village en archipel* » [BERNARDIE-TAHIR, 2008, 183]. La solution la moins onéreuse – mais la moins enviée – est la chambre (généralement appelée « suite » pour donner une impression plus favorable et rappeler la dénomination des hébergements hôteliers les plus vastes et les plus luxueux). Le bungalow sur pelouse ou sur sable présente la première dimension de privatisation de l'espace : l'hébergement est séparé mais encore sur la terre ferme. Dans certains cas, on réserve à chaque bungalow la portion de plage qui le jouxte : la plage devient ainsi privée. Les publics extérieurs à l'enclave, les autres clients et même le personnel qui dispose de chemins d'accès dédiés, ne sont pas censés atteindre cet espace. L'hébergement emblématique de la Polynésie française mais aujourd'hui diffusé bien au-delà de celle-ci ou de la zone intertropicale, reste le bungalow sur pilotis. La situation dans le lagon de cet hébergement et l'accès par le ponton marquent visuellement la séparation du reste du complexe hôtelier. La forme ultime d'éloignement et de privatisation de l'espace par l'hébergement est le bungalow sur pilotis accessible uniquement par bateau. Bien entendu, plus l'éloignement du complexe hôtelier et l'insularité de l'hébergement sont grands, plus le coût du séjour est important, ce qui induit également un critère économique de distinction au sein de la clientèle. L'image satellitale ci-dessous en rend compte et permet également de constater l'emprise du complexe

hôtelier dans le lagon⁶¹ : les différentes teintes de bleu permettent d'en repérer les limites. En effet, l'île en tant que telle ne mesure que 150 sur 500 mètres alors qu'en considérant les extensions sur pilotis, la surface totale est dix fois plus grande (environ 750 sur 1000 mètres). Dans le cas ci-dessous, il n'y a pas d'hébergement sur l'île en raison de son exigüité (Cf. photo 7 également) : à l'exception des locaux techniques, de l'hébergement du personnel et de la réception, toutes les constructions sont rejetées en mer, sur des pilotis comme le spa (4). Tout autour de l'île (1) comme de part et d'autre du spa, les hébergements sur pilotis se déploient. On repère même en arc de cercle (3) des bungalows au cœur du lagon accessibles uniquement par bateau au large d'un ponton dédié (2) d'où doivent partir les embarcations qui font la navette entre l'île et les bungalows véritablement à part.

Photo 6 : La course à la mer (atoll de Malé Nord, Maldives)



La figure 5 ci-dessous rend compte de ces tendances spécifiques. *Paradise Island* est exemple fidèle de l'organisation spatiale d'une île-hôtel. Les hébergements s'égrainent sur la plage ou à proximité : le trait de côte est concerné dans son intégralité à l'exception de l'anse au sud. La situation sur plage ou sur pelouse permet de proposer un éventail de tarifs, complété par des villas plus luxueuses et spacieuses sur pilotis, à l'est. L'extension dans le lagon est également équipée de deux restaurants et d'un spa. Mais les services proposés aux

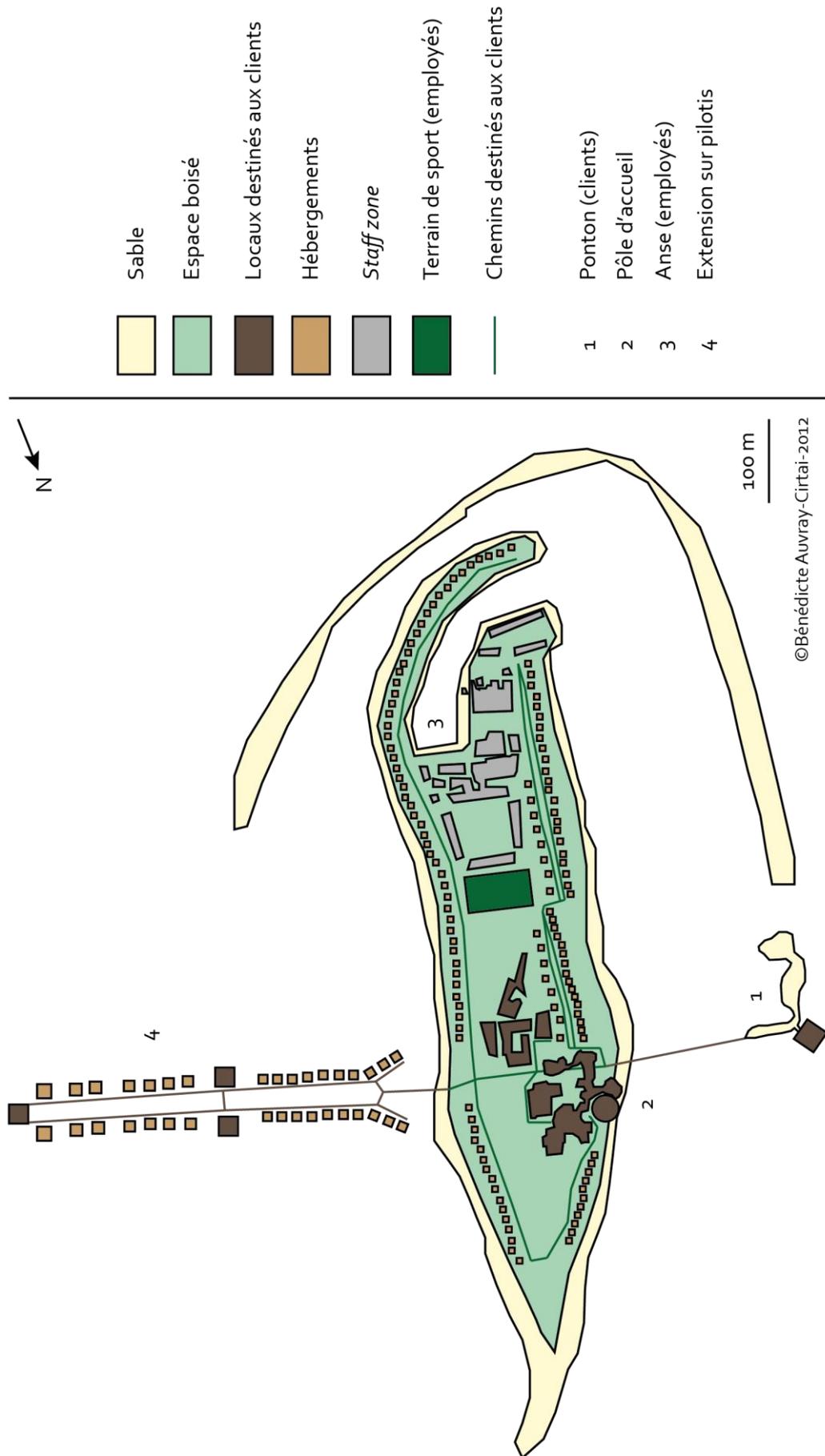
⁶¹ Sur la photographie 6 figure le *Gili Lankanfushi* vendu au cours de l'été 2012 par le groupe *Six Senses*.

touristes sont regroupés dans un pôle unique, point de passage des clients puisque le ponton d'arrivée y débouche : c'est là que l'on trouve les restaurants et bars, le centre de plongée, la réception... La concentration d'une part des lieux de services et de loisirs, et d'autre part des hébergements se retrouve également dans les hôtels classés polynésiens ou les *resorts* dominicains : chaque enclave semble donc pourvue d'un rôle central ou d'un espace de vie autour duquel sont répartis les chambres et les bungalows.

La disposition des villas tout autour de l'île donne l'impression d'une diffusion homogène et que les clients peuvent facilement parcourir l'île en tous sens. En fait, les déplacements des touristes sont orientés, canalisés grâce aux chemins qui ont été tracés. A y regarder de plus près, comme dans le cas de la figure 4, il est impossible de procéder à un tour de l'île : dans la partie sud, du fait de l'implantation du quartier du personnel, les chemins sont interrompus et se terminent en cul-de-sac dans l'unique but de desservir les hébergements excentrés. Contrairement à l'étalement des villas sur l'île (donc sur un axe nord-sud), les déplacements des clients sont conçus pour se faire sur un axe est-ouest dans la partie nord de l'île). Il s'agit d'ailleurs du seul chemin facile pour traverser l'île. L'île touristique stricto sensu est constituée par la partie nord et de ses deux prolongements dans le lagon. Au contraire, la partie sud a sa centralité propre. Outre les locaux qui permettent au personnel de continuer à bien faire fonctionner l'île-hôtel (locaux techniques) et ceux liés à leur vie quotidienne personnel (mosquée, dortoirs, cantine, terrain de sport), la partie de l'île cachée aux touristes dispose également d'une anse (3) : l'arrivée, le départ des employés ainsi que le transport de marchandises (et des ordures) se font loin des yeux des touristes. Quand bien même ces précautions ne suffiraient pas (clôtures, absence de chemins balisés...), les plans des resorts distribués aux clients ou affichés dans l'île-hôtels « oublient » fréquemment de figurer l'emplacement du quartier du personnel. Parfois, lorsqu'il est tout de même représenté, il n'est pas légendé. L'invisibilité du personnel et de ses lieux de vie est organisée dès la conception de l'île-hôtel et entretenue par la manière dont elle est (non-)cartographiée.

Toutefois, l'emprise sur le lagon ne constitue pas un moyen d'extension puisque la surface utilisée dans le lagon doit être défalquée de la surface utilisable sur l'île. Il s'agit donc de stratégies d'aménagement en fonction de type d'hébergement que l'on souhaite proposer (villas sur sable, grappes de constructions sur pilotis ou villas accessibles par bateau), de l'ambiance à créer et de la clientèle ciblée : les villas en cœur de lagon sont destinées à des couples aisés tandis qu'une clientèle familiale s'accommode bien mieux de constructions sur sable.

Figure 6 : Paradise Island resort (atoll de Malé Nord), lieux et non-lieux touristiques



La prédilection pour le pilotis répond à deux intérêts convergents : la recherche d'un canon esthétique et symbolique de la part du touriste, et une réponse efficace à l'exiguïté d'un territoire, de la part des professionnels du tourisme. La photographie ci-dessous de la pointe sud de Bora Bora le montre bien⁶² : l'exiguïté de la pointe Matira permet difficilement de construire des hébergements touristiques sur l'île, sauf à opter pour un bâtiment regroupant les chambres situées côté montagne (et non pas côté plage), ce qui est décevant pour les clients et constitue de ce fait un désavantage vis-à-vis de la concurrence. L'extension sur la mer passe par ailleurs par la mise en place de petits îlots servant de jalons pour poursuivre les extensions sur pilotis plus avant dans le lagon : « *A Tahiti, l'insularité se décline jusqu'aux bungalows de luxe gagnés sur la mer et formant un territoire intime, assurant l'entre-soi par la discontinuité* » [COEFFE et VIOLIER, 2008]. A l'heure actuelle, le secteur de la pointe Matira est saturé : depuis quelques années, les complexes hôteliers qui ouvrent (davantage pour des raisons de fiscalité que de croissance des arrivées touristiques) se situent non plus sur l'île principale de Bora Bora mais aux limites du lagon sur des *motu*, induisant une dimension supplémentaire d'insularité.

Photo 7 : Les pilotis comme réponse au manque d'espace disponible (Matira, Bora Bora)



©Bénédicte Auvray-Cirtai-2009

⁶² Il s'agit par ailleurs d'une vue différente sur le complexe hôtelier figurant déjà sur la photo 1 (chapitre 1), ce qui permet de se rendre compte différemment de l'emprise spatiale des extensions sur pilotis.

Le glissement de site vers les motus est toutefois récent [GAY, 2009]. En 1961, le premier hôtel, le Bora Bora, s'implante dans la partie sud de l'île. On y trouve les premiers bungalows sur pilotis de Polynésie française. Au cours des années 1970, on peut identifier deux pôles d'implantation des hôtels : la pointe Matira au sud qui a l'intérêt d'être pourvue de belles plages de sable blanc, et les abords de Vaitape sur la côte ouest : le bourg principal de l'île est en effet le lieu où accostent les navettes qui desservent l'aéroport situé sur le Motu Mute au nord de l'île. Les années 1980 sont celles du renforcement de ces deux pôles à la manière d'une extension en tâches d'huile. La concentration des hôtels a abouti à une saturation notamment vers la Pointe Matira malgré le fait que les complexes hôteliers privilégient les extensions sur pilotis aux bungalows sur plage, comme on peut le voir sur la photo 7. Aujourd'hui, Matira fait figure de petite station touristique et non plus d'un espace ponctué de comptoirs. L'activité touristique s'est diffusée au-delà du secteur de l'hôtellerie. Les boutiques de souvenirs ou spécialisées dans les perles noires se sont implantées entre les hôtels, de la même manière que les loueurs de bateaux, jet-skis... Leurs panneaux sont généralement traduits en anglais, en italien voire en japonais –tout comme les menus des restaurants – afin de s'adapter au mieux à la clientèle. Si le tourisme est l'activité structurante de Matira, la présence de maisons individuelles (repérables à leurs toits de tôle tandis que les hôtels utilisent le pandanus) rappelle que le tourisme n'y est plus l'activité unique, et que les résidents polynésiens s'en sont saisi notamment par le développement de la petite hôtellerie familiale.

En raison du manque d'espace disponible et de la recherche de plages de sable blanc, on assiste depuis les années 2000 à un délaissement du cœur de Bora Bora au profit des *motu* qui l'entourent. Ils présentent de nombreux intérêts : il s'agit en premier lieu d'espaces déserts. Contrairement à ce que l'on peut observer sur l'île de Bora Bora où les hôtels sont des lieux de convivialité pour les résidents (Cf. chapitre précédent), les *motu* ont une vocation strictement touristique. La construction des hôtels n'est pas contrainte pas la question de l'exiguïté de l'espace. Enfin, puisqu'il s'agit d'îlots coralliens, le *motu* correspond aux attentes des touristes en termes de paysage et d'expérience de la vie insulaire puisqu'il s'agit d'îles basses de sable blanc.

Cette fuite en avant dans le lagon, cette recherche de l'intime matérialisée par des choix architecturaux montre également l'importance du ressenti de l'insularité dans l'expérience touristique. C'est sans doute le seul (mais capital) atout des Maldives : « *Maldives have virtually no cultural attractions worth seing for tourist* » [DOMROES, 1990,

61]. Il s'agit d'une destination dans laquelle les îles désertes constituent un réservoir potentiel d'îles-hôtels et de robinsonnades : « *there is the geographical seclusion and isolation of the resort islands, creating a touristically attractive solitude and sense of an adventure* » [op. cit. 71]. L'expérience insulaire répond en effet à un certain nombre de critères relatifs aux pratiques spatiales quotidiennes d'un espace continental : « *remoteness ; physical separation and isolation ; access to abundant water and the influence that water has on the physical and cultural environment ; the sens of adventure in getting there ; a manageable scale, in some cases that of a microstate ; a particular way of life, often at a slower pace than that of the mainland ; and a preserved culture and language* » [BAUM in LOCKHART et DRAKAKIS-SMITH]. Outre le critère de séparation par la mer, on retrouve encore l'importance accordée à la petitesse : « *Une île ne peut être trop grande, faute de perdre son caractère insulaire, quand le sentiment de la fermeture de son contour échappe à la continuité du champ de conscience de ses habitants et que, corrélativement, la fréquence de son rappel recule dans les flux et reflux de ce champ de conscience* » [MOLES et ROHMER, 1982, 52]. La qualité de l'insularité qui permet de distinguer la bonne île, voire l'île idéale (dont les auteurs rappellent que le tour doit pouvoir en être fait en une journée, et qu'on puisse l'embrasser du regard du haut d'un promontoire), dépend de sa « quantité » selon des critères comme le linéaire côtier ou la superficie. Comme on le verra plus tard, en cas de « défaillance » d'îléité, l'enclavement se substitue à ces critères naturels d'exiguïté.

L'insularité ou plus précisément la localisation d'une enclave touristique sur une petite île est considérée comme un avantage : « *l'île rayonne ainsi des signes publicitaires sur les routes du continent. Sinon, c'est par la carte géographique et les pointillés de ses bateaux transbordeurs que s'établit son prestige dans l'esprit des touristes et non par la rencontre*⁶³ » [MOLES et ROHMER, 1982, 51]. A vrai dire, il s'agit plus d'avantages supposés ou surestimés que de valeurs intrinsèques. Comme on l'a vu précédemment, le désir d'île est la pierre angulaire de l'attractivité des destinations insulaires (dont la tropicalité est sous-entendue, à moins que ce ne soit l'inverse) à tel point que l'expérience de la vie sur un tel territoire constitue un argument de vente au travers de rappels à des figures tutélaires comme Robinson, et dans une moindre mesure Vendredi (Cf. annexe). L'enjeu est de ressentir le caractère strictement borné de l'espace mais également de vivre pour un temps cet « isolement en trompe-l'œil » [BERNARDIE-TAHIR, 2008, 112].

⁶³ Les auteurs soulignent.

Par ailleurs, l'insularité est considérée comme une protection face aux agressions ou aux nuisances extérieures potentielles. Plus simplement, l'insularité peut constituer un frein et de ce fait limiter l'entrée de publics extérieurs. On se reportera par exemple à l'encart 1 (chapitre 1) : le directeur d'un hôtel situé sur l'île même de Bora Bora explique les inconvénients de cette situation par rapport aux hôtels situés sur les *motu*, moins accessibles des résidents polynésiens. L'hôtel est préservé des bris de matériel ou des nuisances sonores causées par des habitants alcoolisés mais les clients hébergés émettent des réserves à cette surinsularité même si elle garantit leur tranquillité : « *Nous nous ennuyons. L'hôtel est coupé du reste de l'île. On se sent un peu à l'étroit dans notre paradis qui devient vite une prison dorée. Nous sommes en demi-pension. Les restaurants de l'hôtel sont hors de prix et nous n'avons pas un commerce pour acheter à manger. Les navettes entre la terre ferme et l'hôtel sont hasardeuses et contraignantes. Donc les repas sont frugaux : biscuits achetés à la boutique de l'hôtel, fruits, pain et confiture pris lors du buffet du matin ! On vit vraiment d'amour et d'eau fraîche ! Nous n'avons pas pu vraiment visiter l'île comme on l'aurait souhaité* » [BLONDY, 2009]. Au moins, les clients hébergés dans des hôtels sur l'île de Bora Bora peuvent profiter de la supérette et des tarifs moins prohibitifs qu'au sein de l'enclave. Cette marge d'adaptation n'est plus possible sur les *motu* où la clientèle se retrouve captive. A l'enclavement choisi vient s'ajouter l'enclavement contraint. La circulation des clients ne semble pas envisagée par les responsables des hôtels. Ainsi, plusieurs groupes hôteliers sont présents à la fois sur Bora Bora et ses *motu* : on compte par exemple deux hôtels InterContinental, deux Sofitel (ainsi qu'un Novotel appartenant également au groupe Accor). Mais les navettes proposées ne sont pas conçues comme des moyens de transport régulier pour passer de l'île au *motu* : les horaires sont irréguliers et surtout le coût du transport n'est pas inclus dans celui du séjour. Les déplacements de touristes entre les trois hôtels du groupe Accor (pour aller profiter du spa ou pour une promenade) n'ont pas été pris en compte préalablement : cette réalité semble s'être imposée aux directeurs qui se sont adaptés notamment en informant les clients du Novotel qu'il existait une navette entre les deux Sofitel ou bien que l'entrée dans les hôtels était libre. A défaut d'information, la clientèle restait captive alors que le fait d'être hébergé sur l'île de Bora Bora permet facilement des sorties, des promenades, ce qui est nettement moins le cas pour les touristes hébergés sur des *motu*. Le fait que les déplacements de touristes ne soient pas une préoccupation dans le fonctionnement du tourisme d'enclave est sans doute dû au profil spécifique de la clientèle : dans la majorité des cas, les clients y effectuent un voyage unique qu'il s'agisse d'un voyage

de noces ou un séjour pour revenir sur les traces d'une activité professionnelle passée : pour 80 % des touristes arrivant en Polynésie française, il s'agit d'un premier voyage. Pour ce qui est des motifs de départ, 11 % font du tourisme affinitaire, tandis qu'ils sont deux fois plus nombreux à venir pour une lune de miel. Cette proportion varie selon les destinations : ainsi un tiers des *honeymooners* sont Etatsuniens. [ISPF, 2012] La Polynésie française et dans une moindre mesure les Maldives ne sont pas des destinations pour des séjours récurrents : l'important est donc davantage d'attirer le touriste que de veiller à le satisfaire pour qu'il revienne étant donné que cette probabilité est faible. Ces considérations peuvent être de nature à expliquer le fait que les touristes se sentent captifs et s'ennuient même si le premier motif de plainte sur la qualité du tourisme en Polynésie française est le coût de la vie.

Aux Maldives également, l'insularité est considérée comme un rempart et ce de manière double : une protection pour la population locale d'une occidentalisation du mode de vie, et du point de vue des clients de l'île-hôtel (et des responsables) une protection naturelle contre les faits de délinquance. Dans les deux cas, cette assimilation classique de l'insularité à l'isolement ne tient pas : des cas de cambriolages perpétrés par des individus extérieurs à l'île-hôtel ont été recensés même si le phénomène reste marginal. Par ailleurs, le retranchement des touristes et l'insularité ne protègent pas davantage les Maldiviens des supposés travers des sociétés occidentales. Le trafic de drogue, la consommation de drogue et d'alcool se font prioritairement sur les îles-villages et la capitale et de ce fait touchent davantage la population locale que les touristes.

Outre la distinction nette, repérable par des critères spatiaux et socio-économiques notamment, entre l'enclave et son territoire d'accueil, d'autres échelles se surajoutent en deçà et au-delà de celle de la structure hôtelière. Dans le cas des destinations pluri-insulaires ou archipélagiques se retrouve la question de la relation à l'île principale (Tahiti et « ses » îles). L'enclave est tout à la fois dans une île, dans un archipel/atoll⁶⁴, dans une Etat pluri-archipélagique. De la même manière, différentes échelles se manifestent au sein de l'enclave grâce aux pratiques spatiales des clients : la contraction de l'espace autour des lieux réservés et plus encore autour du bungalow. Dans certains cas, il est conçu comme un modèle réduit de l'enclave : un bungalow sur plage peut disposer d'une portion de côte privatisée et délimitée au moyen de buissons, paravents de bois ou murets. Tout comme la privatisation de la plage, l'accès direct au lagon dans le cas des bungalows sur pilotis –également matérialisé par une

⁶⁴ Pris au sens d'un ensemble d'îlots disposés en anneau et non pas d'une île de forme annulaire.

possible table de verre qui permet d'admirer et de nourrir les poissons du lagon- rendent la piscine tout-à-fait dispensable. Cela contribue plus encore au retranchement des touristes plus seulement au sein de l'enclave mais dans une partie restreinte de l'enclave permettant l'expérience factice de l'isolement insulaire à deux. L'aboutissement de cette logique de privatisation est illustré notamment par la constitution d'îles privées ou la confiscation de portions de territoire à des fins résidentielles (Cf. chapitre 6).

5.2.2. L'éloignement comme valeur ajoutée de l'insularité ?

Comme on vient de le voir, le surjeu de l'insularité passe par une recherche toujours plus forte d'exiguïté et de mise à distance de l'autre –même lorsque l'Autre est semblable à soi du fait de motifs communs et d'un profil social et culturel similaire. Si l'on associe cette forme d'aspiration aux confins au fait que la pratique touristique passe par le franchissement d'une distance parfois importante entre pays d'origine et pays d'accueil touristique, est-ce à dire que l'éloignement peut être considéré comme un atout ?

Après tout, on peut lire le recours au transport aérien et le franchissement d'étapes que cela suppose au sein de l'aéroport comme un rite de passage, le marqueur du début (et de la fin) de l'expérience touristique. Les procédures de sécurité comme la vérification des papiers d'identité, le passage sous douane, ou le fait de se dépouiller d'une partie de ses effets au passage des portiques (chaussures, ceinture, objets métalliques) est aujourd'hui devenu un rituel qui conditionne la pratique touristique internationale.

Mais l'argument de l'éloignement par la distance kilométrique comme ingrédient du succès d'une destination ne résiste pas longtemps à l'analyse. L'hypothèse de la recherche d'un bout-du-monde, de l'expérience des confins est infirmée selon nous. Sur le papier, la Polynésie française peut passer pour un bon compromis entre altérité et familiarité : le territoire est extrêmement éloigné de la France métropolitaine et assez méconnu des métropolitains (comme le sont tous les outre-mers) toutefois, le statut de possession française ultramarine constitue un lien d'attachement et de familiarité. Or, à aucun moment, dans aucun entretien effectué il n'est fait mention de la distance entre l'Europe et la Polynésie française si ce n'est pour faire état du décalage horaire et de la fatigue qu'il induit dans les premiers temps. L'éloignement n'apparaît pas comme élément positif alors que paradoxalement, la communication touristique de nombreuses destinations tropicales insulaires passe par des références à un monde à part, hors du temps, préservé, Robinson Crusoé...

Au contraire, la distance kilométrique, loin d'être une garantie d'exotisme, de dépaysement constitue un frein : il faut somme toute être motivé pour choisir une destination qui nécessite un vol de plus de vingt heures (au départ de l'Europe, avec escale à Los Angeles) alors qu'il n'existe presque pas de destination plus lointaine. L'océan Indien et la mer des Caraïbes constituent de véritables réservoirs à îles tropicales beaucoup plus proches. Outre la question du confort au cours du vol, le principal inconvénient d'une telle distance est économique : le prix du billet d'avion pèse lourdement dans le budget des vacanciers et ce d'autant plus qu'Air Tahiti Nui et Air France sont les deux seules compagnies au départ de Paris, Los Angeles ou les autres principaux pays de la zone Asie-Pacifique à l'exception du Chili (Japon, Australie, Nouvelle-Zélande).

Si l'on peut dire que l'éloignement constitue une valeur ajoutée de l'île, et que les îles océaniques sont « plus îles que les autres⁶⁵ » [IACOVAZZI in FRUSTIER, 2007, 52], cela relève surtout de la communication touristique, de l'attrait symbolique mais cela ne se traduit pas sur le plan de la fréquentation touristique. Au contraire, certaines destinations tirent leur épingle du jeu en se constituant comme des lieux de séjours récurrents. C'est le cas de la République dominicaine qui jouit de la proximité des foyers émetteurs européen et surtout nord-américain (Etats-Unis et Canada). Pour ce qui est des touristes étatsuniens, la proximité, la pratique d'offres avantageuses, ainsi que l'embargo étatsunien empêchant les ressortissants de pratiquer le tourisme sur Cuba (dont l'offre touristique est assez similaire à celle de la République dominicaine), sont autant d'éléments favorisant le choix de la République dominicaine comme lieu de séjour régulier.

Il faut toutefois préciser que ce désintérêt ou cette mauvaise perception de l'éloignement sont également dus aux raisons qui expliquent le choix du tourisme d'enclave : la commodité de l'offre, le confort proposé par la structure hôtelière, la recherche d'une forme d'entre-soi et de pratiques centrées sur le bien-être. On est assez loin de formes de tourisme alternatives valorisant l'effort, la découverte, l'altérité et au sein desquelles l'éloignement voire les difficultés d'accès peuvent être considérées comme des garanties d'authenticité. L'enclavement est bien plus un processus de création de distance sociale ou économique.

⁶⁵ L'auteur souligne.

5.3. *L'enclavement comme parade à l'hypo-insularité*

Notre hypothèse centrale, qui tend à se confirmer, est que le niveau d'enclavement est fonction du différentiel socio-économique et culturel. A contrario, dans un territoire présentant un caractère d'altérité limitée, les enclaves touristiques se distingueraient par un degré important de porosité. L'étude des occasions et des modes de mise en contact entre population touristique et population d'accueil (chapitre 4) l'a montrée nettement : la volonté de perpétuation de l'identité maldivienne musulmane sunnite passe par la ségrégation au service du tourisme tandis qu'en Polynésie française, l'enclavement touristique passe principalement par la volonté des clients à limiter leurs pratiques spatiales à l'échelle de l'enclave. Les *resorts* dominicains constitueraient un cas médian d'enclavement fort passant par la sécurisation et le contrôle des entrées mais nuancé par le développement de seuils où les interactions sont possibles et organisées par le secteur informel.

Parallèlement, on peut faire une autre lecture de l'intérêt à recourir à l'enclavement. S'il est vrai que l'enclavement est particulièrement sensible dans les destinations présentant aux yeux des touristes un niveau d'altérité fort, au contraire dans les destinations « familières », l'enclavement permet de restaurer cette altérité perdue, et recherchée par le tourisme : la mise en scène de la structure hôtelière en est un ressort (chapitre 3). De la même manière que l'enclavement permet de revivifier l'exotisme des destinations tropicales insulaires, il peut rendre plus prégnant encore l'insularité, par exemple dans un territoire dont la superficie serait trop importante pour s'en rendre compte de manière empirique.

5.3.1. *L'enclave touristique, un fonctionnement insulaire ?*

Certes, le risque de voir des îles partout et en tout est grand [GILLIS, 2007] mais force est de constater que le lien entre île et enclave est fécond : nous étudions des enclaves situées sur des îles, et dans certains cas il s'agit d'enclaves qui se confondent avec la superficie des îles en question. Plus encore, il apparaît que les enclaves sont régulièrement assimilées à des îles. Par exemple, les ouvrages sur la question coloniale traitent régulièrement les comptoirs⁶⁶ et les îles de manière similaire, c'est-à-dire conjointement dans un chapitre dédié (terminal) [RIOUX, 2007 et MARTIN, 1990 par exemple]. Il est donc sous-entendu que les comptoirs et

⁶⁶ On entend ici le terme comptoir dans l'acception coloniale du terme, c'est-à-dire une enclave dans un territoire à des fins de commerce.

les îles partagent suffisamment de points communs comme la superficie et la place dans les échanges commerciaux. Parallèlement, comme on l'a vu en première partie, le terme de comptoir peut désigner les enclaves touristiques puisqu'il s'agit d'un lieu non habité et destiné à une activité unique [MIT, 2002] : le tourisme ou le commerce selon les cas et les époques considérés.

Il faut rappeler que l'insularité permet la mise en utopie et fige le fonctionnement de l'île [MINERVA *in* MARIMOUTOU et RACAULT]. De ce fait, l'attention portée à l'insularité permet sur le plan touristique la mise en scène de l'espace au travers de stéréotypes (chapitre 3). Le tourisme est en effet un des secteurs où l'accentuation délibérée de l'insularité, sa mise en valeur, peuvent avoir un intérêt capital. On peut également penser à d'autres activités pour lesquelles l'insularité fait figure d'avantage concurrentiel comme les zones franches et les paradis fiscaux [NICOLAS, 2009 et GAY, 2000b]. En tourisme, on peut considérer que l'enclavement se substitue à l'insularité. C'est le cas en République dominicaine. Eu égard à la situation et la superficie du territoire (une vaste île divisée), l'insularité n'est pas sensible par l'expérience des sens. Même, la République dominicaine ne répond pas aux critères d'insularité définis par A. MOLES mais elle se définit par opposition à celle d'Haïti [THEODAT, 2004]. C'est donc par l'enclavement qu'elle s'exprime, puisque les discontinuités spatiales permettent de proposer au sein de l'enclave une supposée quintessence de l'identité et de l'authenticité de la destination. Ces éléments passent comme on l'a déjà vu par des détails dans l'architecture, la nourriture, la musique également.

L'accessibilité d'une destination peut engendrer la perte ou l'atténuation de particularisme locaux en raison du phénomène d'acculturation : « *L'hypo-insularité caractérise des îles où les notions d'isolement, d'enfermement et d'enclavement n'ont plus de sens* » [NICOLAS, 2005, 338]. Le désenclavement dans le champ des transports (provoquant la dilution de l'isolement) se traduirait donc en tourisme par le recours à l'enclavement : le recours aux discontinuités spatiales dans le champ du tourisme permet de borner un lieu pour y réactiver un exotisme (considéré comme) perdu. On peut sans doute faire une analyse similaire à propos du tourisme en Polynésie française et ses évolutions récentes. Nombreux sont les guides de voyage qui ne s'appellent pas « Polynésie française » mais « Tahiti et ses îles », indiquant ainsi le rôle de Tahiti comme produit d'appel. Cette situation privilégiée est notamment due à l'aéroport international de Faa'a qui fait de Tahiti le point de passage obligé en début et en fin de séjour. Or, on assiste à une forme de glissement de site appliqué au tourisme : les séjours combinés sur plusieurs îles s'affranchissent petit à petit de Tahiti, notamment de l'obligation d'y passer la première et la dernière nuitée. On voit apparaître des

offres dans lesquelles un vol intérieur (vers Moorea ou Bora Bora) succède immédiatement le vol international. Cette perte d'importance touristique de Tahiti peut être due à son hypo-insularité (à l'échelle du territoire polynésien) et donc sa perte d'altérité. Ce déplacement de la centralité touristique de Tahiti vers Bora Bora trouve une de ses raisons dans l'intérêt de la clientèle étatsunienne à découvrir cette île puisqu'une base militaire américaine s'y est installée de 1942 à 1946. Outre l'importance de l'épisode étatsunien dans l'histoire de la Polynésie française, la perte de vitesse de Tahiti est symptomatique de l'évolution générale du tourisme dans le territoire. Tahiti est l'île du seul aéroport international. De ce fait, elle reste la porte d'entrée de la destination mais n'est plus un lieu de séjour. Elle fait figure d'île de passage, de transit pour les touristes « terrestres » comme les croisiéristes. De plus, l'île pâtit de son statut de capitale et de son importance économique. L'urbanisation, l'engorgement du trafic routier dans l'agglomération de Papeete la desservent au profit d'îles comme Moorea et Bora Bora qui restent davantage conformes au mythe polynésien parce qu'elles sont moins peuplées et passent de ce fait pour plus « naturelles ». D'autres îles de l'archipel de la Société profitent de ce succès touristique comme Tahaa ou Raiatea même si les proportions sont moindres : la proposition de circuits en Polynésie française permet au tourisme de se diffuser au-delà de Tahiti, Moorea et Bora Bora même si les archipels des Tuamotu-Gambier et des Australes sont moins touchés par le développement touristique : ces deux archipels sont associés à un tourisme plus aventureux ou dynamisé par le croisiérisme et ne répondent pas au « cahier des charges » du tourisme d'enclave de telle sorte que l'on peut opposer les îles de « l'axe de l'aventure » (l'archipel des Marquises, d'accès difficile et donc supposément vierge) à celles de « l'axe du mythe » comme Tahiti et Bora Bora propices au tourisme international de luxe [GAY, 1999].

Si habituellement on conçoit le désenclavement comme le processus qui vient répondre aux contraintes de l'enclavement, le secteur touristique paraît fonctionner à l'inverse : l'enclavement est une solution qui permet de perpétuer l'image de particularismes culturels dans des régions accessibles au touriste, donc suffisamment désenclavées. Pour les terrains que nous étudions ici, l'enclavement passe pour un substitut à une insularité géographique ou symbolique trop peu sensible. L'enclave fonde son bon fonctionnement sur une tension permanente entre fermeture et porosité et entre altérité et familiarité. Cela suppose donc un degré minimal « d'étrangeté » : l'enclave est une figure du comptoir (Cf. chapitre 1) que l'on peut concevoir comme une « *enveloppe protectrice, passeur d'altérité* » [COEFFE et VIOLIER, 2008]. Mais fondamentalement, on peut considérer le fonctionnement insulaire du

tourisme d'enclave comme condition de son existence. G. Cazes distingue ainsi trois dynamiques du développement du tourisme tropical : le processus d'appropriation qui se traduit par la domination et la possession du territoire, le processus d'insularisation au travers de l'enclavement et l'isolement dont on peut aujourd'hui étudier les effets, et le processus d'imagification par le recours au mythe [CAZES *in* SEPANRIT, 1989].

5.3.2. *Le retranchement et l'entre-soi, signes d'insularisme ou d'iléité ?*

Sans être un(e) fanatique de l'île, on peut raisonnablement parler d'insularité de l'enclave touristique. Dès lors, est-il possible d'y appliquer également les termes d'insularisme ou d'iléité ?

L'insularisme [DOUMENGE, 1986] peut être défini comme l'attachement identitaire à la figure de l'île. J-Ch. Gay parle de « *propension qu'ont les habitants des îles à cultiver à l'excès leur spécificité* » [GAY, 2003, 74]. F. Taglioni, plus lapidaire évoque un régionalisme appliqué à l'île [TAGLIONI, 2003]. Il est difficile de concevoir l'attachement des touristes à l'enclave touristique. Même dans le cas d'une pratique récurrente, le changement d'enclave d'un séjour à l'autre ou structurellement le caractère extraterritorial de l'enclave nous empêche d'employer le terme d'insularisme pour caractériser le comportement des touristes-clients.

Toutefois, on ne peut nier le caractère autocentré à l'échelle individuelle (du touriste), du groupe (clientèle) ou en ce qui concerne le fonctionnement de l'enclave touristique parfois insérée dans un territoire où la question identitaire ainsi que l'insularité structurent la société. Ainsi aux Maldives coexistent des îles au fonctionnement autocentré mais sur des modèles diamétralement opposés. La planche 8 illustre cette tension, entre fonctionnement insulaire figé et tentatives d'adaptation d'un modèle. Comme on peut le deviner à la photo du coin inférieur droit, aux îles locales est associée une structure socio-économique traditionnelle fondée sur la pêche, ce qui signifie un niveau de développement économique loin des aspirations des dirigeants politiques. D'ailleurs, le paysage urbain de Malé en pleine mutation, avec des chantiers à tous les coins de rue le montre bien. Il apparaît également que la croissance de Malé, visible par la densification et la verticalisation du bâti, est permise par les revenus du tourisme qui échappent à la population locale malgré une très grande proximité géographique : juste face à l'île de pêcheurs photographiée se trouve une île-hôtel. On peut d'ailleurs voir un baigneur sortir de l'eau. Malé semble prise entre ses deux feux : une ville qui oscille entre deux fonctionnements socio-économiques strictement encadrés.



©Bénédicte Auvray-Cirtai-2010

Planche 8 : Les Maldives plurielles,
entre Etat et destination

L'appropriation de l'espace insulaire par le touriste au moyen du processus d'enclavement pose question puisque le rapport au territoire passe par des motifs différents. J. Bonnemaïson définit l'îlénité comme « *particip[ant], en revanche à l'univers de la représentation et de la métaphore, elle ne concerne pas tellement le fait mais la vision [...]. Il y a une symbolique de l'île qui renvoie à un archétype idéal, variable selon les civilisations, peut-être même selon les individus* » [BONNEMAISON, 1991, 120]. Le rapport à l'espace insulaire en tant que tel peut être source de conflits, de tension : les touristes voient en un territoire insulaire un espace métaphorique, fantasmé, une destination où l'on a projeté les représentations mais aussi le mode de vie occidental. En cherchant le degré optimal de conformité à sa représentation de l'île, le touriste construit une îlénité spécifique. Le point le plus délicat dans ce rapport subjectif et somme toute métaphorique à l'espace insulaire est qu'il se traduit sur le plan de la gouvernance par une forme de remise en cause de la souveraineté nationale. En quoi les îles-hôtels maldiviennes restent-elles justement maldiviennes mis à part par l'emploi de nationaux ? Les cas de confiscation du littoral, d'interdiction à l'entrée des *resorts*, ou encore la question des faibles retombées économiques des revenus du tourisme sur le territoire national et pour la population sont de nature à cristalliser les tensions, d'autant plus que les groupes hôteliers étrangers (étatsuniens ou européens) sont très présents.

L'île est objet géographique et objet de mythes. Selon le point de vue adopté, l'enclavement prend des significations, des résonances différentes. La forme insulaire constitue aux yeux des touristes un objet, un sujet de rêveries. L'insularité peut ainsi devenir une véritable aubaine pour l'Etat considéré. Mais en fin de compte, la mono-insularité ou l'archipélité d'un territoire n'est-elle pas davantage un alibi ? On a bien vu comment la conception architecturale des enclaves touristiques pouvait affiner, confirmer l'insularité et l'exiguïté. Dans certains cas, l'île n'est presque plus qu'une nécessité technique pour asseoir un ponton et des étendues de bungalows sur pilotis.

Malgré tout, le désir d'île ne semble pas soluble dans l'eau de mer. Il s'exprime même au travers d'une grande variété de formes d'enclaves et d'hébergements. L'île semble se retrouver partout, à l'infini, démultipliée : elle est la destination, la structure hôtelière, l'hébergement. Le désir de retranchement, d'entre-soi se traduit de manière architecturale par un désir d'île sublimé. Plus qu'un désir d'île, un désir d'îlot qui montre l'échec à ne penser le tourisme que par le prisme de la mobilité ou de l'altérité étant donné que le tourisme d'enclave prend le contre-pied d'une certaine approche selon laquelle le tourisme est l'avatar moderne des explorations et des voyages dont le but est la découverte.

6. Derrière l'insularité, la communauté fermée ?

L'enclave touristique et plus encore les unités d'hébergement en son sein revêtent un caractère métaphorique, métonymique : ainsi peut-on assimiler l'habitat touristique à une « *île dans l'île* » [BERNARDIE-TAHIR, 2006, 379]. Comme on l'a vu dans le chapitre 5, les choix architecturaux valorisant la mise à distance de l'autre ont l'avantage double de répondre aux attentes des clients relatives à la question de l'intimité et de la tranquillité et de proposer un décorum dépaysant aux yeux du touriste.

En se dégageant de l'échelle micro-géographique, on peut repérer que l'enclave touristique ne constitue pas une exception territoriale ou urbanistique mais est l'une des expressions d'une affirmation contemporaine de l'entre-soi et de la sécurisation comme le montrera une lecture croisée de l'enclavement touristique et du fonctionnement des communautés fermées. Malgré certaines différences évidentes qui apparaissent, au premier rang desquelles la question de la temporalité ou le rapport à la quotidienneté, les structures hôtelières fermées de type comptoir pourraient être considérées comme une déclinaison touristique de la communauté fermée⁶⁷, sans pour autant dire que les usagers sont les mêmes dans chacun des cas.

Malgré tout, le succès des enclaves touristiques, à l'instar de celui des communautés fermées, permet de battre en brèche certaines idées reçues ou certains paradigmes comme le sans-frontiérisme, la valorisation des mobilités ou dans le champ spécifique du tourisme, l'a priori selon lequel la découverte et l'altérité sont les moteurs de la pratique touristique.

⁶⁷ Dans ce chapitre, comme tout au long de cette thèse, nous employons les expressions « communauté fermée » ou « *gated community* » de manière générique pour désigner les structures résidentielles sécurisées qui sont dénommées différemment selon les pays considérés (*compounds* en Egypte, par exemple).

6.1. La communauté fermée, grille de lecture de l'enclave touristique

Considérer l'enclave touristique au prisme de la communauté fermée nous permet de confirmer certaines hypothèses comme la dialectique complexe entre identité et altérité visible par la recherche d'entre soi, la mise à distance de l'Autre associée à une appétence au dépaysement ou encore l'expression de l'enclavement à des échelles et en des secteurs (politique, économique, social) différents.

6.1.1. Processus de fermeture au service de l'auto-enfermement

L'enclave touristique n'est jamais présentée au touriste comme un lieu clos ni même comme un endroit sécurisé. La sécurité s'exprime de manière euphémisée, particulièrement en ce qui concerne les destinations et/ou les structures haut-de-gamme à travers des valeurs supposées comme la tranquillité⁶⁸ ou l'intimité (d'autant plus lorsqu'il s'agissait d'hôtels majoritairement fréquentés par des couples en lune de miel). Affirmer textuellement la sécurité d'une structure hôtelière mettrait en creux l'accent sur des risques d'atteinte aux biens ou aux personnes. Au contraire, instiller le message sécuritaire grâce à d'autres termes ou expressions comme le calme ou la mention d'un rythme de vie paisible permet de dépeindre là encore ce que l'on attend de l'exotisme et de la figure de l'île : la robinsonnade appliquée au tourisme s'accommoderait mal de cambriolages, d'agressions ou de risque terroriste (les attentats de Bali en 2002 ou Charm el-Cheikh en 2005 montrent à quel point les touristes et les lieux touristiques peuvent constituer des cibles « de choix »). Ainsi, en dépit de précautions oratoires, l'enclavement touristique peut passer par l'urbanisme sécuritaire, expression plus couramment employée pour appréhender l'organisation spatiale de quartiers sécurisés que de *resorts*.

Les touristes ne s'embarrassent pas d'autant de précautions oratoires et mettent en avant la sécurité comme atout majeur. C'est surtout le cas en République dominicaine : la clientèle des *resorts* est bien plus diversifiée que celle de Polynésie française ou même des Maldives. Du fait d'un positionnement d'entrée de gamme ainsi qu'une proximité des foyers touristiques européen et nord-américain, la République dominicaine se distingue de notre

⁶⁸ D'ailleurs, des responsables hôteliers en Polynésie française m'ont interdit d'effectuer des entretiens auprès de clients sous prétexte de nuire au calme auquel ils pouvaient prétendre eu égard au coût élevé du séjour dans lesdits hôtels. En pratique, je n'ai essuyé que peu de refus d'entretiens de la part de clients qui se montraient souvent curieux et intéressés : peut-être s'ennuyaient-ils.

panel par sa clientèle familiale ou de groupe. La sécurité est une donnée importante puisqu'il est question de se prémunir contre des risques de délinquance (dont l'origine est extérieure à l'enclave) mais l'intérêt est également de tranquilliser dans l'enclave la clientèle familiale et permettre aux parents comme aux enfants de passer un séjour dans un complexe sûr puisque les points d'entrée sont contrôlés.

De manière similaire, la sécurité des communautés fermées est un élément important sans pour autant être l'argument majeur. Les documents promotionnels des promoteurs immobiliers du Cap [CAPRON, 2006, 43] montrent par exemple que le cadre de vie, l'environnement sont des éléments autant mis en valeur que la sécurité. La promotion des *compounds* (quartiers résidentiels fermés) du Caire passe ainsi bien plus par la qualité paysagère distinctive de ces lieux – jardins et lacs artificiels en plein désert – que par la sécurité, argument très secondaire dans ce cas précis [FLORIN, 2012]. L'enclavement permet certes la sécurisation d'un espace mais il garantit aussi sa privatisation pour l'usage d'un public spécifique, surtout lorsque les territoires concernés ont un intérêt paysager (qualité environnementale, vue imprenable...).

Photo 8 : Deux enclaves, une vue
(Moorea, Polynésie française)



©Bénédicte Auvray-Cirtai-2009

La photographie ci-dessus montre l'importance cruciale du choix de la localisation pour le succès ou le prestige d'une enclave touristique. Au premier plan se déploie une structure hôtelière dans sa forme architecturale la plus classique en Polynésie française : une succession de bungalow (ici sur pelouse, mais le cliché est pris d'un des pontons qui permet l'accès à des bungalows sur pilotis). Dans l'hôtel en question, l'écrasante majorité des hébergements passe par des bungalows, de standings différents selon leur situation vis-à-vis du lagon : avec ou sans vue sur celui-ci, sur pelouse ou sur pilotis... L'installation régulière de transats deux par deux sur le liseré de sable blanc rappelle que les couples sont la cible prioritaire de la plupart des structures hôtelières polynésiennes. D'autre part, il s'agit là d'une plage réservée aux clients : elle n'est facilement accessible qu'en traversant les bungalows. Cette bande de sable blanc est un remblai limité par un muret : il s'agit donc d'un espace qui a l'apparence d'une plage (sable blanc, cocotiers). Le recours à l'artificialisation rappelle qu'à Moorea où a été prise la photographie, les plages de sable blanc sont peu nombreuses, et sans doute insuffisantes d'un point de vue touristique. L'artificialisation ou la confiscation (cf. la construction d'hôtels classés à Bora Bora sur la pointe Matira ou les *motu*) sont les deux stratégies employées pour s'assurer de l'implantation de structures hôtelières associées à une plage de sable blanc. A l'arrière-plan de la photographie, sur les hauteurs on repère une série de constructions bien plus vastes, appelées villas alors que l'architecture évoque plus volontiers des (grandes et luxueuses) cabanes de bois. Cet emplacement côté montagne est assez inédit en Polynésie française : le lagon constitue généralement l'élément central de la promotion touristique comme des enclaves (Cf. planche 1). Ainsi, l'objectif est de proposer des constructions à fleur d'eau voire dans l'eau en s'étendant au cœur du lagon pour ne plus avoir qu'une emprise minimale sur l'île comme on l'a vu dans le chapitre précédent au travers de la course à la mer et de l'extension dans le lagon. La structure hôtelière au second plan de la photographie prend l'exact contre-pied de cette tendance lourde d'une part parce que le côté mer était déjà occupé (hôtel InterContinental au premier plan) et d'autre part parce que la seconde structure hôtelière tente un positionnement différent en termes d'image de marque : l'exclusivité et la distinction du lieu passent par la situation en hauteur qui permet le double avantage de voir et d'être vu sans être facilement accessible de l'extérieur. Le seul point d'accès se trouve en contrebas des villas, en retrait de la route de ceinture. Un mur de pierres ainsi qu'un haut portail métallique permettent de fermer le complexe hôtelier. Par ailleurs, l'invisibilité des voies d'accès aux villas vue de la route renforce l'impression de villas perdues dans la nature. Le lagon n'est certes pas facilement accessible au client comme c'est le cas dans une structure hôtelière sur plage mais l'enclave côté montagne est dotée d'une piscine

et se distingue par ailleurs d'une supposée frivolité ou indolence des enclaves balnéaires en cherchant à privilégier une forme d'authenticité dont témoignent les choix architecturaux. Les contraintes liées à la construction de ces villas (pilotis pour répondre à la pente) contribuent également à la différenciation vis-à-vis des hôtels de plage constitués de bungalows. Toutefois, ces éléments relèvent davantage de l'image de marque et du marketing que de la réalité des pratiques touristiques des clients : en dépit de la conception d'une vraie fausse authenticité, on a affaire dans les deux cas à des enclaves au fonctionnement similaire encadré par des procédés de fermeture (murs et portail). Les points d'accès sont limités et dans les deux cas, l'agencement de la structure hôtelière laisse supposer qu'elle n'est pas accessible au grand public alors qu'il n'en est rien, comme le prouve la fréquentation des bars et des restaurants par les résidents par exemple. En ce sens, on peut appliquer la notion de CPTED (*crime prevention through environmental design*) à l'enclave touristique alors qu'il s'agit d'une stratégie d'agencement urbain qui vise à donner une impression de sécurité et placer le non-résident en position d'intrus, généralement utilisée dans les communautés fermées. Les principaux axes du CPTED sont le renforcement de la territorialité, la surveillance, le contrôle d'accès et l'entretien ou l'embellissement [BILLARD, CHEVALIER, MADORE, 2005, 149-150]. L'organisation spatiale interne de l'enclave touristique repose sur des ressorts similaires. D'ailleurs, même les murs, les clôtures ou le fait de cacher la structure hôtelière par de la végétation contribue à renforcer cette impression de lieu privilégié à accès restreint.

Enfin, la distinction du domaine hôtelier côté montagne passe par sa visibilité plus grande et plus facile que son accessibilité. Contrairement aux enclaves touristiques situées en bordure de lagon rendues invisibles de la route, la structure en montagne est visible de tout un chacun alors qu'en raison de la limitation des points d'entrée et des tarifs pratiqués, elle ne s'offre en pratique qu'à un public minoritaire et exclut la plupart des touristes comme des résidents qui ne peuvent profiter de cette enclave.

6.1.2. De la distance spatiale à la distance sociale

Cette importance commune aux enclaves touristiques et aux communautés fermées de la délimitation et de la protection du lieu s'explique par la recherche de l'entre-soi : on veut s'assurer que l'on sera entre gens de bonne compagnie ou du moins similaires à soi. « *L'enfermement résidentiel s'appuie fréquemment sur le sentiment de pouvoir vivre entre personnes de même qualité, partageant un ensemble de goûts communs, disposant des mêmes droits et soumis aux mêmes devoirs. Si la référence au club est si présente à l'esprit de*

nombre d'habitants de développements résidentiels fermés, c'est sans doute que le mot lui-même implique un sentiment d'appartenance à un lieu et à un groupe de partenaires, une vision partagée de la vie ensemble, des limites claires à une intimité choisie, limites permettant de construire une distinction intérieur/extérieur d'autant mieux lue qu'elle sera traduite par des signes manifestes de fermeture, même si ces signes n'apparaissent pas indispensables » [op.cit., 81]. De manière similaire, le club de vacances a pour objectif de constituer un groupe, une communauté temporaire. Puisque la pratique d'habiter la structure hôtelière ou le quartier sécurisé diffèrent en termes de temporalité, il semble difficile de pouvoir parler de sentiment d'appartenance qui unirait les clients. Toutefois, il est curieux d'entendre à l'aéroport les discussions des touristes centrées sur une question : « et vous, vous étiez dans quel hôtel ? ». Cette interrogation qui suppose une typicité de chaque domaine hôtelier en dépit de la standardisation de l'offre et du fonctionnement, a pris une importance particulière suite à l'éruption du volcan islandais en avril 2010 : les *resorts* situés dans les pays dont le trafic aérien était perturbé se sont distingués en bien ou en mal par la capacité du personnel à gérer cette situation de crise et notamment offrir aux clients en attente de vol le maintien de leurs prestations (proposition d'un hébergement dans un autre *resort* du groupe hôtelier, dans une autre chambre du *resort* ou mieux encore la poursuite du séjour le temps nécessaire dans les mêmes conditions). C'est avant tout cet événement exceptionnel, de crise qui a fait naître un sentiment de solidarité ou de cohésion entre les clients. En situation normale, l'entre-soi relève surtout de l'échelle familiale, du couple ou individuelle. Le rapport à soi et à l'autre en est changé. Pour reprendre les mots de P. Ricoeur [RICOEUR, 1990], l'entre-soi à l'échelle du groupe se rapprocherait de l'identité-idem à savoir une conscience de soi et de ce que l'on est qui se construit par la comparaison entre soi et l'autre. Le sentiment de sécurité passe par le fait que l'autre est similaire à soi, présente des points communs. Au contraire, le retranchement sur l'individu ou les proches relève de l'identité-ipse : la capacité de se représenter et se concevoir comme permanent malgré les changements, les bouleversements, le temps qui passe. Il ne s'agit plus d'une volonté de comparaison entre soi et l'autre mais d'un retour sur soi. Cette dimension réflexive ne semble pas être spécifique à l'enclave touristique mais plus largement aux lieux délimités, sans doute à la faveur d'une certaine exigüité : « [Le désir d'île] nous renvoie d'abord à nous-mêmes, aux aspirations confuses mais fondamentales de nouvelles formes de convivialité, de nouvelles relations à l'espace que notre société [...] néglige trop » [PERON, 1993, 12]. G. Bachelard tisse davantage encore le lien qui unit l'individu, le lieu à échelle humaine et le retour sur soi : « On

sait bien qu'il faut être seul pour habiter une coquille. En vivant l'image, on sait qu'on consent à la solitude » [BACHELARD, 1957, 120].

Ce souci de l'entre-soi et de la sécurité fait craindre un processus de ségrégation. En tourisme, ce fait est assumé politiquement aux Maldives mais la constitution d'enclaves qui permettent de pallier les défaillances d'un Etat à assurer la sécurité des biens et des personnes met en question l'intérêt général et le projet de société. Ainsi, les *gated communities* d'Afrique du Sud sont une réponse aux violences urbaines. L'impression de malaise face à la mise en place de ces quartiers sécurisés s'explique par la résonance particulière de ces processus de mise à distance de l'autre au profit d'un entre-soi. Cette forme de reségrégation rappelle le régime d'apartheid [CAPRON, 2006] : les *gated communities* sont le choix résidentiel d'une population majoritairement blanche. D'autre part, la localisation de ces quartiers se fait à l'écart des zones associées à la violence urbaine comme les centres-villes ou les *townships*. Par défaut, en cas de proximité ou de contiguïté entre quartiers sécurisés et quartiers considérés comme concernés par la violence, les murs et les clôtures créent une mise à distance spatiale et sociale. L'inclusion d'enclaves résidentielles dans le tissu urbain remet également en question la libre-circulation de l'individu dans l'espace public. L'accès aux enclaves touristiques ou résidentielles par des publics extérieurs peut être discuté dans chaque cas mais est particulièrement aigu dans le contexte sud-africain puisque la population non-blanche avait été privée de ses droits de libre circulation du temps de l'apartheid [*op.cit.*, 35]. Les quartiers sécurisés répondent certes à des exigences légitimes de la part de la population face à la montée de la violence urbaine, particulièrement dans le cas de Johannesburg, mais ces stratégies résidentielles rappellent un passé douloureux et encore proche historiquement notamment en surimposant l'enclave sociale et économique au quartier délimité et sécurisé.

On peut porter une analyse similaire à propos des lieux touristiques. Les structures de type enclave ainsi que des villas de luxe utilisées comme résidences secondaires contribuent également à l'auto-enfermement et la mise en place d'une double distance, sociale et spatiale [AUDEBERT *in* SEMMOUD, 2009]. Outre le fonctionnement de l'enclave (proposition d'offres *all inclusive*) ou l'expression architecturale et urbanistique de l'auto-enfermement au travers des discontinuités spatiales, le coût financier du séjour touristique est sans doute la condition première et discriminante pour assurer l'entre-soi, d'autant plus dans des structures hôtelières ou des destinations onéreuses : si les Maldives ou la Polynésie sont des destinations coûteuses, eu égard à l'éloignement des foyers émetteurs de touristes et/ou à des stratégies de développement touristique, on peut trouver des structures touristiques moins coûteuses (à

l'échelle de chaque territoire), de la même manière que la République dominicaine n'est pas uniformément ponctuée de *resorts* d'entrée de gamme.

6.1.3. Des enclaves genrées ? Lieux du masculin et du féminin

Dans le cas particulier des Maldives, il semble se dessiner une autre géographie, relative au genre, c'est-à-dire au masculin et au féminin sans tenir compte des différences biologiques. Il s'avère que l'application de la logique de mono-fonctionnalité insulaire et en particulier la séparation spatiale de l'activité touristique recouvre un rapport à l'espace, une appropriation du territoire qui est fonction du genre.

En raison de faits relatifs à la ségrégation socio-spatiale et à la religion musulmane, les îles-hôtels par effet de contraste apparaissent comme des enclaves féminines. L'emploi est majoritairement masculin et la clientèle des îles-hôtels est avant tout constituée de couples. Aussi, en proportion, ces enclaves touristiques ne sont pas fortement féminisées. En comptant le personnel, les femmes sont même minoritaires. La sous-fréquentation de l'espace par les femmes est encore plus forte à Malé qui est indubitablement une ville d'hommes : on voit peu de femmes dans les rues. Elles se promènent généralement accompagnées d'un homme ou par petits groupes de femmes. La sur-représentation des hommes s'explique conjointement par le faible taux d'emploi féminin et le fait que la femme est reléguée à la sphère privée (foyer) particulièrement lorsque l'époux est employé dans une île-hôtel. De ce fait, les îles maldiviennes d'émigration comme celles de l'atoll d'Addoo (*cf. supra*) sont sur-féminisées du fait du départ des hommes pour travailler dans les îles-hôtels. Ce caractère relativement exceptionnel de la présence féminine dans l'espace public est conforté par les normes vestimentaires entourant bien plus le corps féminin que masculin, même si le port du voile est facultatif.

Par comparaison avec les îles-villages et Malé en particulier où la présence féminine est minoritaire et où le corps féminin est plutôt caché des regards, la situation des îles-hôtels détonne. Là, le corps est dévoilé et celui de la femme peut partiellement s'affranchir des précautions vestimentaires d'usage dans les îles habitées : le port du bikini est autorisé mais le nudisme est interdit (et engage la responsabilité du directeur d'hôtel). A cette féminité visible par les corps se surimpose une assimilation tacite entre la plage et l'île au féminin. Cette association de la plage à un monde féminin est à corréliser avec l'impression de sensualité de la plage (*Cf. chapitre 3*), parce qu'elle est un espace de dévoilement des corps,

d'affranchissement des normes –notamment celles qui ont cours au sein de l'enclave touristique.

6.2. Un nouveau mode d'habiter l'espace

Les chapitres précédents ont permis de prouver en quoi l'enclave touristique permet d'une part une mise à distance de l'Autre tout en garantissant une forme certaine de dépaysement aux yeux des usagers, et d'autre part un surjeu autour de la figure de l'île. En se dégageant du strict champ des études en tourisme ou sur le tourisme, l'enclave apparaît comme un lieu privilégié pour distinguer de nouveaux rapports complexes de l'individu à l'espace

6.2.1. Hybridation de lieux et de pratiques

Il est commode d'opposer *a priori* les rythmes, les pratiques, les lieux du quotidien et du tourisme. Cette approche comparée est certes nécessaire, tant les différences sont nombreuses (Cf. partie 1) mais par-delà les oppositions, les paradoxes, on est surpris des points communs que l'on peut repérer entre ce qui se joue durant la parenthèse touristique et les normes quotidiennes. Jusqu'à quel point est-il fondé d'opposer quotidienneté et touristicité ?

L'immixtion des loisirs dans le quotidien et le hors-quotidien, et partant dans les enclaves touristiques comme résidentielles est un indice de la difficulté à circonscrire ce qui relève du tourisme et ce qui n'en dépend pas. De fait, on assisterait à une convergence entre les enclaves touristiques et les *gated communities* de telle sorte que l'on puisse parler de lieux hybrides [AUVRAY, 2012]. Les structures hôtelières semblent se « résidentialiser » tandis qu'il existe des complexes résidentiels fermés dotés d'infrastructures de loisirs comme un golf ou un club d'équitation : le loisir ne constitue plus un motif discriminant pour distinguer les complexes résidentiels des structures touristiques. Le flou qui entoure la limite entre pratique touristique et résidentialité tend à remettre en question le modèle des 3S (*sea, sand and sun*) qui structure les projets touristiques notamment sur le plan urbanistique et architectural : « *The emergence of new design concepts, some involving a postmodern melange of local tradition and contemporary styles, makes the type-casting of "concrete monstrosities" less*

universally applicable » [KING in HARRISON, 2001, 186]. Cette évolution globale du tourisme induit également un changement dans le rapport de l'individu touriste à l'espace.

Le glissement sémantique de « bungalow » à « villa » est à ce titre intéressant. On pourrait supposer que ces termes désignent des structures d'hébergement qui diffèreraient par leur surface (un bungalow serait plus petit, réservés aux couples tandis qu'une villa permettrait d'accueillir des familles ou des groupes) ou l'usage qu'on leur destine (durée de l'usufruit). Il n'en est rien : dans chacun des cas, les hébergements sont similaires. N'est-ce alors qu'une coquetterie ou une question de distinction ? C'est une possibilité. Le terme « villa » semble plus récurrent aux Maldives qu'en Polynésie française où il désigne des hébergements d'exception. Il s'agirait alors d'éléments de langage pour colorer l'image d'une structure hôtelière et mettre l'accent sur son prestige. Mais étant donné que l'on nomme également *watervillas* ce qui n'est ni plus ni moins qu'une construction sur pilotis pour deux personnes, nous faisons l'hypothèse que le glissement de « bungalow » à « villa » nous renseigne non seulement sur le luxe d'une enclave touristique mais également sur la manière dont on souhaite que les clients considèrent l'hébergement qui leur est proposé. Le recours au terme villa ne donnerait-il pas l'impression que le touriste doit se sentir en vacances comme chez lui, mieux que chez lui, comme dans une résidence secondaire ponctuelle ? L'utilisation de termes s'affranchissant partiellement ou totalement d'une connotation touristique pour désigner des hébergements touristiques (« villa », « duplex ») contribue à prouver une volonté de rapprochement entre le rapport à l'espace-temps du quotidien et celui du tourisme. La standardisation des enclaves touristiques quelle que soit leur localisation ainsi que l'adaptation très fine (jusqu'aux mets proposés dans les restaurants) aux goûts de la clientèle montre qu'il y a une forme de transposition ou de projection du mode de vie –occidental– au sein des structures hôtelières. A ce titre, on peut parler de « payement ». J.-D. Urbain le définit en opposition au dépayement comme le fait « *d'emporter tout ou partie de son pays avec soi et en transplanter les signes, les usages, les valeurs et les songes dans un espace vacant ou considéré comme tel* » [URBAIN, 2002, 307], d'injection d'éléments de quotidienneté dans le hors-quotidien. La mise en scène exotique ne correspond-elle pas à un regard touristique – J. Urry parlerait de « *tourist gaze* » – occidental-centré sur les pays des Suds, anciennes colonies ?

Cette insertion du quotidien dans le hors-quotidien est également valable dans le rapport à l'espace, au travers d'un « *transfert provisoire de sédentarité* » [*op.cit.*, 15]. L'auteur utilise cette expression pour traiter du villégiateur mais il ne semble pas excessif de le détourner au profit de la question du client usager d'une enclave touristique. Les stratégies

de privatisation de l'espace constituent un moyen de créer un sentiment de sécurité et d'appartenance dans un lieu qui n'est que de passage : l'hébergement touristique. Pour ce qui est des îles, on peut noter des modes d'appropriation spécifiques de l'espace [NICOLAS, 2009] : îles à acheter, à louer dont certaines peuvent être destinées à la mise en tourisme.

Photo 9 : L'île privée, ultime avantage concurrentiel ?
(Bora Bora, Polynésie française)



©Bénédicte Auvray-Cirtai-2009

C'est le cas, flagrant, aux Maldives mais le recours aux îles privées concerne également la Polynésie française, quoique de manière plus marginale. La photographie ci-dessus figure l'un des deux hôtels Sofitel de Bora Bora. Les deux structures se font face, l'une sur l'île même de Bora Bora, et l'autre sur une petite île dans le lagon. Si des navettes sont prévues pour que les touristes puissent aller de l'une à l'autre, leur roulement n'est pas optimisé pour faciliter les sorties des touristes hors de leur hôtel, particulièrement sur l'îlot où les usagers se retrouvent captifs. La situation insulaire est le seul avantage, la seule distinction de l'hôtel en question⁶⁹.

⁶⁹ Cette particularité était mise en avant par le nom de la structure hôtelière : Sofitel *Private Island Resort*. Lors de l'enquête de terrain (été 2009), les deux structures étaient disjointes. Elles ont depuis été réunies et sont considérées comme un vaste domaine hôtelier bipolaire : Sofitel *Bora Bora Marara Beach & Private Island*.

Photo 10 : Comme sur une île privée
(Moorea, Polynésie française)



©Bénédicte Auvray-Cirtai-2009

A défaut d'île privée, les choix architecturaux permettent d'en donner l'impression : la photo 8 a été prise dans un complexe hôtelier de l'île de Moorea dont les hébergements sont majoritairement des bungalows sur pilotis s'articulant en « grappes » autour d'îlots artificiels. On remarquera que les balcons sont tous orientés vers le lagon et non tournés vers le cœur de l'îlot. Cette orientation donne l'impression au client de profiter d'une vue unique et de jouir d'une portion dédiée de lagon. D'autre part, l'orientation des constructions (et du regard) vers l'horizon confirme le fait que dans l'enclave touristique, l'entre-soi se pense en premier lieu à l'échelle de la famille, du couple, de l'individu et non pas du groupe d'utilisateurs comme c'est davantage le cas au sein des communautés fermées.

6.2.2. Enclavement et apprentissage de l'espace

Cette contraction de l'espace autour de l'individu pourrait passer pour une forme d'égoïsme, une preuve d'un supposé individualisme de la société contemporaine, ce qui expliquerait en conséquence le fait que le tourisme et plus particulièrement le tourisme d'enclave soient mal considérés ou déconsidérés, même dans les ouvrages universitaires [KING *in* HARRISON, 2001]. Pourtant, la perception culturelle de l'espace montre que l'homme, dans son rapport individuel à l'espace, se ménage intuitivement une zone de

confort, de distance entre l'autre et soi. Que l'on songe par exemple à la réflexion sur la proxémie menée par E.T. Hall [HALL, 1971]. Cette irréductible distance autour de soi repérable au cours d'une interaction avec autrui est une donnée à prendre en compte par les architectes ou les designers pour la conception de lieux publics ou de matériel. On pourrait voir en l'enclave une projection de cette importance portée à soi dans le rapport à l'espace, et la mise à (courte) distance de l'autre.

L'enclave touristique s'affirme également comme un lieu privilégié d'apprentissage : apprentissage de la pratique touristique, et apprentissage de l'espace. L'hypothèse selon laquelle l'enclave touristique est un premier jalon pour appréhender le tourisme international s'est trouvée plutôt infirmée par le travail de terrain et les entretiens. Dans le cas polynésien, si certains jeunes couples profitent de leur voyage de noces comme d'une occasion unique de voyager loin ou le cas échéant de sortir du territoire étatsunien, pour la plupart des touristes il ne s'agit pas d'un premier voyage à l'étranger. Le franchissement de frontières est plus aisé il est vrai pour les ressortissants européens que pour les Nord-Américains qui peuvent satisfaire leur soif d'insularité tropicale grâce aux îles Hawaï et à la Caraïbe. Les couples aisés, généralement plus âgés et n'ayant plus d'enfants à charge, peuvent considérer la Polynésie française comme une solution, de second rang, choisie lorsqu'on a déjà « fait » la Caraïbe et les îles Hawaï. Le choix de l'enclave touristique repose donc majoritairement sur la tranquillité d'esprit et le confort qu'elle procure aux clients. La situation aux Maldives est beaucoup plus nette : le tourisme chez l'habitant est interdit, quant aux hôtels de Malé ou de l'île-aéroport, ils ne correspondent pas aux aspirations des touristes en lune de miel et n'ont que peu de visibilité sur le marché. L'enclave touristique est presque incontournable pour qui voudra poser le pied aux Maldives. Sur le papier, la République dominicaine est sans doute la destination de notre panel qui correspondrait davantage au profil-type du premier voyage international, notamment en raison de la durée modeste du vol –bien moins effrayante que les vingt-deux heures de vol entre Paris et Faaa- et le coût raisonnable des prix pratiqués. Justement, l'association de ces deux avantages fait des *resorts* dominicains des lieux de séjours récurrents, au contraire des Maldives et de la Polynésie française. Rien n'indique que l'on puisse considérer l'enclave touristique comme une première étape vers des pratiques plus aventureuses ou du moins sollicitant davantage de préparations et d'adaptations au cours du séjour. Au contraire, le choix de l'enclavement correspond à des moments de vie, des aspirations : un voyage de noces que l'on souhaite prêt et parfait, un séjour reposant empli de beauté et loin des tracas du quotidien (Cf. Encart 3, chapitre 1).

L'enclave n'apprend donc pas le voyage mais la fermeture du complexe hôtelier apprend le rapport à l'espace au même titre que l'île, autre espace délimité : « *Ce besoin d'île, de plus en plus partagé par des publics variés, n'est pas qu'une simple mode encouragée par des liaisons île-continent plus faciles. Il ne s'explique pas non plus par un besoin superficiel d'exotisme à bon marché. Il nous renvoie d'abord à nous-mêmes, aux aspirations confuses mais fondamentales de nouvelles formes de convivialité, de nouvelles relations à l'espace que notre société [...] néglige trop* » [PERON, 1993, 12]. Le rapport à soi et le rapport de soi au monde prévaudraient donc à la faveur de la clôture et de l'exiguïté. G. Blitz ne dit pas autre chose lorsqu'il revient sur les prémices du Club Med, au temps de la rééducation d'anciens concentrationnaires : « *nous n'oublierons jamais par la suite cette anecdote, où se dessine l'idée qu'il faut parfois un petit monde de transition pour réapprendre le grand, un refuge intermédiaire de convivialité, une île plutôt que de parcourir la planète dans tous les sens* » [URBAIN, 2002, 204]. L'enclave touristique est un lieu rassurant, non seulement parce qu'il est sécurisé, mais également parce que ses dimensions, son fonctionnement font que le rapport à l'espace est facile. « *Dans un monde où l'altérité pose problème, les individus étant plus ou moins bien dotés pour affronter les différentiels de tous ordres, il n'est pas inutile d'offrir des prises qui permettent à chacun de tenir sa place dans les lieux visités* » [BACHELARD, 1957] : l'enclave touristique apprend le placement de l'homme dans l'espace ou tout du moins constitue une réponse aux non-dits des clients quant à la question du rapport à l'autre. De la même manière qu'une communauté fermée résout la question de la place de l'individu dans la ville ou par rapport à la ville, la structure touristique fermée place l'individu dans un contexte dédié, sécurisant et à sa mesure comme en témoignent les emboîtements d'échelles à l'œuvre dans l'enclave (Cf. chapitre 5). « *People know better who they are and how they ought to behave when the arena is humanly designed rather than nature's raw stage. Finally, architecture "teaches"* » [TUAN, 1977] : dans l'enclave, l'homme est l'échelle de référence. Autour de lui se conçoit, se construit la suite, le bungalow, la villa, juxtaposés pour constituer en fin de compte le complexe hôtelier.

Afin de nuancer cette approche laudative de l'enclave touristique, il convient de préciser que la fermeture du lieu et les discontinuités spatiales, si elles peuvent être considérées comme rassurantes voire pédagogiques en quelque sorte, peuvent toujours être considérées comme des entraves. Au cours du chapitre 2, on a vu en quoi la perception du domaine hôtelier pouvait rapidement basculer d'enclave-protection à enclave-entrave, notamment à la faveur d'une éruption volcanique, exemple certes extrême. Ainsi, l'enclave même si elle se structure principalement autour de discontinuités, porte en elle-même la

possibilité de déplacements entre le dedans et le dehors, qu'il s'agisse de mouvements liés à un désenclavement partiel ou à la porosité. Grâce au terme désenclavement, nous désignons strictement les moyens mis à disposition des clients ou déployés par eux afin de sortir de l'enclave : navettes ou dessertes régulières entre la structure hôtelière et un pôle urbain proche ou un lieu récréatif, par exemple. Au contraire, par le terme porosité, il s'agit de traiter la possibilité d'entrer pour des publics extérieurs. Comme on l'a vu dans la deuxième partie, les hôtels polynésiens se distinguent par leur porosité absolue, sauf à considérer le cas des enclaves surinsularisées, situées sur des *motu* puisque dans ces cas spécifiques, la relative difficulté d'accès permet *de facto* de maîtriser les entrées extérieures. De manière surprenante, la porosité est également le fait des communautés fermées [BILLARD, 2012] quoique l'auteur lui préfère le terme de perméabilité : à la faveur d'un portillon délibérément laissé ouvert pour plus de facilité à circuler, ou d'un portail que l'on ne répare pas, le contrôle des entrées et la limitation de l'accessibilité sont remis en question. A l'épreuve du temps et du quotidien, l'enclavement est nuancé, amoindri par les pratiques spatiales et les choix des usagers. L'enclave touristique interroge tout autant l'ouverture que la fermeture à tel point que l'on peut parler de « *géographie des espaces poreux* » [MAGER et MATTHEY, 2012].

La lecture comparée des enclaves touristiques et résidentielles aboutit à un retournement de situation : l'affirmation de leur porosité. Il ne s'agit pourtant pas d'un *deus ex machina* malgré les « gages » d'enclavement que donnent les structures touristiques et les communautés fermées. D'ailleurs on pourrait parler de communauté d'intérêt : dans les deux cas, on a affaire à des lieux clos et sécurisés, recherchés pour la tranquillité et l'entre-soi qu'ils assurent. Voilà la situation brossée à grands traits. De nouvelles tendances qui apparaissent permettent de pousser un peu plus loin le rapprochement entre enclavement résidentiel et touristique, à tel point que l'on peut se demander si l'on n'assistera pas dans les années à venir à une assimilation de l'une à l'autre : infrastructures de loisirs se retrouvent conjointement, ainsi qu'une affirmation d'une pratique d'habiter marquée du sceau de la résidentialité. Concernant les quartiers résidentiels sécurisés comme les enclaves touristiques, on peut retrouver plusieurs motifs dans des proportions variables en raison du contexte socio-économique comme la préservation de l'entre-soi dans des espaces de valeur (site ou situation) et le souci de la sécurité. Les *resorts* dominicains et les programmes résidentiels fermés que l'on peut recenser en France ne sont pas en tant que tels comparables mais les motivations qui préexistent à leur construction ou à leur choix par les usagers (habitants ou touristes) peuvent être similaires, notamment parce qu'ils supposent un mode de gouvernance particulier (privatisation de l'espace public dans le cas des *gated communities* américaines et extra-territorialité des îles-hôtels maldiviennes par exemple).

La communauté fermée et l'enclave touristique peuvent donc être considérées comme deux preuves de l'importance attachée au retranchement de l'individu, bien loin des discours qui dépeignent un monde où les frontières se délitent pour laisser place à la libre circulation des biens et des personnes. C'est d'ailleurs le postulat de Régis Debray dans son *Eloge des frontières* : en dépit de l'apologie du sans-frontiérisme, l'homme reste attaché au lieu délimité. On pourrait sans doute parler de l'importance structurelle des enclaves dans le rapport à l'espace et au monde. Elles aident au placement de l'homme dans le monde parce qu'il s'agit de lieux à sa mesure et répondant à un besoin de réassurance face à l'altérité. Sans doute les enclaves gagnent-elles en visibilité – outre leur succès et leur diffusion progressive – par effet de contraste face à la valorisation de l'ouverture, de la mobilité, et dans le champ du tourisme de pratiques supposant plus d'implication personnelle ou de curiosité.



L'isolement insulaire contemporain se joue de plus en plus au niveau symbolique et métaphorique. L'océan s'impose en effet comme un élément naturel signifiant le passage vers un autre monde de pureté et prometteur de régénération » [NICOLAS, 2009]. Les enclaves touristiques du monde tropical insulaire sont à double titre cette promesse de dépaysement idyllique et d'altérité (contrôlée). Parce qu'enclaves et parce qu'insulares, ces complexes hôteliers si particuliers proposent au touriste différentes échelles de retranchement symbolique ou avéré.

On pourrait parler de double jeu ou de jeu trouble dans les associations que l'on peut faire, que l'on met en scène entre insularité et enclavement. Symboliquement, l'île tropicale est un rêve touristique, le paradis sur terre. Au-delà des perceptions du touriste, l'insularité est conçue comme un alibi : promesse de dépaysement, de calme (pour le touriste comme pour les responsables hôteliers) et de sécurité, la mer étant censée se substituer aux murs délimitant le complexe hôtelier. L'exiguïté est un atout maître pour la promotion d'une destination, voire d'une enclave. C'est ainsi que l'on assiste à une quête de la contraction de l'espace autour de l'individu, matérialisée par les choix architecturaux valorisant la construction sur pilotis qui semble s'échapper au cœur du lagon. Au contraire, dans le cas d'un territoire dont la superficie ne permettrait pas d'appréhender empiriquement l'insularité, l'enclavement agit comme palliatif : la clôture et la mise en scène confortent une insularité comme dissoute dans le territoire.

Cet « engouement pour le point au détriment des surfaces » [GAY, 2004, 95] est révélateur de tendances contemporaines mais non spécifiques au marché touristique. Tout comme l'enclave touristique, la communauté fermée s'affirme comme un lieu de retranchement multiscalair, de valorisation de l'entre-soi et d'exigence de sécurité. Ces deux types de structures ont plutôt mauvaise presse : lieu du « bronzer idiot » pour l'une, matérialisation de tentations ségrégatives pour l'autre. Au-delà de ces apparences peu flatteuses, l'enclave est un lieu intéressant au sens où elle a une utilité sociale : aux yeux du touriste ou de l'habitant qui la choisit pour des questions de commodité et de sécurité mais également de manière plus globale en tant que lieu alternatif. Alternative à l'injonction sociale à la mobilité et à l'injonction touristique de découverte de l'inconnu, de curiosité. Paradoxalement, les enclaves tirent leur intérêt de la prévalence et de la prégnance des mobilités. Dans ce contexte, la structure touristique fermée est le lieu de l'immobilité. A l'altérité vient s'opposer la recherche de « mêmeté », et à la curiosité, l'oisiveté.

Valeur contre valeur, l'enclave est une alternative. Il semble difficile d'aller jusqu'à parler de contre-modèle : la montée en généralité est empêchée par la diversité des formes et

des niveaux d'enclavement. L'influence du contexte social, spatial, économique, culturel et politique est telle qu'on aboutit à l'étude d'exemples presque antithétiques, de la porosité des hôtels classés polynésiens à l'hermétisme recherché des îles-hôtels. Malgré ces différentes expressions de l'enclavement touristique, suffisamment de points communs demeurent qui permettent d'affirmer le rôle capital des enclaves à l'échelle individuelle dans le rapport à l'espace et le placement dans un monde finalement méconnu et dont l'altérité peut mettre mal à l'aise.

Conclusion générale

La boucle de l'enclavement semble maintenant bouclée : si le chapitre 1 a été l'occasion de pointer les limites de l'enclavement selon l'approche des géopolitologues ou des géographes du transport et de proposer de nouvelles pistes pour la définition de ce concept, le chapitre terminal a montré les concordances, les éléments de rapprochement entre les enclaves résidentielles et touristiques que l'on a pu désigner au cours de cette thèse par l'anglicisme commode de *resorts*.

En effet, l'un des éléments importants de ce travail est la proposition d'une nouvelle approche ou plutôt l'affirmation selon laquelle l'enclavement, et l'enclave, ne se résument pas à ce qui relèverait d'une entrave. Au contraire, les observations effectuées durant la phase de terrain ont contribué à révéler la pluralité des modes « d'expression » de l'enclavement malgré la grande standardisation des enclaves touristiques, du point de vue de leur architecture et de leur fonctionnement. Certes, le retranchement des touristes dans de luxueux complexes hôteliers ceints de murs ou de clôture renvoie à l'image du « ghetto doré » [PINCON et PINCON-CHARLOT, 2007], lieu protégé réservé à une élite bien née ou mieux née que la population d'accueil au-delà des murs. Mais à y regarder de plus près, l'enclave touristique est un lieu fécond. En dépit du retranchement des touristes, l'enclavement est loin d'être complet et on aurait tort de penser que les domaines hôteliers fermés sont des structures hermétiquement closes. L'herméticité était le projet politique des Maldives appliqué au tourisme et plusieurs éléments, on l'a vu, tendent à prouver qu'il s'agit sur ce point précis d'un échec : le côtoiement est irréductible (chapitre 4). L'exemple polynésien le montre bien : on ne peut y parler d'enclavement que du fait du retranchement des touristes ainsi que de la mise en scène de l'hôtel tourné vers le lagon. Rien n'empêche formellement les touristes d'aller au-delà de l'enclave, pas plus que tout un chacun d'y entrer : les touristes en font un lieu de farniente et de baignade tandis que les résidents s'approprient les hôtels classés pour en faire des lieux de convivialité et de promenade. Tandis qu'en Polynésie française la coprésence se constate au cœur des structures hôtelières, dans le cas des *resorts* dominicains, les espaces de fréquentation mixte (entre touristes hébergés et population locale) sont rejetés aux limites immédiates du fait de l'entrée réservée aux clients. La plage et les boîtes de nuit en deviennent des seuils où les interactions entre différents publics sont possibles, et où l'on

tolère le développement d'un secteur parallèle lié au tourisme (vendeurs de plage par exemple). A l'intérieur ou à l'extérieur, on constate des formes d'appropriation du tourisme en dépit du niveau d'enclavement de la structure touristique : la porosité et l'ouverture seraient ainsi des conditions d'acceptabilité et de durabilité de l'enclave touristique. Le fonctionnement des îles-hôtels maldiviennes permet également d'abonder en ce sens. Les lieux et les temps de coprésence entre touristes et Maldiviens sont extrêmement contrôlés et surveillés. A ce titre, les îles-hôtels maldiviennes passeraient pour un contre-exemple. Mais on peut remarquer l'émergence de situations conflictuelles (cambriolages, attaques à main armée) qui tendent à prouver que l'organisation du tourisme sur le principe de la ségrégation socio-spatiale est trop strict pour être durablement accepté par la population. Le fait que les Maldiviens se détournent de l'emploi dans l'hôtellerie et le tourisme peut également en être un indice. L'enclavement n'est pas un état ou un processus absolu. Les différentes études de cas permettent de rendre compte de la grande variabilité du niveau d'enclavement d'une situation à une autre, entre la tentative d'un fonctionnement hermétique aux Maldives et des formes plus souples en Polynésie française ou en République dominicaine.

L'enclavement des structures hôtelières est à relier à la question de l'altérité. Les discontinuités spatiales permettent de mettre à distance les autres formes de discontinuité et de différenciation (économique, sociale...) et partant relèguent au-delà des murs ce qui constitue l'identité du pays d'accueil et de sa population. Mais que donne-t-on à voir dans l'enclave si ce n'est une mise en scène exotique ? On devrait alors distinguer une bonne altérité – acceptable car fondée sur des stéréotypes et présentée dans un contexte familier, occidentalisé et confortable – à une mauvaise altérité située au-delà de l'enclave, que les touristes ne cherchent pas forcément à voir (ou qu'on leur cache) et possiblement associée au danger (délinquance, criminalité). La dialectique identité-altérité ne repose pas simplement sur une opposition intérieur-extérieur mais davantage sur la manière dont la confrontation à l'altérité est conçue par les touristes clients de structures hôtelières fermées. Par définition, le tourisme est la recherche d'une forme de hors-quotidien récréatif. Est-ce à dire qu'il s'agit d'une recherche d'altérité ? Sans doute pas. D'après les entretiens effectués, les touristes sont bien plus en quête de tranquillité voire d'un paradis, et non pas quelque chose de simplement différent. Le faible recours à des excursions hors de l'enclave touristique le confirme : cette forme de tourisme n'est pas par essence une pratique dont l'objectif est de se confronter à des éléments qui se distinguent par leur différence vis-à-vis de soi.

L'enclave touristique, contrairement à ce que l'on avait envisagé, n'est pas une première étape dans l'apprentissage de la mobilité touristique. Il s'agit d'une solution choisie pour sa commodité à des moments de vie et pour des raisons différentes : tranquillité d'un couple, sécurité d'une famille... A ce titre, l'hébergement dans une structure hôtelière fermée n'est pas un pied-à-terre pour découvrir véritablement une destination mais un ancrage pour profiter de tous les services annexes mis à disposition en interne. Le fonctionnement auto-centré du tourisme d'enclave, conforté par le retranchement des touristes explique que la communication touristique se fonde sur des images de déserts humains : dans la plupart des cas, les photographies mettent en valeur des paysages remarquables mais vides d'hommes, à l'exception peut-être d'un couple au soleil couchant ou de jeunes femmes qui s'égayent dans l'eau limpide et turquoise. Ce qui est mis en avant, ce sont des vues représentatives (ou pensées telles) de mondes tropicaux et insulaires. Les plages (de sable blanc) et la végétation luxuriante tiennent la part belle. D'autres éléments plus précis complètent le tableau de la tropicalité idéalisée comme le cocotier, la construction sur pilotis ou la toiture végétalisée. L'enclave touristique est un lieu standardisé, internationalisé (et même occidentalisé), ce qui contribue à son succès auprès des clients qui y trouvent de nombreux repères familiers comme l'équipement de l'unité d'hébergement, la nourriture servie dans les restaurants ou le fait que le personnel soit polyglotte. Mais la mise en scène des enclaves et leur publicité par la communication touristique en prennent le contre-pied en mettant en valeur les (seuls ?) éléments d'altérité recherchés et facilement acceptables par le touriste : ceux qui relèvent du décor. En raison de l'attention portée au jardinage des structures hôtelières voire de leur artificialité dans le cas des Maldives (introduction d'espèces non-endémiques, importation de terre), il est difficile de parler de cadre naturel ou de milieu naturel.

De la même manière que les destinations tropicales sont présentées au prisme d'une supposée quintessence et typicité tropicale (la tropicalité), les îles et archipels mis en tourisme sont valorisés par leur îléité, leur degré de conformité avec le cahier des charges de l'île idéale (définie par A. Moles). Le fait d'être île, l'insularité est dans le champ des représentations un élément symbolique important mais pas suffisant. Les aménagements touristiques tendent à promouvoir non seulement l'île mais la petite île, de l'insularité à l'exiguïté comme si la petite île était meilleure, plus proche de la perfection. La localisation d'hôtels sur des petites îles (motu, îles privées, îles-hôtels) en est une première étape. Le déplacement des unités d'hébergement mais également des bars et des restaurants de l'île vers le lagon parachève cette quête d'un lieu irréductiblement intime et hors-sol. Bungalows sur pelouse, sur pilotis ou en cœur de lagon : autant de niveaux franchis dans la privatisation de l'espace. Dans ce

contexte, la situation insulaire ou archipélagique du pays d'accueil n'est peut-être pas si importante étant donné que l'insularité est rejouée, surjouée à l'échelle de l'enclave et même dans l'enclave à des niveaux encore plus fins. Une étude de l'enclavement touristique dans d'autres situations géographiques (destinations continentales et/ou hors du monde tropical) permettrait de confirmer ou d'infirmer notre analyse selon laquelle l'enclavement permet de palier un « défaut » d'insularité et d'autre part, de voir à quel point les stéréotypes exotiques se sont diffusés, même si la réinterprétation d'une forme de folklore polynésien par le Club Med constitue un élément de réponse.

L'enclavement n'est pas affaire de limites, de murs, de frontières mais davantage de rapport subjectif à l'espace. Ici se dessine une géographie de l'intime comme si l'individu recherchait la coquille la plus petite pour s'épanouir : dans l'enclave, le bungalow ou la chambre, et de la terre une échappée vers le large entre pontons et pilotis. Ce travail universitaire aura donc également été l'occasion de poser des jalons dans le champ de la micro-géographie. De ce fait, on a davantage opté pour une étude et une analyse des lieux au travers d'extraits d'entretiens ou d'ouvrages, de schémas et de commentaires de photographies. L'échelle tout comme l'approche empruntant parfois à la sociologie, la littérature ou l'anthropologie font que selon nous, une approche quantitative ou le recours à la cartographie (à l'exception de représentations de type plan étant donné les échelles de travail) auraient été des outils moins pertinents.

Cette thèse offre toutefois des perspectives qui pourraient tenter d'y remédier, en ce qui concerne la tension altérité-familiarité. Cette question a été au cœur des chapitres 3 et 4 : on y a traité de la question de la confrontation à l'altérité à travers l'absence, l'existence ou la limitation des interactions sociales, et d'autre part le rejeu de l'exotisme dans l'enclave, comme tableau complet de l'altérité tropicale et redite de lieux communs exotisants. La question de l'altérité et finalement de la frilosité ou l'audace des touristes à découvrir et affronter l'inconnu (puisque'il est question de cela lorsque l'on évoque le retranchement des touristes ou l'altérité vécue) a notamment été traitée par Plog au travers de sa typologie psychologie des touristes, psychocentriques, micentriques ou allocentriques. On pourrait envisager de décliner, d'adapter cette approche afin de dresser des profils-types mesurant plus finement l'altérité des destinations. Il s'agirait d'inverser le modèle de Plog qui établit le profil psychologique des touristes étatsuniens selon une série de destinations. Nous proposons au contraire de mesurer l'altérité d'une destination au travers de différents indicateurs combinés : les langues

officielles du pays concerné, la religion majoritaire, le type de séjour ou d'hébergement⁷⁰, la situation sanitaire, le contexte géopolitique⁷¹. On peut également penser à d'autres éléments comme la question des démarches administratives préalables au voyage, la situation sanitaire (c'est-à-dire les traitements et les vaccins nécessaires ou recommandés), la devise en usage. Il va de soi que circuler au sein de l'espace Schengen et de la zone Euro est plus facile, simple et confortable que la préparation d'un voyage en Inde pour un Européen puisque cela supposera notamment visas, vaccinations, traitement contre le paludisme...

Un tel indice d'altérité permettrait un classement rapide et intuitif des destinations d'autant plus qu'il constituerait un outil efficace pour les touristes à la recherche d'aventure, de curiosité et de sensations fortes ou au contraire de calme et de simplicité. Il va de soi qu'un séjour tout compris à Agadir est aux yeux de tous un produit clés en main synonyme de farniente, tandis que l'expérience de l'écotourisme en Ouzbékistan demande davantage d'aptitudes à l'audace. Pour différencier deux produits si antinomiques, il n'est nul besoin de constituer un indice d'altérité mais cela pourrait être utile pour catégoriser des destinations différentes sur une offre similaire. Il est d'usage, dans les catalogues des voyagistes, de classer les destinations par aire régionale. Mais pour ce qui concerne les enclaves touristiques, elles ne constituent finalement que très vaguement un aperçu de la destination ou de l'aire régionale. Un classement selon le degré d'altérité, c'est-à-dire la « facilité d'accès » à la destination, répondrait peut-être davantage aux attentes de ce type de clientèle. Le recours à l'indice d'altérité permettrait de mettre en place un classement, une typologie des produits touristiques en fonction des besoins des touristes qui ne sont pas nettement mis en valeur dans un classement régional des destinations. Par ailleurs, un tel indice serait une méthode synthétique pour comparer des destinations sur une même gamme de produits touristiques.

Formellement, l'indice d'altérité pourrait prendre la forme d'un indice statistique, ce qui supposerait une transposition mathématique de chacune des variables, et de travailler les ajustements entre les unes et les autres. Plus simplement, l'indice pourrait avoir une expression visuelle, grâce à un graphique de type radar, qui aurait l'avantage de révéler l'importance relative de chaque variable, ce qui n'apparaîtrait pas dans le cas d'une approche statistique puisque l'indice se résumerait en fin de compte à une variable numérique, masquant les « aspérités » de chaque destination.

70 Un *backpacker* ou un *couchsurfer* n'appréhende pas une destination de la même manière qu'un touriste dont on organise le voyage, par exemple.

71 Pour prendre des exemples extrêmes, l'expérience du tourisme de guerre en Irak ou un séjour touristique (très encadré) en Corée du Nord sont bien plus risqués a priori qu'un séjour sur la rive sud de la Méditerranée même si l'actualité récente a bien prouvé que des régimes pouvaient vite être déstabilisés ou renversés.

Parallèlement à la réflexion sur l'altérité, les développements sur l'enclavement ont mis au jour sa relativité sous deux modalités : l'ouverture (la possibilité laissée au touriste et les moyens mis en œuvre pour qu'il circule hors de l'enclave) et la porosité (l'entrée libre ou tolérée de publics extérieurs dans l'enclave). L'ouverture de l'enclave mais surtout sa porosité peuvent être des éléments contribuant à l'acceptation du tourisme par la population locale en lui permettant d'investir des lieux exclusifs : la remise en cause par les résidents, les riverains des lieux du tourisme voire du secteur touristique dans son ensemble est préjudiciable en ce qu'il crée un climat d'insécurité et prouve que l'activité touristique n'est pas considérée comme suffisamment bonne pour la population locale (impacts négatifs sur la fréquentation de restaurants et bars, faible recours à la main d'œuvre locale, retombées économiques jugées insuffisantes du fait de la fuite de capitaux à l'étranger). Le rejet du tourisme ou sa remise en question ont pu être mis en image avec une certaine dose d'humour par des photographes comme Martin Parr (annexe 7) qui s'attache à rendre compte du contre-champ du tourisme et des photographies de touristes pour dénoncer la surfréquentation de lieux touristiques comme l'Acropole. Nicolas Demeersman adopte une posture bien plus franche (annexe 6) en demandant à des habitants de rendre compte de leur mépris pour les touristes.

Le libre accès à des lieux réservés confine au paradoxe mais d'autres mesures peuvent être mises en place pour nuancer la remise en cause de la distinction des enclaves touristiques comme le paiement d'un droit d'entrée ou l'instauration de lieux mixtes dans l'enclave (bar, restaurant). Au cours de ce travail universitaire, l'appréhension de la porosité ne s'est faite que par des observations de terrain, la constatation de l'entrée ou non de résidents dans l'enclave touristique. Il serait souhaitable de pouvoir cerner ce phénomène de manière plus précise et systématique afin de pouvoir effectivement comparer des situations au sein d'un même terrain ou entre deux espaces différents. Ce « phénomène vague » [MOLES, 1990] s'accommoderait bien d'une mesure au moyen d'une échelle comme le propose A. Moles dans *Les sciences de l'imprécis*. De la même manière que l'échelle de Mercalli rend claire et intelligible la mesure de l'intensité d'un séisme par l'évaluation de ses conséquences (alors l'échelle de Richter qui mesure l'énergie d'un tremblement de terre est plus abstraite donc moins intuitive) par des échelons comme « Fort, ressenti en général avec effroi », la porosité d'une enclave touristique pourrait être mesurée à partir de critères simples comme la présence d'une barrière gardée, l'interdiction explicite de passage au moyen de panneaux, la ronde d'agents de sécurité. Une telle mesure de la porosité pourrait également renseigner sur le niveau d'altérité et plus précisément l'extraterritorialité d'une enclave touristique. Cette thèse

a présenté trois formes distinctes d'enclavement touristique mais la mesure de la porosité affinerait la recherche scientifique en la matière en permettant de comparer sur les mêmes critères des structures très différenciées.

Outre des perspectives de recherche, cette thèse propose également des vides à combler en particulier dans la connaissance du fonctionnement des îles-hôtels. Il a été impossible d'obtenir le point de vue d'employés sur le quotidien et la qualité de vie. La seule opinion accessible est celle des directeurs d'hôtels, très policée et sans doute particulièrement flatteuse sur la situation du personnel. En outre, nous ne disposons pas d'informations sur la manière dont s'organise le quotidien des employés, la promiscuité eu égard à la féminisation lente mais progressive de la masse salariale ou encore la présence de différentes communautés d'immigrés. C'est un pan entier du fonctionnement de l'île-hôtel qui nous échappe, surtout parce que les autorités et la direction des hôtels ne souhaite pas communiquer à ce propos. L'effacement du quartier du personnel sur le plan de certains *resorts* en est le signe.

Le point d'entrée de cette étude est le tourisme et en particulier les enclaves touristiques. Mais au fil de la thèse est apparu l'intérêt de sortir les structures hôtelières fermées du champ du tourisme pour les rapprocher d'organisations spatiales similaires comme les quartiers résidentiels sécurisés. La remise en cause de l'espace public, la recherche d'entre-soi, de sécurité et d'un cadre de vie de qualité sont des fils directeurs repérables aussi bien dans les enclaves touristiques que dans les communautés fermées même si elles ne sont pas en tout point comparables. L'hyperspécialisation dans un champ de la recherche en géographie (*resorts* d'une part, *compounds* de l'autre) n'est peut-être pas propice à l'étude croisée ou générale de lieux communément structurés par des discontinuités spatiales, sociales ou économiques. Il existe une production scientifique en la matière. On peut ainsi penser aux *Non-Lieux* de Marc Augé [1992], aux hétérotopies foucaaldiennes [2004] ou dans le champ de la géographie aux travaux de J.-Ch. Gay [GAY, 1995]. Mais l'appréhension de l'espace par le prisme de l'enclavement, l'enfermement ou les discontinuités sont moins fréquentes, tout du moins en géographie, que des études systématiques sur un type précis de milieu ou de lieu. L'analyse spatiale par le biais des dynamiques pourrait fournir l'occasion de rapprochements fructueux entre différents champs de spécialisation.

Annexes

Annexe 1 : Tableau comparatif des terrains (2011)

Annexe 2 : Durée et financement des enquêtes de terrain

Annexe 3 : Guide d'entretien

Annexe 4 : Enquête de satisfaction 2008 (ISPF)

Annexe 5 : Article de journal Paris Match, 25/01/2011

Annexe 6 : Portfolio exposition « Fucking tourist » par Jolipunk

Annexe 7 : Portfolio série « Small World » de Martin Parr

Annexe 1 : Tableau comparatif des terrains (2011)

	Polynésie française	Hawaii	Maldives	Seychelles	République dominicaine	Cuba
Nombre d'habitants (en milliers)	275	1 363	320	87	10 088	11 254
Arrivées touristiques (en milliers)	163	7 299	792	195	4 125	2 507
Nombre de touristes/hab./an	0,59	5,36	2,47	2,25	0,41	0,22

Sources : Banque mondiale et ISPF.

Annexe 2 : Durée et financement des enquêtes de terrain

<i>Terrain</i>	Polynésie française	Maldives	République dominicaine
<i>Période</i>	Eté 2009	Février 2010	Avril 2010
<i>Durée</i>	11 semaines	3 semaines	4 semaines
<i>Financement</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil scientifique (U. Le Havre) - Laboratoire Cirtai/IDEES - UFR Lettres et sciences humaines (U. Le Havre) 	<ul style="list-style-type: none"> - UFR Lettres et sciences humaines (U. Le Havre) - Région Haute-Normandie (dispositif Régions sans frontières) - Fonds propres 	<ul style="list-style-type: none"> - Région Haute-Normandie (dispositif Régions sans frontières) - Fonds propres
<i>Remarques</i>	Durée des séjours : - Tahiti : 4 semaines - Moorea : 3 semaines - Bora Bora : 4 semaines		La durée initiale du séjour était de 3 semaines, mais a été prolongée du fait de l'éruption du volcan Eyjafjöll

Annexe 3 : Guide d'entretien

Généralités :

- Sexe
- Pays de résidence
- Age

Objectif 1 : l'histoire touristique personnelle

- Est-ce votre premier séjour à l'étranger (outre-mer dans le cas des métropolitains interrogés en Polynésie française) ?
- Sinon, quels pays étrangers ou outremer avez-vous déjà visité ?
- Habituellement, quel est le type d'hébergement que vous choisissez quand vous faites du tourisme ?

Objectif 2 : contexte du voyage en cours

- Voyagez-vous seul ou accompagné ?
- Est-ce la première fois que vous séjournez dans une structure hôtelière comme celle-ci ?
- Avez-vous eu recours à un voyageur pour organiser ce voyage ?
- Comment comptez-vous passer le temps durant votre séjour ?

Objectif 3 : Motifs de départ

- Pourquoi avez-vous choisi cette destination pour votre voyage ?
- Que vous évoque « nom de la destination » ?
- Etes-vous venu ici pour faire des rencontres ? Pensez-vous que certains touristes le font pour cela ?

Objectif 4 : Impressions et perceptions relatives à la destination

- Vous sentez-vous à l'aise/libre ici ?
- En quoi votre voyage correspond-il à ce que vous attendiez ?
- Diriez-vous que vous êtes déçu ?
- Votre séjour vous a-t-il donné envie de découvrir d'autres pays de la région (Caraïbes, Océan Indien, Pacifique sud selon les cas) ?
- Aimeriez-vous séjourner à nouveau dans ce pays si vous en aviez la possibilité ?
- Maintenant, avez-vous l'impression de connaître « nom du pays » ?

Cette trame générale a été adaptée en « cas de force majeure », par exemple en Polynésie française lorsque les enquêtés étaient des résidents tahitiens en week-end dans une autre île comme Moorea. Alors, on a privilégié d'autres axes de questionnement comme la récurrence des courts séjours sur une autre île polynésienne ou la perception, en tant que résident, du développement touristique de la Polynésie et la qualité des services proposés aux touristes.

Annexe 4 : Enquête de satisfaction 2008 (ISPF)

 <p>Institut de la Statistique de la Polynésie française</p> <p>B.P. :395 - 98713 Papeete, Tél. :47 34 34</p>	Vague : <input type="text"/> <input type="text"/> Rang : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>																					
	Vol n° : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>																					
Nom de l'enquêteur : <input type="text"/>	Date : <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>																					
<h3>Enquête de satisfaction 2008</h3> <p>auprès des touristes internationaux en Polynésie française</p> <p>Questionnaire anonyme et confidentiel destiné à l'ISPF</p>																						
Filtre																						
Personne interviewée 1. Touriste <input type="checkbox"/> ₁ Date d'arrivée en Polynésie française : <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>																						
2. Résident <input type="checkbox"/> ₂ Poser les questions jusqu'en V 2 Durée du séjour hors Polynésie française : <input type="text"/> jours																						
TOUS PASSAGERS																						
R 1 Nombre de personnes du ménage 1. De moins de 2 ans <input type="text"/> ₁ 4. De 18 ans à moins de 36 ans <input type="text"/> ₄ 7. Plus de 65 ans <input type="text"/> ₇ 2. De 2 ans à moins de 12 ans <input type="text"/> ₂ 5. De 36 ans à moins de 46 ans <input type="text"/> ₅ 3. De 12 ans à moins de 18 ans <input type="text"/> ₃ 6. De 46 ans à moins de 65 ans <input type="text"/> ₆																						
R 2 Pays de résidence <table border="0"> <tr> <td>1. Allemagne <input type="checkbox"/> ₁</td> <td>8. Scandinavie (Norvège, Suède, Finlande, Danemark) <input type="checkbox"/> ₈</td> <td>15. États-Unis <input type="checkbox"/> ₁₅</td> </tr> <tr> <td>2. Belgique <input type="checkbox"/> ₂</td> <td>9. Autres pays d'Europe <input type="checkbox"/> ₉</td> <td>16. Canada <input type="checkbox"/> ₁₆</td> </tr> <tr> <td>3. Espagne <input type="checkbox"/> ₃</td> <td>10. Polynésie française <input type="checkbox"/> ₁₀</td> <td>17. Mexique <input type="checkbox"/> ₁₇</td> </tr> <tr> <td>4. France (y compris DOM) <input type="checkbox"/> ₄</td> <td>11. Australie <input type="checkbox"/> ₁₁</td> <td>18. Chili <input type="checkbox"/> ₁₈</td> </tr> <tr> <td>5. Italie <input type="checkbox"/> ₅</td> <td>12. Nouvelle-Zélande <input type="checkbox"/> ₁₂</td> <td>19. Autre pays <input type="checkbox"/> ₁₉</td> </tr> <tr> <td>6. Suisse <input type="checkbox"/> ₆</td> <td>13. Nouvelle-Calédonie <input type="checkbox"/> ₁₃</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7. Royaume-Uni <input type="checkbox"/> ₇</td> <td>14. Japon <input type="checkbox"/> ₁₄</td> <td></td> </tr> </table> ► préciser le département : _____ ► préciser le code zip : _____		1. Allemagne <input type="checkbox"/> ₁	8. Scandinavie (Norvège, Suède, Finlande, Danemark) <input type="checkbox"/> ₈	15. États-Unis <input type="checkbox"/> ₁₅	2. Belgique <input type="checkbox"/> ₂	9. Autres pays d'Europe <input type="checkbox"/> ₉	16. Canada <input type="checkbox"/> ₁₆	3. Espagne <input type="checkbox"/> ₃	10. Polynésie française <input type="checkbox"/> ₁₀	17. Mexique <input type="checkbox"/> ₁₇	4. France (y compris DOM) <input type="checkbox"/> ₄	11. Australie <input type="checkbox"/> ₁₁	18. Chili <input type="checkbox"/> ₁₈	5. Italie <input type="checkbox"/> ₅	12. Nouvelle-Zélande <input type="checkbox"/> ₁₂	19. Autre pays <input type="checkbox"/> ₁₉	6. Suisse <input type="checkbox"/> ₆	13. Nouvelle-Calédonie <input type="checkbox"/> ₁₃		7. Royaume-Uni <input type="checkbox"/> ₇	14. Japon <input type="checkbox"/> ₁₄	
1. Allemagne <input type="checkbox"/> ₁	8. Scandinavie (Norvège, Suède, Finlande, Danemark) <input type="checkbox"/> ₈	15. États-Unis <input type="checkbox"/> ₁₅																				
2. Belgique <input type="checkbox"/> ₂	9. Autres pays d'Europe <input type="checkbox"/> ₉	16. Canada <input type="checkbox"/> ₁₆																				
3. Espagne <input type="checkbox"/> ₃	10. Polynésie française <input type="checkbox"/> ₁₀	17. Mexique <input type="checkbox"/> ₁₇																				
4. France (y compris DOM) <input type="checkbox"/> ₄	11. Australie <input type="checkbox"/> ₁₁	18. Chili <input type="checkbox"/> ₁₈																				
5. Italie <input type="checkbox"/> ₅	12. Nouvelle-Zélande <input type="checkbox"/> ₁₂	19. Autre pays <input type="checkbox"/> ₁₉																				
6. Suisse <input type="checkbox"/> ₆	13. Nouvelle-Calédonie <input type="checkbox"/> ₁₃																					
7. Royaume-Uni <input type="checkbox"/> ₇	14. Japon <input type="checkbox"/> ₁₄																					
R 3 Lieu d'achat de votre billet d'avion 1. Agence de voyage <input type="checkbox"/> ₁ 4. Compagnie de croisière <input type="checkbox"/> ₄ 5. Autre <input type="checkbox"/> ₅ 2. Internet <input type="checkbox"/> ₂ 3. Compagnie aérienne <input type="checkbox"/> ₃ ► Préciser : _____ ► Préciser : _____																						
R 4 Classe de transport (plusieurs réponses possibles) 1. 1ère, business, affaires, le club, opale <input type="checkbox"/> ₁ 3. Abonnés <input type="checkbox"/> ₃ 2. Économique <input type="checkbox"/> ₂ 4. GP (gratuits et personnel compagnies) <input type="checkbox"/> ₄																						
R 5 À l'issue de ce vol, avez-vous une correspondance vers une autre destination ? 1. OUI <input type="checkbox"/> ₁ 2. NON <input type="checkbox"/> ₂ Si OUI ► Préciser : Le pays de destination finale _____ La ville de destination finale _____																						
R 6 Catégorie professionnelle du chef de ménage Indiquer la profession : _____ et cocher le statut. ► <table border="0"> <tr> <td>1. Agriculteurs, pêcheurs exploitants <input type="checkbox"/> ₁</td> <td>5. Employés <input type="checkbox"/> ₅</td> </tr> <tr> <td>2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprises <input type="checkbox"/> ₂</td> <td>6. Ouvriers <input type="checkbox"/> ₆</td> </tr> <tr> <td>3. Cadres et prof. intellect. supérieurs <input type="checkbox"/> ₃</td> <td>7. Retraités, retirés des affaires <input type="checkbox"/> ₇</td> </tr> <tr> <td>4. Professions intermédiaires <input type="checkbox"/> ₄</td> <td>8. Autres personnes sans activité <input type="checkbox"/> ₈</td> </tr> </table>		1. Agriculteurs, pêcheurs exploitants <input type="checkbox"/> ₁	5. Employés <input type="checkbox"/> ₅	2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprises <input type="checkbox"/> ₂	6. Ouvriers <input type="checkbox"/> ₆	3. Cadres et prof. intellect. supérieurs <input type="checkbox"/> ₃	7. Retraités, retirés des affaires <input type="checkbox"/> ₇	4. Professions intermédiaires <input type="checkbox"/> ₄	8. Autres personnes sans activité <input type="checkbox"/> ₈													
1. Agriculteurs, pêcheurs exploitants <input type="checkbox"/> ₁	5. Employés <input type="checkbox"/> ₅																					
2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprises <input type="checkbox"/> ₂	6. Ouvriers <input type="checkbox"/> ₆																					
3. Cadres et prof. intellect. supérieurs <input type="checkbox"/> ₃	7. Retraités, retirés des affaires <input type="checkbox"/> ₇																					
4. Professions intermédiaires <input type="checkbox"/> ₄	8. Autres personnes sans activité <input type="checkbox"/> ₈																					
R 7 Budget global pour les vacances Montant : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Devise :																						

VOYAGE

V 1 But principal du voyage et nouveau but

1. Voyage d'affaires 1 2. Tourisme de vacances 2 3. Visite de la famille ou d'amis 3
 Préciser : _____
 Famiente
 Activité sportive terrestre
 Activité sportive maritime
 Croisière
 Si OUI : Pourquoi avoir choisi la Polynésie française ? _____
4. Voyage de noces 4
 5. Autre motif 5
 Préciser : _____

V 2 Vous voyagez

1. En famille 1 3. Seul 3
 2. En couple 2 4. En groupe organisé 4
 Fin du questionnaire pour résidents

TOURISTES UNIQUEMENT

T 1 S'agit-il de votre premier séjour en Polynésie française sur les 24 derniers mois ?

1. OUI 1 2. NON 2
 Préciser le nombre de séjours antérieurs : |__|_|_|

T 2 En dehors de la Polynésie française, avez-vous déjà effectué un séjour touristique préciser le nombre de séjours sur les 3 dernières années :

1. Aux Seychelles 1 |_____| séjours 3. À l'île Maurice 3 |_____| séjours 5. Aux îles Fidji 5 |_____| séjours
 2. Aux îles Maldives 2 |_____| séjours 4. Aux îles Hawaii 4 |_____| séjours 6. Sur une autre île 6 |_____| séjours
 Préciser : _____

T 3 La Polynésie française est

1. La seule destination du voyage 1 **T 5** 2. L'étape d'un circuit 2 **T 4**

T 4 Les 4 pays principaux déjà visités ou à visiter au cours du voyage

1. _____ 1 3. _____ 3
 2. _____ 2 4. _____ 4

T 5 Îles de Polynésie française visitées au cours du voyage (plusieurs réponses possibles)

1. Bora-Bora 1 8. Australes* 8
 2. Huahine 2 9. Marquises* 9
 3. Moorea 3 10. Rangiroa 10
 4. Raiatea 4 11. Maupiti 11
 5. Tahiti 5 12. Autres Tuamotu* 12
 6. Tetiaroa 6 13. Gambier* 13
 7. Tahaa 7
 *Préciser : _____

SÉJOUR

S 1 Modes d'hébergement (hôtel, pension, croisière, famille, amis, autres) et aspect qualité

- Préciser le(s) nom(s), le(s) lieu(x), le type d'hébergement, le type de repas, la durée du séjour ainsi que le sentiment du touriste sur l'accueil, le service et le coût.

Caractéristiques de l'hébergement payant

Nom de l'hébergement	Lieu (île)	Nombre de nuitées	Type de repas	Type d'hébergement	Qualité accueil	Qualité service	Coût du produit
1.		_ _	_	_	_	_	_
2.		_ _	_	_	_	_	_
3.		_ _	_	_	_	_	_
4.		_ _	_	_	_	_	_
5.		_ _	_	_	_	_	_
6.		_ _	_	_	_	_	_
7.		_ _	_	_	_	_	_
8.		_ _	_	_	_	_	_
Total des nuitées :		_ _					

Code qualité

1. Excellent
2. Bon
3. Moyen
4. Médiocre
5. Nul
6. Sans objet

Type de repas

1. Pension complète
2. Demi-pension
3. Petit déjeuner
4. Sans repas

Type d'hébergement

1. Chambres Standard (single ou double)
2. Bungalow sur pilotis
3. Bungalow sur plage
4. Bungalow jardin
5. Dortoir
6. Maison...

S 2 Avez-vous pris vos repas? (plusieurs réponses possibles)

a) « DANS » un restaurant d'hôtel

1. Tous les jours 1
 2. Souvent 2
 3. Quelquefois 3

b) Dans un restaurant à l'« EXTÉRIEUR » d'un hôtel

4. Tous les jours 4
 5. Souvent 5
 6. Quelquefois 6

c) Dans un autre lieu

Préciser : _____

→ **S 3** a) → **S 3** b) → **S 4**

S 3 Sentiment sur : (plusieurs réponses possibles)

a)

1. Qualité des repas 1 2 3 4 5
 2. Diversité de la carte 1 2 3 4 5
 3. Accueil et services 1 2 3 4 5

b)

1. Qualité des repas 1 2 3 4 5
 2. Diversité de la carte 1 2 3 4 5
 3. Accueil et services 1 2 3 4 5

Code qualité : 1. Excellent 2. Bon 3. Moyen 4. Médiocre 5. Nul

S 4 Activités pratiquées au cours du séjour et localisation (plusieurs réponses possibles)

Activités	Tahiti	Moo-rea	Bora-Bora	Hua-hine	Raiatea Tahaa	Autres ISLV	Rangiroa	Autres T-G	Marquises	Australaies	Indéfinis
1. Plongée sous-marine autonome	<input type="checkbox"/> 1										
2. Plongée avec tuba	<input type="checkbox"/> 2										
3. Excursion en pirogue ou bateau à moteur	<input type="checkbox"/> 3										
4. Safari 4X4 ou quad	<input type="checkbox"/> 4										
5. Tour de l'île organisé	<input type="checkbox"/> 5										
6. Randonnée pédestre ou à cheval	<input type="checkbox"/> 6										
7. Activités sportives nautiques	<input type="checkbox"/> 7										
8. Autres activités sportives*	<input type="checkbox"/> 8										
9. Location de voiture, scooter ou vélo	<input type="checkbox"/> 9										
10. Activités culturelles (musée, site, spectacle)	<input type="checkbox"/> 10										
11. Spa ou relaxation	<input type="checkbox"/> 11										
12. Shopping	<input type="checkbox"/> 12										
13. Autres	<input type="checkbox"/> 13										

*Préciser : _____

PRÉPARATION DU SÉJOUR

P 1 Temps de préparation du séjour avant le départ pour la Polynésie française

1. Moins d'une semaine 1 4. 1 à moins de 3 mois 4
 2. 1 à moins de 2 semaines 2 5. 3 mois et plus 5
 3. 2 semaines à moins d'un mois 3

P 2 Importance des facteurs dans la motivation du séjour en Polynésie française

a) **Caractéristiques du pays**

1. Réaliser un rêve 1 2 3
 2. Climat 1 2 3
 3. Paysages naturels 1 2 3
 4. Plongée, sports nautiques 1 2 3
 5. Culture polynésienne, patrimoine 1 2 3
 6. Gentillesse des gens 1 2 3
 7. Langue française 1 2 3
 8. Facilité du transport aérien 1 2 3
 9. Tarifs raisonnables 1 2 3
 10. Sentiment de sécurité 1 2 3
 11. Authenticité 1 2 3
 12. Destination unique 1 2 3
 13. Autre 1 2 3

Préciser : _____

b) **Source d'information**

1. Agence de voyage 1 2 3
 2. Magazines, journaux 1 2 3
 3. Télévision 1 2 3
 4. Amis / famille sur place 1 2 3
 5. Bouche à oreille 1 2 3
 6. Internet 1 2 3
 7. Support multimédia (K7, CD ROM, DVD...) 1 2 3
 8. Compagnie aérienne 1 2 3
 9. Salon, foire, exposition 1 2 3
 10. Autre 1 2 3

Préciser : _____

Modalités : 1. Très important 2. Important 3. Peu ou pas important

P 3 Les 3 principaux facteurs de motivation dans votre venue en Polynésie française

1. _____ 1 2. _____ 2 3. _____ 3

P 4 Avez-vous effectué un voyage en forfait ?

1. OUI 1 2. NON 2

APPRÉCIATION DU SÉJOUR

A 1 Aspects du séjour

a Qualité du transport et accueil

- | | |
|---|---|
| 1. Accueil et services en vol <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 | 5. Transfert hôtel - aéroport <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 |
| 2. Accueil à l'aéroport <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 | 6. Transports intérieurs aériens <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 |
| 3. Réception des bagages <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 | 7. Renseignements (Visitors bureau) <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 |
| 4. Taxi <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 | |

b Qualité des produits et services

1. Hébergement 1 2 3 4 5 6
2. Croisière 1 2 3 4 5 6
3. Restaurant 1 2 3 4 5 6
4. Site culturel 1 2 3 4 5 6
5. Transport collectif 1 2 3 4 5 6
6. Excursions, tours 1 2 3 4 5 6
7. Plage (beauté) 1 2 3 4 5 6
8. Plage (propreté) 1 2 3 4 5 6
9. Artisanat traditionnel 1 2 3 4 5 6

c Coût des produits et services

1. Hébergement 1 2 3 4 5 6
2. Croisière 1 2 3 4 5 6
3. Restaurant 1 2 3 4 5 6
4. Site culturel 1 2 3 4 5 6
5. Transport collectif 1 2 3 4 5 6
6. Excursions, tours 1 2 3 4 5 6
7. Plage (beauté) 1 2 3 4 5 6
8. Plage (propreté) 1 2 3 4 5 6
9. Artisanat traditionnel 1 2 3 4 5 6

Code qualité : 1. Excellent 2. Bon 3. Moyen 4. Médiocre 5. Nul 6. Sans objet

d Qualité des activités

1. Plongée sous-marine autonome 1 2 3 4 5 6
2. Plongée avec tuba 1 2 3 4 5 6
3. Excursion nautique 1 2 3 4 5 6
4. Safari 4X4 ou quad 1 2 3 4 5 6
5. Tour de l'île organisé 1 2 3 4 5 6
6. Randonnée pédestre ou à cheval 1 2 3 4 5 6
7. Activités sportives nautiques 1 2 3 4 5 6
8. Autres activités sportives* 1 2 3 4 5 6
9. Location de voiture, scooter ou vélo 1 2 3 4 5 6
10. Activités culturelles 1 2 3 4 5 6
11. Spa ou relaxation 1 2 3 4 5 6
12. Shopping 1 2 3 4 5 6
13. Autres 1 2 3 4 5 6

e Coût des activités

1. Plongée sous-marine autonome 1 2 3 4 5 6
2. Plongée avec tuba 1 2 3 4 5 6
3. Excursion nautique 1 2 3 4 5 6
4. Safari 4X4 ou quad 1 2 3 4 5 6
5. Tour de l'île organisé 1 2 3 4 5 6
6. Randonnée pédestre ou à cheval 1 2 3 4 5 6
7. Activités sportives nautiques 1 2 3 4 5 6
8. Autres activités sportives* 1 2 3 4 5 6
9. Location de voiture, scooter ou vélo 1 2 3 4 5 6
10. Activités culturelles 1 2 3 4 5 6
11. Spa ou relaxation 1 2 3 4 5 6
12. Shopping 1 2 3 4 5 6
13. Autres 1 2 3 4 5 6

*Préciser : _____

*Préciser : _____

Code qualité : 1. Excellent 2. Bon 3. Moyen 4. Médiocre 5. Nul 6. Sans objet

A 2 Le séjour a-t-il répondu à votre attente ?

1. Tout à fait 1 2. En partie 2 3. Pas du tout 3

A 3 Reviendrez-vous ou recommanderez-vous la Polynésie française à vos amis ou à votre famille ?

1. Je reviendrai 1 2 3 4 2. Je recommanderai 1 2 3 4

Modalités : 1. Sûrement 2. Probablement 3. Probablement pas 4. Sûrement pas

A 4 Indiquer ci-dessous ce que vous avez particulièrement apprécié

A 5 Ou ce qui vous a particulièrement déplu durant votre séjour en Polynésie française

*Maururua
Merci beaucoup*

Annexe 5 : Article de journal Paris Match, 25/01/2011

MONGIBEAUX Daphné, « Aux Maldives, avec les pionniers du luxe écologique », Paris Match, 21 novembre 2010, <http://www.parismatch.com/Conso-Match/Voyage/Actu/Aux-Maldives-avec-les-pionniers-du-luxe-ecologique-226138>, consulté le 25 janvier 2011.

Aux Maldives, avec les pionniers du luxe écologique⁷²



Les 65 villas réparties sur l'île cachent leur toit de chaume derrière une végétation luxuriante de lataniers, cocotiers et manguiers. Bientôt, elles seront climatisées grâce à un système exploitant la fraîcheur de l'eau de mer. Photo Hubert Fanthomme

Il y a quinze ans, Sonu, l'Indien, et Eva, la Suédoise, créaient un campement de luxe pour Robinsons fortunés. Depuis, le tourisme écologique est passé de phénomène de mode à phénomène de masse. Alors, au Soneva Fushi, on perfectionne le concept en s'engageant plus encore pour la planète.

« Sonu a décidé de baptiser notre groupe hôtelier Six Senses, car il dit que, comme toutes les femmes, j'ai un sixième sens ! », déclare Eva en éclatant de rire. Les pieds manucurés dans le sable blanc, la directrice du Soneva Fushi s'émerveille devant une famille de bernard-l'ermite puis s'exclame : « Ouvrir un hôtel de luxe écolo, personne n'y croyait, il y a quinze ans ! Mais pour moi qui ai grandi en Suède, cela paraissait évident. »

Quelques mètres plus loin, son mari, d'origine indienne, enfourche son vélo, direction le terrain de volley où l'attendent quelques employés et de riches clients, dont Michael

⁷² <http://www.parismatch.com/Conso-Match/Voyage/Actu/Aux-Maldives-avec-les-pionniers-du-luxe-ecologique-226138/> 21 novembre 2010

Schumacher. Car, au Soneva Fushi, « tout le monde est pieds nus, donc à égalité ! » affirme le couple, complice.

Il est 17 heures, la plage des dauphins prend des reflets rosés. A l'ombre d'un cocotier, des amoureux japonais, enlacés dans un hamac, se laissent bercer par les vagues scintillantes. Dans quelques heures, des microscopiques crevettes phosphorescentes venues des fonds marins viendront peut-être illuminer la plage. Et la magie opérera, comme dans un dessin animé de Miyazaki. De même que les soixante autres résidents, ces chanceux, sont venus chercher sur cette île de l'atoll de Baa, aux Maldives, une autre idée du luxe. Ils ont laissé derrière eux, cravate, BlackBerry, bijoux et sac à main pour flâner au bord de l'eau, écouter le chant des oiseaux, déguster une salade du potager et regarder les étoiles.

Bref, renouer avec la nature... Pour Sonu et Eva, c'est ça « le luxe intelligent ». « Les gens vivent enfermés dans des villes bruyantes et polluées. Manger un poisson frais est aujourd'hui plus luxueux que de savourer un verre de Mouton Rothschild. Quand ils sont en vacances, ces citadins ne veulent surtout pas dîner dans des restaurants climatisés, avec colonnades de marbre. De nos jours, ils préfèrent être au grand air, assis sur des chaises en bambou », explique Sonu. Et pour que chacun se sente comme un Robinson sur son île, des membres du personnel maldivien, baptisés « Vendredi », sont aux petits soins. De jour comme de nuit, ils accourent dès que la sonnerie « grillon » de leur téléphone portable retentit.



Sonu et Eva, en compagnie de Fabien Cousteau (à dr.). Ils portent symboliquement la terre, l'air et l'eau qu'ils veulent protéger. (Photo Hubert Fanthomme)

Ici, le papier à lettres est fabriqué à partir d'excréments d'éléphant

Il y a quinze ans, Sonu et Eva étaient parmi les premiers à se lancer dans ce tourisme vert, une « nouvelle frontière » dans le monde feutré ou clinquant de l'hôtellerie haut de gamme. Aujourd'hui, bien que les villas climatisées se soient multipliées aux quatre coins des océans, ils veulent rester les pionniers du luxe écolo. Pour Eva, ancienne top model, il faut

d'abord créer un sentiment de proximité avec la nature. Et celui-ci ne peut survenir que s'il passe par une multitude de détails : les salles de bains sont à ciel ouvert, les draps en coton bio, les meubles en bois, la télévision est cachée par un store en fibre de coco et le papier à lettres est fabriqué à partir d'excréments d'éléphant.

Cette écologiste esthète ne laisse, en effet, rien au hasard. L'eau, filtrée sur place, est reminéralisée au son de la musique classique. « Le docteur japonais Emoto dit que cela apaise et ordonne les minéraux. L'eau est heureuse, et nous aussi ! » s'amuse-t-elle. De même, elle a récemment fait installer des antennes atténuant les fréquences électromagnétiques qui « nous rendent malades ». Eva, qui parcourt le monde à la recherche des dernières innovations environnementales, est fière de rappeler que les 65 villas de l'île ont été construites autour de la nature. « Nous n'avons coupé qu'un seul arbre ! D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle notre maison est divisée en trois parties. »

Depuis 1995, les propriétaires de ce confetti perdu dans l'océan Indien continuent d'innover pour concilier luxe et protection de l'environnement. Un pari parfois compliqué pour ces aventuriers des temps modernes...

Dans le potager, récemment agrandi, poussent laitues, roquette, tomates cerises, aubergines et fruits exotiques. Bien que la majorité des produits consommés sur place soit importée, de loin parfois, cette petite note « locavore » enthousiasme l'équipe dirigeante et la clientèle.

A quelques mètres des panneaux solaires (qui ne produisent que 2 % de l'énergie nécessaire sur l'île), on trouve un centre de tri et de recyclage des déchets. Mais le grand projet de Sonu reste la prochaine mise en route d'un système de climatisation à l'eau de mer. D'après lui, cette technologie permettra de baisser d'environ 60 % la consommation d'énergie du Soneva Fushi. Il en a fait le pari avec le président des Maldives, Mohamed Nasheed. Début octobre, ce dernier assistait à l'écosymposium qui rassemblait sur l'île des experts environnementaux et des professionnels du tourisme autour de la lutte contre le réchauffement climatique. Le président a annoncé qu'il souhaitait créer aux Maldives le plus grand lieu de conservation marine du monde.

Une déclaration qui n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd...Le plongeur Fabien Cousteau, petit-fils de Jacques-Yves, était invité à participer à cet événement, puis à passer quelques jours au Soneva Fushi à l'occasion du 15e anniversaire de l'hôtel. « J'espère que ce projet se réalisera, car, ici aussi, on voit les effets du réchauffement climatique sur la vie aquatique. De plus en plus de coraux meurent et des espèces de poissons disparaissent, à cause de la dégradation de l'écosystème mais aussi de la pêche irresponsable des populations

locales et de certains hôtels. » « Comme l'avait dit mon grand-père, on a dix ans, à partir d'aujourd'hui, pour sauver ce qu'on peut des océans. Alors, il faut encourager des initiatives comme celles-là », lance-t-il avec un léger accent américain entre deux gorgées de pastis.

Installé à New York, Fabien Cousteau est en discussion avec Sonu et Eva depuis plusieurs mois, afin d'améliorer leur politique de protection des fonds marins. « Je suis heureux de constater que le Soneva Fushi propose à sa clientèle des poissons locaux pêchés à la ligne. Cependant, il y a quelques espèces menacées d'extinction qu'il faudrait s'abstenir d'inscrire au menu. Sur mes conseils, ils ont récemment retiré la langouste, et je pense qu'ils devraient faire de même pour le yellow fish », glisse-t-il. Sinon, plonger avec les yellow fishes aura bientôt le luxe de la rareté...

Dans la famille Cousteau, je demande Fabien

En l'honneur de son grand-père, qui aurait eu 100 ans cette année, Fabien Cousteau a fondé en juin dernier l'association Plant a fish. « J'ai été inspiré par les programmes Plant a tree, qui encouragent les gens à planter des arbres. Mais la restauration de la planète ne doit pas s'arrêter à la bordure des terres. Les océans occupent 73 % de la surface du globe et nous avons perdu 60 % de tous les poissons depuis 1950. On a tendance à l'oublier, mais on a autant, sinon plus, de problèmes sous les mers que sur terre. Il faut se réveiller, il en va de la survie de notre espèce », rappelle le plongeur. Avec son équipe, il a lancé plusieurs chantiers, dont la réintroduction d'huîtres dans le fleuve Hudson, à New York, la restauration de la mangrove en Floride ou la réintroduction des tortues au Salvador. Mais, pour lui, la clé du changement vient d'abord de l'éducation. C'est pourquoi il espère que les écoliers américains et les guest stars du Soneva Fushi sauront entendre « la voix de la mer ». www.plantafish.org

Daphné Mongibeaux

Annexe 6 : Portfolio exposition « Fucking tourist » par Jolipunk

Le photographe Nicolas Demeersman utilisant le pseudonyme de Jolipunk expose ses séries de clichés pris à Bali, Cuba et au Pérou sur chacun desquels un habitant pose face à l'objectif et lui adressant un doigt d'honneur manifeste. Comme l'explique le photographe sur son site <http://www.jolipunk.fr/>, ce choix fait suite au refus d'un « local » d'être pris en photo par crainte de terminer sur une carte postale. Nous reproduisons ici quelques photographies de l'auteur.





Annexe 7 : Portfolio série « Small World » de Martin Parr

Le photographe Martin Parr a axé une partie de son travail sur les lieux du tourisme et les touristes. On retrouve dans son œuvre, notamment dans la série « Small World » dont certaines photographies sont reproduites ici, des clichés représentant des lieux touristiques très prisés voire bondés comme la plage artificielle japonaise ci-dessous. Mais les photographies qui ont fait le succès de Martin Parr et qui montrent sa dénonciation du tourisme tout en humour et en ironie sont ceux figurant des touristes en train de prendre ou se faire prendre en photographie au cœur de hauts lieux du tourisme, comme l'Acropole.





Bibliographie

ABOUT Ilsen, DENIS Vincent, *Histoire de l'identification des personnes*, Paris : La Découverte, 2010, 125 p. (coll. Repères).

AGAMBEN Giorgio, *Etat d'exception : Homo Sacer, II*, Paris : Seuil, 2003, vol. 1, 152 p. (coll. L'ordre philosophique).

AIRAULT Régis, *Fous de l'Inde : Délires d'Occidentaux et sentiment océanique*, Paris : Payot, 2000, 227 p.

AITCHISON Cara, MACLEOD Nicola E., SHAW Stephen J., *Leisure and tourism landscapes : Social and cultural geographies*, Londres : Routledge, 2002 [2000], 193 p. (coll. Routledge Advances in Tourism).

ALLEMAND Sylvain, « La mobilité comme capital », *Sciences Humaines*, n°145, janvier, 2004, p. 20-23.

AMIROU Rachid, *Imaginaire touristique et sociabilités du voyage*, Paris : PUF, 1995, 285 p. (coll. Le sociologue).

AMIROU Rachid, « Tourisme et postmodernité. Les métamorphoses de l'authenticité », *Espaces, tourisme et loisirs : Communication touristique (1^e partie), Identité et marque de destination*, n°245, février 2007, p. 46-53.

AMIROU Rachid, « “Le Paradis, c'est les autres” Isolat relationnel et expérience du paradis : une entrée par le tourisme », *Articulo - revue de sciences humaines* [en ligne], n° 4, 04/10/2008, <http://articulo.revues.org/index179.html> (consulté le 02 mars 2009).

ANDRIEU Bernard, *Bronzage : une petite histoire du soleil et de la peau*, Paris : CNRS éditions, 128 p.

ANDRIOTIS Konstantinos, « Heterotopic erotic oases : The public nude beach experience », *Annals of Tourism Research*, vol.37, 2010, p. 1076-1096.

APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme : Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot, 2001 [1996], 322 p.

ARKSEY Hilary, KNIGHT Peter, *Interviewing for Social Scientists. An Introductory Resource with Examples*, Londres : Sage Publications, 1999, 208 p.

ARRAULT Jean-Baptiste, « Du toponyme au concept ? Usages et significations du terme *archipel* en géographie et dans les sciences sociales », *L'Espace géographique*, tome 34, n°4, 2005, p. 315-328.

AUBERT DE LA RÛE Edgar, *L'homme et les îles*, 10^e édition, Paris : Gallimard, 1956 [1935], 215 p.

AUDEBERT Cédric, « Les nouveaux rapports du territoire face à la mondialisation dans la Caraïbe : Entre polarisation, fragmentation et transnationalité », in SEMMOUD Bouziane (dir.), *Mers, détroits et littoraux : charnières ou frontières des territoires ?*, Paris : L'Harmattan, 2009, p. 335-348.

AUGE Marc, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris : Seuil, 1992, 150 p. (coll. La librairie du XXe siècle).

AUGE Marc, *L'impossible voyage. Le tourisme et ses images*, Paris : Payot, Paris, 1997, 187 p. (coll. Petite Bibliothèque).

AZIZ Heba, « The journey : an overview of tourism and travel in the Arab/Islamic context », in HARRISON David (ed.), *Tourism in the less developed world : Issues and case studies*, Wallingford : CABI Publishing, 2001, p. 151-159.

BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, Paris : PUF, 1994 [1957], 215 p. (coll. Quadrige).

BACHIMON Philippe, *Tahiti entre mythes et réalités : Essai d'histoire géographique*, Paris : Editions du CTHS, 1990, 390 p. (coll. Mémoires de la section de géographie, n°16).

BALDACCHINO Godfrey, « Islands as novelty sites », *Geographical review*, vol.97, n°2, avril 2007, p. 165-174.

BAILLY Antoine, FERRAS Robert, PUMAIN Denise (dir.), *Encyclopédie de géographie*, 2^e édition, Paris : Economica, 1995, 1167 p.

BANNWARTH Claude, « Internet renouvelle le combat identitaire », *Espaces, tourisme et loisirs : Communication touristique (1^e partie), Identité et marque de destination*, n°245, février 2007, p. 41-44.

BARÉ Jean-François, *Le malentendu pacifique, des premières rencontres entre Polynésiens et Anglais et de ce qui s'ensuivit avec les Français jusqu'à nos jours*, Paris : Editions des archives contemporaines, 2002 [1985], 274 p. (coll. Ordres Sociaux).

BARTHE-DELOIZY Francine, *Géographie de la nudité : être nu quelque part*, Paris : Bréal, 2003, 239 p. (coll. d'autre part).

BARTHES Roland, *Mythologies*, Paris : Seuil, 1957, 268 p.

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris : La Découverte, 1997, 327 p. (coll. « Guides Repères »).

BERNARDIE Nathalie, TAGLIONI François (dir.), *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires : De l'île-relais aux réseaux insulaires*, Paris : Karthala, 2005, 443 p. (coll. Hommes et sociétés).

BERNARDIE-TAHIR Nathalie, « Des "bouts du monde" à quelques heures : de l'illusion de l'isolement dans les petites îles touristiques », *Annales de géographie*, n°644, juillet-août 2005, p. 369-382.

BERNARDIE-TAHIR Nathalie (DI MEO Guy, dir.), *Evolution et dynamiques récentes des îles-escales et des îles-relais*, Inédit d'HDR, Université Bordeaux III, 2008, 311 p.

BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, 3^e édition, Paris : Armand Colin, 2006, 352 p. (coll. Cours sociologie).

BILLARD Gérald, « Entre fermeture et perméabilité, analyse des contrôles d'accès des résidences sécurisées en France », *Articulo - Journal of Urban Research* [en ligne], n°8, juin 2012, URL : <http://articulo.revues.org/1967>, consulté le 03/07/2012.

BILLARD Gérald, CHEVALIER Jacques, MADORE François, *Ville fermée, ville surveillée : la sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Rennes, : Presses Universitaires de Rennes, 2005, 230 p. (coll. Géographie sociale).

BISHOP Ryan, ROBINSON Lillian S., *Night Market : Sexual Cultures and the Thai Economic Miracle*, New York : Routledge, 1998, 278 p.

BLANC Claude, « Panorama du marché français du voyage de luxe », *Espaces, Tourisme & Loisirs*, n°272, juillet-août 2009, p. 16-23.

BLIDON Marianne, « La casuistique du baiser », *EchoGéo* [en ligne], n°5, 2008, mis en ligne le 13 juin 2008, URL : <http://echogeo.revues.org/5383>, consulté le 29 novembre 2010

BLONDY Caroline, « Carte postale de l'hôtel Méridien [Tahiti] », *Cafés-géo.net* [en ligne], 3 août 2009. URL : http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1637, consulté le 28 août 2009.

BONNEMAISON Joël, « Vivre dans une île : une approche de l'îlénité océanienne », *L'espace géographique*, n°2, 1991, p. 119-125.

BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Editions de Minuit, 2002 [1971], 670 p. (coll. Le sens commun).

BOYER Marc, *Histoire du tourisme de masse*, Paris : PUF, 1999, 128 p. (coll. Que sais-je ?, n°3480).

BOYER Marc, *Le tourisme de l'an 2000*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1999, 265 p.

BRENNAN Denise, *What's Love Got to Do with It ? Transnational Desires and Sex Tourism in the Dominican Republic*, Durham : Duke University Press, 2004, 280 p. (coll. Latin America Otherwise).

BRIAL Fabien, « Tourisme international et prostitution féminine : le cas de Nosy Bé (Madagascar) », *Annales de géographie*, vol. 3, 2011, p. 334-347.

BRUCKNER Pascal, FINKIELKRAUT Alain, *Au coin de la rue, l'aventure*, Paris : Seuil, 1979, 275 p. (coll. Essai Fiction & Cie).

BRUNEAU Michel, DORY Daniel (dir.), *Les enjeux de la tropicalité*, Paris : Masson , 1989, 161 p. (coll. Recherches en Géographie).

BRUNEL Sylvie, *La planète disneylandisée : Chroniques d'un tour du monde*, Paris : Editions Sciences Humaines, 2006, 376 p.

BRUNET Roger, *Champs et contrechamps. Raisons de géographes*, Paris : Belin, 1997, 319 p. (coll. Mappemonde).

BRUNET Roger, « Tourisme et récréation », *L'espace géographique*, Belin-Reclus, volume 26, n°3, 1997, p. 204.

BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé (dir.), *Les mots de la géographie, dictionnaire critique* (rééd.), Paris : Reclus La Documentation française, 2005, 518 p.

BURGELIN Olivier, « Le tourisme jugé », *Communications*, n°10, 1967, p. 65-96.

CAILLOIS Roger, *Les jeux et les hommes. Le masque et le vertige* (rééd. et augm.), Paris : Gallimard, 1991 [1967], 374 p. (coll. Folio Essais).

CALBERAC Yann, *Terrains de géographes, géographes de terrain : communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XX^e siècle*, Université Lumière Lyon, 2010, 396 p.

CAPRON Guénola, « Auto-ségrégation résidentielle et ordre urbain chez les classes moyenne et supérieure à Mexico : une question d'échelle ? », *L'Espace Politique* [En ligne], n°17, 2012, mis en ligne le 15 juin 2012, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index2346.html>, consulté le 03 juillet 2012.

CASTELLS Manuel, *L'ère de l'information II : le pouvoir de l'identité*, Paris : Fayard, 1999 [1997], 538 p.

CAZES-DUVAT Virginie, MAGNAN Alexandre, « Les îles-hôtels, terrain d'application privilégié des préceptes du développement durable : l'exemple des Seychelles et des Maldives (Océan Indien) », *Cahiers d'outre-mer*, n°225, tome 57, janvier-mars 2004, p. 75-100.

CEFAÏ Daniel (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris : La Découverte-MAUSS, 2003, 615 p. (coll. Recherches, Série Bibliothèque du MAUSS).

CENTLIVRES Pierre et HAINARD Jacques (dir.), *Les Rites de passage aujourd'hui : Actes du colloque de Neuchâtel 1981*, Lausanne : L'Âge d'Homme, 1986 ; 238 p.

CERIANI Giorgia, COEFFE Vincent, GAY Jean-Christophe *et alii*, « Conditions géographiques de l'individu contemporain », *EspacesTemps.net* [en ligne], Textuel, 18.03.2008, <http://espacestemp.net/document4573.html>, consulté le 04/12/2008.

CERIANI Giorgia, KNAFOU Rémy, STOCK Mathis, « Les compétences cachées du touriste : voyages, migrations, mobilité », *Sciences Humaines*, n°145, 2004, p. 28-30.

CESARI Jocelyne, « Le multiculturalisme mondialisé : le défi de l'hétérogénéité », *Cultures & Conflits* [en ligne], n°34-35, printemps-été 1999, <http://www.conflits.org/index46.html>, consulté le 02/03/2009.

CHABLOZ Nadège, « L'étude de la rencontre touristique en "terrains" africains », *EspacesTemps.net*, Textuel, 13/04/10, <http://espacestemp.net/document8165.html>, consulté le 21/01/2010.

CHOY Dexter J.L., « Tourism Development. The case of American Samoa », *Annals of Tourism Research*, vol.11, 1984, p. 573-590.

CLARK Terry Nichols, SAWYER Stephen, « Villes créatives ou voisinages dynamiques ? Développement métropolitain et ambiances urbaines », *L'Observatoire*, n°36, hiver 2009-2010, p. 44-49.

CLAVAL Paul, *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Paris : Armand Colin, 2003, 287 p. (coll. U Géographie).

COEFFE Vincent, VIOLIER Philippe, « Les lieux du tourisme : de quel(s) paradis parle-t-on ? Variation sur le thème de l'urbanité touristique », *Articulo* [en ligne], n°4, 2008, mis en ligne le 04 octobre 2008, <http://articulo.revues.org/index158.html>, consulté le 02 mars 2009

CORBIN Alain, *Le territoire du vide : L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, : Flammarion, 1990 [1988], 407 p. (coll. Champs).

COURRIER INTERNATIONAL, « Les Maldives, un paradis tropical et présidentiel » [en ligne], 11/12/2003, <http://www.courrierinternational.com/chronique/2003/12/11/les-maldives-un-paradis-tropical-et-presidentiel>, consulté le 03/11/2010.

COSAERT Patrice, BART François (dir.), *Patrimoine et développement dans les pays tropicaux : IXes Journées de Géographie Tropicale, La Rochelle, 13 et 14 septembre 2001*, Pessac : DYMSET, 2003, 702 p. (coll. Espaces tropicaux, n°18).

CROZAT Dominique, « Construire sa frontière. La frontière performative de la fête : Lille et la frontière belge », in ALEXANDRE Frédéric, GENIN Alain (coord.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Tours : Presses Universitaires François-Rabelais, 2008, p. 327-343 (coll. Perspectives « Villes et Territoire », n°16).

DEBRAY Régis, *Eloge des frontières*, Paris : Gallimard, 2010, 96 p.

DECOUDRAS Pierre-Marie, « Polynésie : dynamique contemporaine et enjeux d'avenir », *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 58, n°230, Presses Universitaires de Bordeaux, avril-juin 2005, p. 117-120.

DEHOORNE Olivier, « L'avènement du tourisme de masse sous les tropiques. Eléments de réflexion sur les enjeux touristiques dans l'espace caribéen » [en ligne], *Études caribéennes*, n°4, 2006, <http://etudescaribeennes.revues.org/document733.html>, consulté le 18 février 2009.

DEHOORNE Olivier, SAFACHE Pascal, « Le tourisme dans les îles et rivages tropicaux : enjeux, menaces et perspectives » [en ligne], *Etudes Caribéennes*, n°9-10, mis en ligne le 08/09/2010, <http://etudescaribeennes.revues.org/1413>, consulté le 19/01/2011.

DEHOORNE Olivier, SAFFACHE Pascal (dir.), *Mondes insulaires tropicaux : Géopolitique, économie et développement durable*, Paris : Ellipses, 2008, 251 p. (coll. Carrefours-Les Dossiers).

DEPREST Florence, *Enquête sur le tourisme de masse : L'écologie face au territoire*, Paris : Belin, 1997, 207 p. (coll. Mappemonde).

DESSE Michel, « Territorialisation et enclaves littorales dans les îles de la Caraïbe » [en ligne], *Études caribéennes*, n°3, 2005, <http://etudescaribeennes.revues.org/document543.html>, consulté le 18 février 2009.

DESSE Michel, HARTOG Thierry, « Zones franches, *offshores*, paradis fiscaux : l'antimonde légal », *Mappemonde*, vol. 72, n°4, 2003, p. 21-24.

DESVIGNES Claudine (dir.), *Tourisme de groupe*, Paris : Editions touristiques européennes, 2007, 127 p. (coll. Les Cahiers Espaces, n°95).

DEWAILLY Jean-Michel, « L'espace récréatif : du réel au virtuel », *L'espace géographique*, Belin-Reclus, volume 26, n°3, 1997, p. 205-213.

DI MEO Guy (dir.), *Espaces d'enfermement, espaces clos : Colloque organisé par Doc'Géo, Bordeaux, 20 mai 2008*, Pessac : ADES, 2009, 161 p. (coll. Cahiers ADES, n°4).

DJAMENT Géraldine, « Régimes d'historicité et régimes de géographicit  », *EspacesTemps.net* [en ligne], Actuel, <http://espacestemps.net/document739.html>, mis en ligne le 05.05.2004, consult  le 15/12/2010.

DOQUET Anne, EVRARD Olivier (coord.), *Civilisations*, « Tourisme, mobilit s et alt rit s contemporaines », vol. LVII, n 1-2, 2008, 241 p.

DOMROES Manfred, « Tourism in the Maldives : The potential of its natural attraction and its exploitation », *Applied Geography and Development*, n 36, 1990, p. 61-77.

DOMROES Manfred, « Fremdenverkehr auf den Maldiven : Nachhaltige Entwicklung durch Touristen-Isolate ? », *Geographische Rundschau*, n 12, 1998, p. 714-721.

DOUMENGE Fran ois, * les tropicales : insularit , « insularisme » : actes du colloque organis    Bordeaux-Talence du 23 au 25 octobre 1986*, Talence : CRET, 1987, 499 p. (coll.  les et archipels, n 8).

DOUMENGE Jean-Pierre, *L'outre-mer fran ais (DOM, P-TOM, CTR)*, Paris : Armand Colin, 2000, 224 p. (coll. U G ographie).

DULUAU Robert, PITTE Jean-Robert (dir.), *G ographie des odeurs entre  conomie et culture*, Paris : L'Harmattan, 2005 [1998], 247 p. (coll. G ographie & Cultures, s rie « Fondements de la g ographie culturelle »).

DUHAMEL Philippe, SACAREAU Isabelle, *Le tourisme dans le monde*, Paris : Armand Colin, 1998, 223 p. (coll. Pr pas g ographie).

DUMAZEDIER Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris : Seuil, 1972, 309 p. (coll. Points Essais).

DURAND-DASTES François, « Maldives », in FOUCHER Michel (dir.), *Asies Nouvelles*, Paris : Belin, 2002, p. 137-140.

DUVAT Virginie, « Mondialisation touristique et environnement dans les petites îles tropicales », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°236, 2006, p. 513-539.

EDENSOR Tim, « Staging tourism : Tourists as performers », *Annals of Tourism Research*, vol.27, n°2, 2000, p.322-344.

EK Richard, « Giorgio Agamben and the spatialities of the camp : an introduction », *Geografiska Annaler*, vol. 88 B, n°4, 2006, p. 363-386.

ENLOE Cynthia, *Bananas, Beaches and Bases, Making Feminist Sense of International Politics*, University of California Press, Berkeley, 2000 [1989], 244 p.

FLORIN Bénédicte , « Les quartiers fermés du Grand Caire. Dimensions urbanistiques et idéologiques d'une forme de ville : nouvelle urbanité ou césure urbaine ? », *L'Espace Politique* [En ligne], n°17, 2012-2, mis en ligne le 15 juin 2012, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index2393.html>, consulté le 03 juillet 2012.

FOUCAULT Michel, « Des espaces autres », *Empan*, n°54, juin 2004, p. 12-19.

FOUCHER Michel, *L'invention des frontières*, Paris : Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, 1987, 325 p. (coll. Les 7 épées).

FOUCHER Michel, *Fronts et frontières : Un tour du monde géopolitique* (rééd. et augm.), Paris : Fayard, 1994 [1991], 691 p.

FOUCHER Michel, *L'obsession des frontières*, Paris : Perrin, 2007, 249 p.

FOURNIER Jacques, « Sexe et tourisme. De l'amour en vacances au tourisme sexuel », *Espaces, Tourisme et loisirs*, n°297, février 2009, p. 22-24.

FRECHES-THORY Claire, SHACKELFORD George T.M. (dir.), *Gauguin Tahiti : l'atelier des tropiques*, Paris : Editions de la Réunion des musées nationaux, 2003, 383 p.

FREITAG Tilman G., « Enclave tourism development : For whom the benefits roll ? », *Annals of Tourism Research*, vol.21, n°3, 1994, p. 538-554.

FRUSTIER Pierre (dir.), *Les identités insulaires face au tourisme. Actes du colloque de La Roche-sur-Yon, 1^{er} et 2 juin 2006*, La Roche-sur-Yon, Siloë éditions, 2007, 225 p.

GAY Jean-Christophe, « Le tourisme en Polynésie Française », *Annales de géographie*, n°577, mai-juin 1994, p. 276-292.

GAY Jean-Christophe, « Le tourisme dans les outre-mers de l'Océan Pacifique », *Mappemonde*, vol. 54, n°2, 1999, p. 26-29.

GAY Jean-Christophe, « La mise en tourisme des îles intertropicales », *Mappemonde*, n°58, 2000a, p. 17-22.

GAY Jean-Christophe, « Deux figures du retranchement touristique : l'île-hôtel et la zone franche », *Mappemonde*, n°3, vol. 59, 2000b, p. 10-16.

GAY Jean-Christophe, « Le tourisme dans l'espace non-touristique : le cas de la République Fédérale islamique des Comores », *L'information géographique*, volume 64, n°4, 2000c, p. 300-313.

GAY Jean-Christophe, « La diffusion du tourisme dans l'archipel comorien », *Mappemonde*, n°4, vol. 64, 2001a, p. 15-18.

GAY Jean-Christophe, « L'île-hôtel, symbole du tourisme maldivien », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°213, 2001b, p. 26-52.

GAY Jean-Christophe, *L'outre-mer français. Un espace singulier*, Paris : Belin, 2003, 222 p. (coll. BelinSup Géographie).

GAY Jean-Christophe, *Les discontinuités spatiales*, 2^e édition, Paris : Economica, 2004a, 112 p. (coll. Poche géographie).

GAY Jean-Christophe, « Tourisme, politique et environnement aux Seychelles », *Revue Tiers Monde*, vol. XLV, n°178, 2004b, p. 319-339.

GAY Jean-Christophe, *Les cocotiers de la France : Tourismes en outre-mer*, Paris : Belin, 2009, 135 p. (coll. BelinSup Tourisme).

GAYET Joël, « Stratégie de marque. Donner du sens aux politiques touristiques », *Espaces, tourisme et loisirs : Communication touristique (1^e partie), Identité et marque de destination*, n°245, février 2007, p. 27-36.

GELEZEAU Valérie, BIDET Eric, CHABANOL Elisabeth *et alii*, « Interfaces et reconfigurations de la question Nord/Sud en Corée », *EspacesTemps.net* [en ligne], Textuel, 07.12.2010, <http://espacestems.net/document8430.html>, consulté le 18/01/2011.

GERARDOT Maie, "Penser en rythmes.", *EspacesTemps.net* [en ligne], Textuel, 08.12.2007, <http://espacestems.net/document3803.html>, consulté le 20/08/2008.

GERAUD Marie-Odile, LESERVOISIER Olivier, POTTIER Richard, *Les notions clés de l'anthropologie. Analyses et textes*, 2^e édition, Paris : Armand Colin, 2004 [2000], 333 p. (coll. Cours Sociologie).

GILLIS John R., « Island sojourns », *Geographical review*, vol.97, n°2, avril 2007, p. 274-287.

GIRET Emilie, « La "base" de Kerguelen : les travaux et les jours », *Ethnologie Française*, vol. XXXVI, n°3, 2006, p.443-455.

GLASBERG Olivier, « Les clefs du succès du voyage de luxe : excellence et différence », *Espaces, Tourisme & Loisirs*, n°272, juillet-août 2009, p. 8-12.

GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : la présentation de soi*, Paris : Editions de Minuit, Paris, 2001 [1973], 251 p. (coll. Le sens commun).

GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne 2 : les relations en public*, Paris : Editions de Minuit, Paris, 2001 [1973], 372 p. (coll. Le sens commun).

GOULD Peter, WHITE Rodney, *Mental Maps*, 2^e édition, Londres : Routledge, 2002 [1974], 172 p.

GUILLAUD Dominique, HUETZ DE LEMPS Christian, SEVIN Olivier (dir.), *Iles rêvées, Territoires et identités en crise dans le Pacifique insulaire*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, 375 p. (coll. Géographie).

GUYOT Sylvain, « Une méthodologie de terrain avec "de vrais bricolages et de petits arrangements"... », *A travers l'espace de la méthode : Les dimensions du terrain en géographie*, Arras, 18-20 juin 2008 [en ligne], <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00422362/fr/>, 14 p., consulté le 02/01/2010.

HALL Colin Michael, PAGE Stephen John, *The Geography of Tourism and Recreation : environment, place and space*, Londres : Routledge, 1999, 309 p.

HALL Edward T., *La dimension cachée*, Paris : Seuil, 1978 [1971], 254 p. (coll. Points Essais).

HANCOCK Claire, « “Délivrez-nous de l'exotisme” : quelques réflexions sur les impensés de la recherche géographique sur les Suds (et les Nords) », *Autrepart*, n°41, 2007, p. 69-81.

HEROLD Edward, GARCIA Rafael, DEMOYA Tony, « Female tourists and beach boys : romance or sex tourism ? », *Annals of Tourism Research*, vol.28, n°4, 2001, p. 978-997.

HOUELLEBECQ Michel, *Plateforme*, J'ai lu, 2005 [2001], 351 p.

ISPF, *Points forts Etudes*, « La destination Polynésie française : impression des touristes internationaux », n°4, 2005, 8 p.

ISPF, *Points forts Etudes*, « Les différents types et motifs de tourisme en Polynésie française », n°7, 2006, 4 p.

ISPF, *Points forts Etudes*, « Le sentiment des touristes sur la destination Polynésie française », n°4, 2008, 8 p.

KERMATH Brian M., THOMAS Robert N., « Spatial Dynamics of Resorts. Sosúa, Dominican Republic », *Annals of Tourism Research*, vol. 19, 1992, p. 173-190.

KILANI Mondher, *Introduction à l'anthropologie*, 3^e édition, Lausanne : éditions Payot, , Lausanne, 1994 (1989), 368 p. (coll. Sciences Humaines).

KING Bryan, « Resort-based tourism on the pleasure periphery », in HARRISON David (ed.), *Tourism in the less developed world : Issues and case studies*, Wallingford : CABI Publishing, 2001, p. 175-190.

KNAFOU Rémy, BRUSTON Mireille, DEPREST Florence *et alii*, « Une approche géographique du tourisme », *L'espace géographique*, Belin-Reclus, volume 26, n°3, 1997, p. 193-204.

KNAFOU Rémy (dir.), *Les lieux du voyage*, Paris : Le cavalier bleu, 2012, 215 p.

LASSERRE Frédéric, LECHAUME Aline (dir.), *Le territoire pensé. Géographie des représentations territoriales*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2003, 328 p. (coll. Géographie contemporaine).

LAZAROTTI Olivier, « La géographie dans la controverse touristique », *Annales de géographie*, vol. 103, n°580, 1994, p. 627-650.

LEFEBVRE Henri, *Eléments de rythmanalyse : Introduction à la connaissance des rythmes*, Paris : Syllepse, 1992, 116 p. (coll. Explorations et découvertes en terres humaines).

LE GOIX Renaud, « Les *gated communities* aux Etats-Unis et en France : une innovation dans le développement périurbain ? », *Hérodote*, n°122, 2006, p. 107-136.

LEGROS Patrick, MONNEYRON Frédéric, RENARD Jean-Bruno *et alii*, *Sociologie de l'imaginaire*, Paris : Armand Colin, 2006, 236 p. (coll. Cursus Sociologie).

LESTRINGANT Franck, « La voie des îles », *Médiévales*, n°47, automne 2004, mis en ligne le 02/09/2006, <http://medievales.revues.org/506>, consulté le 01/02/2011.

LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes tropiques*, Paris : Plon, 1993 [1955], 504 p. (coll. Terre Humaine).

LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Paris : Pocket, 1998 [1958], 480 p. (coll. Agora).

LEVI-STRAUSS (dir.), *L'identité*, 3^e édition, Paris : PUF, , Paris, 1995 [1983], 344 p. (coll. Quadrige).

LEVY Jacques, « Au-delà du dis/continu », *EspacesTemps Les Cahiers : Continu/Discontinu, Puissances et impuissances d'un couple*, n°82-83, 2003, p. 12-16.

LEVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, 2006, 1034 p.

LÖFGREN Orvar, *On holiday : A history of vacationing*, Berkeley : University of California Press, 1999, 320 p.

LOCKHART Douglas G., DRAKAKIS-SMITH David (dir.), *Island Tourism : Trends and Prospects*, Londres : Pinter, 1997, 352 p. (coll. Tourism, leisure and recreation).

LOWENTHAL David, « Islands, lovers, and others », *Geographical review*, vol.97, n°2, avril 2007, p. 202-229.

LOZATO-GIOTART Jean-Pierre, « Tourisme et loisirs, quelles problématiques géographiques ? », *L'information géographique*, vol. 57, n°2, 1993, p. 48-58.

LOZATO-GIOTART Jean-Pierre, *Géographie du tourisme, de l'espace regardé à l'espace consommé*, 4^e édition, Paris : Masson, 1993 [1985], 309 p. (coll. Géographie).

LOZATO-GIOTART Jean-Pierre, BALFET Michel, *Management du tourisme. Territoires, systèmes de production et stratégies*, 2^e édition, Paris : Pearson Education, 2007, 384 p.

MADORE François, « Fragmentation urbaine et développement de l'auto-enfermement résidentiel dans le monde », *L'Information géographique*, vol.68, n°2, 2004a, p. 127-138.

MADORE François, « Géographie et modalités de la fermeture des espaces résidentiels en France », *L'Information géographique*, vol.68, n°2, 2004b, p. 155-172.

MAGER Christophe, MATTHEY Laurent, « Pour une géographie des espaces poreux. Polymorphie et polysémie des communautés fermées », *Articulo - Journal of Urban Research* [en ligne], n°8, disponible depuis le 28 juin 2012, URL : <http://articulo.revues.org/2088>, consulté le 3 juillet 2012.

MAGNAN Alexandre, « Autour d'empreintes de la mondialisation sur les dynamiques territoriales des petites îles tropicales », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°236, 2006, p. 499-511.

MAGNAN Alexandre, « Tourisme et réserves d'espaces pour les pratiques locales sur les littoraux de l'île Maurice », *Les Cahiers, d'Outre-Mer*, n°240, 2007, p. 341-372.

MAGNAN Alexandre, « Le développement des îles-hôtels aux Maldives : d'hier à demain », *Études caribéennes* [en ligne], n°9-10, 2008a, <http://etudescaribeennes.revues.org/document862.html>, consulté le 19 février 2009.

MAGNAN Alexandre, « L'intégration spatiale du tourisme dans l'île d'Anguille (Petites Antilles) », *L'information géographique*, n°2, 2008b, p. 17-31.

MAGNAN Alexandre, « Les enclaves touristiques littorales : problématiques et enjeux en contexte insulaire tropical », in SEMMOUD Bouziane (dir.), *Mers, détroits et littoraux : charnières ou frontières des territoires ?*, Paris : L'Harmattan, 2009, p. 287-300.

MARIMOUTOU Jean-Claude, RACAULT Jean-Michel (dir.), *L'insularité, thématique et représentations. Actes du colloque international de Saint-Denis de La Réunion avril 1992*, Paris : Université de la Réunion-L'Harmattan, 1995, 475 p.

MARMOZ Louis (dir.), *L'entretien de recherche dans les sciences sociales et humaines. La place du secret*, Paris : L'Harmattan, 2001, 254 p. (coll. Educations et sociétés).

MARTIN Jean, « Vieilles colonies et terres dispersées », in *L'empire triomphant 1871/1936 : 2. Maghreb, Indochine, Madagascar, îles et comptoirs*, Paris : Denoël, 1990, p. 311-347 (coll. L'aventure coloniale de la France).

MARTUCCELLI Danilo, SINGLY François de, *Les sociologies de l'individu*, Paris : Armand Colin, 2009, 128 p. (coll. 128, Série Sociologies contemporaines).

MENDRAS Henri, FORSE Michel, *Le changement social, tendances et paradigmes*, 3^e édition, Paris : Armand Colin, 1991, 284 p. (coll. U Sociologie).

MINCA Claudio, « The island : Work, tourism and the biopolitical », *Tourist Studies*, n°9, août 2009, p. 88-108.

MIT (Equipe), « La mise en tourisme des lieux : un outil de diagnostic », *Mappemonde*, n°1, vol. 57, 2000, p. 2-6

MIT (Equipe), *Tourismes 1, lieux communs*, Paris : Belin, 2002, 320 p. (coll. Mappemonde).

MIT (Equipe), *Tourismes 2, moments de lieux*, Paris : Belin, 2005, 349 p. (coll. Mappemonde).

MIT (Equipe), *Tourismes 3, la révolution durable*, Paris : Belin, 2011, 332 p. (coll. Mappemonde).

MOLES Abraham, « Nissonologie ou science des îles », *L'espace géographique*, 1982, p. 281-289.

MOLES Abraham, *Les sciences de l'imprécis*, Paris : Seuil, 1995, 360 p. (coll. Points Sciences).

MOLES Abraham, ROHMER Elisabeth, *Labyrinthes du vécu. L'espace : matière d'actions*, Paris : Librairie des Méridiens, 1982, 180 p. (coll. sociologies au quotidien).

MORE Thomas, *L'Utopie ou le Traité de la meilleure forme de gouvernement*, GF Flammarion, Paris, 1987 [1^e édition dans la collection : 1966], 248 p.

MUCCHIELLI Alex, *L'identité*, 6^e édition, Paris : PUF, 2003 [1982], 127 p. (coll. Que sais-je ?, n°2288).

MUSSET Alain, *L'Amérique centrale et les Antilles, une approche géographique*, 2^e édition, Paris : Armand Colin, 1998, 182 p. (coll. U Géographie).

NADIR Jean-Pierre, « Club de vacances : Un produit complexe, un marché concurrentiel », in REAU Bertrand (dir.), *Clubs de vacances : du village de vacances au all inclusive*, Paris : Editions touristiques européennes, 2007, p. 86-91 (coll. Les Cahiers Espaces, n°94).

NAZEER Ahmed, « Islamic Minister condemns humiliation of tourist couple », *Minivan News* [en ligne], 31/10/2010, <http://minivannews.com/society/islamic-minister-condemns-humiliation-of-tourist-couple-12933>, consulté le 25/01/2011.

NAZEER Ahmed, « Kuredhoo staff allege female worker dismissed for wearing headscarf », *Minivan News* [en ligne], 24/11/2010, <http://minivannews.com/society/kuredhoo-staff-allege-female-worker-dismissed-for-wearing-headscarf-13673>, consulté le 25/01/2011.

NICOLAS Thierry, « “L'hypo-insularité”, une nouvelle condition insulaire : l'exemple des Antilles françaises », *L'Espace géographique*, tome 34, n°4, 2005, p.329-341.

NICOLAS Thierry, « L'insularité aujourd'hui : entre mythes et réalités », *Études caribéennes* [en ligne], n°6, 2007, <http://etudescaribeennes.revues.org/document509.html>, consulté le 19 février 2009.

NIETZSCHE Friedrich, *La naissance de la tragédie ou hellénisme et pessimisme*, in *Œuvres I*, Paris : Robert Laffont, 1993, p. 1-130 (coll. Bouquins).

NYIRI Pál, « Extraterritoriality », *EspacesTemps.net* [en ligne], Mensuelles, 23.11.2009, <http://espacestemp.net/document7952.html>, consulté le 2 mars 2010.

Organisation Mondiale du Tourisme, *Comprendre le tourisme : Glossaire de base* [en ligne], non daté, http://www.unwto.org/pdf/Understanding_Tourism-BasicGlossary_FR.pdf, 4p, consulté le 15 mars 2011.

ORY Pascal, *L'invention du bronzage*, Paris : Editions Complexe, 2008, 136 p.

PAGNEY BENITO-ESPINAL Françoise (dir.), *Les interfaces, ruptures, transitions et mutations : XIes Journées de Géographie Tropicale du Comité National Français de Géographie*, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2008, 256 p. (coll. espaces tropicaux, n°19).

PARIS Franck, « La plage de la Cuvette à Grand Baie (île Maurice) », *Adrets.net* [en ligne], <http://www.adrets.net/images/FPLieux/FParis.pdf>, 5 p., consulté le 25/01/2011.

PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques (dir.), *Penser par cas*, Paris : Editions de l'EHESS, 2005, 292 p. (coll. Enquête).

PAULET Jean-Pierre, *Les représentations mentales en géographie*, Paris : Anthropos, 2002, 152 p. (coll. Géographie).

PEBARTHE Hélène, *Le tourisme, moteur du développement de la République du Maurice ? Un secteur à ménager, des lieux à intégrer*, Université Paris IV-Sorbonne, 2003, 388 p.

PERON Françoise, *Des îles et des hommes : l'insularité aujourd'hui*, Rennes : Editions de la Cité-Ouest France, 1993, 287 p.

PERON Françoise, « Fonctions sociales et dimensions subjectives des espaces insulaires (à partir de l'exemple des îles du Ponant) », *Annales de géographie*, n°644, 2005, p. 422-436.

PERROY Francis, « La communication des destinations doit raconter des histoires », *Espaces, tourisme et loisirs : Communication touristique (2^e partie), Images et stratégies médias*, n°246, mars 2007, p. 23-26.

PICARD David, « Le jardin humain : l'insularité tropicale comme modernité locale à La Réunion », *EspacesTemps.net* [en ligne], Textuel, 04 avril 2011, <http://espacestemp.net/document8769.html>, consulté le 04 avril 2011.

PINCON Michel, PINCON-CHARLOT Monique, *Les ghettos du Gotha : Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris : Seuil, 2007, 295 p.

PIVIN Jean-Loup, « Le libertinage, un concept occidental qui voyage mal », *Espaces, Tourisme et loisirs*, n°297, février 2009, p. 25-28.

PLOG Stanley, « Why destinations rise and fall in popularity », *Cornell Hotel and Restaurant Administration Quarterly*, juin 2001, vol.42, n°3, p.13-24.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris : Seuil, 1996, 330 p. (coll. Point Histoire).

RABREAUD Lucie, « Hôtels de Tahiti : à vendre », *lesnouvelles.pf* [en ligne], 25/02/2010, <http://www.lesnouvelles.pf/article/leconomie-du-fenua/hotels-de-tahiti-a-vendre> (consulté le 13/04/2011).

RACAULT Jean-Michel, *Nulle part et ses environs. Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802)*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, 473 p. (coll. Imago Mundi).

REAU Bertrand, « S'inventer une autre monde. Le Club Méditerranée et la genèse des clubs de vacances (1930-1950) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°170, 2007, p. 66-87.

REAU Bertrand (dir.), *Clubs de vacances : du village de vacances au all inclusive*, Paris : Editions touristiques européennes, 2007, 135 p. (coll. Les Cahiers Espaces, n°94).

REBILLARD Sylvie, « L'analyse identitaire. Un enjeu pour les territoires », *Espaces, tourisme et loisirs : Communication touristique (1^e partie), Identité et marque de destination*, n°245, février 2007, p. 20-23.

REDON Marie, *Ile et frontière. Etude comparée de trois îles divisées : Haïti/République Dominicaine, Timor Leste/Indonésie, Saint Martin/Sint Maarten*, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, 2007, 483 p.

RICOEUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris : Seuil, 1990, 425 p. (coll. L'ordre philosophique)

RIVET Daniel, « Métissages et acculturations », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris, Flammarion, p. 657-663.

ROBINSON JJ., « Sun Travels to compensate couple while police investigate “wedding ceremony” video », *Minivan News* [en ligne], 28 octobre 2010, <http://minivannews.com/society/sun-travels-to-compensate-couple-while-police-investigate-wedding-ceremony-video-12827>, consulté le 25/01/2011.

ROBINSON JJ., « Lithuanian “island of blondes” to be shaped like giant high-heeled shoe », *Minivan News* [en ligne], 24/01/2011, <http://minivannews.com/society/lithuanian-island-of-blondes-to-be-shaped-like-giant-high-heeled-shoe-15446>, consulté le 25/01/2011.

ROYLE Stephen A., *A Geography of Islands : Small island insularity*, Londres : Routledge, 2001, 237 p. (coll. Routledge Studies in Human Geography).

RUFIN-SOLER Caroline, « Les politiques de gestion insulaire dans l'archipel des Maldives », *Cybergéo* [en ligne], 17/10/2005, modifié le 22 juin 2007 <http://www.cybergegeo.eu/index3067.html>, consulté le 15 juillet 2008.

SAFFACHE Pascal, PELIS Yoann, « De "l'île absolue" à "l'île barrière" : l'exemple de la Caraïbe », *Études caribéennes* [en ligne], n°5, 2006, <http://etudescaribeennes.revues.org/document284.html>, consulté le 18 février 2009.

SAID Edward W., *L'orientalisme : L'Orient créé par l'Occident*, Paris : Seuil, 2005 [1978], 423 p. (coll. La couleur des idées).

SALANSKIS Jean-Michel, « Sud philosophique », *Autrepart*, n°41, 2007, p. 15-25.

SALAZAR Noel B., « Imaged or imagined? Cultural representations and the "tourismification" of people and places », *Cahiers d'Études africaines*, tome XLIX, n°193-194, 2009, p. 49-71.

SAURA Bruno, *Des Tahitiens, des Français : Leurs représentations réciproques aujourd'hui* (rééd. et augm.), Pirae : Au vent des îles, 2004, 157 p.

SEGALEN Martine, *Rites et rituels contemporains*, Paris : Armand Colin, 2005, 127 p. (coll. 128 Sciences sociales).

SEGALEN Victor, *Essai sur l'exotisme*, in *Œuvres complètes I*, Paris : Robert Laffont, 1995, p. 745-781 (coll. Bouquins).

SEPANRIT, *Iles et tourisme en milieu tropical et subtropical : Actes du XIe colloque de la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans les régions intertropicales (SEPANRIT), Bordeaux, 9-10 avril 1987*, Talence : CEGET-CRET, 1989, 308 p. (coll. « Iles et archipels », n°10).

SEVIN Olivier, CHALEARD Jean-Louis, GUILLAUD Dominique (dir.), *Comme un parfum d'îles : Florilège offert à Christian Huetz de Lemps*, Paris : PUPS, 2010, 511 p. (coll. Géographie).

SHERMAN Daniel J., « Paradis à vendre : tourisme et imitation en Polynésie-Française (1958-1971) », *Terrain : Imitation et Anthropologie*, mars 2005, n°44, [En ligne], mis en ligne le 15 mars 2009. URL : <http://terrain.revues.org/index2434.html>. Consulté le 25 février 2010

SICART Catherine, « La recherche en tourisme. Des connaissances à organiser », *Espaces, tourisme et loisirs : Communication touristique (2^e partie)*, Images et stratégies médias, n°246, mars 2007, p. 16-18.

SNELL Willis, DUFFOUR Claude, « Repenser la communication touristique avec internet », *Espaces, tourisme et loisirs : Communication touristique (3^e partie), publicité en ligne*, n°247, avril 2007, p. 18-23.

STASZAK Jean-François, *Géographies de Gauguin*, Paris : Bréal, 2003, 255 p.

STASZAK Jean-François, « Qu'est-ce que l'exotisme ? », *Le Globe*, tome 148, 2008, p. 7-30.

STECK Benjamin, *Contribution à une géographie du développement*, vol.2, Université du Havre, 2000, 258 p.

STOCK Mathis (coord.), *Le tourisme : acteurs, lieux, enjeux*, Paris : Belin, 2001, 299 p. (coll. Sup Géographie).

STOCK Mathis, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *EspacesTemps.net* [en ligne], Textuel, 18.12.2004, <http://espacestemp.net/document1138.html>, consulté le 10/11/2007

STOCK Mathis, « Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? », *EspacesTemps.net* [en ligne], Textuel, 25.05.2005, <http://espacestemp.net/document1353.html>, consulté le 10/11/2007

STOCK Mathis, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net* [en ligne], Textuel, 26.02.2006, <http://espacestemp.net/document1853.html>, consulté le 10/11/2007

TABEAU Martine, BROWAEYS Xavier, « L'imagerie stéréotypée des brochures des offices de tourisme », *Espaces, tourisme et loisirs : Communication touristique (2^e partie), Images et stratégies médias*, n°246, mars 2007, p. 31-35.

TAGLIONI François, *Recherches sur les petits espaces insulaires et sur leurs organisations régionales*, volume II, Université Paris IV-Sorbonne, 2003, 218 p.

TAGLIONI François, « La coopération régionale dans l'Océanie insulaire : des processus polymorphes », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [en ligne], n°225, Janvier-Mars 2004, mis en ligne le 13 février 2008, <http://com.revues.org/index698.html>, consulté le 03 février 2009.

TCHERKEZOFF Serge, *Le mythe occidental de la sexualité polynésienne. 1928-199, Margaret Mead, Derek Freeman et Samoa*, Paris : PUF, 2001, 225 p. (coll. Ethnologies).

TCHERKEZOFF Serge, *Tahiti-1768, Jeunes filles en pleurs : La face cachée des premiers contacts et la naissance du mythe occidental (1595-1928)*, Pirae :Au vent des îles, 2004, 531 p.

THEODAT Jean-Marie, « L'endroit et l'envers du décor : "touristicité" comparée d'Haïti et de la République dominicaine », *Revue Tiers Monde*, tome XLV, n°178, avril-juin 2004, p. 293-317.

TINORUA Sabrina, MERCERON François, « Développement touristique et mesure de l'impact paysager des hôtels à bungalows de Bora Bora », *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 58, n°230, Presses Universitaires de Bordeaux, avril-juin 2005, p. 215-232.

TROIN Jean-François, « Iles et oasis : de l'isolat au monde », *Annales de géographie*, n°644, juillet- août 2005, p. 339-341.

TUAN Yi-Fu, *Space and Place : The perspective of Experience*, Minneapolis : University of Minnesota Press, 2007 [1977], 235 p. (coll. Geography).

URBAIN Jean-Didier, *Sur la plage : Mœurs et coutumes balnéaire (XIXe-XXe siècles)*, Paris : Payot et Rivages, 2002 [1994], 501 p. (coll. petite Bibliothèque Payot).

URBAIN Jean-Didier, *L'idiot du voyage. Histoires de touristes*, 2^e édition, Paris : Payot, 2002 (1991), 354 p. (coll. Petite Bibliothèque Payot).

URBAIN Jean-Didier, *Les Vacances*, Paris : Le Cavalier Bleu, 2002, 126 p. (coll. Idées reçues Economie & Société).

URBAIN Jean-Didier, « La publicité invite le touriste à se faire son cinéma », *Espaces, tourisme et loisirs : Communication touristique (2^e partie), Images et stratégies médias*, n°246, mars 2007, p. 20-22.

URBAIN Jean-Didier, *Le voyage était presque parfait. Essai sur les voyages ratés*, Paris : Payot, 2008, 556 p.

URRY John, *The Tourist Gaze*, 2^e édition, Los Angeles : Sage Publications, 2002 [1990], 183 p. (coll. « Theory, Culture & Society »).

VAN GENNEP Arnold, *Les rites de passage*, Paris : A. & J. Picard éditions, 2000 [1981], 288 p.

VELLAS François, *Economie et Politique du Tourisme International*, 2^e édition, Paris : Economica, 2007, 323 p.

VIARD Jean, *Le sacre du temps libre. La société des 35 heures*, La Tour d'Aigues : Editions de l'aube, 2002, 214 p. (coll. Mondes en cours, Série Interventions).

VIARD Jean, *Penser les vacances*, La Tour d'Aigues : Editions de l'aube, 2007 [1984], 204 p. (coll. Poche essai).

VIGIE Marc, « Les comptoirs de l'Inde », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris : Flammarion, p. 333-338.

VINSONNEAU Geneviève, *Culture et comportement*, 2^e édition, Paris : Armand Colin, 2000, 185 p. (coll. Cursus Psychologie).

VIOLIER Philippe, « Points de vue et lieux touristiques du monde », *Mappemonde*, n°57, mars 2000, p. 7-11.

WELZER-LANG Daniel, « Le tourisme libertin, un secteur en mutation », *Espaces, Tourisme et loisirs*, n°297, février 2009, p. 29-33.

WERMES Robert, « Le formule Club Med : Le succès d'un concept qui a su évoluer », in REAU Bertrand (dir.), *Clubs de vacances : du village de vacances au all inclusive*, Paris : Editions touristiques européennes, 2007, p. 10-15 (coll. Les Cahiers Espaces, n°94).

World Bank, *Crime, Violence and Development: Trends, Costs, and Policy Options in the Caribbean*. Report n° 37820, 2007, 223 p.

Glossaire des termes en langue étrangère

Brown sugar : dérivé de l'héroïne, poudre de couleur brune.

Burqa : voile islamique intégral originaire d'Afghanistan.

Compound : quartier résidentiel sécurisé. En Afrique soudanienne, ce terme désigne également un regroupement de cases abritant une famille élargie [BRUNET, FERRAS, THERY, 2005].

Gated community : ou communauté fermée. Désigne un quartier résidentiel ou programme immobilier fermé, sécurisé dont l'accès est contrôlé. Il s'agit d'une forme de privatisation de l'espace public.

Greenwashing : ou verdissement, blanchiment vert, écoblanchiment. Ce terme désigne les opérations de sensibilisation à la préservation de l'environnement qui ont pour objectifs d'améliorer l'image publique d'un acteur public ou privé.

Haram : par opposition à *halal*, terme arabe désignant ce qui est considéré comme impur d'après la religion musulmane.

Hijab : terme arabe désignant le voile islamique qui laisse le visage découvert.

Honeymooner : anglicisme désignant un touriste en séjour de lune de miel (*honeymoon*).

Jinetero : terme cubain employé pour désigner un individu impliqué dans le secteur informel lié au tourisme qu'il s'agisse de proposer des services prostitutionnels, vendre des contrefaçons, être guide, faciliter le marchandage auprès d'autres commerçants... (substantif : jineterisme).

Motu : terme *reo maohi* désignant un îlot de sable blanc constituant un atoll.

Niqab : voile islamique couvrant le visage à l'exception des yeux (contrairement à la *burqa*).

Resort : désigne de manière générale un complexe de loisirs. Dans le champ du tourisme, il s'agit plus précisément d'une structure proposant à la fois hébergement et activités de loisirs.

Sanky panky : en République dominicaine, homme proposant des services prostitutionnels. La transaction s'effectue généralement de manière détournée (achat de vêtements, repas dans les restaurants) de telle sorte que les client(e)s peuvent croire à une relation romantique.

Springbreak : pause de printemps des étudiants nord-américains. Par extension, le *springbreak* est associé à l'image

d'étudiants profitant de leurs vacances pour faire la fête et s'alcooliser.

Staff zone : quartier du personnel, partie d'une île-hôtel réservée à la vie quotidienne des employés (hébergement, cantine, mosquée...).

Vahine : désigne la femme en reo maohi. Dans l'imaginaire occidental, la vahine est associée à la sensualité et à l'exotisme notamment en raison du mythe polynésien et des récits de voyage des navigateurs. Les œuvres de Gauguin dans son époque polynésienne y ont également contribué.

Table des illustrations

- Figure 1 : Composantes de l'enclavement / p. 29
- Planche 1 : Ruses architecturales au Méridien Tahiti / p. 34
- Photo 1 : Le lagon au coeur de la structure hôtelière / p. 36
- Planche 2 : Sécurisation des points d'entrée ou de passage / p. 37
- Graphique 1 : La progression des flux touristiques vers les Maldives / p. 40
- Encart 1 : Le décalage, ça aide, extrait d'entretien avec le directeur d'un hôtel de Bora Bora / p. 41
- Document 1 : Questionnaire pour les touristes à l'arrivée à l'aéroport de Tahiti-Faa'a / p. 46
- Encart 2 : Que faire sur une île, sélection de passages / p. 49
- Photo 2 : Touristes de retour de la supérette / p. 51
- Encart 3 : S'adapter au coût de la vie et faire ses courses / p. 52
- Graphique 2 : Evolution comparée du Produit Intérieur Brut et des revenus touristiques des Maldives (1985-2010) / p. 60
- Graphique 3 : Contribution du tourisme maldivien au PIB (1985-2010) / p. 60
- Encart 4 : Contexte des enquêtes de terrain (Polynésie française) / p. 67
- Encart 5 : L'ennui et l'enfermement de deux Québécoises / p. 72
- Encart 6 : Contexte des enquêtes de terrain (République dominicaine) / p. 74
- Encart 7 : L'enclave touristique du paradis à l'enfer / p. 75
- Encart 8 : Contexte des enquêtes de terrain (Maldives) / p. 79
- Photo 3 : Montrer ou cacher le sable noir (plage Lafayette, Tahiti) / p. 92
- Planche 3 : Multiplication et emboîtement des enclaves touristiques (Punta Cana, République dominicaine) / p. 94
- Encart 9 : Parachèvement fictif de la sexualité dans le tourisme / p. 100
- Figure 2. Représentation élémentaire du fonctionnement d'une île-hôtel / p. 115
- Planche 4 : La *staff zone*, revers de l'île-hôtel / p. 118
- Photo 4 : L'importance de la végétation dans les îles-hôtels / p. 120
- Photo 5 : L'enfouissement dans la végétation ? / p. 120
- Planche 5 : La plage ou la constitution informelle d'un seuil / p. 125
- Figure 3 : Représentation élémentaire du fonctionnement d'un resort dominicain / p. 127
- Planche 6 : Le spectacle mis en abyme / p. 133
- Figure 4 : Représentation élémentaire du fonctionnement d'un complexe hôtelier polynésien / p. 135
- Encart 10 : A la recherche de l'île parfaite / p. 148
- Planche 7 : Les îles-hôtels maldiviennes, unité de fonctionnement mais diversité architecturale / p. 149

- Figure 5 : La sectorisation d'une île-hôtel (Angsana Ihuru, atoll de Malé Nord) / p. 154
- Photo 6 : La course à la mer (atoll de Malé Nord, Maldives) / p. 156
- Figure 6 : *Paradise Island Resort* (atoll de Malé Nord), lieux et non-lieux touristiques / p. 158
- Photo 7 : Les pilotis comme réponse au manque d'espace disponible (Matira, Bora Bora) / p. 159
- Planche 8 : Les Maldives plurielles, entre Etat et destination / p. 170
- Photo 8 : Deux enclaves, une vue (Moorea, Polynésie française) / p. 174
- Photo 9 : L'île privée, ultime avantage concurrentiel ? (Bora Bora, Polynésie française) / p. 182
- Photo 10 : Comme sur une île privée (Moorea, Polynésie française) / p. 183

Table des matières

Remerciements / p. 4

Sommaire / p. 6

Introduction générale / p. 8

Partie 1. L'enclave comme objet géographique : ses discontinuités et au-delà / p. 21

1. Les discontinuités à l'oeuvre / p. 24

- 1.1. Enclavement : exclusion et inclusion / p. 26
 - 1.1.1. Légitimer l'usage du terme «enclavement» / p. 26
 - 1.1.2. Détailler l'enclavement / p. 28
- 1.2. Le marquage de l'espace : les ruses architecturales / p. 31
- 1.3. Les temps de l'enclave / p. 39
 - 1.3.1. Pérénité d'un lieu et rythmes de fonctionnement / p. 39
 - 1.3.2. Cycles de vie dans l'enclave / p. 41
- 1.4. Le retranchement ou la limitation des pratiques spatiales / p. 45
 - 1.4.1. L'enclavement par l'affirmation du retranchement / p. 45
 - 1.4.2. La contrainte de la sortie / p. 50

2. L'enclave, une figure de la mise en ordre du monde / p. 55

- 2.1. Les raisons de l'enclave / p. 56
 - 2.1.1. Un lieu fermé pour la projection de pratiques récréatives / p. 56
 - 2.1.2. L'enclave, succès touristique sur fond de pragmatisme(s) / p. 58
 - 2.1.3. La discontinuité structurante / p. 61
- 2.2. L'enclave, une figure du camp / p. 64
 - 2.2.1. Enclaver pour ordonner / p. 64
 - 2.2.2. Du sentiment de sécurité à l'impression d'enfermement / p. 68
- 2.3. L'enclave comme lieu de réclusion / p. 75
 - 2.3.1. L'enclave comme bulle occidentale délocalisée / p. 76
 - 2.3.2. De l'extraterritorialité / p. 78

Partie 2. Altérité et entre-soi : un mariage touristique arrangé / p. 84

3. L'investissement de l'exotisme par le tourisme / p. 87

- 3.1. L'exotisme : entre relativité et altérité absolue / p. 89
 - 3.1.1. Un mediascape diffus et confus / p. 89
 - 3.1.2. L'enclave comme miroir des représentations exotiques / p. 91

Remerciements / p. 4

Sommaire / p. 6

Introduction générale / p. 8

Partie 1. L'enclave comme objet géographique : ses discontinuités et au-delà / p. 21

1. Les discontinuités à l'oeuvre / p. 24

- 1.1. Enclavement : exclusion et inclusion / p. 26
 - 1.1.1. Légitimer l'usage du terme «enclavement» / p. 26
 - 1.1.2. Détailler l'enclavement / p. 28
- 1.2. Le marquage de l'espace : les ruses architecturales / p. 31
- 1.3. Les temps de l'enclave / p. 39
 - 1.3.1. Pérénité d'un lieu et rythmes de fonctionnement / p. 39
 - 1.3.2. Cycles de vie dans l'enclave / p. 41
- 1.4. Le retranchement ou la limitation des pratiques spatiales / p. 45
 - 1.4.1. L'enclavement par l'affirmation du retranchement / p. 45
 - 1.4.2. La contrainte de la sortie / p. 50

2. L'enclave, une figure de la mise en ordre du monde / p. 55

- 2.1. Les raisons de l'enclave / p. 56
 - 2.1.1. Un lieu fermé pour la projection de pratiques récréatives / p. 56
 - 2.1.2. L'enclave, succès touristique sur fond de pragmatisme(s) / p. 58
 - 2.1.3. La discontinuité structurante / p. 61
- 2.2. L'enclave, une figure du camp / p. 64
 - 2.2.1. Enclaver pour ordonner / p. 64
 - 2.2.2. Du sentiment de sécurité à l'impression d'enfermement / p. 68
- 2.3. L'enclave comme lieu de réclusion / p. 75
 - 2.3.1. L'enclave comme bulle occidentale délocalisée / p. 76
 - 2.3.2. De l'extraterritorialité / p. 78

Partie 2. Altérité et entre-soi : un mariage touristique arrangé / p. 84

3. L'investissement de l'exotisme par le tourisme / p. 87

- 3.1. L'exotisme : entre relativité et altérité absolue / p. 89
 - 3.1.1. Un mediascape diffus et confus / p. 89
 - 3.1.2. L'enclave comme miroir des représentations exotiques / p. 91

Annexes / p. 198

Annexe 1 : Tableau comparatif des terrains / p.199

Annexe 2 : Durée et financement des enquêtes de terrain : p.200

Annexe 3 : Guide d'entretien / p. 201

Annexe 4 Enquête de satisfaction 2008 (ISPF) / p. 203

Annexe 5 : Article de journal *Paris Match*, 25/01/2011 / p. 207

Annexe 6 : Portfolio exposition «Fucking tourist» par Jolipunk / p. 211

Annexe 7 : Portfolio série «Small world» de Martin Parr / p. 213

Bibliographie / p. 215

Glossaire des termes en langue étrangère / p. 241

Table des illustrations / p. 243

Table des matières / p. 245

Résumés / p. 248

Résumés

Résumé : Dans un monde où le franchissement des frontières se simplifie, tandis que les flux touristiques croissent régulièrement, la pérennité des enclaves touristiques interroge quant au rapport à l'espace et à l'autre.

L'objectif est de mettre en lumière la variabilité des réactions et des relations qui naissent de l'implantation d'une structure touristique fermée dans un territoire. La dynamique d'ouverture et de fermeture de l'enclave semble induite par le contexte social, économique, culturel et même politique à l'œuvre dans chaque territoire considéré. L'enclavement est en ce sens relatif à l'altérité même si ce lien s'avère complexe. Le traitement de l'altérité par l'enclavement, notamment grâce à des procédés de fermetures, passe au sein de la structure touristique par son appropriation au moyen de mises en scène de l'exotisme. En tant qu'objet géographique fantasmé, l'île tropicale constituerait un cadre propice à ce développement touristique fondé sur la mise à distance de l'Autre au profit de l'entre-soi et d'une valorisation de l'altérité exotique stéréotypée.

L'étude de l'enclavement touristique en milieu tropical insulaire renseigne certes sur certaines dynamiques du marché touristique et sur les stratégies de développement économiques des grands groupes hôteliers mondiaux et de pays insulaires ou archipélagiques, mais l'enjeu est surtout de considérer le rapport du touriste au lieu comme un exemple-type du rapport paradoxal de l'homme à l'espace à l'époque contemporaine entre valorisation de la mobilité et prédilection pour l'immobilité.

Mots-clés : Enclavement – Tourisme – Insularité – Exotisme – Altérité – Représentation

Abstract : The permanence of touristic enclaves questions the relation with space and otherness while crossing border is made easier and touristic flows are regularly increasing.

This research is aimed at highlighting the different reactions and relations between the setting of an enclosed touristic resort and its surrounding territory. For an enclave, opening and closing seem to be led by social, economical, cultural and even political characteristics of each territory. Therefore enclosure is related to otherness even if this connection is complex. In the enclave, this relation is expressed through closing processes and exotic stagings. As a fantasized geographic object, tropical island could be considered as an ideal context of touristic development based on distancing from otherness to promote self-segregation, and on valorisation of an exoticised and stereotyped otherness.

Studying touristic enclosure in tropical insular spaces improves knowledge about touristic trends and how international or regional hotel firms conceive their economical development. But the point is considering the relation of a tourist to space and place as representative of the paradoxical relation of anyone to space nowadays, both promoting mobility and enjoying immobility.

Keywords : *Enclosure – Tourism – Insularity – Exoticism – Otherness – Representation*